QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12123 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 18 JANVIER 1984

Réduction de moitié du déficit du commerce extérieur en 1983

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Le dossier du « Monde »

La crise de l'UNESCO

Lire page 8

La « nouvelle amitié » franco-espagnole

On parlait de rupture. On salue aujourd'hui à Madrid une « nouvelle amitié » avec la France. S'agit-il d'une embellie ou d'un tournant ? Le fait est que, ces derniers jours, les relations entre les deux voisins, traditionnellement difficiles et depuis quelque temps franchement mauvaises, ont évolué vers la normale.

M. Felipe Gonzalez a tenu à assister, le 12 janvier, au déjeuner offert par la mairie de Madrid à Mme Mitterrand pour l'inauguration de la quinzaine culturelle française. M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, participe ce mardi 17 janvier dans la capitale espagnole à une rencontre technique de haut niveau. M. Savary, son collègue de l'éducation nationale, le suivra le 25 janvier, et M. Roland Dumas, chargé des affaires européennes, le 30. Enfin, à la mi-février doit avoir lieu en France une réunion de plusieurs ministres des deux pays – réplique de celle qui avait été organisée en juillet dernier près de Ségovie.

De fait, un déblocage a bien eu lieu sur les deux dossiers qui empoisonnaient les relations entre les deux États. Les dirigeants de Madrid, après en avoir sérieusement douté, se disent désormais convaincus que le gouvernement français est résolu à favoriser l'adhésion de l'Espagne au Marché commun et à collaborer énergiquement avec eux dans la lutte contre le terrorisme basque. Sur ce dernier point, l'expulsion récente de six « Eterras » vers Panama a été saluée jusque dans le très acide « Diario 16 » de Madrid.

On fait observer, dans les milieux autorisés français et espagnols, que cette esquisse d'amélioration des relations est le résultat de « longues, patientes et discrètes négociations ». Les dirigeants de Madrid ne sont pas « surpris » par cette nouvelle « bonne volonté » du gouvernement français.

Du côté français, on fait valoir que les négociateurs espagnols chargés de défendre l'adhésion de leur pays à la C.E.E. disposent maintenant de dossiers « particulièrement précis ». La discussion risque certes d'être difficile ; mais elle devrait logiquement aboutir avant la fin de la présidence française de la Communauté en juin 1984.

La presse espagnole a été prise de court. Elle est passée – sauf exception – de l'invective à *une satisfaction prudente*. Oubliés les avions Mirage prétendument défectueux vendus à l'Espagne, les policiers espagnols « arbitrairement détenus » en France et la « honteuse complicité » avec les terroristes basques. Certains quotidiens vont déjà jusqu'à parler d' « idylle entre Paris et Madrid » !

Il faut se réjouir de ce déblocage qui peut marquer un pas important vers l'achèvement du regroupement des pays d'Europe occidentale commencé il y a un quart de siècle. Souhaitons seulement que, à la différence de ces tard-venus dans la C.E.E. que furent d'abord la Grande-Bretagne, puis la Grèce, l'impétrant espagnol se comporte toujours, le moment venu, en partenaire conscient des enjeux collectifs.

Trois gardes civils assassinés près de Valence

LIRE PAGE 40

Durcissement soviétique à la conférence de Stockholm

Au nom des Dix, M. Cheysson invite les participants à « échapper à toute discipline de blocs »

De notre envoyé spécial

Stockholm. – C'est ce mardi 17 janvier, en fin de matinée, que s'est ouverte à Stockholm la Conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.), dont la première phase doit être consacrée à la mise au point de mesures paramilitaires destinées à créer un climat de confiance sur le Vieux Continent.

Après la séance inaugurale, présidée par M. Olof Palme, le premier ministre suédois, M. Claude Cheysson a pris la parole pour demander, au nom de la France et de l'Europe des Dix, que la Conférence – qui va poursuivre ses travaux pendant au moins deux ans – s'entende sur des mesures concrètes et ne tombe pas dans la rhétorique. Il a invité les participants à *« échapper à toute discipline de blocs »*.

Les trente-cinq chefs de délégations – tous les pays européens sont représentés à l'exception de l'Albanie, ainsi que les États-Unis et le Canada – vont intervenir par l'intermédiaire de leur ministre des affaires étrangères, et ce tour de table devrait occuper la plus grande partie de la semaine. Dès les premières vingt-quatre heures, cependant, on devrait disposer des principales interventions, puisM. Shultz succédera ce mardi après-midi à M. Cheysson et M. Gromyko mercredi matin. Les chefs des diplomaties américaine et soviétique se rencontreront également mercredi.

Si la journée de mercredi sera dominée par cette entrevue – la première depuis septembre dernier à Madrid – celle de lundi aura été entièrement consacrée au seul M. Gromyko, dont tout le monde cherche à percer les intentions. Mais le jeu soviétique est-il réellement si mystérieux ? Moscou n'a-t-il pas, après tout, clairement annoncé la couleur depuis plusieurs semaines déjà, et confirmé tout cela lundi encore en qualifiant le discours du président Reagan de *« simple manœuvre de propagande »* ?

Pour ceux qui en doutaient encore, il est en tout cas hors de question que l'U.R.S.S. reprenne à court terme, et sous leur forme originelle, les négociations de Genève sur les euromissiles. Non seulement Stockholm n'est pas Genève, mais Genève est un processus dépassé. C'est, semble-t-il, ce que M. Gromyko a expliqué lundi après-midi d'abord à M. Palme, puis à M. Cheysson, et c'est ce que le ministre soviétique des affaires étrangères devrait préciser à la tribune.

M. Cheysson n'a pas cherché à cacher l'impression qu'il avait eue d'un durcissement soviétique : *« Je mentirais*, a-t-il dit au cours d'une rencontre lundi soir avec la presse, *en disant que nous sommes tombés d'accord. Gromyko m'a paru désireux d'utiliser cette tribune pour exposer le point de vue soviétique. Or il semble que les Soviétiques en aient gros sur le cœur, et Gromyko s'expliquera sans doute en termes assez vifs. Nous le déplorons. »*

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

Aux avant-postes de la « ligne rouge » au Tchad

Les soldats français de l'« opération Manta » ont bon moral et disposent d'un matériel impressionnant mais leur chef, le général Poli, estime que le nord du pays est « en voie d'annexion » par la Libye

De notre envoyé spécial

Le général Jean Poli, qui commande au Tchad les trois mille soldats de l' *« opération Manta »*, a affirmé, lundi 16 janvier, que le nord du pays était en *« en voie d'annexion »* par la Libye. *« Elle est gagnante sur le terrain »*, a-t-il expliqué. Cependant, pour le général Poli, le *« casus belli »* serait l'aménagement de la piste de Faya-Largeau pour recevoir des chasseurs et des bombardiers, ce qui menacerait directement la capitale, N'Djamena. Le général estime que Tripoli ne lancera pas d'offensive directe, au-dessous du 15e parallèle *« tant que l'armée française sera là »*.

Aramkoule (Est tchadien). – Comme ailleurs dans cette région aride, formée d'une suite de vallons séparés par d'imposants rochers escarpés, l'endroit semble désert. La vie reprend, tout à coup, passée la dernière colline. Il y a là quelques dromadaires, un troupeau de moutons noirs, des brebis et une demi-douzaine de chevaux. L'ouaddi est à sec et ressemble à ces rivières de sable qui se comptent par milliers dans la région et dont les lacets découpent le relief.

Mais, fait rare, la nappe d'eau souterraine alimente toute l'année des puits dont la profondeur n'atteint pas 1 mètre, même quatre mois après de très maigres pluies. Des gamins couverts de mouches y puisent l'eau que des fillettes chargent à dos d'âne. Des vieux devisent par petits groupes à l'ombre d'arbres clairsemés. En cette période calme, les « combattants » – les fidèles de M. Hissène Habré – traînent la sandale entre deux missions espacées.

Pour les soldats français, Aramkoule est un poste des FANT (1) comme tant d'autres. Le nom ne figure sur aucune carte. Il faut près de trois heures pour s'y rendre en jeep à partir de Biltine, la principale base française de l'Est tchadien. En Gazelle, explique un pilote d'hélicoptère, il faut dix minutes à peine, puisque le lieudit est à 60 kilomètres à vol d'oiseau de la ville.

Pour les « combattants », Aramkoule est un lieu chargé d'histoire. C'est ici que M. Hissène Habré s'était replié, en 1976, après une première rupture avec M. Goukouni Oueddeï. Il y est revenu en septembre 1981, lorsque les Libyens, après une année d'occupation, ont dû renoncer, face aux harcèlements des « combattants », à tenir ce point d'eau situé à 80 kilomètres de Koulbous, alors le repaire de M. Hissène Habré à proximité de la frontière soudanaise. Le « patron » du secteur est aujourd'hui un vieux « combattant », Ouardougou Eli, qui ne parle pas français. Il passe pour bien connaître son affaire.

Ce jour-là, la patrouille française comprend cinq jeeps, dont deux sont armées de quatre missiles antichars Milan chacune. Les Français ont mille et une raisons de bouger ainsi : *« rassurer les populations »*, maintenir les soldats en forme et en état d'alerte, reconnaître le terrain, resserrer les contacts avec ces « combattants » qui leur paraissent si étrangers mais qui connaissent bien une région pratiquement impossible à contrôler. *« Nous distribuons des médicaments, des rations alimentaires, des munitions, nous réparons le matériel, nous nous montrons, nous recueillons des renseignements, accoutumons nos hommes aux difficultés du terrain, nous en profitons pour parfaire leur entraînement, nos passages contribuent à asseoir l'autorité de l'administration civile remise en place il y a à peine six semaines »*, résume le commandant Thomann, chef des opérations du 8e R.P.I.Ma.

Les soldats français – quelque huit cents hommes à Biltine – « nomadisent » donc dans l'Est tchadien.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

(1) Les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) ont été créées après la reprise de N'Djamena par M. Hissène Habré en juin 1982. Leur noyau le plus motivé est constitué par les « combattants », les Forces armées du Nord (FAN), mouvement du président Hissène Habré. Mais leurs effectifs comptent aujourd'hui une moitié de « sudistes », en majorité des anciens membres des Forces armées tchadiennes (FAT), sur lesquelles s'appuyait autrefois le lieutenant-colonel Kamougué, aujourd'hui exilé à Brazzaville tout en demeurant, au moins nominalement, vice-président du GUNT de M. Goukouni Oueddeï.

Les mutations industrielles divisent la gauche

Les communistes acceptent les restructurations si elles ne « produisent » pas de chômage

Mettre un terme à la *« guerre des gauches »* (l'expression est de M. Claude Estier), telle est aujourd'hui la priorité du pouvoir. Celui-ci est peut-être engagé dans la phase la plus critique qu'il ait eu à affronter depuis son accession « aux affaires », il y a un peu moins de trois ans. La plus critique parce qu'elle met en cause non seulement les relations entre l'exécutif et les syndicats de gauche, mais aussi la participation des communistes au gouvernement et la cohésion de l'exécutif lui-même.

Quel est le corps du délit ? La modernisation de l'appareil industriel et ses inévitables conséquences sociales, dont un comité interministériel a débattu lundi 16 janvier autour du premier ministre. Chaque jour apporte un nouvel épisode à cette « guerre » fratricide. Le plus important est peut-être, les 17 et 18 janvier, la réunion du comité central du P.C.F., au cours de laquelle M. Georges Marchais devait souligner que la gauche ne peut accepter de *« produire du chômage »* et mettre en garde contre la situation éventuelle du *« contre-exemple »* américain.

Auparavant, les communistes s'étaient émus, dans une lettre au chef de l'Etat, de la campagne *« de haine »* dont ils estiment être l'objet. Le lendemain, M. Maire, par qui le scandale est arrivé, avait affirmé, dans une interview au *Nouvel Observateur*, qu'il n'aurait d'autre choix, si M. Krasucki était au pouvoir, qu'entre la *« clandestinité »* et l' *« hôpital psychiatrique »*. *L'Humanité*, de son côté, met en garde le gouvernement contre une politique qui risque d'ébranler le pays *« dans ses profondeurs »*. Enfin, le premier des ministres communistes, M. Charles Fiterman, se prononce contre la modernisation *« sauvage »*.

Nul doute en effet qu'une mutation sauvage déclencherait, dans le monde ouvrier, des réactions aussi désespérées et violentes que celles des petits commerçants naguère, face à la concentration brutale de ce secteur d'activité. Mieux vaudrait, nul n'en doute non plus, être capable de conduire ensemble – la gauche et au-delà – la survie de l'industrie française en associant patrons, gouvernement et syndicats, et en aménageant des transitions humainement acceptables. Oui, mais comment ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10 et page 34, les articles de BRUNO DETHOMAS et ALAIN ROLLAT.)

L'affaire de la Mission laïque française

Acrobaties financières et frais « généreux »

LIRE PAGE 13
L'ARTICLE DE NICOLAS BEAU

« LE MONDE » PUBLIE LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE 1983

Vents d'Ouest

Janvier 1976 : *le Monde* publie le premier *Bilan économique et social* consacré à l'année 1975 sous le titre : « La crise ».

Janvier 1984 : la neuvième brochure « Vents d'Ouest » présente les événements essentiels de 1983 dans cent quarante-cinq pays.

Les faits dominants – la reprise aux Etats-Unis, la montée du dollar, l'omniprésence du F.M.I., les difficultés financières de nombreux pays – sont illustrés de tableaux et graphiques.

Pour la France sont notamment présentés le plan du 25 mars, la troisième dévaluation et les ambitions oubliées. La situation dans les départements et territoires d'outre-mer est analysée pour la première fois.

Doté de cartes et dessins, le bilan comporte des articles de fond sur les grands dossiers de l'actualité. Un double index par thème et par pays, une chronologie jour par jour, en facilitent la lecture.

★ *Bilan économique et social 1983*, supplément aux « Dossiers et documents » du *Monde*, janvier 1984, 220 pages, 32 F. En vente chez les marchands de journaux.

UNE EXPOSITION DUFY A LONDRES

Amours, délices et orgues

Dufy est aujourd'hui en France presque un oublié. Il y a bien longtemps qu'une exposition d'ensemble ne lui a été consacrée et à Beaubourg, depuis l'ouverture du Centre, on l'aperçoit à peine.

Certes il a trop produit, abusé de sa facilité : 1 814 tableaux répertoriés, plus de 2 000 aquarelles, sans compter les dessins. D'où des redites assez lassantes, un niveau très inégal et si Dufy peint comme chante ou joue de la musette un personnage de Watteau, il lui a manqué ce qui peut-être retient le plus dans la personnalité d'un peintre, ce besoin de se dépasser, de se remettre sans cesse en question qui rend si fascinante la trajectoire de Picasso, si émouvantes les dernières années de Matisse, de Bonnard ou de Braque.

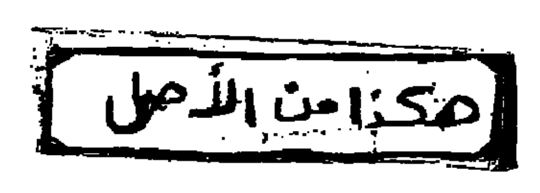
Pourtant, qu'au hasard d'une visite de maussaderie dans un musée inconnu l'on tombe sur un Dufy de franche époque, et tout de suite, la vie paraît moins grise, le ciel plus rose et promis à une conclusion heureuse le voyage mal commencé. La pensée *n'*était pas le fort de Dufy, si cultivé qu'il ait pu être, et, auprès des héros intellectuels que furent ses grands contemporains, il fait un peu figure de cigale ou de colibri.

Mais qui ne se plaît à entendre chanter les cigales dans le bel été ? *Le Bel Eté* c'est le titre d'un de ses tableaux les plus souriants, qu'il peignit pendant le sinistre hiver de 1941, et toute son œuvre nous parle du bel été d'une Europe disparue, de ce bel été du Paris du début du siècle et de l'entre-deux-guerres qui se prolongeait en régates sur les côtes de la Manche, en voyages dans le Midi, en parties de plaisir sur les bords de la Marne.

« Dufy is pleasure, disait Gertrude Stein. *One must meditate about pleasure. »* C'est bien dit. D'accord. Méditons. D'autant que l'occasion nous en est fournie par l'excellente exposition que présente à Londres l'Art Council de Grande-Bretagne (Dufy aimait beaucoup l'Angleterre et les Anglais ont toujours beaucoup aimé Dufy).

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 16.)



idées

Se loger

Les Français ont de plus en plus de mal à se loger, puisque l'on construit de moins en moins. Michel Pelège croit à une reprise possible, à condition de revoir les conditions d'attribution du crédit et de remettre en question des procédures trop rigides. Alain Raillard, pour qui la loi Quilliot a déjà apporté un progrès, ne veut pas s'arrêter en chemin. Marcel Lair pense qu'on pourrait faire un usage très utile de la récente loi sur la vente des H.L.M. Enfin, Roland Jaccard nous parle d'un livre consacré à ceux qui ont résolu à leur manière le problème du logement : les vagabonds.

UNE AMBITION POUR LES H.L.M.

Le marché social de l'occasion

par MARCEL LAIR (*)

LA fortune française est de 16 000 milliards, quatre fois le P.N.B. Les logements y *sont compris* pour 30 % du total, environ 5 000 milliards, soit 220 000 francs, en moyenne, pour chacun des 22 millions de logements existants.

Au regard de ces chiffres, les *constructions nouvelles* — 300 000 à 350 000 logements par an — ne représentent guère que 1,5 % du parc *en nombre*, mais sans doute plus du double en valeur. Pour l'essentiel, une bonne économie immobilière repose donc sur l'utilisation convenable des immeubles déjà construits. Cette utilisation *implique notamment* une certaine fluidité de leur propriété, gage principal d'une affectation et d'un *entretien adaptés*.

Sur ce point, la France est en retard : les mutations annuelles à titre onéreux concernent 1,5 % des logements contre 4 % dans les autres pays occidentaux.

L'une des explications du phénomène est, très vraisemblablement, l'importance des immeubles locatifs H.L.M. : 3 millions de logements sur un total de 18 millions de logements urbains, soit le sixième, ou sur un total de 9 millions de logements locatifs, soit le tiers. Les lois avaient précédemment ménagé la possibilité de vendre une partie du parc, à *la diligence* des organismes propriétaires ou à celle des locataires. Ces lois n'ont guère *trouvé d'applications* : quelques centaines par an.

La raison en est que, globalement, les pouvoirs publics, les organismes et même leurs locataires ont tendance à sacraliser la propriété des logements locatifs H.L.M. Financés par l'Etat, ils sont considérés comme une propriété nationale et, à ce titre, intangibles. C'est là, pourtant, une conception dépassée.

Pour des motifs techniques et financiers, les grands investisseurs rationnels *que sont les compagnies* d'assurances savent bien que leur parc doit être régulièrement renouvelé. De fait, ils assortissent chaque année un programme de mises en vente d'opérations nouvelles. L'état moyen de leur patrimoine s'en trouve *ainsi amélioré*. Des possibilités d'autofinancement sont dégagées : le revenu immobilier prend, en *effet, son origine* autant dans la plus-value des biens que dans le produit des loyers. Ce qui est vrai pour les compagnies d'assurances l'est aussi pour les propriétaires H.L.M.

L'intérêt économique d'un marché social de l'occasion n'est pas *moins réel* pour les organismes H.L.M. Très souvent, leurs acquéreurs dans le neuf doivent vendre un logement existant dont ils sont propriétaires, pour réaliser leur apport personnel. *L'intérêt de la reprise de* l'ancien par le promoteur H.L.M. serait du même type que pour les concessionnaires d'automobiles : l'ancien vend le neuf.

Enfin, mais c'est en réalité l'argument principal, l'accession à la propriété d'un *logement présente un* intérêt social décisif. Elle associe les familles au partage des plus-values *nationales ; elle constitue une assurance* supplémentaire contre les risques de l'existence.

Malgré l'importance des concours financiers de l'Etat, *nombre de ménages* ne peuvent encore devenir propriétaires d'un logement neuf ; ce sont ceux-là *que la collectivité nationale* devrait pourtant favoriser le plus. C'est une véritable obligation *civique de leur ménager, à défaut*, l'accès à la propriété d'un logement existant. Comme l'a écrit Alain *Juppé, ce que le code civil a fait*, au dix-neuvième siècle, pour répartir les terres entre les paysans, il nous appartient de le faire aujourd'hui pour répartir la propriété immobilière *entre* les ménages d'une France devenue urbaine.

Dans cette voie, la loi nouvelle du 2 novembre 1983 sur la vente des *H.L.M.* constitue un outil intéressant qui pourrait devenir performant au prix de quelques aménagements. Il faudrait que la décision de vendre incombe au seul organisme propriétaire et non pas à des tiers, *collectivités locales* et Etat, peu motivés pour de telles opérations : l'organisme saura faire les bons choix. Il faudrait aussi que, à coup sûr, le bénéfice de l'autofinancement soit ac*quis exclusivement* au vendeur H.L.M. et non plus partagé entre l'Etat et lui. Bien entendu, l'orga*nisme propriétaire* sera tenu de réinvestir la plus-value soit en travaux dans son parc, soit en constructions nouvelles.

Les organismes H.L.M. feront-ils bon usage de la loi ? Il leur faudra une forte dose *de courage et de volonté*. Car tout incite à l'inaction : la vieille conception du bien de mainmorte, la *méfiance de l'innovation*, la crainte de nouveaux rapports entre eux-mêmes et les occupants de logements.

Une même mutation s'imposera aux locataires et à leurs représentants pour qu'ils acceptent le jeu. Les bonnes réformes, comme les évidences, ne sont reçues pour telles qu'après des hésitations préalables.

Mais si, chaque année, il se vendait trente à quarante mille logements H.L.M. existants, équivalant à la moitié de la production locative nouvelle, un pas serait franchi.

La démocratie dans l'immobilier social passe par un grand marché de l'occasion : ce que les organismes ont fait jadis pour l'accession dans le neuf, se fixeront-ils, aujourd'hui, l'ambition de le réaliser aussi dans l'ancien ?

(*) Président de la Fédération nationale des sociétés anonymes d'H.L.M.

Le changement n'est pas terminé

par ALAIN RAILLARD (*)

DE la *maladie* à l'abandon, les agents immobiliers ne savent plus quel terme utiliser pour crier leur désespoir. Après *avoir déclaré le* marché en hibernation en 1980, avoir vécu la loi Quilliot comme un étrangloir, les voilà qui pleurent *sur les rentes de situation* des locataires et leur coût pour la collectivité, et qui se font les champions de la lutte contre l'inflation.

Pour sortir de la situation actuelle, qui ne date pas, chacun en convient maintenant, du vote de la *loi Quilliot*, les *recettes des agents* immobiliers sont connues et se résument à la liberté des loyers et à l'allégement fiscal.

L'utilisation régulière d'argu*ments* contradictoires ne les gêne pas. Ils évoquent parfois l'impôt sur les grandes fortunes, qui serait *source de dissuasion* de l'investissement, et ensuite la législation relative aux locataires-bailleurs, qui sert *de repoussoir à l'investissement locatif* des petits bailleurs. Comme chacun sait que 72 % des bailleurs ne louent qu'un logement, la conjugaison de ces deux arguments est difficile quand on y réfléchit un peu. Et pourtant...

Les agents immobiliers profitent de la situation et *veulent encore en* profiter. Par exemple, du fait de l'application, à notre avis abusive, de l'arrêté de 1974 fixant le montant maximum de la rémunération des agents immobiliers, leurs commissions ont augmenté de plus de 50 %, *au détriment* et des locataires et des bailleurs. Raminagrobis ne faisait guère mieux.

La loi Quilliot entrant peu à peu en application, ce sont maintenant *les syndics de la FNAIM qui* mettent les derniers freins.

En effet, en cas de copropriété, le syndic est tenu de mettre à disposition des représentants statutaires de l'association de locataires, les documents servant à la détermination des charges locatives. Or ces syndics, *minoritaires* heureusement, ne refusent-ils pas, suivant en cela les consignes de leur fédération, de recevoir *les représentants* des locataires si ceux-ci ne paient pas des honoraires supplémentaires « rubis sur l'ongle » ?

Pourtant, la *rémunération* des syndics pendant les heures ouvrables est déjà assurée par le contrat d'honoraires passé avec le syndic de copropriétaires. Faire payer deux fois le même service est certainement une hypothèse de *travail pour sortir* de la crise !

Dégager des pistes nouvelles

Tant que l'on en restera à une position traditionnelle entre la location et la propriété, on ne pourra sortir de l'impasse.

Déjà, les discussions qui ont eu lieu dans le cadre de la Commission nationale des rapports *locatifs* entre locataires et bailleurs, malgré les réticences, voire les crispations de quelques-uns, ont permis, non pas de surmonter les antagonismes, mais de dégager des pistes nouvelles qu'il nous faut les uns et les autres explorer calmement mais fermement.

Paul Quilès, lors de son allocution au congrès de la Confédération générale du logement à Créteil le *11 novembre dernier, a déclaré que* les réflexions menées lors des négociations de septembre 1983 seraient prises en compte *lors de l'élaboration* des décrets fixant les maxima d'augmentations de loyers en 1984.

Ce que nous en connaissons aujourd'hui montre que l'on peut s'engager sur des voies nouvelles. Accords locataires-bailleurs sur la définition des travaux d'amélioration *et l'évaluation* de leur coût et du montant à prendre en compte, mesures particulières sur les logements *sous-évalués et surévalués*, expérimentations dans les H.L.M.

Pour sortir de la situation actuelle, des solutions nouvelles sont *nécessaires, différenciées pour prendre* en compte la spécificité des différentes catégories de populations, liant justice sociale et *participation*, remettant en cause les idées reçues.

Gonfler indéfiniment l'enveloppe budgétaire, couler plus de béton, chercher la rentabilité en ne tablant que sur les hausses de loyers sans maîtriser le processus de la construction, ce n'est pas la solution.

Le droit d'usage

La maîtrise du foncier et du coût de la construction, la voie coopérative, la remise en ordre des loyers, sont des pistes qu'il devient urgent d'emprunter, même si cela remet en cause des rentes de situation.

Partant aussi du principe que c'est l'occupation d'un logement et non le statut juridique de l'occupant qui est important, notre réflexion nous a amenés non au droit de propriété, mais à un droit différent de ce dernier et du droit du locataire : le droit d'usage.

Usus, sans fructus ni *abusus*, si l'on peut dire !

Plusieurs possibilités peuvent être évoquées. Citons-en deux à titre d'exemple :

— On peut imaginer un système qui distinguerait propriété du sol, construction et usage. Le propriétaire proposerait un bail de longue durée (le promoteur-constructeur pouvant être aussi bien un organisme d'H.L.M. qu'un investisseur privé), le résident achèterait non la propriété, mais l'usage du logement ;

— On peut imaginer aussi la création de *sociétés d'un type* nouveau sur les parts desquelles serait centrée l'aide à l'épargne et qui permettraient de « déconnecter » droit du propriétaire, droit du bailleur et droit du résident.

Quoi qu'il en soit, pour les militants de la C.G.L., le changement *n'est pas terminé*. Après les mesures d'urgence qui ont constitué les éléments de la loi Quilliot, il est l'heure de jeter les bases économiques et sociales d'un nouveau monde du logement.

(*) Président de la Confédération générale du logement.

LU

« LE VAGABOND ET LA MACHINE », de Jean-Claude Beaune

La chasse aux errants

DÉBUT 1983, la *presse* rapportait les exploits d'un ancien policier anglais *accusé* d'avoir *tué, désossé* et bouilli au moins dix-sept vagabonds ! L'important n'est pas ce nombre : d'autres ont fait bien mieux dans des genres voisins, note Jean-Claude Beaune, avant d'ajouter : *« Ce qui m'apparaît le plus remarquable, c'est le ton des articles, presque badin, l'« esprit » de leurs auteurs qui prend le fait comme une horreur lointaine, conservant le fumet d'un bon vieux canular. Quel mal y a-t-il enfin à supprimer ces quasi-morts ? Tout cela semble bien irréel... »*

C'est pourtant à la réalité de cette chasse aux vagabonds que nous confronte Jean-Claude Beaune, professeur à l'université de Dijon, dans un ouvrage touffu, *inclassable* et *fascinant* : *le Vagabond et la Machine.*

Vers la fin du dix-neuvième siècle, le vagabondage, inassimilable par *la société industrielle*, devient un « fait pathologique ». En 1888, Charcot lance le concept d'*« automatisme ambulatoire »*, cependant que d'autres psychiatres, dans leur langage fleuri et emphatique, parlent de *« dromomanie des dégénérés »*. Simultanément, les poursuites judiciaires à l'encontre des vaga*bonds se multiplient : à part* quelques anarchistes, toutes les couches sociales responsables se *liguent dans ce combat pour la* « propreté nationale ». *« Même modulée et, à sa manière, très ambiguë, charitable,* écrit Jean-Claude Beaune, *cette grande chasse aux vagabonds prend alors la signification d'une extermination, d'un « génocide théorique. »*

En éliminant les vagabonds, ces êtres des confins et des fatalités, la *société industrielle*, aseptisée et mécaniciste, s'apprêtait à sacrifier sur l'autel de l'homo*généité sociale et de la rationa*lité économique bien d'autres minorités, bien d'autres errants, avant d'entrer vaniteusement dans cette *« ère du vide »* (1) si admirablement décrite par Gilles Lipovetsky.

ROLAND JACCARD.

★ *Le Vagabond et la Machine.* Ed. Champ Vallon. Diffusion : PUF., 396 p., 138 F.

(1) Ed. Gallimard.

Construction et rigueur

par MICHEL PELÈGE (*)

ALORS que des signes tangi*bles de reprise se manifes*tent dans certains pays d'Europe et aux États-Unis, l'indicateur des mises en chantier marque en France un nouveau recul. Les experts prévoient trois cent vingt-cinq mille logements neufs commencés au cours de l'année 1983, soit un solde négatif de cent mille par rapport aux besoins évalués dans le IXe Plan.

Les observations tirées des tendances récentes de l'activité immobilière éclaircissent toutefois ce sombre bilan. La commercialisation des logements neufs varie désormais d'un programme à l'autre. Elle est étroitement dépendante de la qualité intrinsèque des opérations, de leurs modalités de financement ou de leur situation géographique, et aucune analyse globale ne saurait rendre compte avec pertinence de l'état d'un marché aussi éclaté. Dans un contexte particulièrement sélectif où la demande conditionne l'offre et dans une phase de compétition accrue pour les entreprises, les nouveaux *programmes*, mieux adaptés aux conditions financières des ménages, enregistrent un rythme de vente satisfaisant. Les opérations plus anciennes, de leur côté, gonflent les stocks des promoteurs-constructeurs. Enfin, un retour timide des investisseurs semble amorcé, *là où la pénurie locative est* plus criante.

Dans ce contexte, la question du crédit, de la baisse du pouvoir d'achat et de la rigidité des procédures.

Il faudrait maintenant engager un processus de désencadrement modulé des crédits au logement afin de réduire l'écart entre le taux d'inflation et le taux des crédits hypothécaires, processus indispensa*ble pour que l'épargne privée* relaie l'effort de la collectivité ; améliorer l'efficacité des aides de l'État en *actualisant* notamment *les plafonds* de ressources des bénéficiaires des prêts PAP dans un souci de bonne consommation des dotations budgétaires ; assurer la continuité des financements dans le secteur intermédiaire des prêts conventionnés par une programmation pluriannuelle des enveloppes de crédit afin d'éviter les à-coups dans la distribution des prêts et les opérations de régulation des banques ; lever toutes les rigidités de procédure en vue de faciliter la fluidité entre les financements promoteurs et les crédits acquéreurs, entre l'acquisition d'un *logement neuf* et la *revente* d'un bien ancien, entre la location et l'accession à la propriété.

Si le secteur de la construction *était effectivement manié* avec discernement, il pourrait *constituer*, dans une économie contrainte à la rigueur, un instrument efficace de *gouvernement et un vecteur privilégié* de la relance.

Une reprise de la construction aurait en effet de multiples effets bénéfiques. Toutes les *simulations* montrent qu'un accroissement d'activité dans le domaine du logement *entraîne de nombreuses branches* de l'industrie, offre des débouchés aux entreprises en amont et en *aval de la production et induit un* processus multiplicateur important du produit intérieur.

Un surcroît de demandes de logement apparaît aussi comme l'un des investissements les plus créateurs d'emplois et les moins tributaires d'importations. Enfin, l'épargne des ménages constituée pour autofinancer le logement et rembourser les emprunts ne concurrence nullement l'épargne financière. Elle la stimule au contraire et participe même à une politique de *désinflation*, tout renoncement à une acquisition immobilière se traduisant généralement par un achat de biens de consommation alimentant la hausse des prix.

Quelle autre branche de l'activité économique peut concilier les contraintes de l'heure et favoriser un retour à la croissance sans compromettre la restauration des grands équilibres ?

(*) Président de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs.

Le crédit trop cher

Ces signes de détente, qui illustrent la capacité de résistance et d'adaptation des maîtres d'ouvrage *à la crise, ne sauraient faire* oublier les problèmes de fond qui perturbent le secteur du logement : des *crédits à long terme* qui dépassent de 7 à 8 points le taux tendanciel de hausse des prix à la consommation ; des mécanismes de financement conçus en période de croissance, menaces de rupture en raison du plafonnement inévitable des aides de

● *RECTIFICATIF.* — L'auteur du témoignage signé B. R. dans la page *« Idées »* consacrée aux immigrés (*le Monde* du 7 janvier) nous signale que le commissariat de police *dont il est question* au début de ce texte est celui du dix-septième arrondissement et non celui du dix-huitième comme il est *écrit*. Plus loin, il est question d'une *« jeune Tunisienne »* ayant *« rempli toutes les formalités dans le dix-huitième arrondissement »*. Il s'agit du huitième arrondissement. L'accueil pour les étrangers des huitième et dix-septième arrondissements est en effet centralisé depuis peu au commissariat du dix-septième, rue Truffaut.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde

étranger

EUROPE

R.F.A.

LES « VERTS » EN CRISE

Rien ne va plus entre « réalistes » et « fondamentalistes » « bourgeois » et « procommunistes »

Les Verts, qui, ces dernières années, sont apparus successivement dans les instances municipales, régionales, puis fédérales de R.F.A., sont-ils des partenaires possibles pour les *sociaux-démocrates* ? Ou bien leur programme et leurs idéaux les confinent-ils dans l'opposition, dans les Parlements comme dans la rue ?

Ce débat, qui agite le parti depuis sa création, a éclaté au grand jour la semaine dernière, à *propos de la tactique à suivre* dans le Land de Hesse. Dans cette région, où les dernières élections n'ont pu dégager de majorité, M. Holger Börner, chef de file des sociaux-démocrates, tente depuis des semaines de *trouver un accord qui permette* aux Vert élus de soutenir au Parlement régional son gouvernement minoritaire. Le conflit interne qui, schématiquement, *oppose chez les écologistes* les « fondamentalistes » aux « Realpolitiker », c'est-à-dire aux pragmatiques, s'était cristallisé sur ces négociations et il avait été *convenu de s'en remettre à la* base, les 14 et 15 janvier. L'assemblée générale, convoquée dans la petite ville d'Usingen, promettait d'être une foire d'empoigne. Elle le fut, mais du moins les écologistes se sont-ils prononcés majoritairement *pour la* coopération avec les sociaux-démocrates.

Cette majorité *semble* cependant bien aléatoire. Aurait-elle été la même si l'assemblée s'était tenue à Francfort et non dans cette petite localité où les *troupes de choc du combat* contre l'agrandissement de l'aéroport ne s'étaient, semble-t-il, pas déplacées ? Quelques jours plus tôt, à Francfort, une assistance encore plus nombreuse applaudissait à tout rompre quand un écologiste traitait ses représentants au Parlement régional d'« *esclaves du S.P.D.* ». La direction du parti à Bonn faisait savoir aux élus de Hesse que les résultats *de leurs négociations* avec le S.P.D. lui paraissaient tout à fait insuffisants et *leur* rappelait qu'ils avaient été élus pour réclamer le renoncement à la technologie nucléaire, le droit de vote pour les immigrés dans les élections municipales, l'*abolition* des sanctions prises contre certains manifestants de l'aéroport, et plus que ce qu'ils ont jusqu'ici obtenu en matière deprotec tion *de la nature et de créations* d'emplois ou de postes de formation dans les entreprises alternatives. Un membre de la direction aurait même menacé de dissoudre la section de Hesse, rapporta-t-on à Usingen, ce qui *fut assez mal reçu par la* base d'un parti qui prône généralement l'anti-autoritarisme et la décentralisation des décisions.

A ces reproches, les « réalistes » opposèrent ce qu'ils ont déjà obtenu, notamment la réduction des vols de nuit sur l'aéroport de Francfort et le renoncement à la construction de la troisième tranche de la centrale nucléaire Biblis C. Ils firent valoir qu'ils ne pouvaient *« se payer le luxe de laisser passer la chance de participer au pouvoir en Hesse »* et obtinrent gain de cause, même si la poursuite de la coopération avec le S.P.D. n'est *encore considérée que comme un « essai »* et si le vote du budget pour *1984* est assorti de conditions, notamment le renoncement par le gouvernement du Land à certains projets autoroutiers.

Temporiser

L'assemblée générale d'Usingen a donc plutôt *servi* à temporiser qu'à régler définitivement le conflit sur le fond. Ce conflit va resurgir dans les mois qui viennent dans tous les Länder où doivent avoir lieu, cette année ou l'année prochaine, des élections *municipales ou régionales,* comme la Sarre, la Basse-Saxe et Berlin-Ouest... A quoi s'ajoute une autre querelle que l'ancien général Gerd Bastian, député au *Bundestag et l'une des figures* les plus connues du parti, a fait éclater la semaine dernière.

S'adressant aux membres de son groupe parlementaire, M. Gerd Bastian a menacé, mercredi 11 janvier, de les quitter. Premier et principal grief de l'ancien *général : « La façon étonnante dont les groupes communistes ont réussi à s'emparer des positions-clés dans le parti et à s'imposer à une majorité moins bien organisée qu'eux, grâce à leur discipline et à leur habile tactique d'encadrement. »* Cette évolution, estime en substance M. Bastian, tend à imposer *sur* les questions de paix et de sécurité une ligne purement anti-américaine contre ceux qui veillent à éviter l'unilatéralisme dans *leurs analyses et leurs objectifs*.

M. Bastian met aussi en cause les structures du parti, l'utopie *de la « démocratie de base »*, les dangers du principe de la rotation *des cadres et des élus* (tous les deux ans). Si tout cela n'est pas sérieusement examiné dans les semaines qui viennent, M. Bastian quittera le groupe *parlementaire tout en conservant* son mandat de député. On peut imaginer que, dans cette hypothèse, quelques-uns des vingt-huit députés verts le suivraient. *Or, à moins* de vingt-cinq mandats, un parti ne peut constituer de groupe *parlementaire au* Bundestag, ce qui le prive d'avantages considérables, en matière de secrétariat, de représentation dans les commissions et de subventions publiques. Sans compter la très mauvaise publicité que ferait aux Verts un tel développement. En bref, c'est la crise.

CLAIRE TRÉAN.

Grèce

M. Papandréou a remanié son gouvernement

Le premier ministre grec, M. Papandréou, a procédé, lundi 16 janvier, à un remaniement restreint de son cabinet, pour améliorer l'efficacité de l'action gouvernementale. Le changement le plus important est le remplacement au poste de ministre à la présidence du conseil, le second dans la hiérarchie gouvernementale, de M. Koutsogiorgas qui passe à l'intérieur, par M. Lazaris, ancien ministre de la coordination économique, qui avait quitté le gouvernement en juillet. M. Kedikoglou, un nouveau venu, devient ministre du commerce en remplacement de M. Georges Moraitis qui devient ministre suppléant à l'agriculture, un nouveau poste. Deux ministères sans portefeuille sont créés.

D'autre part, les services spéciaux (KYP) dépendront désormais du ministère de la défense, dont M. Papandréou est le titulaire.

***

Voici la liste du gouvernement remanié :

Premier ministre : M. Andreas Papandreou.

Ministre à la présidence du conseil : M. Apostolos Lazaris.

Affaires étrangères : M. Yannis Haralambopoulos.

Défense nationale : M. Andreas Papandreou.

Economie : M. Gerrassimos Arsenis.

Intérieur : M. Agamemnon Koutsogiorgas.

Travaux publics : M. Akis Tsohatzopoulos.

Justice : M. Georges-Alexandre Mangakis.

Education : M. Apostolos Kaklamanis.

Finances : M. Yannis Pottakis.

Agriculture : M. Constantin Simitis.

Culture et science : Mme Melina Mercouri.

Aménagement du territoire et environnement : M. Antonis Tritsis.

Recherche et technologie : M. Georges Lianis.

Energie et ressources naturelles : M. Evangelos Kouloumbis.

Commerce : M. Vassilis Kedikoglou.

Travail : M. Evangelos Yannopoulos.

Santé et prévoyance sociale : M. Georges Yennimatas.

Assurances sociales : M. Elefterios Veryvakis.

Communications : M. Nikos Akritidis.

Ordre public : M. Jean Skoularikis.

Marine marchande : M. Georges Katsifaras.

Grèce du Nord : M. Vassilis Inzes.

Sans portefeuille : MM. Paraskevas Avgerinos et Anastassios Peponis.

AFRIQUE

Tchad

Aux avant-postes de la « ligne rouge »

(Suite de la première page.)

L'état-major en profite pour procéder à des exercices interarmes, *difficilement praticables en métropole.* Parfois, des colonnes autonomes d'une centaine de véhicules s'enfoncent pendant quinze jours dans le désert, pour « responsabiliser » les capitaines, qui ont rarement l'occasion de commander toute une *opération en manœuvres en France.* On organise également de petites expéditions de quatre à cinq jours dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, ou on leur confie une *mission plus longue,* de sept à huit jours. Le capitaine en profite alors pour faire « nomadiser » *à son tour* ses sections. Dans le désert, où les vents de sable sont imprévisibles et très gênants, les colonnes s'orientent à la boussole.

Les FANT opèrent de leur côté et à leur manière. Ces habitués du raid-éclair à bord de quelques Land-Rovers, montées de mitrailleuses s'infiltrent un peu partout. Alors que les Français demeurent au sud de la « ligne rouge », fixée sur l'ouaddi Fama, à 30 kilomètres au nord d'Arada – leur position la plus avancée – et à 90 kilomètres au nord de Biltine, les *« combattants »* patrouillent parfois dans les environs de Fada, à près de 300 kilomètres plus au nord, où les Libyens ont construit une piste plastifiée qui peut accueillir des *avions gros porteurs.*

A chacun son rôle. Les FANT ont récemment intercepté une Land-Rover bourrée d'explosifs qui faisait route en direction d'Ati, dans le centre du pays. Quant aux Mirage français, ils ont reconduit au nord de la « ligne rouge » un avion d'observation libyen repéré dans le ciel d'Arada. Les Français ne veulent pas de « nomadisation *mixte* », de peur d'être entraînés dans un incident entre Tchadiens. *« Nos ennemis, ce sont les Libyens »,* disent-ils. Il n'y pas d'osmose, mais *la cohabitation se fait* dans de bonnes conditions. Français et Tchadiens remplissent des fonctions complémentaires et sont devenus de vrais alliés.

Un « moral d'acier »

A son retour de Biltine, où il a passé le Nouvel An, M. Hernu n'a pas eu tort de dire que le moral des troupes *« est d'acier ».* Il pourrait difficilement en être autrement. Le cadre de la région à de quoi faire rêver légionnaires et parachutistes. Quand la « nomadisation » ne les éloigne pas, les soldats français ont de quoi s'occuper à remettre un peu les choses en état.

Il y a peu de meubles et guère de confort. Mais tout est net et propre. Achetées sur le *marché* local, les briques de terre servent à retaper de petits bâtiments sans étages et à élever quelques cases supplémentaires. Un peu de chaux blanche et des *rideaux bleu ciel ont récréé* l'atmosphère des camps ordonnés du désert. A cette époque, le soleil est de plomb, mais les nuits sont encore fraîches. *« Tout le monde est en condition »,* résument les jeunes officiers enfin sur les traces de leurs *aînés qui ont déjà fait un ou deux* séjours au Tchad.

Les soldats français peuvent *constater qu'ils ont ramené* la paix dans le coin. Vidé voilà cinq mois, Biltine compte aujourd'hui entre cinq mille et six mille habitants. Des échoppes ont rouvert leurs portes. Le dispensaire y est tenu par deux membres de Médecins sans frontières. *Les secours alimentaires sont* engrangés sous un vaste hangar fermé. L'école primaire fonctionne de nouveau. Le marché du lundi est animé. Au cours de leurs vols nocturnes, les pilotes des Gazelle repèrent des milliers de feux follets. Ce sont autant de campements de nomades ou de petits hameaux. La préfecture de Biltine compterait deux cent mille habitants environ, dont une moitié d'éleveurs. En dépit *de la guerre* et de *quatre années* de sécheresse, la vie y a repris quelques droits.

Jeudi dernier, *fait* exceptionnel, pour la relève du colonel Lepage, « patron » du 8ᵉ R.P.I.Ma, par le colonel Janvier, chef du 2ᵉ REP, la popote a servi langouste et champagne. A l'aube, *le clairon sonne* et tout le monde va faire un peu d'exercice « à la fraîche » avant le café au lait. De l'eau agrémentée de citron vert à midi et du vin à table le soir, *telle est la règle.*

Les « nomades » français se contentent de rations militaires au *déjeuner mais,* le *soir,* les *repas* s'agrémentent d'un mouton et parfois de gibier. Ils bivouaquent à la belle étoile, mais sur des lits de camp, à cause des scorpions et des araignées.

« La règle : la légitime défense »

A Arada, en première ligne française, *les relèves sont plus fréquentes* car les missions d'observation sont plus contraignantes. Mais toute l'« opération Manta » donne l'impression de bouger sans cesse, comme si chacun voulait aller faire un tour « là-haut » et quitter N'Djamena *pour se rendre « au front ».* Les ordres sont cependant stricts, affirment les officiers. *« Si un véhicule armé inconnu se présente, je ne réagis pas tant qu'il n'a pas straffé* (tiré) *le premier »,* répond le capitaine qui commande à Arada. *« La règle, c'est la légitime défense. »* Et en cas de coup dur ? *« Les ordres sont de tenir le plus longtemps possible »,* dit-il. Ses *impressions* ? *« On est mieux ici car on est quand même en première ligne »,* résume-t-il. Même si l'on n'en découd pas...

Dotée de batteries de missiles Milan, *de canons antiaériens* de 20 mm, de mortiers de 120 mm et d'un peloton de cinq A.M.L. (automitrailleuses légères), la petite garnison d'Arada a d'autant plus de chances de tenir le coup qu'elle bénéficie d'une protection aérienne efficace – *assurée* par *les Jaguar* et les Mirage basés à N'Djamena – et de bonnes « sonnettes d'alarme ». Deux Breguet-Atlantique sillonnent en effet la « ligne rouge ». Au sol, les « combattants » tiennent la région de Kalait et Oum-Chalouba, ainsi que la localité d'Iriba, à 170 kilomètres au nord-est.

Les Français observent cependant avec attention *le renforcement du* dispositif libyen dans le Nord. La piste de Faya-Largeau a été également aménagée pour accueillir de gros porteurs. *« Le Nord est en voie d'annexion par la Libye »,* explique le général Poli, responsable de l'« opération Manta », en précisant que l'administration de Tripoli se met en place et que les « coalisés » du GUNT sont chassés de certains secteurs. *« Mais pour nous,* explique-t-il, *le casus belli serait l'aménagement de la piste de Faya pour recevoir des chasseurs ou des bombardiers. Ce serait alors un bond en avant car même la sécurité de N'Djamena serait en cause. »*

Les Libyens construisent aussi de nouveaux terrains d'aviation de leur *côté de la frontière* avec le Tchad, notamment à Maaten et à Sarra, à l'extrême sud-est de leur territoire, à portée d'aile d'Abéché, la capitale de l'Est tchadien. Le général Poli n'y voit pourtant pas une menace immédiate et résume ainsi la situation dans le Nord : *« Les coalisés de Goukouni Oueddeï comptent de moins en moins face aux Libyens. Ces derniers s'installent, leurs efforts ne menacent pas notre supériorité mais renforcent leur propre protection dans le nord du Tchad ».* Autrement dit, pour N'Djamena, reprendre Faya-Largeau semble tout à fait exclu à moins que Paris ne se lance dans une confrontation ouverte avec Tripoli, ce qui n'est pas *à l'ordre du jour.*

Patrouilles à cheval

Assurées de la *protection* militaire de l'armée française et de son appui logistique, les FANT ont cependant réussi à se réorganiser depuis leur pénible évacuation de Faya-Largeau, début août. Avec quelque quatre mille ou cinq mille hommes, il s'agit d'une armée de guérilla relativement bien commandée, dotée d'un armement léger et capable de monter des coups de main, mais incapable d'attaquer les Libyens de front. *Le débarquement* des Français, qui comptent trois mille hommes environ, lui a permis de « se refaire ».

Il reste, bien entendu, trois points faibles dans le dispositif ainsi mis en place. Des infiltrations venues du Nord sont toujours possibles, mais *peu significatives.* Les sévères mesures de sécurité prises à N'Djamena, notamment par les Français, peuvent y décourager le terrorisme, à condition que des kamikazes professionnels ne s'infiltrent pas dans la capitale. Enfin, dans le Sud, très peuplé, où les *« ralliements »* d'anciennes unités des FAT sont une négociation de tous les instants, la subversion demeure la menace la plus sérieuse.

Les jeux ne sont pas faits

Mais, dans l'ensemble, « Manta », en engageant de gros moyens, offre à N'Djamena une chance de s'organiser à l'abri du bouclier français. *« Kadhafi est indélogeable dans le Nord et il reste à le coincer diplomatiquement »,* résume le général Poli, en ajoutant que la Libye *« avait tout intérêt à faire capoter la conférence d'Addis-Abeba pour maintenir la confusion du Tchad. »* Pour l'instant, « Manta » a déjà permis d'arrêter la marche vers le Sud de l'armée libyenne.

Même à Aramkoule, on a conscience que les jeux ne sont pas faits. Si les caravanes venues du Nord se *font rares – les Libyens* leur interdiraient de descendre vers le sud, notamment pour y *livrer* du « natron », un sel indispensable à l'alimentation des dromadaires, – le téléphone du désert fonctionne. On sait que le Nord est pris en main par les Libyens. Faute de Land-Rover – l'unique engin est en panne, – Ouardougou Eli envoie ses hommes effectuer des patrouilles à cheval, au cours de randonnées de plusieurs jours. *Au contact des nomades,* ils s'informent. Les gens rêvent de paix. La lassitude de la guerre est omniprésente. Deux jours plus tôt, une patrouille française avait livré à Aramkoule du ravitaillement. Les Tchadiens ont le sens de l'hospitalité *et les cinq jeeps,* avant de reprendre la piste de Biltine, devront charger trois moutons. Refuser eût été une insulte.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Des négociations sur la sécurité et la coopération ont commencé entre Pretoria et Maputo

Pretoria *(A.F.P., A.P., Reuter).* – L'Afrique du Sud et le Mozambique ont entamé, lundi 16 janvier, des discussions bilatérales. Les entretiens portant sur la sécurité se déroulent à Pretoria et ceux concernant les relations économiques, le développement du tourisme et l'exploitation de la centrale hydro-électrique de Cabora-Bassa ont lieu parallèlement à Pretoria et à Maputo.

Dans la capitale mozambicaine, la délégation sud-africaine est conduite par M. *Hans Van Dalsen,* directeur général au ministère des affaires étrangères, tandis que M. Jacinto Veloso, ministre des affaires économiques, dirige celle du Mozambique. Ce dernier a souligné dans son allocution d'ouverture la volonté de son pays d' *« établir des relations économiques à long terme avec Pretoria sur un pied d'égalité ».* Ces pourparlers, a-t-il ajouté, témoignent de *« l'intérêt du gouvernement sud-africain pour agir et stopper la violence et l'escalade de la guerre, et, promouvoir une entente entre voisins ».*

De son côté, M. Van Dalsen a déclaré : *« La relance de la coopération ne devrait pas être difficile. Avec de la bonne volonté des deux côtés, nous pourrons parvenir à quelque chose. Les possibilités sont légion. »*

A Pretoria, les discussions sur la sécurité sont conduites par le chef de la police sud-africaine, le général Johann Coetzee, et par le ministre *mozambicain* de la justice, le colonel Jose Monteiro. Rien n'a filtré de ces entretiens, qui, selon le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, doivent permettre de *« trouver des moyens pratiques d'élimination de toutes formes de violence et de subversion ».* Les deux pays s'accusent mutuellement, depuis plusieurs années, d'œuvrer à la déstabilisation de leurs régimes respectifs, pour le Mozambique en soutenant l'A.N.C. (Congrès national africain), pour l'Afrique du Sud en aidant les rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (R.N.M.)

Ethiopie

● *Prise de la ville de Tessenei en Erythrée.* – Le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E) a annoncé la prise, dimanche 15 janvier, de la ville de Tessenei située à 250 kilomètres à l'ouest d'Asmara, la capitale de l'Erythrée. Selon un communiqué publié lundi à Paris, la conquête de cette bourgade, près de la frontière soudanaise, a eu lieu après deux jours de combats et intervient après celle de Karora au nord. Aucune confirmation n'a été donnée par les autorités éthiopiennes. Le F.P.L.E. ne contrôlait plus depuis longtemps que la ville de Nafka.

Guinée-Bissau

● *Deux accidents de MIG-15.* – Un Mig-15 de l'armée de l'air de la Guinée-Bissau s'est abîmé en mer et un deuxième s'est écrasé à l'atterrissage à proximité de l'aéroport la semaine dernière, apprend-on de bonne source à Dakar. Le premier aurait manqué de carburant et le second aurait percuté un véhicule à l'atterrissage. On ignore le nombre exact des victimes. – *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM ET LES RELATIONS EST-OUEST

Le discours de M. Cheysson

De notre envoyé spécial

Stockholm. – M. Cheysson, parlant au nom de l'Europe des Dix, peu après l'ouverture de la conférence de Stockholm lundi, s'est félicité de ce que *« la volonté de dialoguer l'ait emporté sur le désir compréhensible et parfois justifié de dénoncer et de condamner »*. Selon lui, *« la volonté politique est là. La dynamique de Helsinki reprend de la force : de nouveau, inlassablement, nous allons nous consacrer à la restauration du tissu européen déchiré par les guerres du passé et par les divisions idéologiques, politiques et militaires du présent. Peut-être y a-t-il maintenant de meilleures chances pour qu'échouent les tentatives de certains pour enrayer cette dynamique et pour lui substituer le repli sur soi, la menace, la sanction, le mépris »*.

Intervenant *« au terme d'une année qui a été difficile »* (...), *la rencontre d'aujourd'hui a une importance politique exceptionnelle »*, a poursuivi M. Cheysson. Le ministre français a dégagé trois objectifs pour la réunion de Stockholm en rappelant qu'elle n'a pas à se substituer à celle de Genève :

1) *« Il faut poursuivre à trente-cinq la marche commencée à Helsinki »* a dit le ministre. Pour cela, *« les travaux de Stockholm doivent échapper à toute discipline de blocs, mais ils ne doivent évidemment pas ignorer la réalité des alliances ; comme la C.S.C.E. dont elle est partie, la C.D.E. couvre toutes les parties du continent de l'Atlantique à l'Oural »* ;

2) Améliorer la sécurité européenne. Pour M. Cheysson il est essentiel *« d'agir de manière progressive »*

M. Cheysson a précisé : *« Il convient dans un premier temps de réduire le secret afin d'éviter la surprise, de diminuer puis de faire disparaître les craintes d'attaques inattendues et prévisibles, de tenter également d'empêcher les démonstrations de force à des fins d'intimidation ; puis de poursuivre en cherchant à établir dans une deuxième phase l'équilibre des armements considérés par des réductions significatives dûment contrôlées. »*

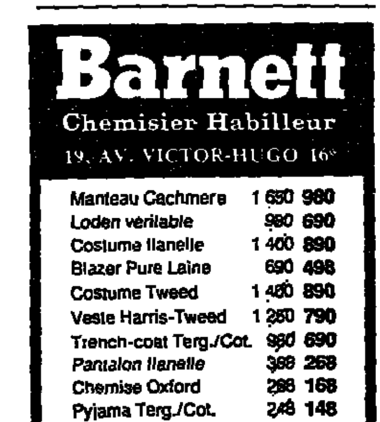
Au passage, M. Cheysson, réfutant par avance la position soviétique, a affirmé que *« de nouvelles déclarations, si solennelles soient-elles, ne s'imposent pas. Notre ambition doit être autre si nous voulons créer un nouvel état de sécurité. »*.

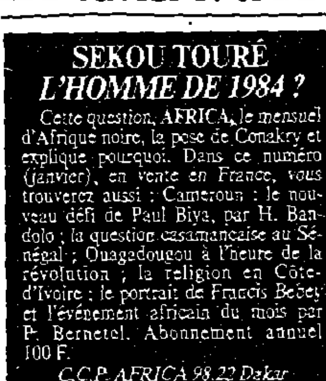
3) Préciser la première étape de Stockholm. M. Cheysson a insisté, à cet égard, sur la nécessité de mettre au point un processus de *« vérification fiable des engagements souscrits »*. C'est là, a-t-il ajouté, qu'ont justement achoppé tous les efforts ; la nature des armements modernes et leur mobilité aggravent encore les difficultés.

Le ministre des relations extérieures s'est prononcé pour une procédure de négociation basée sur *« une approche pragmatique »*. Terminant son inter vention au nom des Dix, il a affirmé : *« La conférence de Stockholm devra éviter les extrêmes : elle ne doit pas tourner à la discussion d'experts (...), elle ne doit pas prétendre devenir le noyau d'un système de sécurité collectif en Europe. Simplement, elle doit définir ce qui est possible aujourd'hui dans les circonstances périlleuses actuelles pour animer un nouveau dialogue entre les trente-cinq Etats directement intéressés à la sécurité de l'Europe, dans la compréhension des problèmes et de la situation de chacun. Elle doit ainsi, au niveau régional qui est le sien, ouvrir la voie à des réductions conventionnelles ultérieures.*

Développant ensuite la position française, M. Cheysson a expliqué pourquoi, à son avis, les armes nucléaires devraient être exclues de la deuxième phase de la conférence, laquelle, en tout état de cause, ne pourra pas s'ouvrir avant 1986. Selon lui, en effet, *« il n'y a pas d'équilibre nucléaire européen ou d'équilibre eurostratégique distinct de l'équilibre stratégique global (...) dans les conditions stratégiques prévalant actuellement dans l'hémisphère nord. Les projets de zone dénucléarisée ou de désengagement limité n'ont pas de réalité significative (...). Alors que le conventionnel permet l'approche régionale, il n'en va pas de même du nucléaire dans les parties du monde où la dissuasion, c'est-à-dire l'impossibilité de la guerre, est fondée sur le nucléaire (...). Un très grand risque pour l'Europe actuellement est qu'un jour quelqu'un puisse faire le pari fou d'imposer sa domination grâce à sa seule supériorité conventionnelle en posant comme postulat qu'il lui sera possible de limiter la bataille en deçà du seuil nucléaire. Nul ne peut être assuré qu'un conflit conventionnel sur le sol européen pourrait être ainsi limité (...). L'accumulation excessive et déséquilibrée des armements conventionnels a provoqué et provoque dans la moitié nord de notre planète la course aux armements nucléaires que l'on connaît, cette course même que tous les peuples du monde veulent arrêter. En nous attaquant au problème de l'armement conventionnel entre Européens et pour toute l'Europe, nous allons donc contribuer à couper une des racines du mal.*

J. A.







WASHINGTON : M. Reagan a fixé le cadre de la « coopération constructive » qu'il recherche avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Washington. – A deux semaines de l'annonce par M. Reagan, le 29 janvier, de sa candidature à la réélection, et à deux jours de l'entretien, mercredi à Stockholm, entre MM. Shultz et Gromyko, le discours de M. Reagan lundi 16 janvier répondait évidemment aux besoins du moment. Aux électeurs américains, que les sondages montrent très inquiets de la tension internationale, il s'agissait d'expliquer que, contrairement à ce qu'affirment les candidats démocrates, le danger de guerre n'est pas plus mais moins grand qu'il y a trois ans. A l'Europe rassemblée cette semaine pour l'ouverture de la C.D.E., (conférence pour le désarmement en Europe), le président des Etats-Unis voulait prouver que le but de sa politique est la paix, qu'il n'est pas seulement capable de dénoncer les dirigeants soviétiques mais aussi de les appeler à un « dialogue » et à une « coopération » rendus *« impératifs par l'ère nucléaire »*. Aussi bien, M. Reagan esquisse d'ores et déjà le cadre et les conditions d'une *« coopération constructive »*. Il propose que la rencontre Shultz-Gromyko soit *« suivie d'autres consultations à haut niveau qui devraient devenir un élément normal et régulier des relations américano-soviétiques »*.

Un monde « plus sûr »

Premier temps de la démonstration : le monde est devenu *« plus sûr »* parce qu'il y a *« maintenant moins de danger que la direction soviétique sous-estime notre force ou doute de notre résolution »*. La page a en effet été tournée sur les années 70 au cours desquelles l'Amérique *« semblait douter d'elle-même et négligeait sa défense, tandis que l'Unnion soviétique renforçait sa puissance militaire et cherchait à étendre son influence par la force armée et la menace »*. Le mandat reçu en 1980 du peuple américain de *« renverser le cours »* a été rempli, dit M. Reagan. Dès lors, si l'on a *« récemment entendu une stridente rhétorique venant du Kremlin »* c'est « peut-être » que *« le rétablissement de l'Amérique a pris les dirigeants soviétiques par surprise » : « ils avaient tant prédit que notre effacement était inévitable qu'ils avaient probablement commencé à le croire »*. Leurs *« violents discours »*, admet M. Reagan, *« ont conduit certains à parler d'une incertitude accrue et d'un plus grand danger de conflit. Cela est compréhensible mais profondément faux »*, car *« l'histoire enseigne que les guerres commencent quand les gouvernements croient que le prix de l'agression est peu élevé »*.

Deuxième temps : le fait que le monde soit *« plus sûr »* ne signifie pas qu'il soit *« suffisamment sûr »*. La dissuasion, dit M. Reagan, est *« essentielle »*, mais *« nous devons toujours nous souvenir que nous avons des intérêts communs – avant tout éviter la guerre et réduire le niveau des armements »* – et il est aussi nécessaire de *« trouver des solutions pacifiques et négociées aux problèmes »*.

Troisième temps : il faut donc, que *nos gouvernements fassent un effort majeur pour voir si nous pouvons faire des progrès dans trois larges sphères »*. D'abord, *« réduire et éliminer éventuellement l'usage et la menace de la force dans la solution des conflits internationaux »*. M. Reagan énumère le Proche-Orient, l'Afghanistan, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique centrale et l'Afrique pour dire que *« la plupart de ces conflits trouvent leur origine dans les problèmes locaux »*, mais que *« l'Union soviétique et ses agents peuvent les avoir exploités (...) en exportant la violence et en rendant plus difficile la solution de problèmes économiques et sociaux réels »*.

Réalisme, force et dialogue

Il faut ensuite réduire les armements, domaine dans lequel la recherche d'accords doit être *« accélérée »*. Enfin, il faut *« établir une meilleure relation de travail »* entre Moscou et Washington – *« une coopération et une compréhension fondées sur des faits et non sur des mots »*.

Quatrième temps : cette démarche doit s'appuyer sur *« le réalisme, la force et le dialogue »*. Le réalisme consiste à voir que *« nous sommes engagés dans une compétition à long terme »* et *« devons être francs dans la définition de nos différences et sans crainte dans la défense de nos valeurs »*. La « force » est, elle, la condition indispensable du dialogue, lequel ne doit pas être refusé du fait qu' *« aucun de nous n'aime le système de l'autre »*.

Cinquième et dernier temps : que faire concrètement et dès maintenant ? Les Soviétiques devraient revenir aux négociations de Genève et de Vienne où les attendent les Américains. Il faut ensuite travailler sérieusement à Stockholm. L'U.R.S.S. devrait aussi, *« par exemple au Proche-Orient »*, aider à *« réduire la tension au lieu d'introduire dans la région des armes perfectionnées »* et se conformer aux engagements sur les droits de l'homme pris à Helsinki.

La conclusion est simple : *« Notre politique vis-à-vis de l'U.R.S.S. repose sur la dissuasion, la compétition pacifique et la coopération. »* C'est un « défi » pour les deux pays, mais un défi « pacifique », car *« la liberté ne brandit pas de menace. (...) Nous l'avons prouvé il y a trente-cinq ans, quand nous avions le monopole des armes nucléaires et que nous aurions pu essayer de dominer le monde et ne l'avons pas fait »*.

BERNARD GUETTA.

MOSCOU : l'agence Tass dénonce le « coup de propagande » du président américain

De notre correspondant

Moscou. – C'est à un éditorialiste de l'agence Tass, Youri Kornilov, qu'a échu la tâche de planter les premières banderilles contre le discours de M. Reagan sur le dialogue Est-Ouest, après que la *Pravda*, dès lundi matin 16 janvier, ait rejeté apparemment sans appel, au terme d'une analyse détaillée, les propositions américaines sur la limitation des armements.

Selon l'agence soviétique, le président américain a usé dans son discours d'une *« rhétorique de paix »*, mais celle-ci masque une politique étrangère *« belliciste »* et son administration *« va si loin dans la poursuite de ses visées de domination qu'on peut douter si elle a encore des freins »*. Tass conclut qu'il n'y a *« aucune indication d'un quelconque changement politique dans l'approche par l'administration Reagan du problème de la limitation et de la réduction des armements, et, en tout premier chef, des armements nucléaires »*. L'appel à une amélioration des relations entre Washington et Moscou est, en conséquence, rejeté comme un *« coup de propagande »* destiné à la fois au public américain dans une perspective électoraliste, et à l'opinion ouest-européenne, dont l'inquiétude *supposée* face au *« militarisme »* du gouvernement Reagan est un des leitmotivs du Kremlin.

Une personnalité soviétique « autorisée » faisait part de son côté de son « pessimisme ». *« Nous allons éplucher soigneusement ce discours, mais franchement, nous avons du mal à croire à la sincérité de M. Reagan »*, affirmait notre interlocuteur.

Personne ici ne paraît donc accorder une signification excessive au fait que M. Gromyko se soit rendu en personne à Stockholm. Le chef de la diplomatie soviétique avait d'ailleurs tenu, il y a une dizaine de jours, à préciser que la conférence *« ne pouvait se substituer »* à la négociation interrompue de Genève.

Une marque supplémentaire de la fermeté soviétique est l'attitude adoptée, ces derniers temps, à l'égard des nationalistes baltes. Moscou n'a pas hésité, à l'approche de la conférence de Stockholm, pourtant géographiquement proche des régions concernées, à dénoncer l' *« activité criminelle »* de certains milieux d'émigrés lettons et estoniens. Tass a fait état, dimanche, de la condamnation – en décembre dernier – de plusieurs dissidents baptistes lettons accusés, sous des prétextes religieux, d'avoir voulu *« restaurer le régime capitaliste »* avec l'aide d'une organisation basée à Bonn et appelée « Action de la lumière ». Les peines frappant Janis Rojkalis, Janis Veveris, Lidia Doronina-Lasmane et Intz Tsalitis ne sont pas connues. Tass met en cause, à cette occasion, deux touristes suédois soupçonnés d'avoir fait parvenir aux condamnés des *« ronéotypes, des caméras, de l'encre sympathique et des instructions d'espionnage »*.

Fermeté contre les dissidents

Samedi, Tass s'en était pris à l'« organisation de libération de l'Estonie », un petit groupe qui a son siège à Helsinki et qui aurait introduit en Estonie des *« tracts antisoviétique écrits sous la dictée de la C.I.A. »*. En décembre, d'autre part, on avait appris la condamnation dans la troisième République balte, la Lituanie, du Père Sigitas Tamkevicius pour *« agitation et propagande antisoviétique »*.

Moscou accuse les nationalistes baltes d'être manipulés par les services secrets américains dans le but de perturber le bon déroulement de la conférence de Stockholm. Le fait de rendre publiques maintenant ces *condamnations montre* que la direction soviétique ne se soucie pas outre-mesure de prendre des gants, comme si elle estimait en définitive avoir peu de chose à perdre à Stockholm.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Durcissement soviétique

(Suite de la première page.)

Un peu plus tard on confirmait dans la délégation française l'*« incontestable »* crispation soviétique, précisant qu'il serait *« déraisonnable »* de penser que le Kremlin reviendra en matière de désarmement à la situation qui prévalait avant le début du déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière. On paraissait même quelque peu déçu de la partie de la rencontre Cheysson-Gromyko – elle a duré plus de deux heures et s'est déroulée à l'ambassade soviétique – consacrée au Proche-Orient, mais on ne voulait pas en dire plus pour le moment.

Cette impression de crispation était confirmée de source suédoise, encore que M. Palme ait préféré, au cours d'une conférence de presse, adopter un profil assez bas, la Suède ne voulant pas se faire remarquer pour l'instant puisqu'elle est le pays hôte de la Conférence. Ce souci de discrétion ne paraît pas avoir empêché le premier ministre suédois d'aborder avec M. Gromyko le lourd contentieux qui existe actuellement entre Stockholm et Moscou. Au centre de ce dossier figurent bien sûr les fameux sous-marins *espions* qui poursuivent leurs activités dans les eaux suédoises, dont M. Palme ne veut pas préciser la nationalité en public, mais dont, affirme-t-il, la chasse sera *intensifiée jusqu'à* ce qu'un de ces engins soit détruit ou endommagé.

Autre problème soviéto-suédois : l'espionnage industriel auquel Moscou se livre ici comme ailleurs et qui a *entraîné récemment plusieurs expulsions*; l'affaire des ordinateurs américains qui ont été saisis à la demande de Washington alors qu'ils transitaient clandestinement par Stockholm *en route pour Moscou*; enfin l'affaire Wallenberg, du nom de ce diplomate suédois arrêté par l'armée rouge en 1945 à Budapest et disparu dans l'archipel du goulag. Wallenberg, dont l'activité consistait essentiellement à Budapest à sauver des vies juives, est en tout cas devenu un héros national en Suède. On célèbre d'ailleurs ce mardi la journée Wallenberg, et tout homme politique suédois rencontrant un officiel soviétique se doit de demander des éclaircissements...

On ignore si M. Gromyko a fourni des éléments nouveaux à ce sujet, mais ce serait étonnant. Le ministre soviétique se serait en revanche engagé au nom de son pays à respecter la neutralité *suédoise*, ce qui ne veut pas dire forcément qu'il ait reconnu la paternité des mystérieux sous-marins.

JACQUES AMALRIC.

● *Tass et l'entretien Cheysson-Gromyko.* – Rendant compte de l'entretien Cheysson-Gromyko du 16 janvier, l'agence Tass déclare que les deux parties *« ont exprimé leur préoccupation face à la détérioration considérable du climat international »*. Pour le ministre soviétique, poursuit l'agence, *« Il importe que l'Occident, y compris la France, fasse preuve d'une approche sérieuse et entreprenne des mesures concrètes pour redresser la situation dangereuse qui s'est créée »*. M. Cheysson *« a confirmé l'intérêt de son pays à poursuivre le dialogue politique entre la France et l'Union soviétique, à consolider la paix et la stabilité en Europe »*, indique encore l'agence soviétique. – *(A.F.P.)*

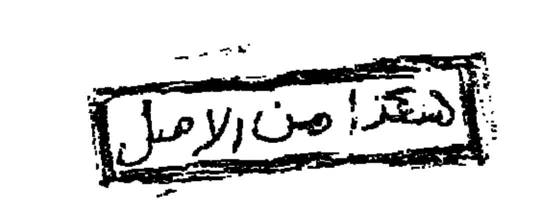
A TRAVERS LE MONDE

Pologne

● DÉCOUVERTE D'UNE IMPRIMERIE CLANDESTINE. – Les services de sécurité ont démantelé une imprimerie clandestine à Lodz et procédé à l'arrestation de quatre personnes, a annoncé, lundi 16 janvier, l'agence PAP. – *(A.F.P.)*

Taïwan

● L'INTERDICTION DE NOUVEAUX PARTIS POLITIQUES. – Le ministre taïwanais de l'intérieur, M. Lin Yank-kang a réaffirmé qu'aucune nouvelle formation politique ne serait autorisée tant que *« la rébellion communiste »* continuerait en Chine. Il répondait ainsi à une récente tentative de l'opposition de créer une organisation dont les fonctions auraient été semblables à celles d'un parti politique. Trois partis sont reconnus à Taïwan.



Un premier succès : les délégués ont échappé au régime sec

De notre correspondant

Stockholm. – Pendant douze ans, de 1971 à 1983, le bâtiment où se déroule la Conférence sur le désarmement en Europe a servi de Parlement provisoire. En septembre dernier, les députés suédois avaient enfin regagné leurs locaux historiques, soigneusement restaurés, près du château royal, et ils devaient *en principe céder la place au* théâtre de la ville. Mais, une fois de plus, la culture a dû se plier aux exigences de la politique : les *comédiens devront sans doute* attendre quelques années avant de disposer d'une nouvelle scène.

L'organisation d'une conférence internationale de cette ampleur est certes coûteuse ; mais, selon de nombreuses délégations, les Suédois ont un peu *forcé la note ; 290 millions* de couronnes (environ autant de francs français) pour trois ans est une somme qui a fait froncer les sourcils des dirigeants de la *Communauté économique européenne* et des Etats-Unis, même si la Suède, à elle seule, paie plus de 125 millions. *« Ce n'est pas cher,* assure un responsable scandinave, *quand on pense aux milliards qui sont dépensés quotidiennement pour la fabrication d'armes. Il est normal que les efforts de paix coûtent aussi de l'argent. »* Les frais sont répartis entre les trente-cinq pays participants, proportionnellement à leur *taille. La part de la France est* ainsi de 8,8 %, celle de Saint-Marin de 0,2 %.

Finances mises à part, l'égalité règne. La principauté de Monaco et l'Union soviétique disposent chacune de huit sièges et de deux *strapontins* dans la grande salle de réunion, et de deux places de parking. En matière de sécurité, des mesures extraordinaires ont été prises. Environ mille policiers et des centaines de gardes en uniforme kaki ont été mobilisés.

Dans un pays puritain, où la vente de vins et spiritueux est *sévèrement réglementée*, il n'a pas été facile, pour des raisons administratives, d'ouvrir un bar et une boutique hors taxes, comme *cela se fait dans* les conférences internationales, à l'intérieur du bâtiment. Il serait particulièrement injuste, disait-on, que des journalistes suédois, par *exemple*, puissent acheter l'alcool meilleur marché que leurs compatriotes employés de banque. Selon les associations de tempérance, ces « avantages » risquaient d'encourager les abus. Elles *sont maintenant* rassurées : les prix des consommations pratiqués au bar seront les mêmes qu'en ville : prohibitifs.

ALAIN DEBOVE.

LES DEUX COEXISTENCES

II. – Avec l'islam : le temps des soupçons

par ANDRÉ FONTAINE

Le monde occidental et l'Est n'ont pas d'autre solution que de coexister, et il n'est pas surprenant qu'on enregistre aujourd'hui *« un soupçon de détente » (le Monde* du 17 janvier). Mais le problème de la coexistence se pose aussi avec l'islam.

Il y a un quart de siècle, Jules Monnerot développait (1) la thèse que le communisme était *« l'islam du vingtième siècle »*, la religion conquérante longtemps assumé par les fidèles du Prophète. Le dirait-il encore aujourd'hui ?

Les dieux vivants qu'avait suscités en U.R.S.S. et en Chine la nouvelle *foi sont morts l'un et l'autre*. L'idéologie est en chute libre. La *« patrie du socialisme »* est devenue une énorme puissance militaire ; elle n'est plus porteuse d'un message capable *d'enthousiasmer des millions* d'hommes et de femmes des cinq continents. Tant et si bien qu'on est amené à se demander si l'islam de cette fin de siècle ne serait pas plutôt, tout *simplement*... l'islam lui-même, lequel regroupe huit cent millions de croyants dont l'*élan* démographique vient épauler la conviction.

Le réveil religieux, il est vrai, n'est pas limité au monde musulman : c'est la conséquence, non surprenante, de l'échec, à l'Est comme à l'Ouest, des idéologies qui prétendaient *fonder le bonheur sur le pro*grès matériel. Aucune confession ne présente cependant une vitalité comparable à celle de l'islam. Pourquoi ?

A l'inverse de l'Evangile, le Coran ignore la *différence du spirituel et du* temporel. La notion de laïcité lui est donc plus étrangère encore qu'aux autres religions.

A plus forte raison l'athéisme. Un seul Etat de tradition musulmane a réussi à supprimer tout culte : l'Albanie. En U.R.S.S., les musulmans, qui constituent maintenant 20 % de la population, ont toujours eu à leur disposition de nombreuses mosquées. Même à l'époque de la révolution culturelle, la Chine n'a jamais tout à fait fermé les *siennes*. D'une manière générale le marxisme-léninisme s'est *mal exporté en terre d'islam. Seul* s'en réclame aujourd'hui le Yémen du Sud.

L'échec des modèles importés

L'idée de laïcité est cependant apparue un moment comme la clé du progrès. Mais une minorité seule*ment en a profité, de manière* trop souvent scandaleuse, et la récession a mis à mal le dieu pétrole. L'œuvre d'Atatürk a été battue en brèche jusque dans son pays. Parmi ses émules, le roi Amanoullah d'Afghanistan a été contraint d'abdiquer, dès 1929, *par la révolte du clergé musul*man. Cinquante ans plus tard, le chah d'Iran a été renversé au profit d'une théocratie parfaitement totalitaire. Le Pakistanais Ali Bhutto a été exécuté. *Le réveil du* fondamentalisme a joué son rôle dans les émeutes de Tunisie.

Le retour à la tradition ne s'explique pas seulement par le relatif *échec des modèles importés. Le rêve* de l'unité arabe n'a pas vraiment survécu, à la mort de Nasser. Où le besoin d'identité, qui est si fort dans chaque homme, surtout lorsqu'il se sent *dédaigné, méprisé*, exploité, pouvait-il trouver une meilleure expression de rechange que dans l'*oumma*, la communauté des croyants ?

C'est sous les balles des Frères musulmans, dont le fondateur disait : *« L'islam est un ordre total... il est guerre sainte ou apostolat »* (1), qu'est tombé Anouar el Sadate. La Syrie, gouvernée par un parti Baas qui se réclame d'un nationalisme *arabe laïc et socialiste, a fait face, au* début de 1982, à un soulèvement religieux que le président Hafez el Assad a littéralement noyé dans le sang. Le régime, également baasiste, mais brouillé avec celui de Damas, de l'Irak, est dénoncé par Khomeiny comme démoniaque... Et la liste serait bien plus longue des pays où l'islam est toujours religion d'Etat.

Un refus si répandu de la laïcité n'encourage guère le pluralisme. Le *pluralisme religieux d'abord*. Troisième en date des religions révélées, l'islam se considère tout naturellement comme la plus accomplie. Du judaïsme et du christianisme, il retient ce qui constitue *à ses yeux* l'essentiel, et, comme l'écrit Roger Arnaldez, *« s'il appelle les gens du Livre à la conciliation, c'est en les invitant à reconnaître la vérité de l'islam purement et simplement* (2). » A l'égard de ceux qui n'ont pas encore admis cette vérité, le Coran *préconise la tolérance*. Elle va rarement plus loin, dans la meilleure hypothèse, que le statut de minorité reconnu aux « dhimmis », chrétiens ou juifs.

La pluralisme politique n'est guère plus répandu : on compte sur les doigts de la main les pays musulmans qui *acceptent l'existence* de plusieurs partis politiques. Ceux-ci correspondent d'ailleurs au moins autant, la plupart du temps, à des divisions ethniques, tribales, religieuses, ou de clan, qu'à des désaccords « idéologiques ».

Laïcité et pluralisme étant encore bien loin également d'imprégner tous les actes des Occidentaux, il serait surprenant que la violence ne conti*nue pas de marquer, comme elle l'a* si souvent fait dans le passé, leurs *relations avec le* monde islamique.

De Poitiers à la décolonisation et à l'implantation d'Israël en passant par *les croisades, on ne compte plus les* guerres qui les ont opposés. Le thème du djihad, de la guerre sainte, est ancré très fort dans la mémoire collective des musulmans.

Le mot paix (Al salam) a beau être dans le Coran l'un des noms de Dieu, la perspective du combat exalte plus facilement aujourd'hui les fils du Prophète *qu'une chrétienté épuisée par un millénaire de luttes trop souvent* fratricides. Aussi bien la nette majorité des pays musulmans se sont-ils trouvés impliqués plus ou moins directement, depuis qu'ils ont accédé à *l'indépendance, dans un ou plu*sieurs conflits armés. La conviction que celui qui est mort pour la bonne cause va tout droit au paradis aide Khomeiny à trouver des gamins pour *traverser les champs de mines et les* kamikazes à se lancer sur des objectifs réputés « impérialistes ».

Pas de formule magique

Trop de sang a coulé pour qu'on puisse imaginer qu'il existerait des *formules magiques capables d'établir* soudain entre le monde islamique et l'autre une paix sans nuages. Mais ce *serait une erreur plus grave* encore que de conclure de tant de combats qu'il n'y a pas avec le Croissant de coexistence, de coopération, d'amitiés possibles. De toute façon, les disciples du Prophète sont bien loin d'être d'accord entre eux, et ils font *fréquemment appel pour arbitrer* leurs différends à des concours extérieurs. Le nombre des absents au « sommet » islamique qui s'est ouvert le 16 janvier à Casablanca, *suffit à le montrer*.

De même la guerre irako-iranienne. Elle amène les régimes conservateurs du Golfe, par crainte de la contagion du khomeinisme, à *soutenir de leurs deniers* celui de Bagdad, dirigé par un mécréant qu'il est arrivé à *Moscou, jadis, de saluer* du titre, rarement décerné à qui n'est pas de la famille, de *« camarade »*.

Les Soviétiques pensaient de leur côté que Khomeiny était trop fou et de toute façon beaucoup trop âgé pour durer longtemps et qu'après lui viendrait le temps du Toudeh, des *communistes persans*, dont la fidélité à Moscou a toujours été totale. Mais le *régime des ayatollahs s'est conso*lidé et les dirigeants communistes ont été arrêtés pour trahison. Et puis il *n'est pas dit que*, à la lumière de ce qui se passe en Afghanistan, le Kremlin *ne commence pas, lui aussi*, à redouter le prosélytisme fondamentaliste. Toujours est-il qu'il a repris massivement ses livraisons de matériel militaire à l'Irak, bien que celui-ci *soit l'ennemi juré de la Syrie, seul* pays de la région à s'appuyer ouvertement sur l'U.R.S.S., quitte, d'ailleurs, on l'a rappelé hier, à plus se servir de celle-ci qu'à *la laisser se servir d'elle*.

Les Américains, de leur côté, après avoir amorcé un rapproche*ment avec Téhéran pour l'encourager* dans son anticommunisme, penchent plutôt à présent du côté de Bagdad, où s'est récemment rendu un de leurs diplomates de haut rang, *Donald Rumsfeld. Ils commencent en* effet à croire une victoire de Khomeiny possible et redoutent ses conséquences tant sur le marché mondial du pétrole que sur la stabilité de leurs *alliés de la région*. La France n'étant pas en reste, comme chacun sait, vis-à-vis de l'*Irak*, on voit ainsi se dessiner dans la région une coalition hétéroclite, au sein de laquelle U.R.S.S. et Etas-Unis se retrouvent côte à côte pour maintenir *le statu quo*.

Cette guerre n'est pas la seule qui fasse s'opposer des disciples du Pro*phète. Celle du Sahara, comme il y a* vingt ans celle du Yémen, est carrément une guerre entre Arabes. Hissène Habré et Goukouni Oueddeï, qui se disputent le Tchad, sont tous *deux des musulmans et, qui plus est*, de la même ethnie. Sadate avait été mis au ban du monde arabe pour avoir osé faire la paix avec Israël. Aujourd'hui, Arafat se jette dans les *bras de son successeur, après avoir* été rejeté par le président syrien.

Comme toutes les sociétés qui *s'étendent dans l'espace et le temps*, l'islam s'est ramifié; comme toutes les Eglises il a eu ses schismes, ses hérésies, ses guerres de religion. Rien ne serait plus éloigné de la réalité que de l'imaginer, même s'il y a des gens pour l'y inviter, en train de se mobili*ser tout entier contre l'Occident*. Rien ne serait plus fou que de le rejeter tout entier dans les ténèbres extérieures.

C'est d'ailleurs tout bonnement *impossible, et surtout pour la France*. Où qu'elle se tourne, elle rencontre le monde musulman : d'abord parce qu'il y a quelque deux millions de fidèles du Coran sur son sol, dont six *cent mille de nationalité française*. Ensuite parce qu'elle importe du *Proche-Orient ou d'Afrique du Nord* la majeure partie de son pétrole et de son gaz naturel, et parce que les pays arabes sont parmi ses principaux acheteurs de biens d'équipe*ment et d'armes. Ce n'est pas par* hasard que le premier pays étranger visité par le premier président socialiste de la République a été la très conservatrice Arabie Saoudite, avec *laquelle vient d'être conclu un nou*veau contrat d'armements de 35 mil*liards. Nos soldats* sont engagés au Liban, dans le Sinaï et au Tchad. Et notre diplomatie est particulièrement active dans tout ce qui a trait au Proche-Orient.

On ne peut couper tant de ponts. Il faut au contraire tenter de les développer au maximum pour surmonter les *préventions* et les soupçons nés de la différence des convictions, des cultures, des comportements, et aussi d'un langage que son lyrisme porte facilement à l'excès.

Dans tout divorce, les torts sont partagés, même s'ils le sont rarement également. L'Occident a contribué à *former* l'image que trop de musulmans se font aujourd'hui de lui et qui pousse certains au meurtre. Il ne peut espérer la corriger qu'à *condition de comprendre qu'il* y a d'abord, au cœur de la tension arabe et musulmane, une quête éperdue de *reconnaissance*. De reconnaissance d'identité et de dignité. Et en même temps *il lui faut se garder de tomber* dans l'erreur réductrice qu'il peut reprocher à ses adversaires et donc *rejeter*, concernant l'Autre, les clichés simplificateurs du racisme. Qu'il y ait des *assassins parmi les musul*mans ne saurait faire oublier ni qu'il y en a aussi parmi les non-musulmans ni que des musulmans, et non des moindres, ont été assassinés, au *cours de ce demi-siècle*, simplement parce qu'ils avaient eu le courage de dire qu'il fallait faire la paix avec Israël.

Il y a eu un temps, au Moyen Age, comme le rappelle Roger Arnaldez (3), où les noms d'Averroes, de Maimonide et de Thomas d'Aquin symbolisaient ce qu'il appelle *« l'heureuse rencontre des esprits entre juifs musulmans et chrétiens »*. Nous n'avons besoin de rien davantage, les uns et les autres, que d'une telle rencontre. Qu'elle ait été possible hier est la preuve qu'elle n'est pas *impossible demain*.

FIN

(1) Jules Monnerot, *la Sociologie du communisme*. Gallimard, 1950.

(2) Cité par Claire Brière et Olivier Carré. *Islam, guerre à l'Occident*. Édition Autrement, 1983.

(3) Roger Arnaldez, *Trois Messagers pour un seul Dieu*. Albin Michel, 1983. Voir *le Monde* du 21 décembre 1983.

PROCHE-ORIENT

AU SOMMET ISLAMIQUE DE CASABLANCA

M. Arafat renforce sa position face à la Syrie

De notre envoyé spécial

Casablanca. — Le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a mis à profit la séance inaugurale du sommet islamique pour prononcer, lundi soir 16 janvier, un discours fort remarqué. Il a implicitement mis en cause la responsabilité des puissances étrangères dans la sérieuse dégradation de la conjoncture au Proche-Orient. Il s'est déclaré vivement préoccupé, notamment par l'évolution de la guerre du Golfe, des conflits israélo-arabe et libanais, qui, a-t-il ajouté, menacent la stabilité, la sécurité et la paix mondiales.

Pour mettre un terme à la « *situation désastreuse* » au Liban, a-t-il dit, il faudrait commencer par mettre le pays du Cèdre à l'écart des tensions Est-Ouest et laisser les Nations unies assumer pleinement leur mission dans les opérations du maintien de la paix et dans l'élaboration d'un règlement qui assurerait l'intégrité territoriale, l'*unité et l'indépendance* de ce pays. Il a ainsi suggéré que la force multinationale cède la place aux soldats de l'ONU, que les superpuissances s'effacent devant la « *diplomatie multilatérale* » que pratique l'organisation mondiale.

Défendant la même thèse à propos du conflit israélo-arabe, il a soutenu que seule l'ONU était capable de fournir le cadre adéquat à une réconciliation. Aussi longtemps que l'avenir du peuple palestinien demeure incertain, a-t-il ajouté, de « *redoutables menaces* » pèseront non seulement sur le Proche-Orient, mais sur l'ensemble de la communauté internationale. Il a proposé, dès lors, que l'ONU préside à des négociations entre tous les belligérants, « *y compris l'O.L.P.* ». Le secrétaire général a mis en valeur, à ce propos, le rôle qu'il assume, tant dans la guerre du Golfe que dans l'affaire afghane. Dans les deux cas, a-t-il souligné, toutes les parties en conflit ont fait suffisamment confiance aux Nations unies pour maintenir avec lui-même « *un dialogue ininterrompu* » en vue de parvenir à des solutions négociées. « *Je suis déterminé*, a-t-il déclaré avec force, *à restituer à l'ONU, dans toute sa plénitude, la mission de paix qui est la sienne.* »

Le plan Fahd

Le président sortant de la conférence islamique, le roi Fahd d'Arabie Saoudite, a lui, aussi, passé en revue les divers « *points chauds* » du Proche-Orient. Pour lui, seul le plan de Fès est susceptible de « *faire régner la paix au Proche-Orient et assurer la sécurité et la stabilité de tous les Etats de la région* ». Il a invité « *les puissances qui fournissent une aide multiforme à Israël* » à soutenir plutôt le projet de paix élaboré à Fès par les chefs d'Etat arabes. Ce plan, a-t-il rappelé, comporte « *la création d'un Etat palestinien indépendant sous la direction exclusive de l'O.L.P.* ». Le souverain saoudien paraissait ainsi écarter le plan Reagan, qui bénéficiait naguère de ses faveurs, et l'idée d'une fédération entre la future entité palestinienne et le Royaume jordanien.

M. Arafat, qui participe à la rencontre au même titre que les représentants de la quarantaine de chefs d'Etat islamiques, avait plus d'une raison d'afficher sa satisfaction. Non seulement ses pairs ont ignoré l'appel lancé de Damas par diverses composantes de l'O.L.P. exigeant son exclusion de la Conférence, mais ils l'ont désigné comme l'un des trois vice-présidents du sommet. Il partage cet honneur avec MM. Evren et Diouf, respectivement présidents de la Turquie et du Sénégal. Le président de l'O.L.P. s'est, d'autre part, entretenu en tête à tête avec M. Perez de Cuellar et divers chefs d'Etat. A n'en pas douter, le sommet islamique lui permettra de renforcer sa position face à la Syrie, aux dissidents du Fath et aux diverses organisations qui contestent sa politique.

Le roi Fahd tout autant que Hassan II — élu président de la présente session de l'Organisation des conférences islamiques (O.C.I.) — a adopté des positions conciliantes sur toutes les questions évoquées. Les deux souverains se sont abstenus, par exemple, de prendre à partie l'Iran, qui boycotte les travaux de la Conférence. A plus d'une reprise, ils ont lancé un appel aux « *deux républiques musulmanes sœurs* », l'Irak et l'Iran, pour les inviter à mettre un terme à une guerre aussi inutile que ruineuse.

Le souverain chérifien a donné le ton à la Conférence en insistant dans son allocution d'ouverture sur la nature profondément pacifique de l'Islam. Certes, a-t-il dit, le Livre évoque le Djihad (guerre sainte) et l'Istishh (le martyre), mais l'islam est essentiellement et avant tout la « religion de la paix », de la tolérance, de l'amour du prochain, du dialogue et de la justice. Il a rendu hommage aux Etats pétroliers, l'Arabie Saoudite en tête, pour l'aide qu'ils ont fournie aux déshérités. Le roi Fahd avait révélé à ce propos que le royaume saoudien avait réservé, depuis janvier 1981, des fonds s'élevant au total à 2,5 milliards de dollars pour le développement des pays islamiques, tandis que la contribution du Koweït se chiffrait à 1,3 milliard de dollars. Les pays du Sahel, victimes de la sécheresse, ont bénéficié pendant la même période d'une subvention de 100 millions de dollars.

Le souverain a passé sous silence les subventions versées à la résistance afghane, à laquelle il a rendu un vibrant hommage. Manifestement soucieux de ménager l'Union soviétique, il l'a invitée à respecter « *les principes auxquels elle se déclare attachée* » en favorisant notamment « *les relations de bon voisinage et d'amitié entre les peuples* », et cela « *en retirant immédiatement ses troupes d'Afghanistan* ».

A l'unanimité, le sultanat de Brunei, qui vient de devenir indépendant, a été admis lundi comme quarante-cinquième membre de l'O.C.I.

ERIC ROULEAU.

● *Un bilan des attentats depuis 1975.* — Dans une déclaration à l'Agence de presse libanaise, un expert en explosifs de l'armée nationale du Liban, M. Youssef Bitar, a indiqué : « *Seize mille huit cent soixante-dix charges différentes ont explosé (au cours d'attentats) au Liban depuis le début de la guerre, en 1975, faisant plus de quatre mille victimes.* » Il a précisé que la puissance totale de ces explosifs était « *équivalente à celle de la bombe atomique d'Hiroshima en 1945* ».

● *La répression en Syrie.* — Un appel en faveur de la libération de M. Riad El Turk, premier secrétaire communiste syrien, chef de file de la fraction dissidente du P.C. syrien orthodoxe, emprisonné à Damas depuis le 28 octobre 1980, a été lancé par ses partisans. Selon cet appel, M. Turk, dont la « *vie est en danger* », a été transféré vers la mi-décembre au centre des investigations de la juridiction militaire de Damas et « *placé dans une cellule individuelle, privé de tout contact avec l'extérieur et soumis à des tortures physiques (...)* ». — (*A.F.P.*)

Liban

M. SHAMIR A ASSISTÉ AUX OBSÈQUES DU COMMANDANT HADDAD

Jérusalem (*A.F.P.*) — Les obsèques du commandant sud-libanais Saad Haddad ont eu lieu lundi 16 janvier à Marjayoun (Liban-du-Sud) en présence des principaux dirigeants de la classe politique israélienne et de plusieurs milliers d'habitants de la région. MM. Itzhak Shamir, premier ministre, Moshe Arens, ministre de la défense, Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste, ainsi que le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Moshe Levy, sont venus rendre un dernier hommage au chef des milices du Liban-du-Sud.

Pour sa part, le gouvernement libanais n'a pas voulu s'associer à cette cérémonie. Seuls des officiels de la communauté chrétienne du Liban se sont déplacés à Marjayoun pour l'occasion, notamment MM. Fadi Frem (commandant des Forces libanaises, milices chrétiennes) et Danny Chamoun (fils de l'ancien président Camille Chamoun, du parti national libéral).

Par ailleurs, les correspondants de presse à Saïda — chef-lieu du Liban-du-Sud — rapportent qu'une grève générale a été observée lundi matin dans la ville à l'occasion de l'inhumation du commandant Haddad. Toutes les écoles, les commerces, les banques et les institutions officielles sont restés ferméser lundi matin. Plusieurs commerçants ont indiqué qu'ils n'avaient pas choisi de fermer leurs magasins mais avaient cédé à des pressions. Des patrouilles de miliciens ont sillonné dimanche les rues de Saïda et invité la population à l'aide de porte-voix à observer l'ordre de grève générale dans toutes les régions du Sud. Plusieurs personnalités de la ville se sont élevées contre ces « *procédés* », qui sont, selon les termes du député de Saïda M. Nazih Bizri, « *fondés sur la menace* ».

CORRESPONDANCE

L'assassinat d'Issam Sartaoui

A la suite du compte rendu du procès de Mohamed Rachid, condamné pour détention de faux passeport mais acquitté pour ce qui est du meurtre d'Issam Sartaoui (le Monde *du 13 janvier*), *M. Anouar Abou Eicheh, secrétaire du dirigeant palestinien assassiné, nous a adressé la lettre suivante :*

L'auteur de l'article s'interroge sur le « *rôle exact joué par Anouar Abou Eicheh, le secrétaire du dirigeant palestinien assassiné* », laisse entendre qu'un autre procès « *risque de s'ouvrir* » car, je cite : « *Dans quelle intention aurait-il conduit Issam Sartaoui sur les lieux mêmes de son assassinat ? Est-ce uniquement par maladresse, ou pour des raisons tactiques, qu'il aurait été atteint à une jambe ?* » Ces insinuations sont très graves pour mon honneur et je les réfute avec la plus grande vigueur. Je suis d'autant plus surpris de ces propos que, victime moi-même de l'assassin de mon frère et chef Issam Sartaoui, je n'ai pas été cité pour témoigner à ce procès ! Tous ces bruits et ceux qui les font courir ne m'empêcheront pas de continuer à militer pour la paix de mon peuple.

[Les questions posées dans l'article que M. Anouar Abou Eicheh considère comme des « *insinuations très graves* », l'ont été par la défense, non par notre correspondant au Portugal.]



Jordanie

Le roi Hussein assure qu'il recherche une « formule pratique de coopération avec l'O.L.P. »

De notre correspondant

Amman. — Renouant avec la tradition, le roi Hussein de Jordanie s'est adressé solennellement, lundi 16 janvier, au Parlement jordanien, réuni pour la première fois depuis dix ans en séance ordinaire. Près de mille cinq cents invités — notables de toutes les régions du pays, dignitaires religieux et chefs militaires, anciens ministres, diplomates étrangers — avaient pris place dans les gradins qui ceinturent l'hémicycle éclairé *a giorno* pour les besoins de la télévision. Initialement prévu pour le 12 janvier, le discours du trône avait été repoussé en raison de l'hospitalisation du souverain hachémite pour ulcère à l'estomac. Il a en tout cas frappé par sa relative brièveté : vingt-cinq minutes en tout et pour tout. Laissant tomber les formules alambiquées d'usage, le roi Hussein est en effet allé droit aux faits. Les passages de son allocution relatifs aux relations jordano-palestiniennes sont évidemment ceux qui ont essentiellement retenu l'attention.

La réactivation du Parlement jordanien, composé pour moitié de députés et de sénateurs palestiniens de Cisjordanie, ne pouvait qu'inquiéter les dirigeants de l'O.L.P. très susceptibles à l'égard de tout ce qui touche à la représentativité de leur organisation. Le souverain s'est donc employé à les rassurer.

Il a tout d'abord rappelé que le texte, qui consacra en avril 1950 la réunion des deux rives du Jourdain et constitue donc la base même de l'existence de ce Parlement, insiste sur la « *préservation des droits arabes en Palestine* » et ne préjuge pas le règlement final de la question palestinienne. Le roi a même cité textuellement le passage en question.

Dans un deuxième temps, il a déclaré que le dialogue avec l'O.L.P. « *occupait une place éminente* » dans la politique jordanienne et réaffirmé sa volonté de parvenir à une « *formule pratique de coopération avec la centrale palestinienne* ». Plus exactement avec l'« *l'Organisation de libération légitime et libre* », ce qui exclut de toute évidence les dissidents palestiniens et les groupes d'obédience syrienne. « *Nous espérons que l'O.L.P. répondra à nos efforts sincères pour mettre au point la formule pratique qui nous permettra à tous d'accomplir notre devoir envers Jérusalem, la Palestine et son peuple* », a encore insisté le souverain hachémite.

Une confédération ?

Le roi Hussein a, en somme, repris pour les mettre en perspective deux idées-forces qui transparaissaient déjà ces dernières semaines : d'une part, la Jordanie a une responsabilité « historique » vis-à-vis de la Cisjordanie et doit donc être associée à part entière dans un processus de négociation ; d'autre part, elle ne peut monter en première ligne sans l'aval de l'O.L.P., ou tout du moins de sa composante modérée. En pratique, le souverain jordanien souhaite évidemment aboutir avec M. Yasser Arafat à un accord ferme sur une future confédération jordano-palestinienne, confédération que préfigure, en quelque sorte, le parlement jordanien dans sa composition actuelle. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le roi a déclaré au début de son allocution que l'instauration de ce parlement commun à la Cisjordanie et à la Transjordanie avait « matérialisé » au début des années 50 un « consensus » sur une « *démarche commune* ».

Le souverain est également revenu sur la nécessité d'assurer à la coopération jordano-palestinienne le soutien des États arabes. Mais pour faire sortir la politique arabe de sa paralysie, a-t-il souligné, il faut que ces pays appliquent désormais la règle de la majorité et non plus celle de l'unanimité qui « *donne à un membre de la Ligue arabe le pouvoir de remettre en question les décisions de la majorité* ».

Enfin le souverain jordanien s'est prononcé une nouvelle fois pour la réintégration de l'Égypte dans la « *nation arabe* ». Car celle-ci est « *aussi indispensable à l'Égypte que l'Égypte lui est indispensable* ».

EMMANUEL JARRY.

Brusque dégradation de la situation à Beyrouth

Beyrouth. — La situation s'est gravement dégradée, le lundi 16 janvier, à Beyrouth, où le bombardement des zones chrétiennes — principalement — plus « appuyé » que d'habitude — il serait tombé cinq mille obus en une journée selon la presse phalangiste — a fait vingt-six morts et soixante-quinze blessés.

De notre correspondant

De nouveau et plus que jamais, la capitale se présente comme deux villes distinctes : lundi, la différence était saisissante lorsqu'on passait d'est (secteur chrétien) en ouest (secteur islamo-progressiste), d'autant plus, peut-être, que la traversée se faisait sans problème. Le carrefour dépassé, on ressentait un sentiment de soulagement, l'est de la ville étant actuellement bombardé, et l'ouest épargné. Demain, ce peut être le contraire, à cela près qu'à l'ouest ce sont les attentats et la recrudescence de la bataille chronique, dans la banlieue sud toute proche, qui provoquent et exacerbent la tension.

Commencé à 9 heures lundi, le pilonnage du secteur chrétien de Beyrouth par l'artillerie du P.S.P. (parti druze de M. Joumblatt) à partir de la montagne ne s'est arrêté qu'après 21 heures, aucun accord sérieux de cessez-le-feu n'ayant été conclu. Cette partie de la ville demeurait à moitié paralysée ce mardi. Les phalangistes accusent le parti de M. Joumblatt d'avoir ouvert le feu délibérément, alors que celui-ci soutient avoir riposté aux bombardements de nombreux villages sous son contrôle. Sur les vingt-six morts,

On relève que Damas, qui avait fait taire l'artillerie de M. Joumblatt à ses dernières interventions — ce qui s'était traduit par la brièveté des bombardements, — paraît avoir laissé faire cette fois. Faut-il en inférer qu'après avoir cherché à donner des signes de bonne volonté les autorités syriennes reviennent à la pression militaire, comptant sur le harcèlement pour rendre inopérante la mission des contingents d'un Occident que l'on considère à Beyrouth, comme à Damas, comme prêt à lâcher prise ?

A ce propos on note que la formulation par Washington, au cours des dernières quarante-huit heures, de sa « *détermination* » de maintenir ses « marines » au Liban, ne comporte plus de référence à la restauration de la souveraineté de l'Etat libanais ni à l'évacuation des troupes étrangères du Liban, mais invoque plus modestement l'application du « plan de sécurité ». Celui-ci paraît, avec la détérioration de la situation, mis en veilleuse. Rien n'empêcherait la Syrie d'en favoriser la relance, « *quand Washington aura accepté toutes les conditions syriennes* », dit-on ici. Le calme qui s'établirait alors ne serait dans ce cas que le prélude à une mainmise de Damas sur le Liban.

L'échec de la tournée de l'émissaire américain, M. Rumsfeld, serait donc à l'origine de la nouvelle flambée de violence, si l'on admet l'explication selon laquelle Damas a voulu rappeler à Washington qu'il a toujours deux fers au feu et que, s'il lui est possible de faciliter la vie au président Reagan, il peut tout aussi bien la lui rendre intenable.

Une inconnue subsiste cependant. Jusqu'où Israël, malgré ses problèmes internes, tolérera-t-il le retour en force de la Syrie sur la scène libanaise, qu'il a tacitement créé, voire voulu, durant toute l'année écoulée ?

Les troubles, dans un contexte de marasme économique persistant (une rumeur totalement infondée a même fait état de l'établissement d'un contrôle des changes), ont provoqué une hausse du dollar qui a frôlé le taux de 6 LL, avant d'être ramené à 5,75 LL par l'intervention de la Banque centrale.

Les Libanais, qui n'ont jamais vu leur monnaie subir de telles avanies, en sont atterrés. Il avait fallu huit années de guerre et de crise pour que la livre, décrochant très lentement, atteigne le taux de 5,25 LL pour un dollar, avant d'effacer triomphalement en quelques semaines toutes ses pertes, quand le pays a paru sur le point d'être remis sur ses rails. La population assiste, impuissante, au dérèglement d'un marché qui avait superbement résisté, et observe avec inquiétude le désengagement croissant des grandes banques américaines. La Morgan Guarantee Trust vient de vendre la part de 40 % qu'elle détenait dans la Banque libanaise Al-Mashrek, après que la First of Chicago et la Continental Illinois eurent liquidé leurs intérêts au Liban. Certes la Citibank, la Chase Manhattan et la Bank of America y maintiennent des succursales, mais des rumeurs circulent concernant la fermeture de cette dernière, et, en tout cas, il s'agit de succursales en veilleuse, évitant les affaires sur le marché libanais. Le désengagement parallèle de la Moscow Narodny Bank qui a vendu la majeure partie de son immeuble et réduit sa présence, a également produit un effet psychologique négatif.

LUCIEN GEORGE.

ASIE

Chine

PRIMES, PRÉBENDES, CADEAUX...

Des scandales financiers touchent plusieurs ministères

De notre correspondant

Pékin. — Le ministre du charbon, M. Gao Yangwen, est sur la sellette. La commission centrale de discipline du parti vient de découvrir récemment que la direction du ministère distribuait, sans rime ni raison, aux cadres et employés de son administration des primes d'une valeur inconsidérée, tant en espèce qu'en nature. Cette générosité, jugée déplacée par les sévères gardiens de la « *discipline socialiste* », pouvait prendre la forme de distribution de viande de mouton, de volaille, d'huile de table, de vêtements, de pièces de contre-plaqué, autant de biens peu répandus sur le marché.

Les sommes dilapidées de la sorte en prébendes et cadeaux, ces dernières années, s'élèveraient à environ 375 000 yuans (1 yuan = 4,2 F.). Apparemment, tout le monde « touchait », du ministre au simple employé. Cet « égalitarisme », toutefois, n'a pas attendri les inspecteurs. Sept réunions du groupe du parti du ministère ont été consacrées à cette affaire, au cours desquelles le ministre a présenté son autocritique. M. Gao Yangwen et ses adjoints, ainsi que les membres du groupe du parti « contaminés », ont été priés de restituer ou de rembourser les biens reçus depuis 1982, ce que, paraît-il, ils ont fait.

Cette affaire est la dernière en date des scandales financiers dénoncés ces derniers temps par la presse dans le cadre de la campagne pour la « *rectification* » du parti. Depuis une semaine, les révélations se multiplient. Avant le ministère du charbon, c'est celui de la géologie qui avait été invité à mettre fin à une utilisation dispendieuse de l'argent public. Sous couvert de distribuer des bleus de travail, l'administration de ce ministère fournissait nombre de ses cadres et employés en très beaux costumes à col fermé, style Sun Yat-sen, ou bien leur versait tout simplement des sommes d'argent. La commission de discipline a dû rappeler que seuls les travailleurs manuels avaient droit à la distribution de bleus et qu'il n'était nulle part prévu que ces salopettes puissent être en laine...

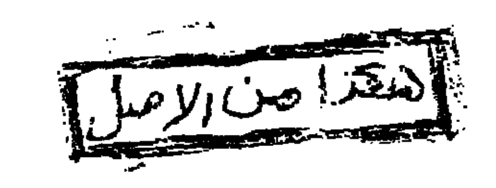
Le « gang des chemins de fer »

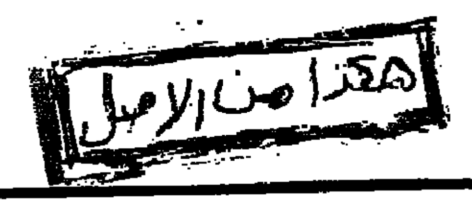
Ces petites libertés prises avec le règlement sont toutefois peu de choses à côté de certains autres trafics, nécessitant tout un réseau de complicités et s'étendant quelque fois dans plusieurs provinces. L'affaire du « *gang des chemins de fer* » de la ville de Zhengzhou, important nœud ferroviaire de la province du Henan, relève de cette dernière catégorie. En cheville avec des éléments « corrompus » qui avaient organisé un marché noir avec des entreprises dans quatre provinces, des employés du bureau ferroviaire de Zhengzhou détournaient de leur destination, contre des pots-de-vin, des wagons entiers de charbon au bénéfice de leurs complices. Au total, 48 000 tonnes de charbon auraient été ainsi détournées, représentant le chargement de neuf cents wagons.

Ce n'est pas la première fois que les autorités se lancent dans une chasse à la corruption, mal endémique et traditionnel en Chine, comme dans beaucoup de pays asiatiques. Mais la plupart des cas de ce genre dénoncés depuis deux ou trois ans visaient des individus opérant en franc-tireurs dans la jungle du marché noir. La chronique avait ainsi retenu l'époque du « roi de l'automobile », auteur du détournement et de la revente de mille deux cents automobiles illégalement acquises, ou celle du « roi du ciment », qui opérait avec un compte en banque à Hongkong.

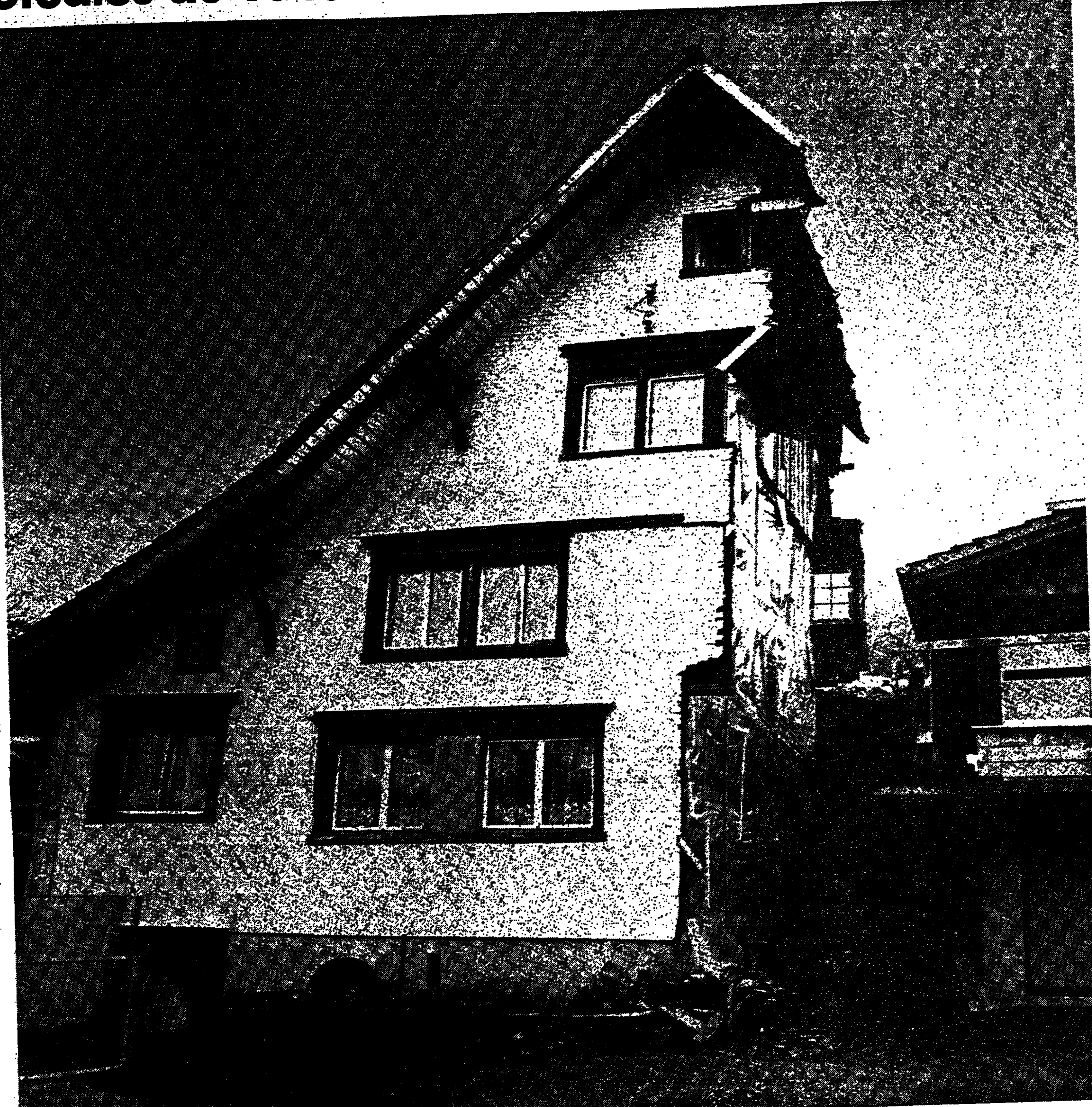
La caractéristique des plus récentes affaires est différente. Ce sont, cette fois, des bureaux administratifs entiers, des ministères au grand complet, qui sont accusés de s'être livrés à des pratiques frauduleuses et répréhensible, parfois sur une grande échelle. Dans bien des cas, on constate que ce sont souvent les administrations distributrices de matières premières qui sont impliquées dans ces scandales. Dans un pays où les entreprises doivent lutter d'arrache-pied pour acquérir l'énergie nécessaire à leur fonctionnement quotidien, de tels arrangements n'ont, à vrai dire, rien de surprenant. La corruption, conçue par ceux qui s'en rendent coupables comme un échange mutuel de services somme toute assez normal, apparaît comme une solution à une situation de pénurie. Dans ces conditions, la presse chinoise n'est assurément pas au bout de ses révélations dans sa lutte pour la « purification » du parti.

MANUEL LUCBERT.





Studios de vacances avec demi-pension?



Ou bien par Interhome:

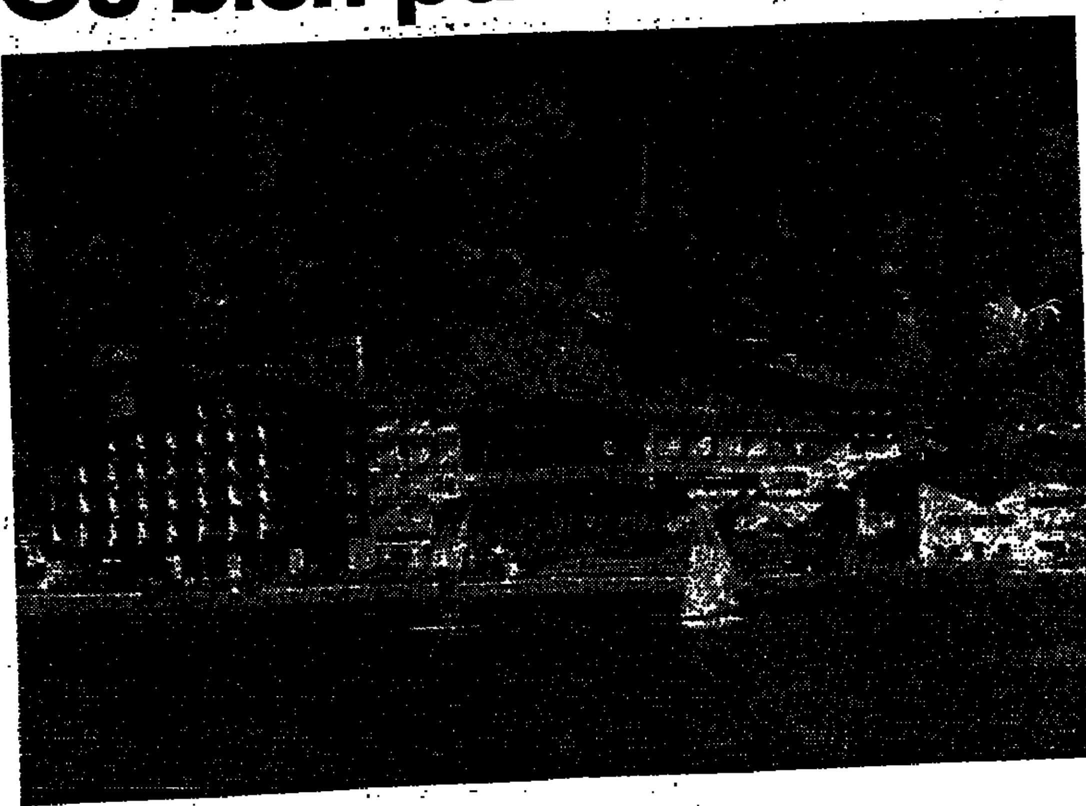


Figure sur la reproduction, à gauche, une vraie maison: l'une des 15 000 maisons, appartements, chambres d'hôtel d'Interhome en Europe. Elles sont toutes entièrement décrites dans nos nouvelles brochures. Demandez-les maintenant, ne prenez pas de risques. Téléphonez à: 355.44.25 ou renvoyez-nous ce coupon.

INTERHOME

Le spécialiste des séjours en hôtels et en logements de vacances

J'envisage de passer des vacances en:
☐ Suisse ☐ France ☐ Espagne ☐ Italie
☐ Yougoslavie ☐ Autriche ☐ Allemagne
(Cochez la case correspondante)

Nom/Prénom: ____________________

Numéro/Rue: ____________________

Code postal/Localité: ____________________

INTERHOME, 15, Av. Jean-Aicard,
75011 Paris, tél. 355.44.25

14M

DOSSIER

LA CRISE DE L'UNESCO

Le point sur...

APPAREMMENT, *rien n'a changé* dans le grand tripode de verre et béton qu'inaugura, en 1958, le général de Gaulle, face à l'École militaire de Paris. La vie de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture – UNESCO en est le sigle *anglais mais veut également dire « je m'unis » en* latin – continue à dévider ses rites. Les fonctionnaires sont dans leur bureau s'ils ne sont pas « en conférence » ou « en mission ». Réunions, débats, expositions, tout se passe comme à *l'ordinaire dans cette discrète euphorie qui*, pour le visiteur, est la marque de la plupart des grandes organisations internationales.

Pourtant rien ne va plus Place Fontenoy. L'UNESCO a connu bien des périodes agitées depuis sa fondation en 1945 (*voir chronologie ci-dessous*), *mais pour la première fois* elle est confrontée – depuis l'annonce, en décembre, du prochain retrait américain (*le Monde* des 30 et 31 décembre) – à une crise grave qui, cependant, ne semble pas sans issue possible. *C'est l'avis de nombre d'observateurs, dont Mme* Jacqueline Baudrier, déléguée permanente de la France à l'UNESCO depuis août 1981. Celle-ci fait valoir qu' *« il y a encore près d'un an avant que ne prenne effet la décision des États-Unis de se retirer de l'organisation, et que, notamment après l'élection présidentielle américaine, en novembre, des occasions de renouer se présenteront ».*

L'annonce par les Etats-Unis qu'ils respecteraient scrupuleusement le règlement, en 1984, en payant leur quote-part (25 % du budget total) et en *participant à part entière aux activités de l'organisation* a déjà paru de bon augure. Les racines du conflit actuel n'en demeurent pas moins anciennes et solides, les accusations de *« politisation »* et de *« gabegie financière » formulées aujourd'hui par Washington pour justifier son retrait ayant jalonné l'existence* de l'UNESCO. Déjà, en 1946, alors que l'organisation ne comprenait encore aucun de ces *« activistes anti-occidentaux »* du tiers-monde ou du bloc communiste que les Américains accusent maintenant d'avoir *détourné* l'UNESCO de *sa vocation culturelle* initiale, *le Monde* notait qu'elle *« sera tentée, à tout instant, de se laisser glisser sur le terrain politique », car « comment s'assurer que tel ou tel problème d'éducation ou d'information ne finira pas par mettre en conflit plusieurs systèmes ? La suite se devine sans peine : disputes stériles, ruine enfin de l'institution. Sa règle d'or devra être celle de l'efficacité ».*

***

Si les réalisations palpables, *menées à bien ou en cours, ne manquent pas au bilan de l'organisation* – du sauvetage des monuments de Nubie, de Fès ou de Venise à la restauration des temples de Borobodur en Indonésie, en passant par le projet de désensablement du Mont-Saint-Michel, – *si la diffusion en maintes langues d'ouvrages littéraires ou scientifiques d'intérêt* universel a été et continue d'être une œuvre sans précédent, en revanche le milliard d'illettrés qui se profile à l'horizon 2000 relativise cruellement les efforts de l'organisation *pour alphabétiser le tiers-monde, efforts souvent absorbés comme* l'eau par le sable, faute de suivi post-alphabétisation.

Malgré les directives de son actuel directeur général, M. M'Bow (Sénégal), données dès son élection en 1974, *pour alléger la bureaucratie, l'UNESCO a succombé, comme d'ailleurs la plupart des institutions internationales,* au mal papivore, *engourdissant* s'il en est. *Même s'il est vrai*, comme l'affirme M. Henri Lopes (Congo), sous-directeur général pour le soutien aux programmes de l'UNESCO, que celle-ci ne consacre que la moitié de son *budget (187 millions de dollars en 1984) au traitement* de ses fonctionnaires et non pas de 60 % à 80 % comme cela a été *insinué*, il n'en reste pas moins que, en 1983, sur les 3 380 agents de l'UNESCO, 434 seulement étaient des experts *« sur le terrain »*. A la même date, le *service d'information* du siège parisien employait 120 personnes...

La faute originelle du système international – ne pas avoir choisi en 1946 une langue unique «neutre», qui aurait pu être l'espéranto, enseignée dans toutes les écoles et *seul langage à être utilisé par les Nations unies et ses agences spécialisées* comme l'UNESCO, – a condamné celle-ci, avec ses deux langues de travail (français, anglais) et ses quatre autres *idiomes officiels* (espagnol, arabe, *russe*, chinois) sans parler de celles des cent soixante et un États-membres à entretenir en permanence une armée de traducteurs et interprètes représentant officiellement une dépense annuelle d'environ 10 millions de dollars. Malgré cela, le 26 octobre 1983, jour de l'inauguration, en présence du président Mitterrand, *de la XXIIe Conférence générale de l'organisation, à Paris, le seul ordre du jour* automatiquement distribué à la presse était en anglais...

***

Les Américains ne font évidemment pas grief de cela à l'UNESCO... Ils préfèrent mettre l'accent sur *«la mainmise progressive de l'Union soviétique et de sa clientèle du tiers-monde»* sur l'organisation, un peu comme ils avaient tenté, en 1953, *d'étendre à l'UNESCO* la *«chasse aux sorcières»* (rouges) *qu'ils pratiquaient chez eux.* S'il est vrai que les démocraties, qui étaient pratiquement les seuls membres de l'organisation lors de sa fondation, ne regroupent aujourd'hui que vingt-cinq Etats (sur cent soixante et un membres). Il n'en reste pas moins que la règle «un pays, un vote», a été voulue à l'origine par les Occidentaux, quels que soient la puissance des pays ou le montant de leur contribution financière. *L'UNESCO a été conçue sans droit de veto pour les Cinq Grands, et les décisions importantes y sont prises à la majorité* des deux tiers. Les démocraties s'y trouvent fatalement en minorité en de nombreuses occasions.

Elles demeurent, en revanche, prépondérantes dans l'appareil de l'UNESCO, où leur poids ne pourra qu'être diminué par le départ des Etats-Unis. *En 1983, le groupe euro-nord-américain occupait 40 % du total des postes* de l'organisation contre 8 % aux pays communistes. Les Etats-Unis disposaient à la même date, pour les projets en cours, de dix-sept experts et cinquante consultants, le Royaume-Uni respectivement *vingt-neuf et dix,* la France vingt-cinq et cent cinquante et un, tandis que l'Union soviétique se contentait de trois experts et sept consultants, la Tchécoslovaquie (un et cinq), l'Allemagne de l'Est (deux), la *Hongrie* (deux et huit), etc.

Quarante ans de débats mouvementés

16 novembre 1945. – Signature à Londres, en français et en anglais, de *l'acte constitutif de l'Organisation des* Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, qui entrera en vigueur un an plus tard.

1949. – A la suite de l'admission de l'Allemagne de l'Ouest à l'UNESCO, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie cessent provisoirement de participer aux activités de l'Organisation.

Novembre 1952. – Jaime Torres-Bodet (*Mexique*), *directeur général de* l'UNESCO, démissionne de son poste pour protester contre l'adoption d'un *« budget de régression »* par les Etats membres.

Avril 1954. – La chasse aux *« communistes »* aux Etats-Unis (maccarthysme) provoque des remous à l'UNESCO, dont un fonctionnaire américain, *M. David Leff, refuse de retourner outre-Atlantique.*

Admission de l'Union soviétique qui boudait l'organisation depuis sa création, bientôt suivie par l'Ukraine et la Biélorussie, Etats non indépendants, membres de *l'U.R.S.S.*

Décembre 1954. – Les Etats-Unis menacent de se retirer de l'Organisation, *si huit fonctionnaires citoyens américains jugés « déloyaux »* à Washington ne sont pas licenciés.

Décembre 1962. – L'Egypte dénonce *« l'égoïsme, l'ignorance et le fanatisme »* de l'UNESCO, après le refus de l'Organisation de financer le sauvetage des monuments pharaoniques de Nubie, refus sur lequel elle reviendra *l'année suivante.*

Octobre 1965. – Le Portugal, alors puissance coloniale en Afrique, est exclu des conférences de l'UNESCO à la demande d'Etats africains. Lisbonne retrouvera son siège en *1974.*

Janvier 1970. – René Maheu (France), directeur général de l'UNESCO, accuse Israël d'empêcher l'entrée dans les territoires arabes qu'il occupe de livres scolaires destinés aux écoliers palestiniens. Israël obtiendra par la suite que soient retirés des bibliothèques scolaires palestiniennes des ouvrages haineux à l'égard de l'Etat juif.

Avril *1970.* – Doute et contestation parmi les agents de l'UNESCO qui pétitionnent contre le *« climat kafkaïen »* de l'organisation.

Octobre 1971. – Après plusieurs années de refus, l'UNESCO admet la *Chine populaire en son sein.*

Octobre 1974. – Malgré l'opposition des Etats-Unis et d'Israël, l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) est admise comme observateur avec droit à la parole.

Novembre 1974. – A l'initiative de la plupart des pays musulmans et des pays communistes, la Conférence générale décide de suspendre toute aide à Israël et *refuse de classer l'Etat hébreu dans* une *région* déterminée du monde, ce qui équivaut à l'exclure des activités de l'organisation.

1975-1976. – Washington suspend le versement de sa quote-part au budget *de l'organisation, notamment pour protester* contre la mise *« hors région »* d'Israël. Finalement, en 1976, cet Etat sera inclus dans la « région Europe ».

Décembre 1975. – La conférence de l'UNESCO *sur* la presse, le bellicisme et le racisme adopte une résolution assimilant le sionisme au racisme.

Novembre 1976. – Les thèses occidentales sur l'information l'emportent à la conférence de Nairobi après de laborieux débats.

Juillet 1978. – M. M'Bow lance un appel à la restitution de certaines œuvres d'art dans leur pays d'origine, suscitant des remous en Occident.

Décembre 1981. – *L'UNESCO refuse d'aller s'installer à la Défense* (est de Paris).

Juillet 1982. – A la conférence de l'UNESCO à Mexico, le discours de M. Jack Lang, ministre de la culture, *sur le « rabotage des cultures nationales »* face à *« l'immense empire du profit »* suscite l'ire de la délégation américaine qui dénonce la *« naïveté »* du ministre français.

Juillet 1983. – Le département d'Etat américain annonce un *« réexamen approfondi de la participation américaine à l'Organisation ».*

Octobre 1983. – *« L'UNESCO a rempli sa mission au-delà des espérances »*, déclare le président Mitterrand à l'ouverture de la XXIIe conférence générale, à Paris.

Novembre 1983. – Les Etats-Unis *sont* le seul pays à voter contre le budget 1985-1986 de l'UNESCO.

Décembre 1983. – Washington décide de se retirer de l'Organisation. *« La France soutient M. M'Bow »*, déclare *au Monde*, M. Jean-Pierre Cot, membre du conseil exécutif de l'organisation.

Le « nouvel ordre de l'information »

L'UN des points de controverse entre la plupart des pays occidentaux, Etats-*Unis en tête, d'une part,* et la *majorité* de l'UNESCO, d'autre part, est le NOMIC. Derrière ce nouveau sigle se cache le « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication ».

Contrairement à une antienne, *cependant, l'Organisation n'est* pas sortie de ses compétences en favorisant, surtout depuis 1977, réflexions et initiatives sur ce thème. L'acte constitutif de l'UNESCO dispose qu'elle *« prête son concours aux organes d'information de masses* (et) *recommande, à cet effet, tels* accords *internationaux qu'elle juge utiles pour la libre circulation des idées, par le mot et par l'image ».* Dès 1951, *l'UNESCO s'était saisie* du dossier de la pénurie *mondiale* de papier-journal, ce qui – déjà – mécontenta Washington. Les Occidentaux avaient alors tendance à freiner les *« actions pratiques » préconisées par* l'UNESCO et à vouloir la cantonner dans un rôle purement intellectuel, tandis qu'aujourd'hui, ils lui reprochent, au contraire, son *« idéologisation »*, son *« inefficacité »* et son *« goût des spéculations* abstraites »...

Le NOMIC, selon les défenseurs de l'UNESCO, pourrait être le projet par excellence mettant en jeu, à *la fois*, les capacités de *réflexion et d'action de* l'Organisation. Il n'en a rien été, et les débats ont jusqu'ici souvent sombré dans le faux-semblant ou dans l'utopie, puis dans la discorde. *Le tort de M. M'Bow, selon certains, a peut-être été de* trop s'engager personnellement sur un dossier aussi épineux et de croire qu'un desserrement progressif de l'étau qui étouffe *information et communication* dans tous les Etats communistes et dans la plupart des États du tiers-monde était possible à vue d'homme.

Au départ, pourtant, les Américains n'avaient pas été systé*matiquement* hostiles au lancement de nouvelles idées en matière d'information, telles qu'elles sont réunies dans le rapport : *« Voix multiples, un seul monde ; communication et société, aujourd'hui et demain »* (1), mis sur pied par la commission *ad hoc* que présida M. Sean McBride (Irlande), ancien président d'Amnesty international, et dont firent partie quinze spécialistes *parmi* lesquels Hubert Beuve-Méry, fondateur et ancien directeur du *Monde*. On a cherché en vain dans ce document, ou d'autres émis par l'UNESCO *sur le même sujet, une mesure risquant réellement* de nuire à la liberté de la presse là où elle existe et à celle des journalistes occidentaux en mission dans les pays où elle n'existe pas.

Cela dit, le *NOMIC* est bel et *bien dans* l'impasse. *Un certain* angélisme international professe que tout problème peut trouver une solution ; cela ne paraît pourtant pas être *le cas* pour le NOMIC *à l'heure actuelle. Dût-il en coûter* à l'amour-propre des dirigeants de l'UNESCO, et compte tenu d'autres problèmes à régler, pour lesquels existe, *cette fois, une solution – l'analphabétisme si l'on doit n'en citer* qu'un seul, – d'aucuns se demandent si la voie la plus sage ne serait pas, provisoirement, de concentrer les efforts de l'Orga*nisation sur des dossiers susceptibles de faire travailler ensemble* les divers systèmes socio-politiques de la planète, plutôt que d'exacerber leurs différends.

(1) Nouvelles Editions africaines (Dakar), UNESCO et Documentation française, 1980, 367 p.

La lettre de M. Shultz à M. M'Bow sur le retrait américain

« Vos efforts ont été fructueux, mais... »

C'est par une missive du chef de la diplomatie américaine, datée du 28 décembre 1983, que le directeur général de l'UNESCO a été officiellement informé du retrait des Etats-Unis. Les spécialistes du langage diplomatique n'ont pas manqué de noter le ton quelque peu embarrassé de la lettre de M. George Shultz, qui célèbre les « efforts » de M. M'Bow, notamment au cours de la Conférence générale de l'UNESCO à l'automne 1983, conférence censée avoir été déterminante dans la décision américaine... Voici des extraits de ce texte – à notre connaissance inédit en France :

Les Etats-Unis se retireront de *l'Organisation des* Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, à compter du 31 décembre 1984 (...). Aujourd'hui, tout comme dans (les) premiers temps, nous sommes convaincus que l'éducation, la science, la culture et la cation, la science, la culture et la communication sont des *éléments essentiels à l'édification d'un monde* de paix. Depuis un certain nombre d'années (...), l'orientation idéologique, le budget et la gestion de l'UNESCO comportent des tendances qui nuisent à l'efficacité de l'Organisation. Nous estimons que l'UNESCO *des principes* initiaux énoncés dans son Acte constitutif. Nous pensons qu'elles ont servi les visées politiques d'Etats membres plutôt que la vocation internationale de l'UNESCO. Nous n'avons ménagé aucun effort pour encourager l'Organisation à renverser ces tendances. (...) Beaucoup de ces efforts – les vôtres comme les nôtres – ont été fructueux, du moins relativement. Les résultats de la dernière session de la Conférence générale en témoignent, et nous apprécions le rôle que vous avez joué dans l'issue de cette session.

Pourtant, dans une plus large perspective, cette session de la Conférence générale a livré un autre *enseignement : si ses résultats sont* une illustration de ce que l'on peut attendre de mieux de l'Organisation telle qu'elle est constituée et telle qu'elle fonctionne à l'heure actuelle, on ne peut guère espérer un retour *authentique et sans réserves de* authentique et sans réserves de l'Organisation aux principes qui ont présidé à sa création.

introduisant des buts politiques qui dépassent sa portée, ni d'affaiblir le crédit de cette entreprise en compromettant des objectifs tels que le respect des droits de l'homme ou la libre circulation de l'information. Il est encore possible de reconnaître que les buts que nous avons en commun auraient pu être atteints s'il avait été tenu compte du principe selon lequel quelques choses bien faites ont un impact plus grand qu'un examen superficiel de tous les maux de la planète.

Pour notre part, nous avons l'intention de mettre les ressources que nous consacrons actuellement à l'UNESCO au service d'autres moyens de coopération (...). Tout programme que les États-Unis élaboreraient à cette fin pourrait, en principe, constituer la base d'une coopération future entre les Etats-Unis et l'UNESCO. (...)



Dessin de PLANTU.

« Tous les maux de la planète »

Monsieur le directeur général, vous avez, quant à vous, notre estime et notre considération, et nous nous engageons à apporter un concours sans réserve pour que l'année qui s'écoulera entre la présente lettre et la date de notre retrait soit aussi harmonieuse que possible. (...) Pour notre part, nous sommes convaincus que nous pouvons mettre au point, dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication, d'autres moyens de coopération qui incarneront plus clairement les principes auxquels nous avons souscrit à l'UNESCO il y a de nombreuses années. Nous sommes convaincus que point n'est besoin

Le prix de cinq Boeing

– Fondation de l'UNESCO : 16 novembre 1945.

– Siège : Paris-7e, place Fontenoy. Tél. : 568-10-00.

– Membres : vingt États en 1946, cent soixante et un en 1984.

– Organes : le directeur général : M. Amadou Mahtar M'Bow, *né en 1921* à Dakar (Sénégal). *Elu* en 1974, *réélu pour* sept ans en 1980 ; la Conférence générale composée des représentants des États, élit le directeur général et le conseil exécutif et vote le budget et les programmes d'action ; le secrétariat général (3 380 personnes de cent trente et une nationalités) *met en œuvre les décisions des* organes précédents.

– Champs d'action : alphabétisation et éducation, circulation des connaissances littéraires et scientifiques et de l'information, préservation du patrimoine artistique et naturel.

– Moyens : budget pour le biennum 1984-1985 : 374 400 000 *dollars*, soit le prix de cinq Boeing-747. Cette somme est statutairement versée à hauteur de 73 % par neuf pays industrialisés dont les États-Unis, l'Union soviétique, le Japon, la France (6,43 % *du budget total) et le Royaume-Uni.* Les soixante-dix États les *moins* favorisés fournissent 0,01 % *du* budget. Le retrait américain représentera à partir de 1985, un «trou» annuel de près de 50 millions de dollars dans les finances de l'UNESCO. L'hypothèse d'un emprunt international avait *été évoquée par* M. M'Bow avant *même la décision américaine. On a maintenant* le secret espoir, à l'UNESCO, que les 70 millions de dollars économisés sur le précédent budget à cause des variations du dollar (monnaie de compte de l'Organisation dont plus de la moitié des dépenses sont, en francs) seront abandonnés par les États, renvoyant à la mi-1986 l'échéance financière. C'est une firme britannique privée qui examine tous les quatre ans, à la demande des Nations unies, les dépenses de l'UNESCO.

Dossier établi par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'U.D.F. et le R.P.R. à la recherche d'un engagement commun

La réunion entre les représentants du R.P.R. et de l'U.D.F., mardi matin 17 janvier à l'Hôtel de Ville de Paris, sur la préparation des élections européennes n'a pas permis d'aboutir à un accord. Les deux délégations se retrouveront, toujours en présence de Mme Simone Veil, le 26 janvier à 16 heures.

A l'issue de deux heures quarante de conversations dans le bureau du maire de Paris, le communiqué suivant a été publié :

« Les représentants de l'U.D.F. et du R.P.R. se sont rencontrés le 17 janvier pour examiner les conditions de préparation et d'organisation des prochaines élections européennes. Cet examen a fait apparaître tout d'abord un accord sur la nécessité et les modalités d'une relance de la construction européenne, garantie essentielle de la sécurité et des libertés des Français.

» S'agissant par ailleurs d'une consultation qui s'inscrit dans un contexte politique national, les participants se sont interrogés sur la meilleure stratégie à mettre au point pour assurer le succès le plus large de l'opposition républicaine. Ils ont décidé de consulter leurs instances et de se réunir à nouveau le 26 janvier à 16 heures. »

Participaient à cette réunion, outre Mme Simone Veil, du côté de l'U.D.F., MM. Jean Lecanuet, président du mouvement, et les quatre vice-présidents ou leurs représentants : MM. François Léotard (P.R.), Pierre Méhaignerie (C.D.S.), André Rossinot (parti radical) et Max Lejeune (P.S.D.). Du côté du R.P.R. : MM. Jacques Chirac, Bernard Pons et les deux présidents des groupes parlementaires, MM. Claude Labbé et Charles Pasqua.

Cette rencontre avait été souhaitée par Mme Simone Veil et le bureau politique de l'U.D.F., réuni le 12 janvier. Paradoxalement, c'est après avoir pris connaissance des résultats d'un sondage commandé à la Sofres indiquant que deux listes obtiendraient un meilleur score qu'une liste commune U.D.F.-R.P.R., qu'il avait été décidé d'organiser cette entrevue pour *« chercher l'union de l'opposition sur un engagement européen commun »* (le Monde du 14 janvier).

M. Méhaignerie (C.D.S.) : la pression exercée par Mme Veil

M. Pierre Méhaignerie *« s'attendait aux résultats de ce sondage qui correspondent à* [ses] *analyses et dont personne à l'U.D.F. n'a contesté les orientations »*. *« En dépit de la pression exercée par Mme Simone Veil, je reste,* dit-il, *favorable à deux listes pour des raisons de fond – il faut que l'U.D.F. défende son message européen, – et pour des raisons stratégiques l'opposition doit obtenir le meilleur score possible. »* Le président du C.D.S. reconnaît que son parti *« est gêné par l'attitude de Mme Veil : il nous est difficile de constituer une liste face à une personne dont nous partageons à 99 % les convictions »*, explique-t-il. Il ajoute : *« Je suis allé, avec les présidents de conseils généraux, chez M. Mitterrand pour la cérémonie des vœux ; je n'allais pas refuser de me rendre, avec l'U.D.F., à l'Hôtel de Ville. Cette rencontre suscite à la fois mon intérêt et ma curiosité. Tout le monde est partie prenante dans cette affaire, à égalité : le R.P.R. par son discours, Mme Veil par ses convictions et son message, l'U.D.F. par sa capacité d'écoute et par l'apport de sa contribution. »*

« Je ne supporterai pas, dit encore M. Méhaignerie, *de mener une campagne dans l'ambiguïté. Nous devons, avec le R.P.R., définir très clairement le type d'Europe que nous voulons. Nous devons établir des convergences dans les idées et les discours. Je ne suis pas prêt à entendre n'importe quoi, notamment en ce qui concerne l'élargissement de la Communauté, la politique agricole commune, le problème anglais, les institutions et la défense européenne. Dimanche 22 janvier, je réunirai à huis clos le conseil politique du C.D.S. Je lui donnerai tous les éléments susceptibles d'éclaircir sa décision. » « Je n'ai pas envisagé de me démettre de mes fonctions de vice-président de l'U.D.F.,* précise M. Méhaignerie, *car,* dit-il, *un tel choix ne peut intervenir au moment où nous commençons à négocier avec la volonté de persuader le R.P.R. de se rallier à nos objectifs. Si j'ai des convictions et des militants qui me poussent vers le choix de deux listes, j'ai aussi des électeurs dont la volonté unitaire est très forte. »*

M. Léotard (P.R.) : le lâche soulagement de la liste unique

M. François Léotard note que *« l'U.D.F. a tiré des conclusions surprenantes du sondage effectué à la demande de Mme Simone Veil, et qui montre à l'évidence que le succès de l'opposition passe par le chemin de la dualité de listes. Par un masochisme curieux, l'U.D.F. et Mme Simone Veil s'apprêtent à choisir l'autre voie, celle de la liste commune. J'ai pris la décision, si ce dernier choix était maintenu, de ne plus siéger au bureau politique de l'U.D.F. et de me démettre de mes fonctions de vice-président. Il est bien entendu que, dans ce cas, le P.R. continuera de participer activement à l'U.D.F., au niveau local comme au niveau national. »*

M. Léotard souligne que, s'il se rend à l'Hôtel de Ville, c'est avec *« un esprit positif et la volonté de rencontrer le R.P.R. pour connaître son programme et ses intentions, et, d'autre part, par courtoisie à l'égard de M. Chirac, qui a accepté cet entretien, et par correction vis-à-vis de l'U.D.F., qui a décidé du principe de cette rencontre. »*

« Je crains, ajoute-t-il, *que cela ne change pas le cours des choses et que le lâche soulagement qui semble pousser certains vers la liste unique ne traduise finalement le désir de ne pas se compter. »*

Enfin, le secrétaire général du P.R. remarque : *« A la limite, qu'il n'y ait pas de sujet de divergences entre le R.P.R. et l'U.D.F. ne me préoccupe pas, dans la mesure où je crois que le mode de scrutin proposé pour les élections européennes oblige à une expression différenciée des courants de l'opposition. Soumettre l'opposition à la loi du parti unique, c'est la contraindre et la mutiler »*, affirme-t-il.

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le P.S.U. demande la modification de la loi électorale

La direction politique du P.S.U., réunie les 14 et 15 janvier, a confirmé sa décision de présenter une liste aux élections européennes de juin prochain (alors que le P.S souhaite, M. Jospin l'a rappelé lundi 16 janvier, accueillir des représentants du P.S.U. sur sa propre liste). *« Le parti socialiste et le parti communiste ne font pas liste commune »*, a observé, lundi 16 janvier, M. Serge Depaquit, secrétaire national, porte-parole du P.S.U. Il a ajouté : *« Nous pensons que la gauche doit faire jouer son pluralisme »*.

Le P.S.U. se propose de constituer une liste associant *« des membres du courant critique au sein de la gauche, des militants antinucléaires, des militants des mouvements de paix »*, ainsi que des représentants *« des écologistes et des minorités nationales »*.

Il demande la modification de la loi du 7 juillet 1977, fixant les modalités du scrutin. *« Ce système est le plus sélectif d'Europe »*, a déclaré M. Depaquit, puisqu'il impose un seuil de 5 % des voix, en deçà duquel une formation ne peut participer à la *répartition proportionnelle* des sièges ni être remboursée de ses frais de campagne (ceux-ci comprenant l'impression des bulletins de vote, profession de foi et affiches légales).

Le P.S.U. estime, en outre, qu'à l'occasion du conflit Talbot *« la C.F.D.T. a posé les véritables questions, auxquelles l'ensemble de la gauche se doit de répondre »*. Il souligne la nécessité de *« permettre aux travailleurs de prendre réellement en main les transformations industrielles indispensables »*, de *« lutter contre les inégalités et maintenir le pouvoir d'achat des couches populaires, au travers d'une politique de solidarité »* et de *« lutter contre le chômage par la réduction du temps de travail »*.

AU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

M. Marchais souligne que la gauche ne saurait « produire du chômage »

Le comité central du parti communiste, réuni le mardi 17 et le mercredi 18 janvier, a entendu, mardi matin, un rapport présenté par M. Georges Marchais sur la situation politique intérieure. La discussion de ce rapport devait occuper plus de la moitié de la réunion, consacrée, ensuite, à un examen de la *situation internationale*, à partir d'un rapport de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central.

Le secrétaire général du P.C.F. devait préciser les orientations de son parti *sur les mutations industrielles*. Deux visions simplistes des choses doivent être, selon lui, écartées : celle qui consisterait à refuser ces mutations et celle qui considérerait qu'elles ne peuvent être menées sans surcroît de chômage. La gauche ne saurait « produire du chômage » : *telle est, en résumé*, la position de principe des communistes.

Ne pas refuser les mutations représente, pour le P.C.F., un « ajustement », dans la mesure où il a été amené, dans la période récente, à accepter, par exemple, les suppressions d'emplois à Talbot. Cette attitude marque une évolution notable par rapport au *temps*, pas si ancien, où les communistes s'opposaient – par une dénonciation en bloc de la politique de *« casse industrielle »*, qu'ils attribuent au patronat et à la droite – à toute réduction d'effectifs. Ils estiment aujourd'hui inéluctable que la structure de l'emploi se modifie.

Cette acceptation, toutefois, ne suffit pas à ranger le P.C.F. parmi ceux qui sont prêts à entreprendre les transformations nécessaires et à en assumer le coût politique. La question, pour les communistes, est *de franchir la distance qui sépare* un discours général d'allure moderniste, sur les *« mutations technologiques »*, et le partage de la responsabilité des décisions qui vont, demain, être prises.

M. Marchais devait apporter, à cet égard, des précisions qui peuvent apparaître soit comme les conditions d'un véritable engagement du P.C.F. au côté du gouvernement, *soit comme l'annonce de dérobades* futures. Il estime, en premier lieu, que le solde des emplois supprimés et créés doit être positif, ce que personne, à gauche, ne peut contester, étant entendu qu'il faut savoir à quel moment on arrête les comptes.

Le secrétaire général devait insister, en second lieu, sur la place de la *formation professionnelle*, qui ne doit pas faire partie de l'« accompagnement social » des mutations, mais en être le « fer de lance ». Là encore, le principe est indiscutable, *mais son application risque de* conduire à une impasse, s'il s'agit de garantir un reclassement à court terme à tous les salariés victimes de licenciements.

Soulignant que les électeurs, y compris ceux qui ont pu voter pour l'opposition, sont exigeants vis-à-vis de la gauche, quant à la manière *dont elle traite ce problème*, les communistes affirment que leur souci n'est pas d'activer les conflits sociaux pour se différencier du P.S. *Leur engagement* au gouvernement leur interdit un tel double jeu, qui, affirment-ils, serait absurde. Il s'agit pour eux, disent-ils, d'aider la gauche dans la traversée difficile qui *s'annonce pour elle*.

Les communistes observent qu'il existe, à ce sujet, un débat au sein *de la gauche politique et syndicale*, débat auquel le conflit Talbot a donné une *acuité* particulière. *Le* secrétaire général devait parler des positions adoptées par les différents partenaires dans cette circonstance. M. Marchais avait repris à son compte, la semaine passée, la critique formulée initialement par la *C.F.D.T. de la méthode suivie par le* gouvernement.

De façon générale, les communistes *veulent mettre en garde la* gauche contre la contagion de l'exemple américain, qui est, pour eux, un contre-exemple. Ils estiment que la politique suivie aux Etats-Unis *a consisté à faire subir* le coût des mutations aux plus défavorisés et que les résultats, apparemment positifs, auxquels elle est parvenue s'expliquent par le rapport de forces *que les Américains ont imposé* à leurs partenaires commerciaux.

Les communistes plaident pour une *meilleure orientation des fonds* distribués à l'industrie, et pour un contrôle des travailleurs sur l'emploi que les entreprises font de ces subventions. Ils estiment que la réussite des mutations suppose *que le pouvoir* d'achat soit préservé afin que soient garantis les débouchés de l'industrie sur le marché intérieur.

M. Marchais devait, en outre, parler de la *« campagne anticommuniste »*, au sujet de laquelle il avait adressé, le 11 janvier, une lettre au *président* de la République. Jugeant que cette campagne vise à provoquer la rupture de la *coalition* gouvernementale, M. Marchais devait répliquer aux accusations de stalinisme portées contre son parti. Comme il l'avait fait, le mois dernier, *devant les étudiants communistes* (*le Monde* du 8 décembre 1983), le secrétaire général devait revenir sur l'histoire du P.C.F. et tenter de démontrer que, ayant subi plus que d'autres, peut-être, les effets du stalinisme, il s'en est, plus que d'autres, *libéré*.

PATRICK JARREAU.

POLITIQUE

M. Jospin reproche à M. Maire de comparer le P.C.F. au P.C. d'Union soviétique

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a commenté, lundi 16 janvier, les déclarations de M. Edmond Maire dans *le Nouvel Observateur* (daté 13-19 janvier). Le secrétaire général de la C.F.D.T. avait déclaré, à propos de M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T. : « *Si la logique qu'il développe (...) était au pouvoir, j'en viens parfois à penser qu'un syndicaliste comme moi n'aurait alors le choix qu'entre la clandestinité et l'hôpital psychiatrique.* »

M. Jospin a affirmé : « *Le parti communiste français n'est pas le parti communiste d'U.R.S.S.* » Il a ajouté qu'il n'est « *pas honnête intellectuellement* » d'opérer un « *glissement* » de l'Union soviétique à la France. « *Je ne peux pas accepter,* a-t-il ajouté, *qu'on condamne un responsable syndical pour les intentions qu'on lui prête.* » Il a estimé que les déclarations de M. Maire constituent un « *pur montage* », une « *espèce de phantasme* » qui « *introduit une extraordinaire dérision sur la vraie clandestinité et sur les vrais hôpitaux psychiatriques* ». « *Il n'y a qu'un vrai Walesa,* a-t-il poursuivi. *Heureusement, n'est pas Walesa qui veut.* » Il a enfin affirmé, sur ce point : « *Il ne faut pas que les syndicats jouent avec les conflits pour se positionner les uns par rapport aux autres.* »

M. Jospin a fait le point sur les groupes de travail P.S.-P.C. créés en application de l'accord du 1er décembre entre les deux partis. Il a distingué le domaine des « *actions communes* » et celui des « *réflexions communes* ». Dans le domaine des actions communes, il a indiqué que socialistes et communistes, dans le cadre de la popularisation des lois Auroux, iraient « *ensemble aux portes d'une trentaine de grandes entreprises significatives* ».

A propos de la lutte contre les idées racistes et fascisantes, il a indiqué que la ligne de conduite adoptée était, par des démarches « *ponctuelles et adaptées* », de ne « *jamais laisser sans réponse des initiatives d'extrême droite* ». Pour le dernier terrain d'actions communes, la défense de l'école publique, M. Jospin a indiqué qu'elles seraient menées « *en collaboration et sous l'égide du CNAL* ».

Pour ce qui est des « *réflexions communes* », M. Jospin a précisé que le groupe de travail chargé d'étudier avec le P.C. la question des mutations industrielles était constitué et composé, pour le P.S., de MM. Jean Pronteau, Dominique Strauss-Khan et Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national.

M. Jospin a parlé de la situation au Liban et affirmé que, si la « *concorde* » ne l'emporte pas sur la violence, il n'y aurait, « *à terme, pas de sens à la présence de nos troupes* ». A propos de la demande faite par M. Valéry Giscard d'Estaing, au cours du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » du 15 janvier, de constitution d'une commission d'enquête sur le raid français de Baalbek, M. Jospin a estimé qu'il s'agissait d'une « *petite manœuvre* ». M. Jospin s'est étonné que l'ancien président de la République, après s'être « *irrité* » de la demande de création d'une commission d'enquête sur les « avions renifleurs », réclame une enquête publique sur des actions chargées d'un « *secret nécessaire* ».

M. Jospin a ensuite parlé des prises de position d'Yves Montand. Il juge « *salubre* », même si c'est « *un peu tard* », que « *des gens qui ont justifié ce qu'ils appellent maintenant le totalitarisme le dénoncent aujourd'hui* ». « *Nous,* a-t-il ajouté, *nous nous sommes fait cette opinion dès 1956, avec les événements de Hongrie.* »

● ERRATUM. — Dans le compte rendu de la réunion publique du Front national à Lyon (*le Monde* du 17 janvier), au lieu de : « *l'affiche de l'entrée du Palais du congrès concernait une... exposition Céline* », il fallait lire : « *une exposition féline* ».

Les mutations industrielles divisent la gauche

(Suite de la première page.)

Le contre-exemple » de Talbot, qui a servi en l'espèce de révélateur, a surtout permis de mesurer l'impréparation des uns et la mauvaise foi des autres. Le chef de l'Etat a certes considéré que le gouvernement doit être remercié, car il a « *sauvé mille emplois* » ; mais M. Mitterrand a, en conseil des ministres, invité le premier ministre à veiller à ce qu'il y ait davantage de *concertation* avec les syndicats.

En fait, au-delà de la polémique lancée par la C.F.D.T. sur les méthodes du « gouvernement Mauroy », plusieurs débats se chevauchent.

Le plus important vise la façon de gérer la modernisation, tout en préservant la cohésion de la majorité. Un premier schéma — c'est celui de l'Elysée — est le suivant : il faut attaquer de front l'ensemble de la question des restructurations et mettre tout sur la table, d'ici à la fin du mois. Resterait alors à négocier, avec les partenaires sociaux, l'accompagnement social de l'opération.

A *l'évidence, un tel scénario est dicté* par un compte à rebours : celui *qui nous sépare de l'échéance législative de 1986. L'année 1984 est la dernière où la majorité* peut choisir d'être impopulaire. L'horizon *sera* ensuite dégagé, *et la majorité se* trouvera en meilleure position — le plus dur ayant *été* fait — pour aborder la préparation du scrutin avec des mesures telles que la baisse du niveau du prélèvement obligatoire. Ce scénario présenterait l'avantage, paradoxalement, de relativiser l'ampleur d'un phénomène qui touche, selon l'Elysée, cinquante mille emplois (et non plusieurs centaines de milliers comme on le dit parfois).

Tout autre paraît être l'attitude de l'hôtel Matignon, qui estime que la gauche politique et syndicale ne peut accepter de cogérer ces restructurations qu'à la condition que celles-ci soient étalées dans le temps et selon les régions, négociées au plan national et au plan local. La crainte de l'entourage du premier ministre est celle d'un effet de coagulation dont on peut parfaitement mesurer les dangers en prenant l'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais.

Quels sont les trois dossiers lourds? *Le* charbon, la sidérurgie, les *chantiers navals.* Tous trois ont des implications régionales fortes. Porter le *fer* simultanément, «de *front*» comme le souhaite l'Elysée, c'est donner à croire au monde *ouvrier*, et aux élus communistes et surtout socialistes, qui le représentent, que la région est condamnée, que « tout fout le camp ». Ces mêmes élus avaient d'ailleurs obtenu du chef de l'Etat qu'il s'abstienne, lors de son voyage dans le Nord-Pas-de-Calais, de prononcer le mot «*conversion*», employé par les gouvernements précédents depuis vingt ans. M. Mitterrand avait donc parlé de «*renaissance industrielle*». Mais la «renaissance» ne suit pas immédiatement les licenciements.

C'est pourquoi, à l'Elysée comme à l'hôtel Matignon, on cherche des solutions juridiques et financières qui éviteraient aux victimes de cette modernisation de devenir des chômeurs. M. Mauroy avait parlé, récemment, de «*contrats de reconversion*», *succédant* aux contrats de travail et permettant aux intéressés *d'attendre, moyennant une formation, leur reclassement dans de nouvelles activités.*

Ce qui fonde l'inquiétude de ceux qui s'opposent au scénario élyséen, c'est, comme pour les charbonnages, *la* menace d'une grève illimitée ou bien la promesse de la C.F.D.T. d'empêcher les licenciements comme dans la sidérurgie où elle est *dominante.* A l'inverse, *étaler dans le temps des mutations que l'on sait inéluctables — donc qui ne peuvent* être *au mieux que différées —* conduit à faire supporter à la collectivité un surcoût. Serait-ce le prix à payer pour la sauvegarde de la majorité ?

Le chef de l'Etat est, lui, convaincu *qu'à* force de dialogue, *d'explication* et de concertation, avec le P.C. comme avec les syndicats, un bon accompagnement social peut être mis sur pied. Mais alors surgit un autre débat. D'accord pour la modernisation, disent certains, mais, pour qu'elle puisse passer, il faut desserrer quelques-unes des contraintes que nous nous sommes imposées. D'où l'idée, lancée au comité directeur du P.S. du 7 janvier dernier, d'assouplir la contrainte budgétaire (M. Mitterrand a *fixé* à 3 % du P.I.B. la limite du déficit du budget).

On comprend, dans ces conditions, que le président ait invité sa majorité à « *faire de la politique* ». Faire de la politique, cela veut dire se saisir de toutes les occasions qui permettent de ressouder la gauche ; cela veut donc dire recréer les conditions d'un affrontement droite-gauche (les «avions renifleurs» ne sont pas loin). Ne serait-ce que parce qu'il devient alors plus difficile, sous peine d'être taxé de trahison, de quitter le navire. « *Nous sommes au creux de la vague* », disait en 1983 le chef de l'Etat. Nous voilà, en 1984, sur les crêtes.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

L'affaire des « avions renifleurs »

LE PARQUET DE PARIS ORDONNE L'OUVERTURE D'UNE INFORMATION CONTRE X... POUR « RECEL D'ESCROQUERIE »

Le parquet du tribunal de Paris a ordonné, le lundi 16 janvier, l'ouverture d'une information contre X... pour « *recel d'escroquerie* » et chargé M. François Chanut, juge d'instruction, du dossier. Dans un communiqué publié le même jour, le parquet indique notamment que « *dans l'affaire concernant les opérations intervenues à partir de 1976 entre ELF-ERAP et ELF-Aquitaine et diverses personnes physiques ou morales (...), les faits qui auraient pu donner lieu à des poursuites pour escroquerie ou infraction aux règles comptables apparaissent prescrits* ».

Le parquet estime, d'autre part, que « *dans le cas où des personnes auraient bénéficié de fonds ou de biens provenant de l'escroquerie, ces faits constitutifs du délit de recel d'escroquerie peuvent faire l'objet de poursuites, s'agissant d'un délit continu* »

En application de l'article 693 du code de procédure pénale, les tribunaux français sont compétents pour connaître de tels agissements, quels que soient le lieu où ils ont été commis et la nationalité de leurs auteurs.

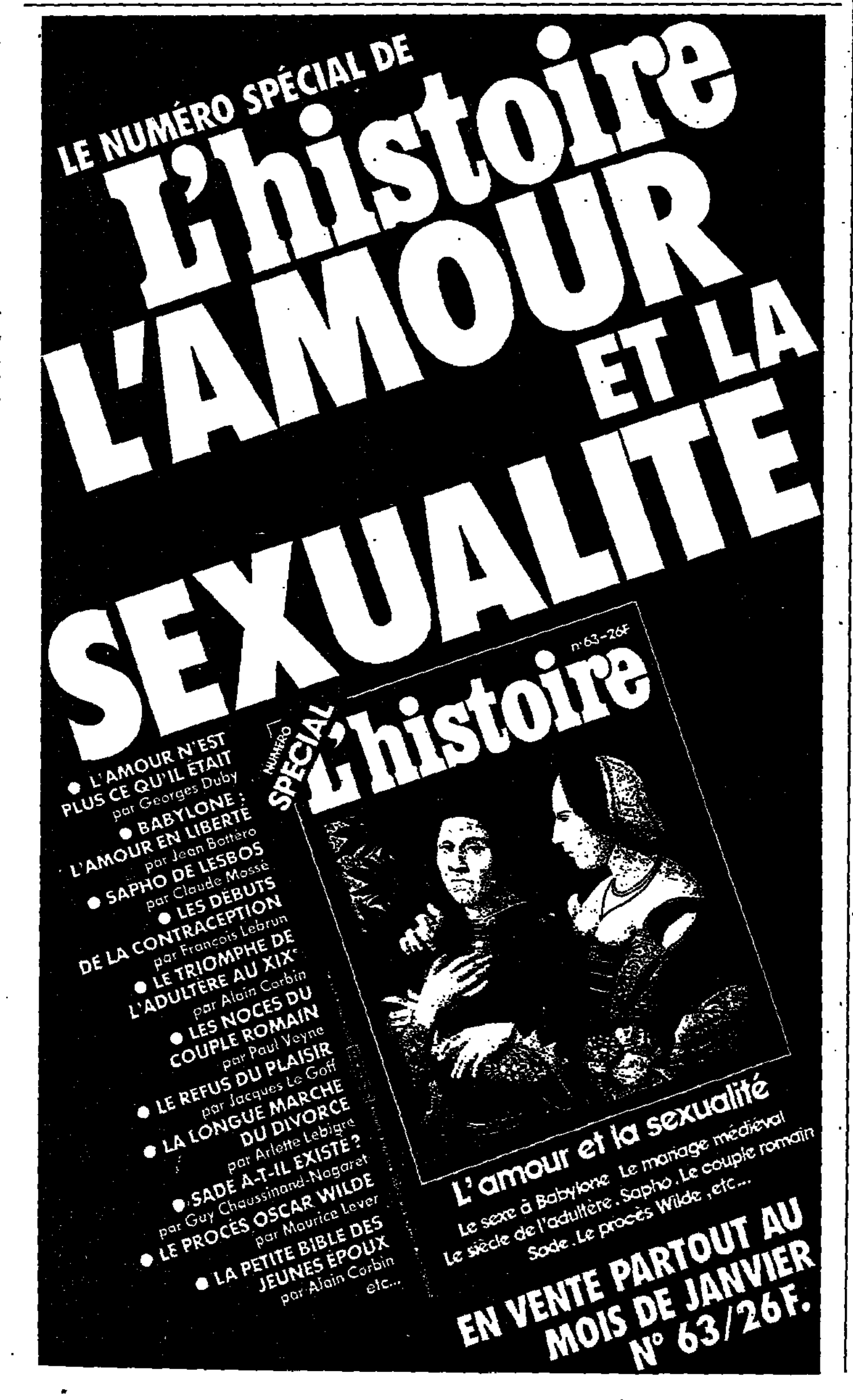
M. BONASSOLI CONFIE SES DOSSIERS A LA POLICE ITALIENNE

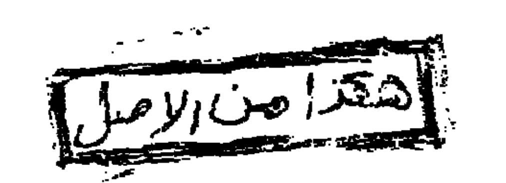
(De notre correspondant régional.)

Cannes. — Interrogé mardi 17 janvier sur la décision prise par le parquet de Paris d'ouvrir une information judiciaire dans l'affaire des « avions renifleurs », M. Aldo Bonassoli, l'« inventeur » italien actuellement domicilié à Vintimille, nous a déclaré qu'il « *approuvait sans réserve la justice française. Cela me fait grand plaisir,* s'est-il félicité, *car on va peut-être savoir où est passé l'argent versé par ELF-ERAP. Moi je n'en ai pas vu la couleur. Qui a profité des fonds ? Je l'ignore. Mais à mon avis, les travaux de recherche n'ont pas pu coûter plus de 40 millions de francs...* »

Harcelé par les journalistes, M. Bonassoli a aussi reçu la visite de la police italienne, qui lui a proposé une protection rapprochée à la suite de « *certains mouvements* » constatés autour de sa villa. L'« inventeur » a refusé cette offre, mais il a suivi les conseils donnés par les quatre fonctionnaires « en civil » venus le voir en déposant une partie de son dossier scientifique dans les locaux des carabiniers de Vintimille.

GUY PORTE.





Le Monde — société

LA POLÉMIQUE SUR LA MORT DE ROBERT BOULIN

Le nouveau rapport d'autopsie ne remettrait pas en cause les conclusions précédentes

M. Michel Maestroni, juge d'instruction à Versailles, chargé d'instruire *la plainte contre X... pour homicide volontaire* déposée en juin 1983 par les proches de Robert Boulin, devait notifier mardi 17 janvier à la famille les conclusions du nouveau rapport d'autopsie. Celui-ci révélerait l'existence de deux fractures à la face, non détectées lors de la première autopsie qui conclut à la mort par noyade.

Les accusations de la famille de l'ancien ministre, selon lesquelles celui-ci aurait été assassiné pour des raisons politiques, s'appuient sur deux éléments : le nouveau rapport d'autopsie et des *« dossiers confidentiels »* que le défunt aurait détenus.

Sur le premier point, on estime de source judiciaire que la seconde autopsie *« ne remet rien en cause »* et ne contredit pas forcément les conclusions de la première. Si les nouveaux experts révèlent l'existence de deux fractures, l'une au nez, l'autre au maxillaire gauche, et estiment *« peu démonstratives »* les conclusions de leurs collègues quant à la mort par noyade, il se gardent de rejeter cette hypothèse pour conclure – comme le font la famille et son avocat, – qu'il s'agissait d'un *« assassinat »*.

A l'époque, le parquet de Versailles avait aussitôt ouvert une enquête, qui n'est pas close, mais pas d'information judiciaire, rien ne venant contredire la thèse du suicide (une noyade, en forêt de Rambouillet, au lieu-dit les étangs de Hollande). Robert Boulin avait expédié quatorze lettres, à la presse, à des amis ou à sa famille, authentifiées par celle-ci. On avait vu l'ancien ministre, quelques heures avant le drame, poster des lettres dans la localité voisine de Montfort-l'Amaury. Enfin, c'est la famille elle-même qui avait confié à la justice la machine à écrire personnelle du ministre, sur laquelle il aurait travaillé la veille de sa mort *« dans un état de grande tension »*.

En 1980, dans un ouvrage intitulé *« Ma vérité sur mon père »*, son fils, M. Bertrand Boulin, s'en était pris à ceux qui doutaient de la thèse du suicide, les qualifiant de *« calomniateurs »*.

A propos des dossiers confidentiels détenus par l'ancien ministre, les milieux *judiciaires s'étonnent* que M. Bertrand Boulin se rappelle subitement, quatre ans après les faits, avoir vu dans le coffre de son père quatre dossiers dont l'un portait la mention *« ELF-Aquitaine : transaction C.E.R. »*, allusion apparente à la récente affaire des « avions renifleurs ».

La famille s'en prend violemment au procureur de la République

Dans une « requête ouverte » adressée à M. Robert Barrat, procureur de la République de Versailles, Mme Colette Boulin, Mme Fabienne Burgeat et M. Bertrand Boulin, respectivement épouse, fille et fils de l'ancien ministre, s'en prennent violemment au *magistrat*, exigeant qu'il soit dessaisi du dossier. Celui-ci devrait être *transmis, selon eux*, à la chambre criminelle de la Cour de cassation.

« Dans la tentative qui a failli réussir de cacher les causes de la mort de Robert Boulin, ternir sa mémoire et soustraire ses assassins au bras de la justice, écrit la famille du défunt, *vous avez joué un rôle essentiel, en ordonnant aux médecins légistes de se livrer à une autopsie incomplète, c'est-à-dire à une parodie. (...) Il s'agit d'une forfaiture et d'une opération de camouflage. De cette imposture, vous auriez été, de leur* [les médecins légistes] *aveu écrit, le maître d'œuvre. En outre, violant le secret de l'enquête, vous avez, par vos communiqués mensongers, réussi à abuser l'opinion et même notre défense. »*

Interrogé mardi matin, M. Robert Barrat nous a annoncé une réaction officielle dans le courant de l'après-midi, qui pourrait prendre la forme d'un communiqué du procureur général. S'estimant lié par le devoir de réserve et le secret de l'instruction, il estime néanmoins que les initiatives de la famille Boulin sont *« du terrorisme intellectuel au sein de la procédure pénale. On veut que l'instruction se passe sur la place publique. Toutes les questions posées sont couvertes par le secret de l'instruction. Je répondrai dans le dossier. Tout cela sera expliqué en temps et en heure dans le cadre d'une information normale. Le piège est un peu gros : si je parlais, je ferais l'objet d'une plainte pour violation du secret de l'instruction ! »*.

M. Barrat précise que les *« communiqués mensongers »* dénoncés par la famille sont en fait les deux communiqués qui, pour l'un, informe des résultats de l'analyse toxicologique, pour l'autre, rappelle les points principaux du dossier après un article de M. Pierre Marcilhacy *(lire ci-contre)*. Quant aux *« réponses »* qui seront données dans le cadre de l'instruction, elles concernent les deux accusations des proches de Robert Boulin : l'absence d' *« examen radiologique du crâne »*, alors que *« sept ecchymoses »* ont été constatées sur le visage du mort ; le fait que les légistes aient enlevé *« la langue, le larynx et le pharynx d'un prétendu noyé »*, mais ne se soient livrés *« à aucun examen anatomo-pathologique de ses poumons »*.

M. PIERRE MARCILHACY : c'est une affaire criminelle

M. Pierre Marcilhacy, membre du Conseil constitutionnel, a déclaré, lundi 16 janvier, au cours du journal de 20 *heures* de TF 1, que l'affaire Boulin *« n'est pas une affaire politique, mais une affaire criminelle »*. Sénateur non inscrit de la Charente lors de la mort de Robert Boulin, le 29 octobre 1979, M. Marcilhacy avait été le premier homme politique à douter de la thèse du suicide. *« A l'époque*, explique-t-il aujourd'hui, *on avait tout fait pour m'inciter à croire à la thèse du suicide »*. Se disant prêt à répondre aux questions d'un magistrat instructeur sur les pressions dont il affirme avoir été l'objet, l'ancien sénateur conclut : *« La justice doit passer, j'ai toujours servi la justice et j'espère qu'elle se fera aussi. »*

C'est dans un article publié dans nos colonnes le 3 novembre 1979, soit quatre jours après la mort de Robert Boulin, que M. Marcilhacy avait exprimé ses doutes. *« Jusqu'à ce que des preuves du contraire me soient fournies*, écrivait-il, *je ne comprends ni pourquoi Robert Boulin se serait suicidé dans une affaire qui pouvait compromettre sa carrière ministérielle, mais non entamer son honneur, ni comment il a pu tout seul mettre fin à ses jours (...). Cette mort est inexplicable (...). Comment peut-on, quand on est sportif et excellent nageur se noyer dans les étangs de Hollande où il faut marcher longtemps dans l'eau pour découvrir des fonds de plus de 2 mètres ? »*

Faits divers

A ANTONY (HAUTS-DE-SEINE)

Bivouacs après une bataille électorale

« Les Perroquets » sont embourbés et les locataires enrhumés. *Dans cette H.L.M. en cours de finition, à Antony (Hauts-de-Seine), seize familles*, dont vingt-six jeunes enfants, campent sans eau, sans électricité, sans gaz. Elles se sont installées là le 2 janvier, après avoir fracturé les portes d'entrée à la pince-monseigneur. Titulaires de contrats de location signés en juin 1983, elles n'ont *pas reçu les clefs* le 1er janvier 1984, à la date prévue. Toute *une affaire...*

M. Patrick Devedjian, maire (R.P.R.) de la ville, élu le 16 octobre dernier, conteste les conditions dans lesquelles M. André Aubry, l'ancien maire communiste, avait attribué ces *appartements* alors en construction. Le nouvel édile formule *plusieurs griefs. Les contrats* ont été signés alors que les logements n'étaient pas achevés. A leur date d'effet, les travaux ne *sont* pas entièrement terminés. Il n'y a pas eu de décompte de la surface corrigée. Enfin, les chèques remis au titre de la caution n'ont pas été encaissés.

Le 20 décembre, M. Devedjian écrit à vingt-trois familles candidates au relogement aux Perroquets pour leur signifier son refus. Par la même occasion, il leur renvoie les chèques déposés quelques mois auparavant. *« Drôle de cadeau pour les fêtes »*, commente une jeune mère concernée.

Le lendemain de Noël, les candidats évincés se réunissent. Plusieurs se connaissent *déjà*. Les contrats sont-ils irréguliers ? Une avocate rapidement consultée les rassure. A la justice de trancher. Ils assignent alors le maire en référé. Rendez-vous est pris pour le 2 janvier au matin. Mais, ce jour-là, le tribunal, sur demande *de l'Office H.L.M., renvoie* l'examen à huitaine. Seize familles décident *alors d'occuper* les lieux. *« Depuis le temps qu'on attendait une H.L.M. »...* Certains avaient donné leur congé et n'avaient plus de domicile. D'autres vivaient entassés, hébergés par leur famille. Tous sont *jeunes*, habitent Antony et ont des revenus modestes.

Dans l'après-midi du 2, arrivent tables, lits, cartons et valises, *adultes et enfants. Commencent* alors quatre longs jours dans le froid et l'obscurité. A tour de rôle ils font des rondes. Chercherait-on à les déloger ? Dans cette guérilla des nerfs, on se serre les coudes. On prend les repas ensemble et on s'installe. Les voisins *viennent aux nouvelle. Le jour des* Rois, le 6 janvier, enfin, E.D.F. *accepte de brancher les compteurs*. En hiver, cela ne se refuse pas. Le 7 au matin, les intéressés sont reçus par M. Devedjian. Ils obtiennent la promesse d'une régularisation dans les prochains jours. Le 11, *le tribunal se prononce en faveur* des locataires.

Le maire, pour des raisons humanitaires, dit-il, avalisera les contrats passés par son prédécesseur. Mais il se réserve de poursuivre son action en justice en déposant une plainte contre X *« pour faux et usage de faux »*. Une de plus, dans cette municipalité secouée par les récentes *polémiques sur les* fraudes électorales. Pour le nouveau *maire*, l'attribution des vingt-trois appartements ne s'est pas faite normalement. La commission *ad hoc* n'a pas eu connaissance de ces dossiers. Les bénéficiaires ne seraient pas les plus nécessiteux parmi les *mal-logés* de la ville. De plus, ce seraient des gens « notoirement » liés politiquement à l'ancien maire. La politique des « petits copains » est sur la sellette. *« Grâce à cette histoire*, affirme M. Devedjian, *tout le monde sait maintenant à Antony... »*

L'ancien maire, dans un communiqué publié le 2 janvier s'insurgeait *« contre ce nouveau coup de force qui met ces familles dans une situation difficile »*. Les attaques pleuvent tous azimuts. *« Nous, la politique, on s'en fout. Qu'ils règlent ça entre eux. Mais qu'ils ne nous privent pas de logement »*, tranche un des nouveaux venus aux Perroquets.

DANIÈLE ROUARD.

AU PROCÈS PARIBAS

La vaine attente du fraudeur

Encore trois journées pour achever les interrogatoires, et l'affaire Paribas aura livré publiquement ses données judiciaires. Il restera, à partir du 24 janvier, aux parties civiles, à l'accusation, puis à la défense, de les exploiter pour en tirer leurs conclusions respectives.

Cependant, une constatation s'impose : s'il est bien établi que le service « gestion privée » de la banque a fait procéder à des transferts de capitaux de certains *clients vers la* filiale de Genève, aucun de ces hommes et de ces femmes qui font amende honorable collectivement ne peut être tenu pour un fraudeur considérable et moins encore pour l'archétype de citoyen sans foi ni loi, faisant passer de sordides intérêts personnels avant celui de la patrie. *Au fur et à mesure* de leur apparition, ces repentis ou ces naïfs ont *laissé, chaque fois, l'impression* de gens dépassés par la dimension qu'a pu prendre une affaire dans laquelle ils ne furent guère autre chose que des instruments.

La semaine dernière encore, M. Jean-Pierre Monestié, substitut du procureur de la République, disait à l'une de ces personnes, Mme Juliette Barbier, qui mit en Suisse 1,6 million de francs pour assurer l'avenir d'un neveu handicapé, qu'il serait son auxiliaire pour solliciter de l'administration des douanes la plus grande bienveillance en sa faveur. Si le ministère public fait montre de tant d'indulgence envers ceux qui plaident coupables, c'est qu'il tient aussi, avec eux, des auxiliaires involontaires mais bien réels, puisque cela lui apporte la preuve que les carnets de Léonce Boissonnat reflétaient bel et bien une réalité. Pourquoi ces mêmes carnets seraient-ils entachés de fantaisie ou d'erreur lorsqu'ils rapportent les mouvements de fonds et le montant des avoirs de ceux qui contestent ?

Un « métier de voyou »

Il n'empêche que ces derniers aussi peuvent avoir des arguments. M. Guy Hugues Horlin, par exemple, ne s'est pas contenté de dire que, carnets Boissonnat ou non, il n'avait jamais été titulaire d'un compte à Genève. Il a produit une attestation de Paribas Suisse, obtenue il est vrai non sans mal. Le 2 décembre 1981, il expliquait à cette banque qu'il *était poursuivi en* France pour avoir transféré à Genève 36 000 dollars, et il demandait que cette somme, si par hasard elle existait, soit immédiatement rapatriée. La réponse de la banque fut la suivante : *« Nous ne sommes pas en mesure de vous retourner ces sommes, vu que nous ne les avons jamais reçues, ni détenues en votre faveur »*. Cela peut-il suffire ?

Mais il ne faut pas perdre de vue que l'accusation ne vise pas seulement des clients, pas seulement, non plus, *tels ou tels préposés de Paribas* qu'étaient MM. Jean Peynichou, Daniel Rouchy ou Jean Richard, *ces* anciens de la « gestion privée ». Elle a, bel et bien, pris pour cible la banque Paribas de l'époque, et la considère comme le cerveau d'une organisation de fraude par intérêt même à cette fraude. Dans cette perspective, elle a enregistré avec une évidente satisfaction les déclarations faites, le 10 janvier, par un inculpé qui était un ami intime de Léonce Boissonnat, un de ses *anciens compagnons* d'armes à la 2e D.B., qui se trouvait à ses côtés *lorsqu'une balle* lui emporta le bras. Celui-là aussi a plaidé coupable. Titulaire de quelques économies, 250 000 F, il les avait confiées à son ami, qui, à son insu, les fit fructifier en Suisse.

Le bénéficiaire devait apprendre la réalité de cette situation au moment de sa mise en cause en 1981. Il n'en veut pas, pour autant, à son ami aujourd'hui disparu. Mais il en veut à ceux – il les appelle *« les gens de la banque »* – qui, par leur attitude, furent à son avis les responsables de son suicide. *« Cet homme, qui fut le courage personnifié*, devait-il dire, *était brisé parce qu'il sentait, autour de lui, que tout le monde se dégonflait, que toutes les promesses faites de transactions ne seraient tenues. »* Et il a lancé ce cri : *« On a fait faire à Léonce Boissonnat un métier de voyou ; eh bien ! je dis à ceux qui ont voulu cela qu'on fait faire les métiers de voyous par des voyous et non pas par un Léonce Boissonnat. »*

Le lendemain, le même Léonce Boissonnat apparaissait sous un autre jour. M. Pierre Lambert, qui avait à faire rapatrier de Haïti en France la part de succession qui lui revenait après le décès de son beau-père en 1976, racontait que, pour ce rapatriement, M. Jean Richard lui avait fait ouvrir un compte à Genève. Ce n'était qu'un compte de transit et il joua son rôle sans que jamais il y eût entorse à la loi ; mais, a raconté ensuite M. Lambert, *« du jour où Jean Richard fut appelé à d'autres fonctions et que l'on m'adressa à Léonce Boissonnat, les choses ont brusquement changé. A la place des virements normaux et comptabilisés régulièrement, j'ai reçu soudain de l'argent en espèces »*.

Autrement dit, Léonce Boissonnat *se serait livré à des opérations* de compensation. Il remettait à M. Lambert des sommes en liquide, vraisemblablement prises à Paris, ce qui permettait de laisser à Genève l'équivalent pour l'ouverture de comptes en faveur d'autres clients. *Cette fois encore, Léonce* Boissonnat n'a pas donné à M. Lambert, très fâché, venu lui demander des comptes, d'autre explication que celle-ci : *« La banque fera face à tous ses engagements vous concernant. »*

Ce sont de tels propos, tenus tant de fois, qui, finalement, finiront par peser le plus.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

SOCIÉTÉ

M. Mauroy envoie en Corse une mission d'inspection

Une *« mission d'inspection »* va se rendre en Corse sur la demande du premier ministre, après les événements survenus, samedi 14 janvier, à l'occasion des obsèques du nationaliste Etienne Cardi (*le Monde* du 17 janvier), annonce un communiqué diffusé, lundi soir 16 janvier, par les services du premier ministre. Le communiqué indique que cette mission est motivée par *« des rapports du ministre de l'intérieur et de la décentralisation et du ministre de la défense ». « Dans le cas où des manquements aux directives données auront été constatés,* ajoute-t-il, *des sanctions immédiates seraient prises. »*

Alors que les partis et mouvements politiques qui n'ont pas pris part aux deux manifestations du week-end en Corse (l'une à Serreira, l'autre à Calvi) reprennent l'initiative, l'intersyndicale des journalistes de FR 3-Corse a déposé un préavis de grève pour le 20 janvier afin de protester contre la saisie d'un film sur les incidents de Serreira. L'intersyndicale a aussi saisi la Haute Autorité de l'audiovisuel. De son côté, l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J.-C.F.D.T.-C.G.T.) *« proteste contre les méthodes mises en œuvre, tant par la police que sous forme de commission rogatoire, dont ont été victimes les journalistes de FR 3-Corse ».* Elle *« exige du gouvernement, du ministre de l'intérieur et du garde des sceaux qu'il soit mis un terme à des pratiques qui portent atteinte au droit imprescriptible à l'information et risquent de transformer, contre leur gré, les journalistes en indicateurs de police ».* L'U.S.N.J. approuve la grève de protestation.

APRÈS LA SAISIE D'UN DOCUMENT FILMÉ

Préavis de grève à FR 3

Correspondance

Bastia. – Le film de FR 3-Corse sur les incidents de Sierriera, saisi samedi, par la police avant diffusion (*le Monde* du 17 janvier) a été rendu, lundi 16 janvier, dans l'après-midi à M. Sampiero Sanguinetti. Le responsable de la station a cependant pris la décision de ne pas diffuser le document au cours du journal télévisé régional de 19 h 15, estimant qu'il n'avait plus sa place dans l'information du jour, mais que le préjudice causé par la saisie de la cassette n'était pas réparable.

L'intersyndicale de FR 3-Corse, groupant le S.N.J., le S.N.J.-C.G.T., le S.G.J.-F.O. et le SURT-C.F.D.T., a déposé un préavis de grève pour le vendredi 20 janvier. Elle a saisi la direction nationale de FR 3 et la Haute Autorité de l'audiovisuel *« afin qu'elles prennent une position claire assurant dans des conditions normales »* l'exercice de la profession de journaliste dans l'île.

Le personnel de la station corse souligne, en outre, que FR 3 a été le seul organe d'information visé par la procédure de saisie. Celle-ci avait pour but, selon les syndicats, *« d'empêcher la diffusion des images ».* De leur côté, les personnels syndiqués S.N.J. et C.F.D.T. et non syndiqués de Radio-Corse, une radio décentralisée de Radio-France, ont déposé, eux aussi, en signe de solidarité, un préavis de grève pour le vendredi 20 janvier, afin de faire de cette journée une *« journée de protestation sur les risques d'étouffement de l'information sur les chaînes de radio et de télévision du service public ».*

Les journalistes de Radio-Corse rappellent que, depuis sa création, plus de vingt-cinq reportages ont été saisis et que le directeur de leur station est actuellement l'objet d'une inculpation pour divulgation de fausses nouvelles.

L'Union régionale C.F.D.T. de la Corse a exprimé aussi son *« indignation devant les méthodes policières de mise sous séquestre de l'information en Corse. Outre la volonté de cacher des faits,* poursuit la C.F.D.T., *qui, malgré tout, se sont déroulés, tentation bien inquiétante de la part d'un pouvoir que nous comptions bien trouver du côté de la vérité, c'est la manière qui nous choque : tout semble fait pour laisser croire à l'opinion que ce sont les journalistes qui sont complices, donc responsables des événements, alors qu'ils ne font que leur travail d'information ».*

La section d'Ajaccio de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen s'inquiète, elle aussi, de la saisie pratiquée. Elle note que *« les saisies précédentes avaient toutes eu lieu après le passage à l'antenne. Elles ne pouvaient en conséquence être considérées comme une atteinte à la liberté de l'information même. »*

D.A.

● *Attentat contre la voiture d'un enseignant.* – La voiture de M. Claude Nanan, professeur au lycée Fesch d'Ajaccio et conseiller municipal socialiste de la ville, a été détruite par un engin explosif dans la nuit du 16 au 17 janvier. L'attentat n'a pas été revendiqué. M. Nanan affirme ne pas avoir reçu de menaces.

Plusieurs partis politiques jouent la carte des nouvelles institutions

Correspondance

Bastia. – L'image d'une opinion publique insulaire divisée en deux blocs antagonistes, telle qu'elle était apparue à travers les deux manifestations de Serriera et de Calvi (*le Monde* du 17 janvier), s'est rapidement estompée.

L'échec relatif de la manifestation de Calvi organisée, samedi 14 janvier, par l'association pour la Corse française et républicaine (C.F.R.), l'affrontement évité de justesse, le même jour à Serriera, au cours de l'enterrement d'Etienne Cardi, militant de l'ex-F.L.N.C., ont permis aux partis politiques et aux syndicats qui n'appelaient pas à ces rassemblements de reprendre l'initiative.

« Le peuple corse, quand il redoute un extrémisme, ne se jette pas dans l'eau », vient de déclarer l'Union du peuple corse (U.P.C.), qui réaffirme la nécessité, selon elle, de déboucher sur un statut d'autonomie interne. Le parti socialiste, pour sa part, rejette *« l'alternative violence-conservatisme ».* M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du P.S., en visite à Bastia, a fustigé, dimanche 15 janvier, *« les larmes de crocodile des conservateurs, qui portent une large part de responsabilité dans la situation actuelle »* (*nos dernières éditions* du 17 janvier). Il a aussi condamné les extrémistes clandestins qui *« refusent la loi de la démocratie ».* Enfin, le parti communiste estime, lui, que *« la Corse dans ses profondeurs refuse la violence et le séparatisme. Elle ne veut plus d'affrontement, de retour au passé, d'assistance, de régression autoritaire ».* Les fédérations locales du P.C. soutiennent l'initiative de la C.G.T. et de la FEN qui organisent, mercredi, une double manifestation à Ajaccio et à Bastia sur le thème *« non à la violence, oui au développement économique et social ».*

Le rassemblement de Bastia a reçu le soutien du M.R.G. de Haute-Corse et de ses trois parlementaires, MM. François Giacobbi, Jean-Paul Luisi et Jean Zuccarelli, qui veulent se laver du soupçon de conservatisme après la manifestation de Calvi où ils étaient présents. L'Union régionale pour le progrès (U.R.P.) de M. José Rossi, conseiller (U.D.F.) à l'assemblée de Corse n'a pas appelé à la manifestation de Calvi, laissant ses membres libres de se déterminer. Les différents partis qui se sont tenus à l'écart des rassemblements du week-end sont soucieux – sauf l'U.P.C. – de ne pas laisser gommer le clivage gauche-droite par celui qui opposerait les partisans de la France et de l'anti-France.

Enfin le P.C., le P.S., l'U.P.C. mais aussi l'U.R.P. jouent délibérément la carte des nouvelles institutions capables, selon eux, d'amorcer un véritable règlement des problèmes de l'île malade, certes de la violence, mais aussi du chômage et de la récession accentués par un tissu économique déliquescent.

DOMINIQUE ANTONI.

● *Saisie d'armes à l'Ile-Rousse.* – Une cache d'armes et d'explosifs de l'ex-F.L.N.C. (Front de libération nationale de la Corse), a été découverte, le 16 janvier, dans le cimetière de l'Ile-Rousse, à 40 kilomètres au nord-est de Calvi. Dans plusieurs caveaux, les gendarmes ont trouvé deux fusils-mitrailleurs, un pistolet-mitrailleur, trois fusils à pompe, deux 357 magnum, un pistolet 7,65, une carabine à lunette, des munitions, quatre kilos d'explosif, trente détonateurs, plusieurs mètres de mèche lente, des cagoules et des treillis pour cinq ou six personnes, et des tracts du F.L.N.C.

EMPLOYEURS D'IMMIGRÉS CLANDESTINS

Treize petits patrons condamnés pour l'exemple

Séance pour l'exemple. Treize affaires étaient jugées en enfilade, toutes semblables : treize employeurs poursuivis pour avoir employé un étranger *« dépourvu de titres l'autorisant à travailler ».* Entreprises de confection, restaurants et cafés, marchands de fruits et légumes : trois types de commerces défilaient à la barre, pour certains selon une procédure accélérée. A la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Henri Serre, le 13 janvier, l'innovation avait un but précis : tarir la source de l'immigration clandestine, sanctionner en priorité non pas les immigrés en quête de travail mais ceux qui entretiennent leurs illusions et exploitent leurs espoirs, les employeurs.

De cette volonté, le procureur de la République, M. Alain Blanchot, donna la substance dès la première affaire : *« Il faut faire comprendre aux employeurs que l'on ne peut pas continuer dans ce genre de laxisme. »* Dans des réquisitions générales, indépendantes des situations concrètes soumises au tribunal, il réclama donc des sanctions pécuniaires sous forme d'amendes, la saisie des machines quand il s'agissait d'ateliers, et la publicité des peines par voie d'affichage et de publication.

Puis vint le défilé des prévenus, exprimant une surprise souvent sincère, le sentiment, au fond, de ne pas être vraiment coupables, d'avoir agi comme cela s'est toujours fait, d'avoir cédé à cette « débrouille » universelle dont hier, immigrés eux-mêmes pour moitié d'entre eux, ils avaient bénéficié.

Ce jour-là, petits commerçants ou boutiquiers, les patrons déférés n'étaient pas des empereurs du travail au noir. M. Mohamed Imazatem, par exemple, cinquante-trois ans, qui possède un petit café-restaurant. L'employé, *« c'était mon neveu. Je ne l'ai pas fait travailler. Il apprenait, c'est tout ». « C'est la famille ! »,* plaide son avocat qui produit une promesse de vente selon laquelle le neveu était venu d'Afrique du Nord pour acheter 30 % du fonds de commerce.

M. Touani Benazouaou, de Tizi-Ouzou (Algérie), a-t-il employé comme cuisinier dans sa brasserie *le Météore* un travailleur immigré en situation irrégulière ? *« Non, jamais ! C'est l'ami de la serveuse, M. le président. Alors, quand il a été pris par la police, il a dit qu'il était à mon service. Mais c'est la serveuse qui est aux fourneaux. Et puis, il ne peut pas être cuisinier, c'est un handicapé, tout le quartier l'appelle « Moustique », c'est vous dire ! ».*

Combines

Mme Dusanka Bozic, cinquante-quatre ans, née en Yougoslavie, ne comprend pas non plus. Dans son atelier de confection – quatre employés – elle a bien embauché une jeune fille sur la foi d'un récépissé de demande de régularisation. *« Moi, j'ai travaillé pendant trois ans comme ça. Il y a dix-sept ans, tout le monde était embauché avec un récépissé. Ça suffisait. »* D'ailleurs, elle n'a rien dissimulé, déclarant son employé à la Sécurité sociale. Ce que n'a pas fait M. Mohamed Dergaoui, trente-huit ans, né en Algérie, quand il a engagé dans le café de son père un cuisinier, pour 3 000 francs par mois. *« Dans mon esprit, c'était un dépannage. »*

« Dépannage » encore, cette femme de l'atelier de confection de M. Basile Athanassopoulos, trente-trois ans, né en Grèce. *« C'était l'épouse de l'un des salariés,* résume son avocat. *Elle venait deux à trois jours par semaine, pour s'exercer sur une machine. Ce n'était pas une employée : travailler sur une machine ne veut pas dire qu'on est salarié ! »*

« Il travaille par plaisir », dira même, dans un procès-verbal, de l'un des cinq immigrés sans papiers qu'on lui reproche, M. Mohamed Yousni, Tunisien et propriétaire de plusieurs magasins de fruits et primeurs. Lui aussi s'est satisfait du *« récépissé ». « Prenez en compte l'élément humain,* demande son avocat, Me Eric Noat. *Mon client fait partie de ces nombreux commerçants tunisiens qu'on est bien content de trouver, entre 20 heures et 22 heures et le dimanche, quand tous les autres, et notamment les Français, sont fermés. »* L'inspection du travail en veut à M. Yousni, qui ne paierait ses employés que 2 500 francs par mois pour onze heures de travail chaque jour : elle l'a déjà astreint, indépendamment des poursuites judiciaires, 30 500 francs d'amende par employé en situation irrégulière.

Et puis, il y a le coup de main, les nécessités saisonnières, dans la confection notamment. Aux yeux de Mme Odette Jaumont, son cas est *« ubuesque »* : elle n'a employé que dix minutes, pour porter un colis, un des nombreux travailleurs pakistanais, en quête de travail dans le quartier du Sentier. Manque de chance, il fut contrôlé peu après. *« Qu'on n'essaie pas les uns et les autres de faire preuve de bonne conscience,* plaide son avocat. *Qui peut dire qu'il n'a pas utilisé tel ou tel immigré comme femme de ménage ou autre ? »*

L'emploi des immigrés dits clandestins, explique un inspecteur du travail, M. Jacques Vandenesch, présent dans la salle, *« est un fait de société ; c'est l'artisanat, la combine, le petit peuple, tel qu'il est ».* M. Vandenesch ressent cette première judiciaire comme un encouragement : *« On n'arrivera jamais à bloquer les frontières. Mais là, on dissuade vraiment. Et on défend les employés que leur situation d'irréguliers rend plus exploitables. Avant 1981, les salariés étaient mis à l'ombre par la police et les employeurs jamais inquiétés. Dans l'une des affaires jugées aujourd'hui, c'est le patron qui a cette fois été gardé à vue... »*

Jugement : aucune relaxe, des peines d'amende, assorties parfois du sursis, accompagnées dans un seul cas de la confiscation des machines et allant de 1 200 francs à 6 000 francs.

EDWY PLENEL.

EN BREF

La C.G.C. s'oppose à M. Savary

La Confédération française de l'encadrement C.G.C. a vivement réagi, lundi 16 janvier, contre les dernières propositions de M. Alain Savary sur l'enseignement privé (*le Monde* du 14 janvier 1984) dans lesquelles le syndicat voit un *« ukase »* qui impose *« la réduction du dualisme scolaire ».*

La C.G.C. estime que les projets ministériels constituent une *« normalisation »* qui *« dépouille l'école libre de son identité »* et *« va rallumer la guerre scolaire ».*

« Au nom de la liberté, une fois de plus étouffée, écrit le syndicat, *il faut refuser ce texte et organiser la résistance de tous les Français, majoritaires dans le pays, qui restent attachés à la défense de toutes libertés. »*

Démolition du « hangar maudit » de Seveso

Le bâtiment qui abritait le réacteur chimique de l'usine ICMESA de Meda, dans la banlieue de Milan, responsable en 1976 de la catastrophe écologique de Seveso, a été démoli en moins de deux jours à l'aide d'une machine japonaise spéciale, a annoncé le sénateur Luigi Noé, le 16 janvier, au conseil régional de Lombardie. Les débris, broyés, ont été déposés dans la fosse géante creusée à proximité pour enfouir tous les matériaux contaminés par la dioxine. – (*A.F.P.*)

● *Les prix de l'Institut des sciences de la santé.* – Ils viennent d'être remis, au cours d'une cérémonie présidée par M. Mauroy, aux professeurs Jacques Caen, de Paris (recherche et médecine), Louis Roche, de Lyon (socio-économie de la santé) et au docteur Paul Ganière (médecine et culture).

ENVIRONNEMENT

UN NOUVEAU CONCOURS DE BEAUTÉ POUR LES COMMUNES

La prime à la démolition

La prime à la démolition n'est pas une pratique courante en France. C'est pourtant ce qu'a pu obtenir la Ligue urbaine et rurale – une association de défense de l'environnement fondée par Jean Giraudoux – en créant, en 1983, un prix pour la commune de moins de deux mille habitants qui aurait pris l'initiative de faire disparaître une laideur architecturale. Ce prix, d'un montant de 20 000 francs, a été remis le 16 janvier à Paris par M. Jack Lang, ministre de la culture, à M. Tanguy de Kernier, maire de Bécherel (Ille-et-Vilaine), un village fortifié de cinq cent vingt-huit habitants situé à mi-chemin entre Rennes et Dinan.

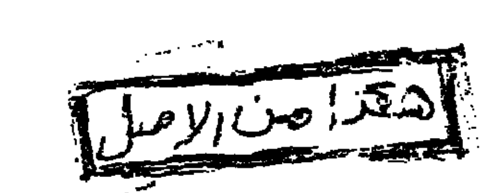
Le conseil municipal de Bécherel a fait démolir une halle de marché, sans grâce, en briques et colonnes de fonte (1863), qui masquait complètement les façades de granit de la petite place, remontant, elles, au XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. La place ainsi rendue à ses habitants a été aménagée en jardin public avec fontaine. En remettant le prix, qui va aider à restaurer les remparts du village, M. Jack Lang s'est félicité de *« ces entreprises courageuses de démolition ».*

Sept autres communes – sur un total de soixante-dix dossiers transmis à la Ligue urbaine et rurale – ont retenu l'attention du jury, qui leur a délivré un diplôme d'honneur. Il s'agit de Brainville (*Meurthe-et-Moselle*), qui a démoli un abri bétonné malencontreusement accolé à son église ; Chanaz (*Savoie*), où l'on a rasé une cimenterie désaffectée depuis trente ans, abandonnée au milieu d'un bois ; Chémeré-le-Roi (*Mayenne*), qui a fait disparaître de sa mairie en granit une annexe en briques accolée à la façade et un transformateur E.D.F. mal placé ; Crouzilles (*Indre-et-Loire*), qui a débarrassé son église d'un mur et de deux poteaux électriques ; Drémil-Lafage (*Haute-Garonne*), qui a dégagé le chevet de son église romane enfoui sous diverses constructions ; Espira d'Agly (*Pyrénées-Orientales*), qui a démoli un château d'eau dressé à côté de son église classée. Enfin Saint-Martin Valmeroux (*Cantal*), qui a abattu une sacristie-verrue encastrée dans les contreforts d'une église gothique. Aucun monument aux morts ni édifice commémoratif n'a été touché...

R.C.

* *Ligue urbaine et rurale,* 374, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 261-71-26.





La Mission laïque française s'efforce de rembourser ses dettes

Les fonctions, actuelles ou passées, à la Cour des comptes de quatre des principaux administrateurs de la Mission laïque française (M.L.F.), chargée de la scolarité de quelque dix-huit mille élèves à travers le monde, ont suscité un soudain intérêt pour cet organisme à la vie jusque-là discrète. Le président de la Mission jusqu'en 1981 – président d'honneur depuis – n'était autre que M. André Chandernagor, qui préside, depuis le 16 décembre 1983, aux destinées de la Cour des comptes – une juridiction qui prépare actuellement un rapport sur la M.L.F. Les imprudences qui ont caractérisé, surtout depuis 1977 la gestion de la M.L.F. et des établissements qu'elle contrôle, ne sont pas négligeables. Les déficits successifs de cette association reconnue d'utilité publique après des investissements inconsidérés se sont élevés en effet à plus de 200 millions de francs. Ces dettes sont en voie de résorption.

L'idéal des pionniers de la Mission laïque française qui, en 1902, s'étaient opposés par leurs écoles dans les colonies françaises à tout prosélytisme religieux s'est, au fil des ans, effrité. L'association, dont M. Edouard Herriot fut président de 1930 à 1957, n'était plus, dans les années 60, qu'une peau de chagrin. Mais la création à l'étranger d'écoles d'entreprises devait à partir de 1970 lui fournir l'occasion d'un redressement. Pourquoi, dès lors, ne pas imaginer aussi en France des internats scolaires pour les enfants de ces personnels expatriés ? C'est ainsi que la Fondation scolaire et culturelle à vocation internationale, émanation de la M.L.F., fut, en 1977, le maître d'œuvre de deux projets trop ambitieux. Il s'agissait de créer, sans fonds propres, deux internats privés, le premier d'une capacité de quatre cent cinquante lits, le second de mille deux cents lits. La Fondation contracta, à cet effet, un emprunt de 30 millions de francs pour l'établissement situé à Draveil (Essonne) et un autre bien supérieur pour l'internat de Valbonne (Alpes-Maritimes).

Or les effectifs et les participations escomptées des entreprises, comme le constatait un rapport de l'inspection générale des finances en 1980, avaient été largement surestimés. La Mission laïque se révéla incapable de rembourser les annuités des emprunts d'où, depuis 1978, des montages financiers extrêmement périlleux. « *Nos calculs de rentabilité ont été un peu optimistes* », concède-t-on aujourd'hui au siège de la Mission laïque.

Les dettes de Valbonne – soit 200 millions de francs, indique-t-on au ministère de l'éducation nationale, et 125 millions d'après les responsables de la M.L.F. – sont épongées, aujourd'hui, par le Trésor public qui, début 1981, devait accorder sa garantie aux emprunts contractés, après un entretien entre M. Raymond Barre, alors premier ministre, et M. André Chandernagor. Dès lors, la gestion du lycée et du collège était confiée à l'éducation nationale. Une négociation est en cours, aujourd'hui, pour définir les conditions de dévolution à l'Etat de ce magnifique domaine de 15 hectares de collines boisées dans l'arrière-pays d'Antibes et des bâtiments de l'internat (voir encadré).

La situation à Draveil est, elle-aussi, en voie d'assainissement. Le maire de la commune, qui, un peu vite, avait accordé sa garantie, s'est pourtant refusé, depuis 1977, malgré les pressions des créanciers, à se substituer à la Mission laïque défaillante. Les administrateurs de celle-ci tentèrent d'obtenir, fin 1982, un prêt de 45 millions de francs auprès de la Caisse des dépôts. « *La Caisse envisage favorablement notre demande* », écrivait, le 1er octobre 1982, M. Bernard Hyppolyte, un des administrateurs et le secrétaire général adjoint de la M.L.F., à l'URSSAF de Paris, qui s'inquiétait des retards de paiement. Le prêt fut pourtant refusé – en raison, affirme-t-on aujourd'hui à la Caisse des dépôts, d'un contexte financier très défavorable et de l'opposition du contrôleur d'Etat.

Un rapport accablant

Seule, la vente du lycée Abdel-Kader à Beyrouth (13 450 m²) à laquelle les dirigeants de la M.L.F. se sont résolus en juin 1983, permet d'apurer, aujourd'hui, grâce au produit du capital ainsi obtenu, le passif de Draveil. La présence française à l'étranger, brandie lors des assemblées générales de la Mission laïque, ne sortira pas grandie de la perte de ce superbe terrain au centre de la capitale libanaise, même si un autre établissement doit être construit à Aramoun sur 6 500 m² dans la banlieue de Beyrouth. La Mission laïque, enfin, devait perdre près de 3 millions de francs à Hambourg, là aussi à cause d'une surestimation des effectifs par rapport aux frais engagés – ce qui n'est pas démenti au siège de l'organisation.

Ces acrobaties financières ne sont pas seules en cause. Les différentes sociétés et associations qui constituent la Mission laïque n'ont pas tenu des comptabilités très rigoureuses. Ainsi, dans les deux établissements français de la Fondation, la tutelle directe d'administrateurs, qui bénéficiaient dans ces écoles de superbes appartements de fonction, n'a guère favorisé une gestion très saine. Une société de conseil indépendante devait dénoncer dans un rapport accablant sur Draveil « *l'absence d'organisation comptable fiable* », « *la confusion des fonctions* » et « *l'inexpérience gestionnaire des responsables* » qui édifièrent, entre autres, des bâtiments sans permis de construire au grand dam de la mairie de Draveil. A Valbonne, l'administrateur fut, lui, condamné par la Cour de cassation, le 3 mai 1983, pour entraves au comité d'entreprise. Il a été, depuis, nommé au tour extérieur à la cour régionale des comptes d'Ile-de-France.

La tenue des bilans au siège de la Mission laïque elle-même n'est guère plus exemplaire. « *Selon nos calculs*, écrivait aux dirigeants de la M.L.F. en 1982 un responsable de la Landesbank Rheinland-Pfalz, créancier pour 11 millions de francs, *votre bilan présente 4 751 939 F en valeurs disponibles. Or le rapport de la commission de vérification des comptes ne mentionne pour ces mêmes valeurs que 229 573,03 F. Pourquoi cette différence ?* »

D'une manière générale, la rigueur comptable n'apparaît pas comme une préoccupation première chez les responsables de la M.L.F. Personne ne s'est ému, pour l'instant, du paiement, par la Mission laïque, de la responsable du secrétariat politique de M. André Chandernagor, des frais généraux excessifs engagés par quelques administrateurs (800 000 F en 1983 pour le seul bureau du conseil), ou encore de la convention douteuse passée le 15 mars 1982 entre la M.L.F. et une librairie internationale afin d'assurer à cette dernière un quasi-monopole du matériel scolaire des quelque quatre-vingts établissements de la Mission laïque. Or certains administrateurs bénévoles de la M.L.F. avaient été nommés associés de cette S.A.R.L. à but lucratif.

Toutes choses dont devrait s'inquiéter le rapport de la Cour des comptes en préparation sur la gestion de la M.L.F. qui a été programmée il y a deux ans. L'opposition n'a pas manqué déjà d'exploiter ces légèretés de gestion d'un organisme animé par des personnalités proches du pouvoir.

NICOLAS BEAU.

Déficit chronique à Valbonne

De notre correspondant régional.

Cannes. – Mi-campus universitaire, *mi-village stylisé avec ses* bâtiments de béton brut et de verre étagés à flanc de colline, ses portiques décoratifs en bois, l'ensemble scolaire de la Mission laïque française (M.L.F.) à Valbonne, près d'Antibes (Alpes-Maritimes) mérite, *sans nul doute*, une mention pour l'originalité de sa conception. Ce n'est pas seulement, il est vrai, un lieu d'études, mais aussi, par destination, de séjour et de loisirs supposant un cadre de vie agréable.

Ce complexe qui s'étend sur 15 hectares fait partie du parc international d'activités de Valbonne-Sophia-Antipolis. Il se compose de trois établissements : *un collège de 600 places et un lycée de 900 places mis d'abord à la disposition de l'Etat, puis intégrés dans l'enseignement public*, ainsi qu'un internat de 1 200 lits dont la M.L.F. a assuré, jusqu'ici, la gestion par le biais de la fondation scolaire et culturelle à vocation internationale créée sur son initiative.

Coût des travaux : 120 millions de francs pour une surface de plancher de 60 000 mètres carrés, somme à laquelle s'est ajoutée une participation de 9,5 millions de francs aux dépenses d'équipement collectifs. La construction conduite avec célérité paraît s'être déroulée dans des conditions satisfaisantes.

La M.L.F. cependant avait vu trop grand. Cinq ans après l'ouverture du complexe, le collège, certes, a fait le plein, mais le lycée prévu pour 900 élèves n'en accueille que 525. Ces chiffres n'ont d'ailleurs pu être atteints que grâce à la fréquentation scolaire locale en externat. Sur les 1 200 places d'internat, en revanche, moins de 500 sont occupées par les élèves inscrits dans les deux établissements et dont les parents travaillent à l'étranger. Ces défections ont pu, en partie, être partiellement compensées par l'admission d'environ 200 pensionnaires extérieurs au complexe.

Tous les exercices, sans exception, se sont soldés par une perte d'exploitation oscillant entre 8 et 12 millions de francs, s'ajoutant aux annuités de remboursement des emprunts contractés par la M.L.F. pour la construction du complexe. *Le budget prévisionnel* pour 1984 présente encore un déficit global de 21,8 millions de francs, dont 7,7 millions pour le fonctionnement et 14,1 millions pour les opérations en capital, et ce malgré la prise en charge par l'Etat de 58 postes d'agents non spécialisés.

Les difficultés de la fondation *ne sont pas seulement dues à l'insuffisance* de l'occupation de l'internat. Les frais d'exploitation ont, en effet, dépassé les prévisions. Il semble que l'on n'ait pas exactement apprécié l'incidence, sur les coûts de gestion, du trop grand nombre de chambres individuelles (700 lits sur 1 200). Les rapporteurs de la Cour des comptes auraient, d'autre part, relevé certaines initiatives malheureuses. Exemple : les réservations effectuées dans un hôtel de Cannes par crainte d'une ouverture différée des pavillons du complexe. Les locaux ont, en définitive, été disponibles à la date prévue, mais il a fallu dédommager l'hôtelier.

La Cour des comptes se serait, d'autre part, intéressée au cas personnel de l'ancien administrateur délégué de la M.L.F., M. Jacques Vieilleville, qui était, en même temps, membre du secrétariat politique de M. André Chandernagor, alors président de la M.L.F. et député P.S. de la Creuse. Les deux activités de M. Vieilleville se seraient anormalement confondues. Il a, d'autre part, occupé l'une des deux villas de fonction du complexe. Cette faveur lui avait été accordée par le conseil d'administration de la M.L.F.

La situation délicate de la M.L.F. ne saurait pourtant faire oublier l'excellente ambiance qui règne entre les élèves du complexe, des enfants et des adolescents représentant plus de quarante nationalités et provenant de près de quatre-vingt-dix pays, sans aucun problème racial ou politique. *Une ambiance qui explique* peut-être les très bons résultats obtenus de manière constante au baccalauréat.

GUY PORTE.

LE DÉCÈS DE LA DOYENNE

La doyenne des personnes résidant en France, âgée de cent douze ans, Mme Gracieuse Costanza-Aiello-Inzirillo, de nationalité italienne, est morte le 16 janvier au centre de gérontologie de la Ville de Paris, à Sarcelles (Val-d'Oise).

Née le 20 janvier 1871 en Sicile, Mme Inzirillo s'était établie en 1881 en Tunisie avec sa famille, puis en France en 1957. Mariée deux fois, elle avait eu cinq enfants, vingt-huit petits-enfants et quarante-quatre arrière-petits-enfants.

COMMUNIQUES

Instance devant la Xe Chambre du Tribunal Correctionnel de PARIS.

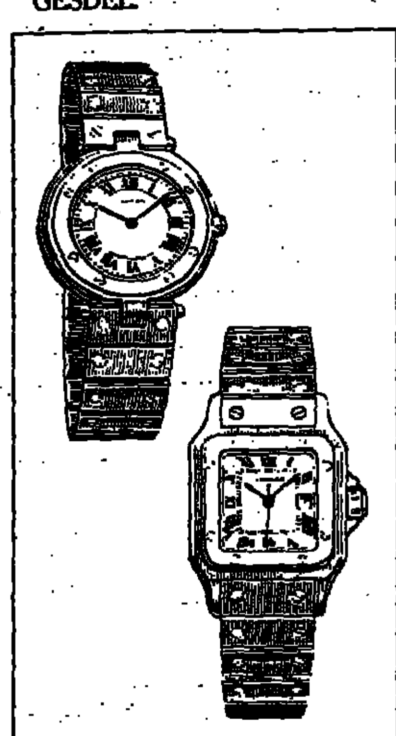
CARTIER a fait citer, devant la Xe Chambre du Tribunal Correctionnel de PARIS :

- Monsieur Claude BOUHELIER et la Société ETABLISSEMENTS CAMILLE BOUHELIER.
- Monsieur Jean-Mary PETIT et la Société LEON GEORGES PETIT & Cie.
- Monsieur Claude TOUATI et la Société de PROMOTION ET INTERDIFFUSION HORLOGERES.
- Monsieur Bernard LASCAUGIRAUD et la Société de DIFFUSION HORLOGERE dite SDDH.
- La Société ARMORIAL et son Président-Directeur Général Monsieur DUPERCHE ainsi que la Société NOUVELLE DELHOMME GESDEL.
- Monsieur HEINZ GOLL et la Société GOLANA UHREN AG.
- Monsieur Gérard BOILON et la Société ETABLISSEMENTS DESCHAUX & Cie.

pour contrefaçon des modèles de montre SANTOS déposés sous les numéros 76.645 et 76.885 reproduits ci-contre et des droits de propriété artistique qui y sont attachés.

Au cours de cette procédure

- Monsieur Claude BOUHELIER et la Société ETABLISSEMENTS CAMILLE BOUHELIER.
- Monsieur Jean-Mary PETIT et la Société LEON GEORGES PETIT & Cie.
- Monsieur Claude TOUATI et la Société de PROMOTION ET INTERDIFFUSION HORLOGERES.
- Monsieur Bernard LASCAUGIRAUD et la Société de DIFFUSION HORLOGERE dite SDDH.
- La Société ARMORIAL et son Président-Directeur Général Monsieur DUPERCHE ainsi que la Société NOUVELLE DELHOMME GESDEL.



- Monsieur HEINZ GOLL et la Société GOLANA UHREN AG.
- Monsieur Gérard BOILON et la Société ETABLISSEMENTS DESCHAUX & Cie.

ont reconnu la validité des droits de modèle des montres SANTOS de la Société CARTIER, se sont engagés à ne plus les contrefaire et

- La Société ETABLISSEMENTS CAMILLE BOUHELIER.
- La Société LEON GEORGES PETIT & Cie.
- La Société de PROMOTION ET INTERDIFFUSION HORLOGERES.
- La Société de DIFFUSION HORLOGERE dite SDDH.
- Les Sociétés ARMORIAL et NOUVELLE DELHOMME GESDEL.
- La Société GOLANA UHREN AG.
- La Société ETABLISSEMENTS DESCHAUX & Cie.

ont versé une indemnité à CARTIER, ce qui a permis de mettre fin au procès.

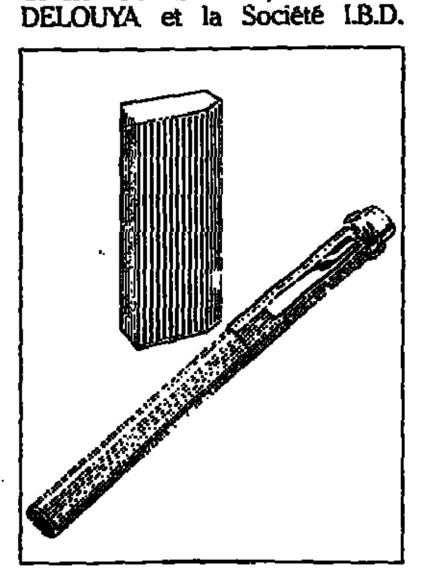
Instance devant la XIe Chambre du Tribunal Correctionnel de CRETEIL.

CARTIER a fait citer, devant la XIe Chambre du Tribunal Correctionnel de CRETEIL, Monsieur Pierre BESNAINOU et la Société SIDEX (SOCIETE INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION ET D'EXPORTATION) pour contrefaçon du modèle de stylo CARTIER déposé sous le nº 72.079 le 23 Juillet 1973, reproduit ci-contre et des droits de propriété artistique qui y sont attachés.

Au cours de cette procédure, Monsieur Pierre BESNAINOU et la Société SIDEX (SOCIETE INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION ET D'EXPORTATION) ont reconnu la validité des droits de modèle de la Société CARTIER, se sont engagés à ne plus les contrefaire et la Société SIDEX a versé une indemnité à CARTIER, ce qui a permis de mettre fin au procès.

Instance devant la XIe Chambre du Tribunal Correctionnel de CRETEIL.

CARTIER a fait citer, devant la XIe Chambre du Tribunal Correctionnel de CRETEIL, M. Victor DELOUYA et la Société I.B.D.



(INTERNATIONAL BUSINESS DIFFUSION) pour contrefaçon des modèles de montres SANTOS déposés sous les nos 76.645 et 76.885, de stylos CARTIER déposés sous le nº 72.079 et de briquets CARTIER déposés sous le nº 425 reproduits ci-contre et des droits de propriété artistique qui y sont attachés.

Au cours de cette procédure, M. Victor DELOUYA et la Société I.B.D. ont reconnu la validité des droits de modèle de montres, de stylos et de briquets de la Société CARTIER, se sont engagés à ne plus les contrefaire et la Société I.B.D. a versé une indemnité à CARTIER, ce qui a permis de mettre fin au procès.

Instance devant la XIe Chambre du Tribunal Correctionnel de CRETEIL.

CARTIER a fait citer devant la XIe Chambre du Tribunal Correctionnel de CRETEIL, X et Sidec pour contrefaçon du modèle de briquet CARTIER déposé sous le nº 425 reproduit ci-contre et des droits de propriété artistique qui y sont attachés.

Au cours de cette procédure, X et Sidec ont reconnu la validité des droits de modèle de briquet de la Société CARTIER, se sont engagés à ne plus les contrefaire et X a versé une indemnité à CARTIER, ce qui a permis de mettre fin au procès.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

RENCONTRE AVEC HENRY DOUGIER

« Autrement », vraiment pas comme les autres

Une revue *Autrement* ; une association, l'Atelier pour la création. Et, en orbite, un foisonnement d'actions socioculturelles novatrices. Pour débusquer les créateurs.

Une tête, Henry Dougier. Un cerveau bouillonnant. L'homme d'*Autrement*, de *Paris, mode d'emploi*, des « boutiques de gestion », s'impose comme un créateur et un patron.

Il rappelle la genèse de ses *entreprises*. Il parle, très vite. Une constante dans son discours : il va du particulier au général, *en observateur* éloigné de ce qu'il appelle le *« terrorisme des militants »*, qui ne jurent que par une *idée. Lui ne veut pas être « prisonnier d'un discours ou d'une politique »*. Il regarde, avec ses amis d'*Autrement*, de l'*Atelier de création*, ce qui bouge dans la société, *« dans les interstices entre les institutions, là où il y a une marge de manœuvre»*.

La revue démarre en 1974 comme une P.M.E. classique : deux, puis trois, quatre personnes. Elle publie des études en profondeur sur des phénomènes socioculturels : modes de vie, *courants de société*, expérimentations individuelles. Sans faire appel « aux grands de ce monde ». *Autrement* embauche des hommes plus jeunes, peut-être élèves de Lacan, de Touraine, de Le Roy Ladurie.

Henry Dougier *ne se satisfait* pas de ce rôle de « voyeur ». Il veut rassembler les gens, *« à la façon d'un coagulant »*. Son outil ? L'Atelier pour la création, créé par *Autrement* en 1978. Une association axée *« sur les initiatives nouvelles dans tous les domaines de la vie quotidienne »*. Dans cet atelier-laboratoire, on réfléchit, on invente. Les idées jaillissent : études, débats, colloques, expérimentations.

Initiative : les débats du mercredi, 12 h 30, à la F.N.A.C. Ils rassemblent un innovateur, son projet et un public. Thèse de Dougier : les hommes connus renforcent la passivité de leur auditoire. Nous visons donc le « bas de gamme », plus accessible, *provocateur, des gens pas* connus, en qui tout le monde puisse se reconnaître.

Autre initiative : « Les Ateliers *d'octobre », une rencontre* de trois jours entre des réalisateurs d'expériences et les partenaires *sociaux concernés. Constatations* d'Henry Dougier : si tout est facile avec l'administration centrale, où l'on trouve les gens *les plus ouverts*, les choses *se* compliquent au niveau régional. Les élus locaux sont plus « frileux », *ne voient pas le gain* politique de leur participation ; les hommes du privé renvoient le social à l'État, à la Fondation de France ; et les syndicats raisonnent en termes de mouvement de masse : le syndicat d'abord, le changement *social ensuite*...

Observer dans les études en profondeur de la revue, rassembler par l'association, pousser à *l'acte enfin et, bien sûr, expérimenter* soi-même.

1979. La revue publie « Et si chacun créait son emploi », *l'association* organise un colloque à Lille sur « Les nouveaux entrepreneurs ». Revue et association ouvrent les « boutiques de gestion », des unités de conseil pour ceux *qui, n'ayant pas* suivi les cours d'une grande école, ne disposent pas du réseau de relations indispensable pour monter une affaire. L'équipe débroussaille le projet, informe, encourage et, parfois aussi, dissuade. Aujourd'hui, les trente-cinq boutiques de gestion sont toutes autonomes.

La révolution informatique, on la vit à Micromedia, un lieu culturel de quartier pour les dix-seize ans. *« Alors que leurs aînés ont de l'argent de poche et vont au café, eux ne savent quoi faire et constituent un public demandeur d'informations sur les nouveaux médias. »* Ce samedi-là, 10, rue Gay-Lussac à Paris, neuf gamins (huit garçons, une fille...) dialoguent, en langage basic, avec leur Apple ou leur Thomson TO 7. C'est la fin des trois *heures du cours*. Un *moment* de bagarre, la fille rêve, le petit garçon s'applique à sortir de son erreur. Jean-Marc autorise les jeux. On enfourne des disquettes dans les appareils, et on dirige la course de son bonhomme ou de *ses missiles en pianotant* sur les touches. Ambiance de flippeur. La formule « club » (100 F par an) dure une heure et demie : une heure de programmation, une demi-heure de jeu. Les adultes sont admis le soir et le samedi *matin*.

L'Atelier *pour* la création réalise des études. Au nombre de ses clients : l'Agence nationale *pour la création d'entreprises*, la Communauté économique européenne, le Commissariat au Plan, onze ministères et la *Ville* de *Paris*.

Le « trust » *Autrement* repose sur une structure binaire : d'un côté une S.A.R.L., Nexso (Nouvelles expérimentations sociales), éditrice de la revue, des livres, réalise un chiffre d'affaires de 10 *millions* ; de l'autre l'association, financée à 90% par l'État, qui rémunère les contrats d'étude, plafonne à 3 millions. Les colloques, journées, ateliers, réalisés en collaboration avec des organismes *privés ou publics*, reçoivent leur soutien. Toutes ces opérations ne sont pas forcément lucratives. La diversification équilibre les *comptes*.

Henry Dougier croit en ce qu'il appelle la « vertu d'ambiguïté ». *« Le déséquilibre*, dit-il, *est une formidable qualité, il oblige à avancer. »* Dans la voie qui est celle d'*Autrement* : une entreprise *socioculturelle* d'intérêt général à but non lucratif — même si elle doit faire des bénéfices. *« Car il est illusoire d'espérer vivre d'une fondation ou d'un prix de journée. L'État-providence, c'est fini. »* Sur les étagères du bureau de celui qui parle, des livres en désordre dont *The Art of Japanese Management*, des dossiers. Sur la table de travail, *un téléphone blanc, un* téléphone rouge, des agendas. Derrière lui, dans la lucarne-fenêtre, des nuages qui voyagent.

DANIELLE TRAMARD.

★ *Atelier pour la création*, 4, *rue* d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 770-12-50.

ACTIVITÉS DE NATURE. — Marches dans les chemins creux, circuits à bicyclette, repas généreux *et veillées devant la cheminée* : l'association les Amis de Keraufret propose ces activités à ceux *qui* ont besoin de se refaire une santé au grand air de la Bretagne.

★ **Les Amis de Keraufret, Maël-Pestivien, 22160 Callac. Tél. : (96) 45-75-28.**

MUTATIONS SOCIALES. — Le Comité d'entente des écoles françaises de service social (C.E.E.F.S.S.), une association qui *regroupe cinquante-deux écoles* d'assistants sociaux, vient de publier un ouvrage intitulé *Mutations économiques, sociales et juridiques pour le travail social et la formation.*

Ce document, élaboré à partir des interventions des Journées pédagogiques de La Bussière, en mars 1983, analyse des stratégies d'avenir fondées sur les notions de développement, de *territorialisation et de solidarités* naturelles. Il présente des pratiques innovantes et ouvre des pistes de réflexion. 152 pages de *format* 21×29,7 : 80 F.

★ **C.E.E.F.S.S., 9, rue de l'Isly, 75008 Paris. Tél. : (1) 293-63-22.**

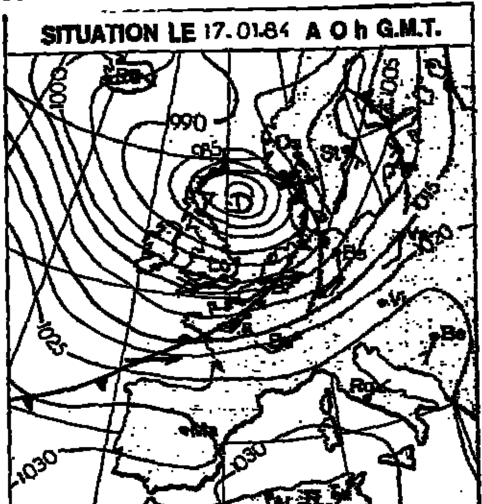
ADMINISTRATION-GESTION. — L'université Paris-Dauphine, la maison des jeunes et de la culture des Hauts-de-Belleville et la direction *départementale Temps libre*, jeunesse et sports de Paris organisent, du 27 janvier au 17 mars, un *stage d'administration gestion* réparti sur six samedis. Il est réservé aux administrateurs, trésoriers et *animateurs d'associations loi* 1901 ayant suivi les stages administration-gestion du premier degré.

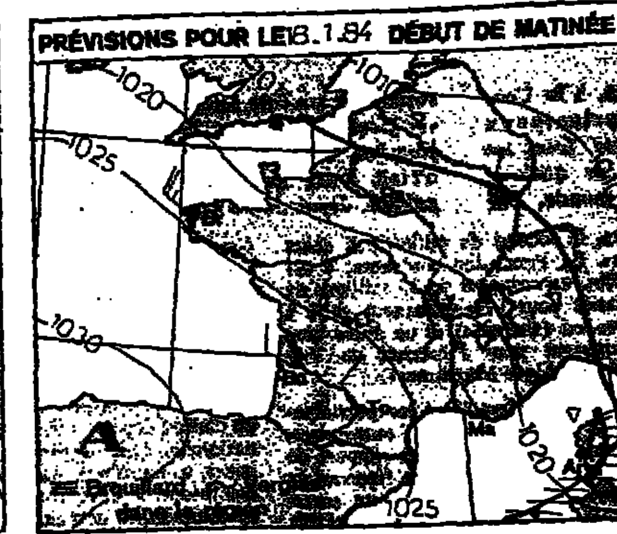
★ ***Direction départementale temps libre, jeunesse et sports de Paris, 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : 359-01-69, poste 220.***

TÉLÉMATIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE. — Le Centre *mondial informatique et ressource* humaine et l'Atelier de la puce invitent les associations et les maisons de jeunes à une journée d'information et de discussion sur le thème « télématique et micro-informatique », qui aura lieu, jeudi 26 janvier, au Centre mondial, 22, avenue Matignon à Paris (8e). Des utilisations propres au secteur associatif seront proposées.

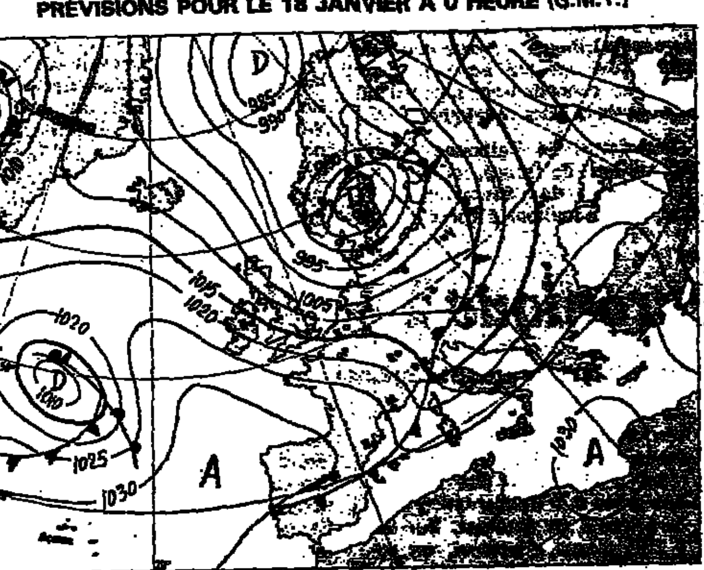
★ **Atelier de la Puce, 9, rue de Condé, 75006 Paris. Téléphone : 634-26-43.**

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 janvier à 0 heure et le mercredi 18 janvier à minuit.



La zone de temps couvert et pluvieuse qui a traversé la France mardi est suivie d'air frais et instable ; *cette instabilité* s'atténuera mercredi en liaison avec une hausse du champ de pression par le *sud-ouest du pays*.

Mercredi matin, un temps frais avec éclaircies prédominera sur une grande partie de la France ; cependant, des averses résiduelles (neige au-dessus de 500 mètres environ) seront toujours observées de la Manche *orientale* aux Vosges et au Jura, ainsi que sur la Corse. Au cours de la journée, le temps restera *frais et souvent* ensoleillé, excepté sur les régions du Nord-Est où la nébulosité restera importante malgré une atténuation sensible des averses. Le vent de nord-ouest soufflera modérément ou assez fort le matin dans la vallée du Rhône et près des côtes de la Manche, mais il s'affaiblira dans la journée et s'orientera au sud-est près des côtes atlantiques. Les températures minimales, positives en général, avoisineront cependant 0 degré du *Massif* Central à la Bourgogne et au nord-est, l'après-midi elles atteindront 6 à 12 degrés du nord au sud, *10 degrés près* des côtes atlantiques, 3 à 6 degrés dans l'Est et le Nord-Est.

1) Sens de l'évolution pour la fin de la semaine : l'anticyclone qui se développera, mercredi, de l'Écosse à la France s'affaiblira vendredi par l'ouest, ce qui permettra la lente pénétration du courant perturbé sur nos régions atlantiques.

2) Prévisions de jeudi à samedi. — *Jeudi* : le temps sera froid (gelées de – 3 à – 6 degrés) avec des brouillards souvent givrants en toutes régions. Ces brouillards, qui disparaîtront généralement en fin de matinée, feront place à un temps bien ensoleillé. Le ciel se couvrira près de l'Atlantique où le vent de sud à sud-est se renforcera. *Il y pleuvra* en soirée.

Vendredi : le temps très nuageux avec un peu de pluie précédée de neige et de verglas, qui affectera le matin les régions s'étendant de l'Aquitaine à la Normandie, s'étendra lentement vers le Nord, le Centre et le Massif Central. Le vent, assez fort, soufflera entre sud et sud-ouest. Les températures maximales atteindront 8 à 10 degrés près des côtes.

Sur les autres régions : du nord-est à la Méditerranée et aux Pyrénées centrales le temps froid avec des gelées et quelques brouillards matinaux persistera.

Samedi : les nuages et les petites précipitations toujours précédées de neige *ou de verglas* continueront leur lente progression vers les Vosges et les Alpes.

Les températures continueront de s'élever jusqu'à *10* ou 12 degrés dans l'Ouest ou le Sud-Ouest. Le temps froid résistera encore cependant de l'Alsace aux Alpes, *où l'on observera toujours* des gelées.

Le temps sera ensoleillé et progressivement plus doux sur les régions du sud des Alpes et du Midi méditerranéen.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 17 janvier 1984, à 7 heures : 1 008,3 millibars, soit 756,3 millimètres de mercure.

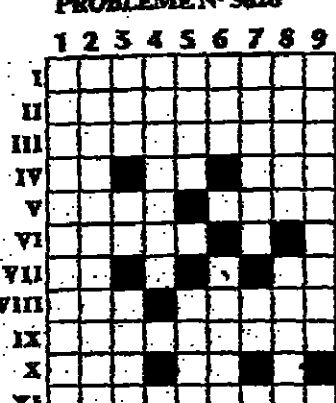
Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au cours* de la journée du 16 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17 janvier) : Ajaccio, 14 degrés et 4 ; Biarritz, 15 et 5 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Bourges, 9 et 8 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 9 et 7 ; Dijon, 7 et 6 ; Grenoble, 11 et 3 ; Lille, 8 et 6 ; Lyon, 10 et 7 ; Marseille-Marignane, 12 et 7 ; Nancy, 7 et 6 ; Nantes, 11 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 9 et 8 ; Paris-Montsouris, 10 et 9 ; Pau, 16 et 2 ; Perpignan, 15 et 1 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, 7 et 7 ; Tours, 10 et 9 ; Toulouse, 13 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures *relevées à l'étranger* : Alger, 18 et 3 degrés ; Amsterdam, 7 et 6 ; Athènes, 16 et 6 ; Berlin, 5 et 2 ; Bonn, 7 et 6 ; Bruxelles, 8 et 8 ; Le Caire, 17 ; Îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 4 et 1 ; Dakar, 21 et 17 ; Djerba, 16 et 7 ; Genève, 7 et 5 ; Jérusalem, 10 et 6 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 11 et 3 ; Luxembourg, 4 et 4 ; Madrid, 10 et –3 ; Moscou, 1 et –4 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, – 5 et – 7 ; Palma-de-Majorque, 16 et 0 ; Rome, 15 et 2 ; Stockholm, 0 et –5 ; Tozeur, 16 et 10 ; Tunis, 18 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3626



HORIZONTALEMENT

I. Peut se trouver dans notre assiette mais se trouve rarement dans la sienne. — II. Où la langue de bœuf est copieusement arrosée. — III. Se signale toujours par quelques flèches. — IV. Le goût du jour. Abréviation. Une espèce de bol ou un genre de verre. — V. Lit breton. Ville du Vietnam. — VI. Rondes ou circulaires. — VII. Se remarquent dans un classement. Signes du destin. — VIII. École qui ne manque pas de classe. On a cela dans le sang. — IX. Peut être la dernière et obtenir un brillant résultat. — X. Un piqué du tapis vert. Note. — XI. Un homme dont l'avis était toujours précieux.

VERTICALEMENT

1. Sa vie dépend de ses fils. — 2. Plaquées mais pas vernies. — 3. Point de Suisse. Conjonction. Pour Henri II, ce fut une importante preuve d'amour. — 4. Corps pour César comme pour Napoléon. — 5. De nombreux participants soutiennent sa marche. En revient donc sans en revenir. — 6. Découvrit l'attraction avant Newton. Contractée si l'on est raide. — 7. Jouet d'enfant. Participe passé. — 8. Morceau de bûche. Source de chaleur. — 9. Sensibilise les cœurs ou exalte les esprits.

Solution du problème n° 3625

Horizontalement

I. Gondolier. — II. Étoile. Nu. — III. Rang. Gode. — IV. Niaise. — V. Ilet. Te. — VI. Ne. Agnats. — VII. Agile. Ses. — VIII. Tégenaire. — IX. Insatiables. — X. Ode. Sien. — XI. Noës. Asti.

Verticalement

1. Germination. — 2. Ota. Légende. — 3. Nonne. Ignes. — 4. Digitales. — 5. OL. Gênas. — 6. Légion. Abia. — 7. Os. Asiles. — 8. Endettèrent. — 9. Rue. Esses.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 19 JANVIER

« Exposition Vauban », 10 h 30, Musée des monuments français, Mme Oswald.

« *Gustave Moreau* », *15 heures*, 14, rue de La Rochefoucauld, M. Serres.

« *L'ancien carmel de Saint-Denis* », 15 heures, 22 bis, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis, Mlle Zujovic.

« La Coupole », 16 heures, métro Vavin, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'art celtique en Gaule », 18 h 30, 19, *rue* de Vaugirard, M. Bouchard.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Wagner », 15 heures, Opéra, porte centrale, Mme Hauller.

« La Salpêtrière », 14 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital, P.-Y. Jaslet.

« Du Sentier au Palais-Royal », 14 h 30, 89, rue Réaumur (Paris pittoresque *et insolite*).

« Gustave Moreau », 14 h 30, 12, rue de La Rochefoucauld (Paris et son histoire).

TRANSPORTS

Le conseil régional de Lorraine décide la création d'un nouvel aérodrome

De notre correspondant

Metz. — Au terme d'un long débat, le conseil régional de Lorraine vient de décider, à une faible majorité (28 voix pour, 25 contre et 12 abstentions), d'inscrire la réalisation d'un aéroport régional au rang des priorités du *IXe Plan*. Le site de Louvigny (Moselle), entre Metz et Nancy, a été retenu.

L'aéroport *régional reste* le symbole de la lutte d'influence que se livrent les villes de Metz et de Nancy. Au-delà de cette querelle, la majorité régionale U.D.F., R.P.R., non inscrits, est divisée. Le R.P.R., en effet, sans opposer un non franc et massif à l'aéroport régional, avait réclamé des études complémentaires pour y voir plus clair avant de se *prononcer définitivement*. Deux de ses responsables régionaux, MM. Pierre Messmer et Philippe Seguin, ont *expliqué* que leur mouvement n'entendait pas *« se prononcer les yeux fermés »*.

Les plus ardents défenseurs du *projet* furent sans conteste MM. Claude Huriet, non inscrit, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, et André Rossinot (U.D.F.), député et maire de Nancy, l'aérodrome de Nancy-Essey n'offrant pas, contrairement à celui de Metz-Frescaty, des possibilités d'extension pour acquérir le label régional.

Une fois encore, l'existence en Lorraine de neuf aérodromes ouverts à l'aviation civile a divisé la région sur l'opportunité ou non de se doter *d'une nouvelle plate-forme « unique »*.

Si la majorité régionale ne s'est pas trouvée unie sur ce dossier, l'opposition régionale (P.C.-P.S.) ne l'a pas été davantage. Cinq élus socialistes mosellans, bravant la discipline du groupe, se sont rangés, au *moment* du vote, derrière le R.P.R. Face à la thèse défendue par le député des Vosges, M. Christian Pierret (*« dire non à l'aéroport régional, c'est ne pas répondre à la main tendue par l'État sur ce sujet »*), les socialistes mosellans étaient mal à l'aise : ils venaient, en effet, de réaffirmer, quelques semaines auparavant, leur opposition au projet qui était la position traditionnelle du *P.S.* avant mai 1981.

JEAN-LOUIS THIS.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 16 et 17 janvier 1984 :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 26 décembre 1967 portant règlement du service de *garnison*.

DES ARRÊTÉS

● Portant *ouverture* à titre expérimental d'un service de téléconférence dénommé visio-conférence et fixation de la tarification provisoire applicable à ce service ;

● Portant autorisation d'un traitement relatif à la constitution du fichier des inscriptions dans le système d'information des usagers (annuaires et renseignements téléphoniques) et à leur commercialisation par l'administration des P.T.T.

loterie nationale

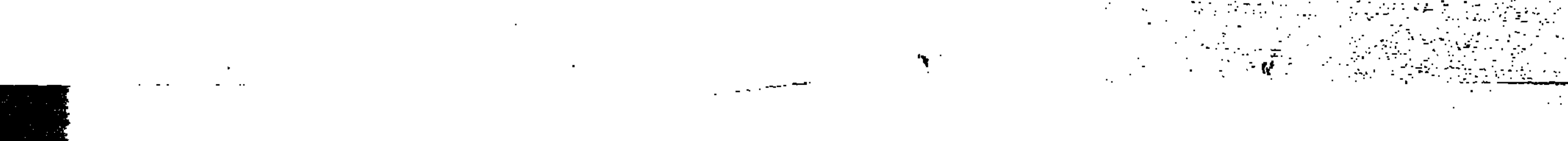
LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

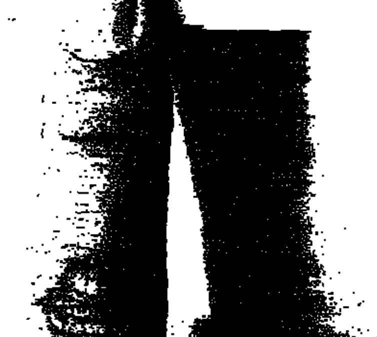
TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES F.
1	31	200
	212	500
	661	500
	6 311	2 000
	05 751	10 000
	13 721	10 000
2	2	100
	712	600
	68 382	10 100
3	143	500
	6 473	2 000
	9 563	2 000
	94 193	10 000
4	144	500
	744	500
	3 724	2 000
5	35	200
	375	500
	665	500
	875	500
	955	500
	22 945	10 000
	037 875	1 000 500
6	316	500

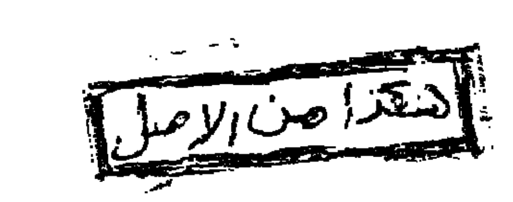
TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES F.
6	17 846	10 000
	88 566	10 000
7	067	500
	107	500
	387	500
	1 867	2 000
	6 657	2 000
	196 397	4 000 000
8	38	200
	148	500
	198	500
	408	500
	598	500
	0 118	2 000
	9 958	2 000
9	69	200
	639	500
	6 979	2 000
	56 279	10 000
0	0	100
	70	300
	910	600
	8 300	2 100
	09 580	10 100
	99 520	10 100

Tranche du Vendredi 13

TIRAGE DU 16 JANVIER 1984







LE CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Louis Benedetti,
Mlle Danièle Benedetti,
ses enfants,
Laure, Aldo et Joseph,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Aldo BENEDETTI,
née Luigia Mattiussi,

munie des sacrements de l'Eglise, survenu le 13 janvier 1984, à Paris-15e, dans sa soixante-quatorzième année.

Priez pour elle.
Le service religieux en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, à Paris-15e, sera *célébré le mercredi* 18 janvier 1984, à 8 h 30.
Ni fleurs, ni couronnes.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Basiliano (Italie).
8, rue Saint-Saëns,
75015 Paris.

– Mme Gérard Colin,
Thomas et Sophie Colin,
Ses amis et collègues,
ont la douleur de faire part du décès *subit* de

Gérard COLIN,

survenu, à Ankara, le 7 janvier 1984.
(M. Colin était professeur de mathé-*matiques* à l'Ecole *française* d'Ankara. Il sera inhumé à Vezenobres. Adresse : 30 360 Vezenobres).

– M. et Mme Jean Marre,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Deveaud,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Deveaud
et leurs enfants,
Mme Paul Roquepio,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Jacques Deveaud,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme André DEVEAUD,
née Madeleine Roquepio,

licenciée en droit,
licenciée ès lettres,

survenu, le 15 janvier 1984, *dans sa* quatre-vingt-seizième année.

L'office religieux aura lieu le mercredi 18 janvier 1984, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 8, rue de l'Annonciation, à Paris-16e.

– Mme Hélène Ducroc,
M. et Mme François Laurens,
M. et Mme Pierre Ducroc,
M. et Mme Robert Ducroc,
Sophie, Sylvain et Etienne,
M. et Mme Philippe Ducroc,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques DUCROC,

survenu, à Paris, le 14 janvier 1984.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Bernard de Fleury,
dit *Bernard Lavalette,*
M. et Mme Philippe de Fleury,
ses enfants,
M. et Mme François Sauterey,
Matthieu, Aurelie, Claire-Marie,
M. et Mme Denis Ducommun,
Thomas et Guillaume,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Calloud, Rey, Luquet,
Tous ses alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de la comtesse,

Jean de FLEURY,
née Suzanne Calloud.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 12 janvier 1984, en l'église de Villebois-Lavalette (Charente), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue Saint-Georges,
75009 Paris.
9, rue de Verneuil,
75007 Paris.

– M. Janssen,
M. et Mme Jean-Pierre Jumez,
Le docteur et Mme Charles Adams,
Anne-Françoise Jumez,
Le docteur et Mme Joseph Delcour,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janine HERBLAY.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 18 janvier 1984, à 14 heures, en l'église Sainte-Marguerite, Le Vésinet (78110).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mauricette Manger,
Sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maurice MAUGER,
née Germaine Dorlot,

le 14 janvier 1984.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 19 janvier 1984, à 8 h 45, en l'église Saint-Rémy, 17, place de la République, à Vanves.

– Mme André Ribardière,
M. et Mme Gilles Ribardière
et leurs enfants Astrid et Istvan,
M. et Mme Raymond Delamarre
et leurs *enfants,*
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur André RIBARDIÈRE,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de *quatre-vingt-quatorze* ans, en son domicile.

Le service religieux sera célébré en l'église Sainte-Clotilde à Paris-7e, le mercredi 18 janvier, à 13 h 45, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

43, rue de Bellechasse,
75007 Paris.
Chemin des Pâtis,
35530 Noyal-sur-Vilaine.

– Michèle Sarfati,
Jean et Annick Sarfati,
Maurice et Annick Sarfati,
Serge, Antoine, Benjamin, Benoît et *Antonin,*
ses enfants, belles-filles et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Abraham Albert SARFATI,

décédé le 15 janvier 1984, à Villeneuve-Saint-Georges.
Les obsèques auront lieu le 18 janvier 1984, à 11 h 30, au cimetière de Pantin, *carré israélite, division 100.*

– Mme Jean-Claude Zacklad,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude ZACKLAD,

survenu, le 15 janvier 1984, dans sa cinquante-deuxième *année, en son domicile*, 18, rue La Boétie, à Paris-8e
L'incinération aura lieu le mercredi 18 janvier 1984, à 13 h 45, au Columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

Remerciements

– Mme François Lanson,
son épouse,
M. et Mme Georges Lanson,
ses parents,
Mme Rolande Moreau,
sa belle-mère,
Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Toute la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, envoi de fleurs, souvenirs, ou autre témoignage de sympathie, se sont associées à leur peine lors des obsèques de

M. François LANSON,
et prient celles qui par oubli n'ont pas été prévenues de bien vouloir les excuser.

Anniversaires

– Ce jour, 18 janvier, neuvième anniversaire de la mort de

Georges GOVY,
écrivain,

une pensée amicale est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Le 17 janvier 1983

Mme Yvonne VERGON

nous quittait.

A son souvenir, il faut joindre celui de son époux

M. Marcel VERGON,

disparu le 5 juillet 1983.

Remerciements à tous ceux qui *restent fidèles à leur souvenir.*

Services religieux

– La messe annuelle de la presse, présidée par Mgr Marc Lallier, ancien archevêque de *Besançon*, sera concélébrée avec Mgr Pierre Eyt, recteur de l'Institut catholique de Paris, le mardi 24 janvier 1984, à 11 heures, en l'église des Carmes, 70, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès du

baron Jean d'ARCY,

une *messe sera célébrée le 19 janvier* 1984, à 12 h 15, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, avenue *Raymond-Poincaré,* Paris-16e, en sa mémoire.

Communications diverses

– Lyon. – L'Ecole de service social du Sud-Est invite tous ses anciens et amis à fêter son cinquantenaire :
– le 26 janvier, de 9 heures à 16 heures, autour des infirmières, 1, rue Alphonse-Fochier (2e) ;
– le 27 janvier, de 11 heures à 18 heures, *toutes formations réunies*, 20, rue de la Claire ((9e). Tél. : 883-40-88.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mercredi 18 janvier, à *14 heures, salle Liard, Mme Dominique* Bosseur-Salini : « Du temps musical à partir d'une esthétique nietzschienne ou Nietzsche, penseur du présent ».

– Université de Paris-Dauphine, mercredi *18 janvier*, à *14 heures*, salle D. 520, Mme Dominique Saby : « Guerre et économie : essai de conceptualisation et de formalisation des rapports entre l'activité guerrière et l'activité économique ; exemple du Japon. »

Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), samedi *21 janvier*, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Jean-Claude Lebensztejn : « Introduction à la nouvelle méthode d'Alexander Cozens ».

– Université de Paris-VIII, samedi 21 janvier, à 9 heures, atelier E. 169, M. François *Ascher* : « *La production* des pratiques touristiques ».

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur conversion de saisie en vente après liquidation des biens, au Palais de justice de BOBIGNY, le MARDI 31 JANVIER 1984, à 13 h 30
UN PAVILLON au PRÉ-ST-GERVAIS (93)
10, rue J.-B. Clément
Mise à prix : 25 000 F
S'ad. Me Patrick Vidal de Verneix, avt à la Cour, demeur. à Paris (8e), 55, bd Malesherbes. Tél. 522-04-36.

POUR CETTE RUBRIQUE, S'ADRESSER
OSP
7, rue Ste-Anne
75001 PARIS
261.51.52

Cabinet de Me Dominique GROGNARD, avocat, 2, rue Jehan-Fouquet, TOURS (37), Tél. (47) 64-31-76 et 05-35-92 – VENTE AUX ENCHÈRES, au Palais de Justice de TOURS, le MARDI 31 JANVIER 1984, à 14 h 30
MAISON TOURANGELLE RÉNOVÉE – Cne de DOLUS-LE-SEC
MISE A PRIX : 100.000 Francs.

Vte apr. liq. biens au Palais de Justice à PARIS le 26 JANVIER 1984 à 14 h.
En un seul lot - Dans immeuble à
PARIS (15e) 151, rue de Vaugirard
Lot no 2 de la div. de l'imm. **UNE BOUTIQUE** dans bâtim. sur rue au rez-de-chaussée. à droite de l'entrée de l'immeuble av. ss-sol à us. comm. et de bât. s/cour adossé au *préc.* au *r.-de-ch. arr. bout.* com. av. bout. dt aux w.c. communs. DEUX PIÈCES, lot no 3 de la div. de l'imm. ds bât. s/cour au r.-de-ch. gauche. *UNE PIÈCE*, lot no *5* de la div. de l'im. ds bât. ind. s/cour au *r.-de.-ch.*, pend. UNE PIÈCE, lot no 9 de la div. de l'imm. dans bâtim. s/cour, 1er ét. droite, dt au w.c. comm. – *DEUX PIÈCES*, lot no 10 de la div. de l'imm. dans bâtim. s/cour au 1er étage à gauche s/palier dt au w.c. communs. – *LIBRES*
MISE A PRIX : 100 000 F
S'adr. à Me LYONNET DU MOUTIER, avoc., 182, r. de Rivoli, PARIS (1er), tél. : 260-20-49. – Me MEILLE, syndic, 79, rue du Temple, PARIS (3e). Au Greffe des criées du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur licitation au Palais de Justice, à PARIS, le *LUNDI 30 JANVIER*, à 14 heures.
UN APPART. 4 P. PRINC. au 16e ét. Bât. B, escal. 5, avec CAVE et PARKING dans imm. sis
118 à 130, AV. JEAN-JAURÈS, PARIS (19e)
43, rue Petit - 18 à 26, rue de Lorraine - 9 à 23, rue André-Danjon
M. à Px : 150 000 F - Sadr. Me Bernard MALINVAUD
avocat, 1 *bis*, place de l'Alma, PARIS (16e) - Tél. : 723-73-70.
Me GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain, PARIS. Ts avocats pr trib. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE AU PALAIS de JUSTICE de BOBIGNY, le MARDI 31 JANVIER 84 à 13 h 30
UNE PROPRIÉTÉ à ÉPINAY-SUR-SEINE
(Seine-Saint-Denis).
34-36, avenue de la République, impasse des Béatus sans numéro
Cadastrée section AI 140 pour 7 a 22 Ca sur laquelle sont éd. 4 PAVILLONS
MISE A PRIX : 150 000 FRANCS
S'adresser à Me BURGEAT, avocat, 229, rue Saint-Honoré, Paris 1er – Me WISLIN, avocat, 7, *avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine – Me Andola*, avocat, 27, rue du 14-Juillet, Aulnay/s/Bois et tous avocats près Trib. Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et *CRÉTEIL*.

Vente Palais de Justice BOBIGNY, MARDI 7 FÉVRIER 1984 à 13 h 30
EN UN SEUL *LOT*
MAISON DRANCY (93), 43, rue ROGER-GIBRAT
5 pièces principales - GARAGE - JARDIN
M. à Px : 100.000 F - S'adr. Me G. BERNARD,
avocat Paris (7e), 37, rue de Lille. A tous avocats près tribunaux Grande Instance PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL, NANTERRE.

Vente Palais de Justice de PARIS, le LUNDI 30 JANVIER 1984 à 14 h.
sur conversion de saisie immobilière dans imm.
à PARIS (13e) 21-23, rue Croulebarbe
LOCAUX COMMERCIAUX
sur 3 niveaux - réserves et parking - Loués bail du 1-10-78
Loyer annuel 72 000 F
MISE A PRIX : 200 000 F
Me Yves TOURAILLE, avocat à PARIS (9e), 48, rue de Clichy, tél. 874.45.85. Me ABADIE, avocat à PARIS, 7, rue de l'Université - Me P. *MIZON*, syndic à PARIS, 60, bd de Sébastopol. Visites : lundis, mardis, jeudis, de 10 à 12 heures.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 26 JANVIER *1984* à 14 heures, EN UN SEUL LOT
APPARTEMENT à PARIS (16e)
au 1er ét. comp. entr., salon, pt sal., 4 ch., s. à m., 2 s. de b., w.-c., office, cuis. av. laverie; au ss-sol, caves nos 1 et 2, TROIS CHAMBRES DE BONNE, ds un immble
10 et 12, rue Georges-Ville
MISE A PRIX : 550.000 FRANCS
S'adr. pr ts rens. à la S.C.P. SCHMIDT, DAVID, DUFFOUR, avocats à Paris (17e), 76, av. de Wagram, tél. 766-16-69, du lundi au vendredi de 14 h à *16* h sur les lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de NANTERRE le MERCREDI 1er FÉVRIER 1984, à 14 heures
UNE PROPRIETE à COLOMBES (92)
46, avenue Ménelotte
à usage d'habitation avec jardin sur TERRAIN de 282 m²
MISE A PRIX : 250.000 F - S'adr. Me B. MALINVAUD
avocat, 1 bis, place de l'Alma, 75116 Paris, tél. 723-73-70, et à tous avocats près des tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Dufy à Londres

(Suite de la première page.)

Une exposition qui réunit l'essentiel de l'œuvre peint et insiste avec bonheur sur l'extraordinaire virtuosité et fécondité de Dufy décorateur, illustrateur et créateur de tissus.

Il est né en 1877 au Havre, dans une famille où l'on adorait la musique. D'où (en dehors de son goût pour les bateaux) tant de toiles et de dessins consacrés au quatuor, au violon, à l'orchestre et la manière dont, selon Charles Munch, il se glissait sur l'estrade au moment des répétitions pour mieux traduire en bouclettes, panaches de gammes et friselis les mouvements des instrumentistes.

Etudes au Havre, découverte de Boudin, de Delacroix avec la « révélation » de *la Justice de Trajan* au musée de Rouen. En 1900, il est aux Beaux Arts, dans l'atelier de Bonnat, mais il n'a d'yeux que pour l'impressionnisme et Lautrec. Un premier ami, avant bien d'autres (Apollinaire, Lhote, Salmon, Cocteau), et c'est Marquet avec lequel il travaille à Fécamp et Trouville. Une seconde révélation, celle du « miracle de l'imagination traduite dans le dessin et la couleur » que lui apporte *Luxe, calme et volupté* de Matisse.

Le voici devenu fauve, délicieux fauve auprès du « grand fauve ensoleillé » de Collioure avec lequel il engage une longue et prudente relation et dont l'influence est évidente aussi bien dans le superbe *Jardin abandonné* de 1913 que dans l'inflexion de certains nus et la série des *Fenêtres* qu'il poursuit jusqu'au lendemain de la guerre.

Matisse et tout aussi bien Cézanne dont Dufy voit la rétrospective au Salon d'automne de 1907 avec l'enthousiasme qui fut celui de toute sa génération. Braque, Cézanne : même combat et notre Raoul passe l'été suivant à l'Estaque en tandem avec son compatriote havrais. Il y travaille sur les mêmes motifs, à prendre le tableau de l'un pour celui de l'autre, résume paysages, arbres, usines en volumes compacts qui absorbent l'espace et dont l'austère monochromie contraste avec la gaieté des toiles précédentes *(la Rue pavoisée)* ou avec le caprice expressionniste de *la Dame en rose* de 1908.

L'épisode cézannien fut de courte durée : Dufy était trop musicien pour devenir géomètre. Mais il en a gardé quelque temps le goût de célébrer la puissance des formes, ainsi dans les *Baigneuses* fortement jambées et traitées en grand format qu'il exécute entre 1914 et 1919 et qui, l'humour aidant, sont peut-être ses chefs-d'œuvre.

De toute manière si Dufy n'est pas devenu un cubiste parmi tant d'autres, c'est que deux événements lui révèlent alors sa véritable vocation. Le premier est l'expostion d'art décoratif allemand qu'il va voir à Munich en 1909. Le second, la rencontre de Paul Poiret, le Diaghilev de la haute couture de l'époque, le plus fastueux, le plus entreprenant des mécènes, le plus disposé à se ruiner pour la bonne cause.

Poiret lui commande aussitôt la décoration du pavillon du Butard, des dessins de tissus pour l'atelier de modes, « la petite usine », qu'il vient de fonder, la mise en scène de la fête persane, « La mille et deuxième nuit », qu'il donne dans les jardins de son hôtel.

Puis viennent, toujours pour Poiret, les tentures de *la Danse* et de *la Chasse*, les premiers livres illustrés, en particulier les bois si subtilement primitifs destinés au *Bestiaire* d'Apollinaire et, pour ne citer que l'un parmi tant d'autres des événements parisiens auxquels Dufy a collaboré, en 1920, les décors du *Bœuf sur le toit*, de Cocteau et Darius Milhaud.

Depuis 1912, Dufy travaille pour une grande maison de soieries lyonnaise, Bianchini-Férier. Il n'en abandonne pas pour autant Poiret, continue à lui fournir des maquettes de tissus, illustre ses publications, l'*Almanach des lettres et des arts*, *la Gazette de bon ton*, montre ses mannequins aux courses dans une tenture moins connue que celle de *la Réception à l'amirauté*, qui appartient au Musée d'art moderne, mais qui est tout aussi charmante de bonne humeur et d'affectueuse ironie. Il décore enfin, et c'est le feu d'artifice, l'apothéose, les trois péniches *Amours*, *Délices* et *Orgues*, que Poiret amarre le long de la Seine à l'occasion de l'Exposition des arts décoratifs.

Le « mouchoir des Alliés »

La conclusion de l'œuvre de Dufy décorateur, on la trouvera dans l'immense composition (la plus grande du monde, dit-on) qui lui fut commandée pour le pavillon de la lumière à l'Exposition de 1937. Cent huit personnages, de Thalès de Milet à Pierre Curie et Mendeleïev, avec leurs instruments emblématiques et derrière eux, l'assemblée des dieux, Mercure, la foudre, le tonnerre, le soleil sur les blés, les usines, les barrages, les enseignes de cinéma.

L'excellente analyse qui a été récemment faite par André Berne Joffroy de *la Fée Electricité*, dans une publication du musée de la Ville, montre avec quel soin Dufy s'est documenté et a étudié ses personnages qu'il a dessinés nus avant de les vêtir de leurs toges, de leurs perruques ou de leurs redingotes. Certains de ces dessins étaient présentés à Londres, et le plus étonnant est que, malgré les dimensions de l'œuvre, Dufy n'a pas eu recours pour les composer au tourbillon baroque, qu'il en a au contraire juxtaposé les éléments, traitant chacun d'eux dans un style de miniaturiste ou d'imagier d'une extraordinaire élégance.

Dufy était l'élégance même. Une élégance sans mièvrerie, ce qui est passablement difficile lorsqu'on frôle les rives ultra-dangereuses de la mondanité. Il faut dire que le snobisme des années 20 et 30 était sans doute mieux informé et d'un tout autre niveau culturel que l'affreux parisianisme d'aujourd'hui. Mais l'élégance n'est pas le tout de Dufy, comme le montre le développement de sa peinture après la dernière guerre.

Il juxtapose alors à un dessin bouclé, rapide, allusif, des plages de couleurs, en général de ton très vif, qui s'étendent librement sur la toile avec un minimum d'illusion spatiale et de rapport entre le trait et le ton. D'où une impression de mouvement, de danse, de silhouettes et de musique un peu lointaines qui donne aux meilleurs Dufy l'apparence d'un conte, d'un récit au troisième degré où l'indécis au précis se joint avec le mérite supplémentaire et peu fréquent d'une absence totale de prétention.

De cette équivoque entre le réel et sa transposition poétique ou décorative, l'exposition de Londres nous offre d'excellents exemples avec la série des *Ateliers*, des marines normandes, des paysages du Midi ou de Nogent. Ces derniers sont particulièrement remarquables par leur densité lumineuse, qui fait oublier ce que l'art de Dufy peut avoir parfois de superficiel, et on les mettra sur le même plan que l'ensemble des nus et des portraits de 1930 (*Madame Dufy, la Martiniquaise*), avec ces petites femmes si gentilles, si drôles, si dodues, de chair rose et de visage inexpressif (sois belle et tais-toi ?) qui sont les sœurs cadettes des altières odalisques de Matisse.

Néanmoins, même pour qui connaît un peu Dufy, la surprise de l'exposition de Londres, ce fut la présentation de l'ensemble de l'œuvre décorative. Des tentures, des tapisseries, des robes, de délicieuses babioles comme le « mouchoir des Alliés » ou les panneaux tout bruissants d'oiseaux exécutés en 1929 pour une villa d'Antibes. Et surtout les dessins de tissus.

Quelle fraîcheur, quel charme et quelle invention, qui va de la Perse, de l'Afrique et de l'Orient des ballets russes à l'allusion surréaliste et à des compositions abstraites qui devancent largement les recherches de l'art optique ! Et tout cela, qui ferait ce que l'on peut imaginer de plus tentateur comme écharpes, cravates, maillots de bain, robes d'été, robes de chambres, blouses et fascinants dessous, tout cela n'a pas une ride. Que ne le réédite-t-on au plus vite ! Cela ferait un tabac !

Quant aux livres illustrés, nous nous bornerons à en citer deux. L'un, c'est *Mon docteur le vin* (bravo !) qui fut édité par les estimables établissements Nicolas. Et pour l'autre, il s'agira des *Madrigaux* de Mallarmé. Voici, en guise de conclusion, l'un d'entre eux qui accompagne un « Envoi d'oranges glacées » :

Les seuls fruits d'or sont où vous [êtes ;
N'allez pas vous enfuir demain,
Et le ciel reprendra ses fêtes
Sur un geste de votre main.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Hayward Gallery, South Bank. Jusqu'au 5 février.

A PROPOS DES MUSÉES DU NORD

Les accrochages du « Bel aujourd'hui »

Les peintres Eduardo Arroyo, Hervé Télémaque et P. Stämpfli, faisant usage de leur droit de réponse, nous ont écrit après l'article d'André Fermigier sur les musées d'art moderne du Nord, « le Bel aujourd'hui » (le Monde *du 4 janvier). Notre collaborateur écrivait à propos du musée de Villeneuve-d'Ascq :*

« Faut-il aller plus loin, compléter la collection ? Nous ne le pensons pas. Et si l'on veut absolument continuer, que ce ne soit pas avec des Télémaque, des Klasen, des Arroyo et des Stämpfli, dont la présence est ici insupportable, presque profanatoire. *Horresco referens*, et si c'est cela le Bel aujourd'hui, il n'y a plus qu'à émigrer. »

Les réponses de Stämpfli...

Stämpfli nous écrit :

« Dans le contexte social actuel, je suis profondément choqué qu'il puisse être reproché au conservateur du musée de Villeneuve-d'Ascq d'avoir fait appel à des immigrés pour compléter la collection Masurel. L'argumentation est pour le moins fallacieuse et gomme la participation de mon collègue Moninot et prochainement Rancillac, etc. accrochés sur les mêmes cimaises. »

... de Télémaque et d'Arroyo

Pour sa part, Hervé Télémaque répond :

« Ce n'est un secret pour personne que M. A. Fermigier est délibérément hostile à une bonne part de l'art contemporain (surréalisme-Dada, pop, figuration narrative, nouveau réalisme). Déjà, dans un article du *Nouvel Observateur*, « Vive la peinture », du 12 octobre 1966, il se lamentait de la mort de la peinture : « *Mais il faut avouer que cela va mal, très mal et je crains un peu que de Télémaque en Arroyo, et de Cremonini en Raysse, la peinture ne connaisse bientôt le sort qui est aujourd'hui celui du roman.* » Parfois drôle, même spirituel, M. A. Fermigier est surtout bien nostalgique de valeurs qui ne sont pas les nôtres ; définitivement. Mais il veut être aujourd'hui dans le vent, le vent de la crise, de la xénophobie. Est-ce vraiment surprenant ? Paris, de tout temps, est une ville d'accueil pour la culture. N'en déplaise à M. A. Fermigier, j'ai choisi d'y vivre, précédé par un grand nombre d'aînés prestigieux. Je suis solidaire d'une certaine France, M. A. Fermigier fait partie de l'autre. Est-il nécessaire de jouer avec coquetterie à l'expatriation ? A vrai dire, il n'a qu'un pas à faire, à Paris même, et rejoindre ouvertement son camp (...) ou il sera accueilli à bras ouverts. »

Enfin Eduardo Arroyo reprend, à sa manière, l'argumentation de son confrère Hervé Télémaque :

« Ce critique d'art presque le plus important d'un des meilleur journaux du monde a donc noué son baluchon et a trottiné jusqu'à Villeneuve-d'Ascq pour, dans le style exquis qui lui est propre, nous rapporter ses impressions sur les nouveaux musées du Nord. (...) Tout en détaillant les mignardises des œuvres d'artistes d'antan, morts et parfaitement reconnus, il s'acharne hargneusement sur des jeunes artistes au beau milieu de leur carrière et que le conservateur du nouveau Musée d'art moderne du Nord (...), M. Pierre Chaigneau, a sélectionnés. C'est que notre Curnonsky de la critique d'art déteste l'art contemporain, le trouve vulgaire, insupportable, profanatoire. Pour lui, le bel aujourd'hui date d'hier sinon d'avant-hier. L'art de notre temps n'est pas assez raffiné pour lui et choque sa sensibilité subtilissime.

On s'étonne que le *le Monde* lui permette de nous injurier ignominieusement, nous les artistes créateurs d'aujourd'hui. Qu'il se rassure cependant, il n'aura pas besoin d'émigrer car les quatre artistes, dont le travail lui soulève le cœur, sont tous des travailleurs immigrés. Il suffira qu'il nous fasse expulser. »

[A la lecture de ces lettres, ma première réaction est la stupeur. Autant que je sache, dans le texte incriminé, c'est moi qui émigre, moi qui noue mon baluchon et il ne m'est même pas venu à l'esprit qu'il puisse y avoir là une allusion à la nationalité des artistes que j'ai cités. Je ne me suis d'ailleurs jamais occupé ni de l'origine, ni des opinions politiques, ni de la vie personnelle des artistes dont j'ai eu à rendre compte.

Tout ce que j'ai voulu dire, c'est que le musée de Villeneuve-d'Ascq a été construit pour abriter une collection qui a son unité, sa noblesse, qui est l'héritage de deux passions et de deux vies. Et il me paraît regrettable que les chefs-d'œuvre de cette collection soient accrochés non loin d'œuvres dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles manifestent par rapport à elles une différence de qualité et défavorable aux « modernes » eux-mêmes.

Cela dit, je reconnais bien volontiers que mon jugement était formulé d'une manière abrupte qui a pu choquer ou chagriner. Je me ferai donc un devoir de l'argumenter ultérieurement de façon plus précise. — A. F.]

■ **CHEFS-D'ŒUVRE EN PERIL. — Les prix 1983 du concours « chefs-d'œuvre en péril », organisé depuis huit ans par antenne 2, ont été décernés le vendredi 13 janvier à Marseille au théâtre de la Criée en présence de MM. Pierre Desgraupes, Jean-Pierre Weiss, directeur du Patrimoine et Michel Pezet, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Michel Senaud a reçu le premier prix pour l'ensemble rural la Grange de Montagnac-la-Crempse (Dordogne). Ont également été récompensés les moines de l'abbaye de la Trappe de Soligny ainsi que M. et Mme Jacky Tuech pour la restauration du château de Pizançon (Drôme).**

■ **AU SYNDICAT DE LA CRITIQUE. — A l'issue de son assemblée générale du 16 janvier, le Syndicat de la critique dramatique et musicale a renouvelé son bureau. Président : José Barthomeuf (le Parisien libéré); vice-présidents : Yves Bourgade (Agence France-Presse) et Raymonde Temkine (Europe, Acteurs); secrétaires généraux : Jacques Nerson (le Quotidien de Paris) et Michel Grey (Monde et Vie); trésorier : Roland Meih (Tonus).**

THÉATRE

« TCHIN-TCHIN », avec Marcello Mastroianni

Dilution dans l'alcool

A son tour, Marcello Mastroianni revient sur les planches. Avec Natasha Parry, il joue au Théâtre Montparnasse, dans la mise en scène de Peter Brook et Maurice Benichou, *Tchin-Tchin*, de François Billetdoux, que l'auteur lui-même a créé avec Katharina Renn, au Poche, en 1959.

C'est l'histoire d'un homme désemparé et d'une femme déstabilisée qui se rencontrent parce que leurs conjoints respectifs ont une liaison. Ensemble, ils cherchent une solution et ne trouvent qu'une échappatoire. Ils sont incapables de faire face, ils sont comme des enfants qui exigent le droit à l'amour, et ne comprennent pas, n'admettent pas. Il boit, elle finit par le suivre. Ils forment un couple à la dérive, ils se clochardisent dans le lent enlisement de l'alcool. Elle va jusqu'à piquer le portefeuille que son fils — ivre mort — laisse tomber de sa poche.

L'histoire est sans âge et pourtant, elle date. Les couples réunis par une dépendance commune ne manquent pas. On en rencontre autant sinon plus qu'il y a vingt-cinq ans. Mais la cause de la déchéance paraît aujourd'hui un peu trop littéraire pour être crédible. Si bien que les personnages sont flous, ou plutôt transparents. Ils ne coulent pas, ils flottent, complètement désarmés, à peine abîmés, et, s'il est impensable qu'une star comme Mastroianni joue dans une petite salle, le plateau du Montparnasse, qui n'est pourtant pas énorme, est encore trop grand. L'ambiguïté des relations entre l'homme et la femme se dilue. Le décor — des panneaux façon carton qui se déplient, se replient, se déplacent — oblige à des mouvements artificiels et coupe les enchaînements.

La personnalité des acteurs joue : Marcello Mastroianni, malgré sa nonchalance, bouillonne et fanfaronne, il séduit. Natasha Parry, toute en tendresse, garde une dignité émouvante, elle charme. Il faut dire aussi que, depuis vingt-cinq ans, on a vu beaucoup d'histoires de dérive et de dépendance, mais aux drogues dures, avec tout ce que ça comporte de complaisance spectaculaire dans la violence, l'hystérie, la dégradation physique. Peut-être sommes-nous blasés, question d'accoutumance. La pièce a perdu son poids d'angoisse. Elle se transforme en comédie au bord de l'amertume, au bord du rire, séduisante et charmeuse, comme ses interprètes.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Montparnasse, 21 heures.

RENCONTRE

Michel Petrucciani, à toute allure

Le pianiste Michel Petrucciani commence une nouvelle tournée. Une reconnaissance fulgurante, une rigoureuse exubérance : où va-t-il si vite, à travers le monde et le jazz ?

Difficile d'imaginer plus de force, d'énergie intérieure, de vitalité et de rayonnement. Tout continue de surprendre dans Michel Petrucciani : le degré de qualité où il a porté son jeu de pianiste, sa réputation fulgurante alors qu'il vient d'avoir vingt et un ans, son étonnante maturité qui jure avec sa jeunesse, et cette volonté tendue dans le jeu comme dans la vie. Décidément, pas comme les autres, il a choisi de faire de sa vie une exception. Il parle, il rit, il imite, il fait le pitre, soudain il est sérieux, il n'arrête pas une seconde.

Comme il dit avec drôlerie dans le film que Franck Cassenti lui a consacré (1), il est un type très rapide. Cette phrase, il la répète dans tous les sens, la varie, la rend comique ou définitive, comme si elle résumait tout : *« Je suis très rapide. Je veux aller vite parce que c'est ainsi, j'ai déjà fait dans ma vie beaucoup d'expériences, comme si j'avais vécu plusieurs fois. La rapidité, ce n'est ni un choix ni une envie : c'est ma vie qui va vite. A neuf ans, j'ai commencé une carrière professionnelle, comme batteur, d'ailleurs... J'ai connu des tas d'aventures, de déboires. En deux ou trois ans, on peut accumuler quinze ans de vie. Cela dépend des gens : autant humainement que musicalement, je suis incapable de m'encroûter. Même là, à l'instant — ça m'est arrivé — je peux décider de partir, de prendre un avion et partir... »*

Depuis sa tournée remarquable avec Charles Lloyd — quatre-vingt-dix concerts en trois mois littéralement autour du monde, — Michel Petrucciani est allé chez lui, à Big-Sur (Californie), où il habite depuis qu'il a quitté son Midi natal, Toulon, où vivent et jouent encore les autres Petrucciani : *« J'aime la Californie. Je peux travailler calmement, m'y reposer avec ma femme, vivre un peu comme dans un village où tout le monde se connaît. »* Au cours de sa dernière tournée, son concert en solo au Carnegie Hall a reçu le prix de la « meilleure performance de l'année » décerné par les critiques américains.

Mais au fond, avec ce mélange d'exubérance et d'extrême conscience de soi, cela n'a pas l'air de l'étonner. *« Les gens cherchent toujours à vous comparer,* dit Petrucciani, *et c'est compréhensible, à des musiciens très connus. A mes débuts, on parlait beaucoup de Keith Jarrett ou de Bill Evans. Parfois même, les critiques me rapprochent de gens que je n'ai jamais entendus de ma vie, dont je ne connais même pas le nom. Ce que je voudrais, et avec toujours plus de force, c'est rendre ma musique aussi fraîche que possible, essentiellement honnête et puissante. Une musique qui sorte du cœur. »*

Rien qui semble menacer son énergie communicative, ni l'accident qui l'a immobilisé récemment, ni les calamités que l'on promet à l'univers, ni la fin du jazz que l'on prophétise assez régulièrement : *« C'est vrai que l'échelle de grandeur a changé : on se fie moins à la virtuosité, tout le monde joue à la perfection, les machines sont entrées en scène... Mais le plus difficile, c'est de faire passer la sincérité, le cœur, la vibration intime, comme un soupir avant la fin du monde. Voilà ce que je cherche en musique. Après tout, peut-être qu'un jour ça peut sauver le monde, qui sait ? »*

FRANCIS MARMANDE.

(1) *Lettre à Michel Petrucciani*, diffusé sur TF 1 le 6 septembre dernier (*le Monde Dimanche* du 4 septembre 1983).

★ **Tournée du Trio Michel Petrucciani (avec Palle Danielsson à la basse et Eliot Zigmund aux tambours) : Caen (19 janvier), Rive-de-Gier (20), Genève (21), Rennes (24), Nantes (25), Tours (27), Clichy-sous-Bois (28), Nîmes (7 février), Angoulême (10), Bordeaux (11), Valence (14), Aurillac (15), Le Mans (16), Paris (17), Rouen (18).**

NOTES

Danse

LES JEUNES ESPOIRS DE L'OPÉRA

Les dons de Sylvie Guillem

Raymonda, *Don Quichotte*, lourdes machines à danser, sont devenues pour Noureev, à l'Opéra, prétexte à distribuer les jeunes espoirs sans tenir compte de la hiérarchie. Le public suit de très près ces performances d'outsiders.

Où est le temps où une étoile pouvait s'approprier un rôle pendant des années ? Tout s'accélère, se bouscule. Il semble que c'est hier que Patrick Dupond et Monique Loudières interprétaient Basile et Kitri pour la première fois. Et voici qu'Eric Vu An et Isabelle Guerin, encore sujets, s'y essayent à leur tour. Lui est de belle prestance, ferme dans les tours, vif dans la batterie, téméraire dans les manèges ; elle est moelleuse, précise, excellente comédienne avec de grands yeux d'ingénue. Encore un peu verts, ils se donnent sans compter et vont jusqu'au bout de leurs forces, frémissants comme des pur-sang ivres de fatigue.

A l'acte II, c'est Sylvie Guillem qui crée l'événement dans le rôle de la reine des Dryades. Egalement sujet, elle a obtenu l'année passée la médaille d'or à Varna. Petite tête, regard intériorisé, élégance, elle a la ligne balanchinienne mais avec une amplitude et une flexibilité que l'on n'avait plus vues depuis Tanaquil Leclerq. Sylvie Guillem possède le don, rare, de transcender la technique. Ce sera une grande danseuse.

MARCELLE MICHEL.

Musique

VLADIMIR SPIVAKOV

Un impeccable représentant

La quarantaine, mince, élégant, un physique de romantique russe, Vladimir Spivakov est un impeccable représentant de l'école de violon soviétique. Troisième prix du Concours Long-Thibaud 1965, premier prix du Concours de Montréal (où il avait devancé Gidon Kremer !), il constitue un bon produit d'exportation, enregistre pour EMI, va jouer le 26 janvier à Vienne et a rempli par deux fois la salle Gaveau.

Dans la *Première Sonate* de Beethoven, on admire cette technique nette, dont l'infaillibilité ne fait aucun doute, la simplicité et la sobriété du style, la sonorité pure. La *Sonate* op. 11 de Hindemith, d'une écriture néoclassique assez indifférente passe tranquillement, comme la *Sixième Sonate* pour violon seul d'Ysaye, qui confirme le bien qu'on pense du virtuose.

Malheureusement, la *Sonate* de Franck n'en dit pas plus : peu d'émotion, un son parfois amenuisé pour avoir l'air sensible, des alanguissements à contretemps, un phrasé rarement accordé à la pensée et à l'élan franckistes. Et l'on revient au point de départ : un impeccable représentant, etc.

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

« LA CRUCHE CASSÉE » A GENNEVILLIERS

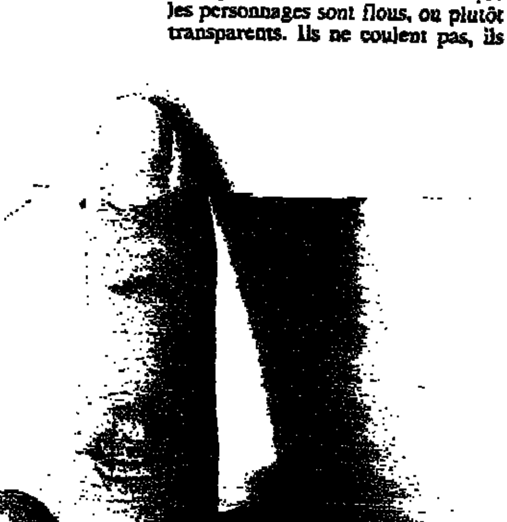
Un monde de poussière

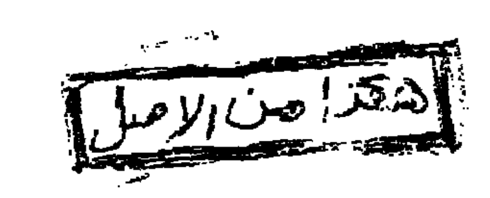
Le juge Adam n'est pas un modèle de rigueur professionnelle, sa vie privée ne vaut guère mieux. Ce qui l'amène à casser une cruche dans la chambre d'une jeune fille sur qui il exerce un chantage. Et voilà que la mère vient lui demander justice, à lui, juste le jour où un conseiller, une sorte d'inspecteur, arrive pour mettre un peu d'ordre.

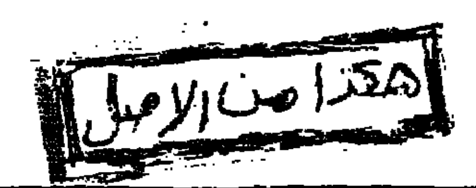
La pièce de Kleist extirpe les petits détails vrais et les développe jusqu'à ce qu'ils étouffent les mensonges. L'action balance entre les révélations insensées et les rodomontades, entre la satire et la description minutieuse de comportements contradictoires. Le spectacle de Bernard Sobel à Gennevilliers insiste sur les faussetés. Chaque trait est poussé au gris plutôt qu'au noir. Les personnages semblent pris dans la poussière du temps et de la routine. Le décor — de Jean Haas, qui a souvent été mieux inspiré — les enferme dans des cloisons sombres éclairées à la bougie. Philippe Clévenot est un juge trop débraillé, curieusement nonchalant. Murray Grönwall, le greffier qui vise sa place, est plus flagorneur qu'ambitieux. Philippe Leidger est un conseiller bien fragile. Anouk Grunberg — la jeune fille — est butée, sans révolte. Michèle Foucher, sa mère, paraît à l'étroit dans sa dignité. Chacun joue sa partie, l'ensemble reste assez triste et finalement confus.

C.G.

★ Théâtre de Gennevilliers, jusqu'au 9 février.







LE BON PLAISIR

"Le Bon Plaisir" est un divertissement cruel, qui se situe dans le décor du pouvoir. Un décor où les caméras du cinéma français n'entrent jamais, ou alors c'est le château de Versailles et le ballet des rois, les Assemblées de la Révolution et le ballet des têtes.

Les héros contemporains de notre cinéma - policiers, loubards, médecins, restaurateurs, garagistes, banquiers, professeurs, avocats, journalistes - sont représentés, selon les films, sous les traits les plus divers. Lorsque, par extraordinaire, ils sont acteurs de la scène politique moderne, ils oscillent généralement entre la corruption et le graveleux, en vertu d'un antique préjugé vieux comme la Troisième République.

Avait-on le droit de casser avec ces conventions, pour ne pas dire ces tabous ? De pénétrer au Conseil des ministres ? Dans l'avion présidentiel ? Chez un Ministre de l'Intérieur ? Au chevet d'une Présidente ? Avait-on le droit, à travers des personnages imaginaires, une histoire fictive, de montrer des hommes de pouvoir, leurs relations entre eux, avec la presse, avec les femmes qu'ils aiment, en se servant des ressorts qu'offre la comédie pour dire aussi légèrement que possible des choses qui ne le sont pas ?

Nous avons pris ce droit parce qu'il n'y a aucune raison d'en laisser le monopole au cinéma américain, parce que cela nous intéresse davantage aujourd'hui que la vie de Henry VIII - et pourtant quelle belle distribution féminine ! - ou celle de Louis XVI avant qu'il ne perde la tête. Puisse "Le Bon Plaisir" en procurer autant que nous en avons eu à donner vie cinématographique à ce monarque élu, qui n'est évidemment aucun de ceux que les Français ont mis successivement à la tête de l'Etat, même s'il emprunte à tous un peu de leur vocabulaire.

D'ailleurs, il se rend couramment place Jacques Becker où nous avons domicilié l'héroïne du film. Une adresse qui n'existe dans aucun annuaire. Pas encore.

F.G. et F.G.

Tiré du roman de Françoise Giroud, dialogué par l'auteur, réalisé par Francis Girod, "Le Bon Plaisir" est interprété par Catherine Deneuve, Michel Serrault, Jean-Louis Trintignant, Michel Auclair, Hippolyte Girardot... C'est une production Marin Karmitz, A2 et SFPC.

CONCERTS

Radio France

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL, Samedi 21 janvier, 20 h 30 — SCHUBERT - PFITZNER - BRUCKNER. J. Protschka, M. Davies, J.H. Rootering, J. Chamonin, L. Finnie. Chœurs de Radio France. ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE. dir. : Friedemann LAYER

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES, Mardi 24 janvier, 20 h 30 — Dir. : Friedrich CERHA. Karan Armstrong, soprano. Theo Adam, basse. SCHREKER - F. CERHA

PERSPECTIVES DU XX[e] SIÈCLE

Samedi 28 janvier — 50[e] ANNIVERSAIRE de l'ORCH. NATIONAL DE FRANCE

14 h 30, Auditorium 106, RADIO FRANCE — MIHALOVICI - CONSTANT, DONATONI - BARTOK - KOECHLIN, STOCKHAUSEN. L. Beghin-Rossi, M. Sendrez, J.-L. Beaumadier, B. Balet, M. Boussinot, M. Cantin. Quintette à vent de l'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

18 h, Grand Auditorium — Grand Auditorium. DEBUSSY - MILHAUD, JOLAS - KOECHLIN. Hervé Derrien, violoncelle. ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE. dir. : Marius CONSTANT

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

ÉGLISE ST-GERMAIN L'AUXERROIS, 2, place du Louvre, 75001 PARIS. Mercredi 18 janvier à 20 h 30. Rens. Réserv. 523-08-66. 3 FNAC. Places 60 F et 30 F (p.e. Valmalète) — Concert à l'occasion de la création de la SOCIÉTÉ M.A. CHARPENTIER. LES ARTS FLORISSANTS. Dir. : WILLIAM CHRISTIE. Œuvres sacrées de Marc-Antoine CHARPENTIER

SALLE GAVEAU, Jeudi 19 janvier à 20 h 30 (p.e. Kiesgen) — ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE de PARIS. Dir. J.-S. BEREAU. Eric Le SAGE, piano. Ch. DESJARDINS, alto. Gounod - Liszt - Berlioz

SALLE GAVEAU, Samedi 21 janvier à 17 h (p.e. Werner) — AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE. PROGR. MUS. FRANCE CULTURE. Mark VARSHAVSKY, violoncelle. Adrian COX, piano. BEETHOVEN, SCHUMANN, TITCHENKO, RACHMANINOFF

ÉGLISE DES BILLETTES, Dimanche 22 janvier à 17 h (p.e. Kiesgen) — Deniz GELENBE, piano. Mozart - Schubert, Brahms - Prokofieff

Lundi 23 janvier à 20 h 45, SALLE ROSSINI, 6, rue Drouot (p.e. Kiesgen) — LE TRIPTYQUE. Pt P. d'ARQUENNES. Alain SUIED. PRÉSENCE DE L'INVISIBLE, mis en scène par LUCIE ROBERT-DIESSEL, et œuvres d'Alain WEBER (Entrée gratuite)

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS, 51, av. d'Iéna, 75116 Paris. Mardi 24 janvier à 20 h 45 (p.e. Valmalète) — RÉCITAL de CHANT. HELENA ALFONSO, soprano. TOM EVE, LUTH. M. CODEX, ALPHONSE X le Sage, G. de COINCY, L. MILAN, A. MUDARRA, L. de NARVAEZ, B. TROMBOCINO, F. de MILANO, C. de RORE, G. CACCINI, J. DOWLAND, A. HOLBORNE, T. CAMPIAN

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE, Mardi 24 janvier à 20 h 45. Loc. kiosque en face de l'église et par tél. : 666-85-42. Permanence à l'ÉGLISE sam. après-midi, DIMANCHE tte la journée (Valmalète) — FESTIVAL BRAHMS. Ave Maria, op. 12. ALTO RHAPSODY, Sol. : M. Möser. UN REQUIEM ALLEMAND, Sol. Claudy Saneva, André Duchesne. Sté CHANTEURS et ORCH. DES CONCERTS DE SAINT-EUSTACHE. Violon solo J.-P. BERLINGEN. Dir. R.P. Émile MARTIN

SALLE GAVEAU, Samedi 28 janvier à 17 h (p.e. Werner) — AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE. PROGR. MUS. FRANCE CULTURE. Récital du pianiste ABDEL RAHMAN EL BACHA. SCHUBERT, RAVEL, SCHUMANN

ÉGLISE DE LA MADELEINE, Mardi 31 janvier, 20 h 45 - Loc. : PERROSSIER 280-58-31 (Werner) — BRAHMS REQUIEM. Dir. : LOUIS-MARTINI

Piano ★★★★ — ORCHESTRE DE CHAMBRE DE L'EUROPE. Dir. et sol. : MAURIZIO POLLINI. Mozart. mardi 24 janvier

Récital VLADIMIR ASHKENAZY. Schubert - Schumann. mardi 31 janvier

PLEYEL Loc. 563-88-73

ORCHESTRE DE PARIS



Directeur Daniel Barenboïm

Salle Pleyel - 20h30

18, 19 janvier — Philippe BENDER, direction. Teresa BERGANZA, mezzo-soprano. BERLIOZ - DE FALLA/BERIO, BARBER - DE FALLA

25, 26 janvier — Lawrence FOSTER, direction. A. de LARROCHA, piano. HAYDN - RAVEL - STRAVINSKY

1[er], 2 février — Eugen JOCHUM, direction. YO YO MA, violoncelle. WEBER - SCHUMANN, BEETHOVEN

LOCATION : Salle Pleyel/563.87.96

Ensemble InterContemporain — dir. : Jean-Claude Pennetier — eic

Stockhausen - Guerrero - Xenakis - Reverdy - Messiaen

Avec Pierre-Laurent Aimard, piano. Antoine Curé, trompette

lundi 30 janvier 20 h 30. Théâtre de la Ville Loc : 274.22.77

---

théâtre de la tempête, cartoucherie, 328.36.36 — ALBATROS DE RICHARD DEMARCY

Albatros, où le merveilleux s'allie au quotidien… où la folle du logis bouscule la raison… sans doute ce que Richard Demarcy et Térésa Motta ont fait de plus élaboré et de plus téméraire. — Pierre Marcabru LE FIGARO

…Une alliance de féérie et de comique… Demarcy emploie un langage "décalé", très scandé, ponctué d'assonances drôles… Demarcy s'affirme de pièce en pièce l'un des seuls vrais inventeurs du théâtre, aujourd'hui. — Michel Cournot LE MONDE

THEATRE EDOUARD VII SACHA GUITRY

Jacqueline Cornier présente pour 100 représentations exceptionnelles JEAN-CLAUDE BRIALY et MARIE-JOSÉ NAT

DÉSIRÉ de SACHA GUITRY

mise en scène JEAN CLAUDE BRIALY. décors FRANÇOIS DE LAMOTHE et ROBERT CHRISTIDES. robes MADAME GRÈS. costumes EDITH VESPERINI. fourrures CHRISTIAN DIOR. illustration sonore FRED KIRILOFF

avec JACQUES MOREL, CHRISTIANE MULLER, FERNAND GUIOT, ANNIE SAVARIN et BERNADETTE LAFONT

LOCATION AU THÉATRE 10, PLACE EDOUARD-VII 75009 PARIS ET PAR TÉLÉPHONE : 742.57.49 ET AGENCES

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN AUTOBUS POUR MATHILDA - Lucernaire (544-57-34), 22 h 15.

SI J'AVAIS SU LE JOUR - Lucernaire Forum (544-57-34), 18 h 30.

DIEU AIME LES HOMMES - Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h 30.

QUATRE SAINTS - Villejuif, Romain-Rolland (726-15-02). 20 h 30.

HAMLET - Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30.

LES POSSÉDÉS - Gémier (727-81-15), 20 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS DU TAROT - Théâtre en herbe (277-15-22), 20 h 30.

MARGUERITE DURAS - Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.

LES SURGELÉS - Point-Virgule (278-67-03), 20 h 15.

LA BAGARRE - Atelier (601-49-24), 21 h.

LE PHARAON - Poche (548-92-97), 20 h 30.

LE PAYSAGE DE L'AVEUGLE - Ens. culturel, Théâtre noir (346-91-93), 20 h 30.

HAMLET - Antoine (208-77-71), 18 h 30.

WILLIAM I[er] - La Bruyère (874-76-99), 21 h.

EXQUISE BANQUISE - Saint-Denis T.G.P. (243-00-59), 20 h 30.

TAILLEUR POUR DAMES - Théâtre de la Ville (542-80-72), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; l'Ecole des femmes.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h : Minna von Barnhelm.

TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : L'Oiseau vert.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Régine Chopinot.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : « Le dernier soliste » (J.-P. Farré).

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 21 h : Ma non e una cosa seria.

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Autoroute du soleil ; Dernière consigne ; Bag Lady.

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : la Fenêtre.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, 18 h 30 : le Passeport

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74) - Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Match d'impro.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h : le Suicidaire.

ESSAION (278-46-42) II. (L.), 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski. — II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : l'Amour de l'art ; En manches de chemise ; Enfantines.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. — Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Bâbas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE DE L'ÉPICERIE (329-46-78), 20 h 30 : La pendule.

— 100[e] —

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES

DANIEL DARES et GUY DESCAUX, après accord avec JEAN-MICHEL ROUZIÈRE présentent SUZANNE FLON, ROBERT HIRSCH, GUY TREJAN

CHACUN SA VÉRITÉ de PIRANDELLO

Version française de BENJAMIN CRÉMIEUX. mise en scène FRANÇOIS PERIER. décor AUGUSTO PACE. costumes MICHEL FRESNAY

avec par ordre d'entrée en scène ANNIK ALANE, SARAH LUGER, PHILIPPE DEHESDIN, ANTOINETTE MOYA, GEORGES MONTILLIER, ROSE THIERY, MAURICE BARRIER, EDITH PERRET, ROBERT DESLANDES, PIERRE LE RUMEUR, MARIE-LISE BOMME

LOCATION THEATRE 720.08.24 et AGENCES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 281-26-20 + (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 17 janvier

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Les affaires sont les affaires.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

THÉATRE 18 (226-47-47), 21 h : Mémoires d'Isles.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Prince éternel.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Actrices.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

RESTO-SHOW (508-08-81), 20 h 30 : M. Pascal.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur est acteur.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Métayer.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : Lâche-moi les chiquettes.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : D. Devere, à 22 h : J.-P. Caron, G. Tellier.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 15 : P. Desproges.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Font et Val.

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : V. Duarte ; 21 h : Ch. Bernard.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Y. Duteil.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73), 21 h : Nana Mouskouri.

PALAIS DES GLACES (607-49-98), 20 h 30 : Toto Bissainthe.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : René, Daniel, W. Rios.

ZÉNITH, parc de La Villette (501-80-12), 20 h 30 : Renaud.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Danse Buto.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski (Brahms).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Chostakovitch, Rateau, Saint-Saëns…).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : J.-P. Brosse (Bach, Vivaldi, Marcello).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : H. Mercier, P. Djokic (Fauré, Brahms, Morel…).

Salle Cortot, 20 h 45 : Récital E. Varnarova (Mozart, Liszt, Stravinski).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Merengue.

MÉCÈNE (271-33-41), 23 h : Ph. Ribour, J.-P. Rebillard, S. Nossereau.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h : Manu Dibango.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : High Society Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Guerrault, A. Fougeret, M. Benois, J. Martin.

SAVOY (277-86-88), 21 h : A. Hervé, P. Gritz, M. Benita.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-M. Cadjan, O. Hutman, M. Péry, T. Rabeson.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : le Marionnettiste de Lodz.

CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard.

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : C. Carlson.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : la Cruche cassée.

PONTOISE, Th. des Louvrais (032-79-00), 21 h : Orlando.

SAINT-MAUR, Atelier-théâtre (889-22-11), 21 h : I. Forer (Brahms, Chopin, Fauré…).

A PARTIR DU 20 JANVIER — STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES

AGNÈS de JOHN PIELMEIER. adaptation française JEAN-LOUIS CURTIS. avec MARTINE SARCEY, SABINE HAUDEPIN, LUCIENNE HAMON. mise en scène ANDRÉAS VOUTSINAS

Loc. Studio, agences et par tél. 723.35.10

Connaissance du monde

SALLES PLEYEL : lundi 23 janvier (18 h 30), mar. 24 et ven. 27 (18 h 30 et 21 h), mer. 25 (15 h), jeudi 26 (20 h 30), dim. 29 (14 h 30)

AUSTRALIE — LA GRANDE BARRIERE DE CORAIL

Récit et film de Jacques VILLEMINOT

Faune sous-marine - îles inconnues du Détroit de Torrès - Le Grand Nord Australien - jungle - aborigènes - animaux de la Préhistoire

---

THEATRE DE LA COMMUNE AUBERVILLIERS

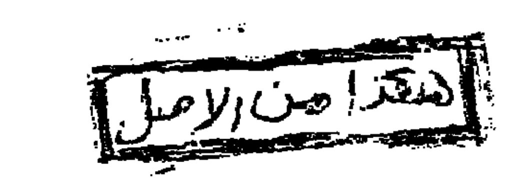
Charles DENNER — LE MARIONNETTISTE DE LODZ de Gilles SEGAL. mise en scène Jean-Paul ROUSSILLON

833.16.16 — Une création de la Comédie de St-Etienne

CHAILLOT THEATRE NATIONAL — LES POSSEDEES

Rituel autour de l'adaptation libre d'une légende inconnue • Conçu et réalisé par Jacques Voyet

Théâtre Gémier — Du 12 au 29 janvier à 20h30. Dimanche à 15h. Relâche dimanche soir et lundi. 727 81 15



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Tino Rossi : le Chant de l'exilé, de A. *Hugon* ; *19 h*, Festival de Rotterdam : Coilin and Platonida, de J. Scott ; 21 h, Cinéma japonais : le Marché de Tokyo, de K. Mizoguchi.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

ANDROIDE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e, (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; *Gaumont Convention*, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES COMPÈRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount *Odéon*, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES DENTS DE LA MER No 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : *Rex*, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, *6e* (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Gaumont* Convention, 15e (828-42-27).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art *Beaubourg*, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : *Cluny Palace*, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

GET CRAZY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Grand Pavois*, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (*359-29-46*) ; Paramount Opéra, *9e* (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; *Rialto*, 19e (607-87-61).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-90) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, *6e* (633-97-77) ; *14 Juillet* Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : *Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).*

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la *Guerre des étoiles*, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Saint-Germain* Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Miramar*, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-Andre-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, *14e* (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (*359-19-08*) ; *George-V*, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A *TELLEMENT DE PAYS POUR* ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – *V.f.* : *Berlitz*, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

ZELIG (A.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (*H. sp.*), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.f.) : Studio Galande (H. sp.), *18e (354-72-71)*.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Grand Pavois (H. sp), 15e (554-46-85).

LES BAS-FONDS (Fr.) : St-André - des - Arts, 6e (326-80-25).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; *U.G.C. Ermitage*, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42)) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Studio Bernard, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp), 5e (354-72-71) ; Studio St-Lambert, 15e (532-91-68).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial (H. sp.), 13e (707-28-04).

EUGENIO (It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : *Action Rive Gauche*, 5e (325-65-04) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. Paramount Marivaux, 2e (329-90-10) ; *Paramount Montparnasse*, 14e (329-90-10).

HELLZAPPOPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) ; Grand Pavois, *15e (554-46-85)*.

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAGE AUX POULES, film américain de Colin Higgins, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-40-07) ; Images, 18e (522-47-94).

CANICULE (*), film français d'Yves Boisset, Forum Orient-Express, *1er* (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (523-46-01) ; Secrétan, *19e (241-77-99)* ; Tourelles, 20e (364-51-98).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (*), film américain de Martin Dolman, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, *5e (633-79-38) ; v.f. : Rex, 2e* (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; *U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44)* ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LONESOME COW-BOYS (*), film américain de Andy Warhol et Paul Morissey, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).

PRÉNOM CARMEN, film français de Jean-Luc Godard : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Saint-Charles Convention*, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RETENEZ-MOI *OU JE FAIS UN* MALHEUR, film français de Michel Gérard : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Images*, 18e *(522-47-94)* ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RONDE DE NUIT, film français de Jean-Claude Missiaen : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; *Gaumont Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Paramount Odéon, 6e* (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, *14e* (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e *(575-79-79)* ; *Gaumont Convention*, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TRAHISONS CONJUGALES, film anglais de David Jones, v.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *U.G.C. Rotonde*, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; *14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25).

JEREMIAH JONHSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : *Grand Pavois, 15e (554-46-85).*

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e *(633-10-82)*.

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LA *MAITRESSE* DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34).

MOLIÈRE (Fr.) Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK, (Vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47) ; Olympic-Luxembourg, 6e : (633-97-77).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) ; Grand Pavois, *15e* (554-46-85).

OUTLAND (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e : (354-42-34) ; Acacias, 17e (764-97-83.

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-464) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67).

TANT *QU'IL Y AURA DES HOMMES* (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

THE ROSE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

VICTOR VICTORIA (A.) : Bergère, 9e (770-77-50).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It. v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

Les festivals

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action *La Fayette*, 9e *(878-80-50)* : les Anges aux figures sales.

L'AVENTURE AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e *(545-35-38) : Lily Marlène*.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e *(327-72-07) : Une nuit à l'Opéra*.

CINÉMA GÉORGIEN (v.o.) : Cosmos (544-28-80), 16 *h* : *Ne sois pas triste* : 18 h : la Chute des feuilles ; 20 h : 22 h : Il était une fois un merle chanteur.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : In girum imus nocte et consumimur igni.

DIALOGUES AMOUREUX DU CINÉMA (v.o.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33) : Une histoire sans importance. *Voyage à Deauville. Maman que* man.

FELLINI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), *15 h 45 : Prova d'orchestra*; 16 h : la Cité des femmes ; 18 h 30 : Casanova.

FILMS FANTASTIQUES (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h : Le monstre est vivant ; 18 h : Massacre à la tronçonneuse ; 20 h : *Litan* ; *22 h* : *Résurrection*.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Sabotage.

LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) : Henri V.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Au nom de tous les miens.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 20 h : Vivre vite (*).

JULES VERNE (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) : l'Ile mystérieuse.

Les séances spéciales

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 10.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : *Boîte à Films*, 17e (622-44-21), 20 h 15.

L'ARGENT (Fr. : M. L'Herbier) : Studio 43, 9e (770-63-40), *20 h 30*.

BULITT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 45.

LE DOULOS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

FRANCES (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 15.

FURYO (Jap. ; v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

LENNY (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), *18 h*.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MORTELLE RANDONNÉE *(Fr.)* : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 05.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

OUTSIDERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Ca*lypso, 17e (380-30-11), 15 h 45.*

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 25.

LA ROSE ET LA FLÈCHE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 10.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

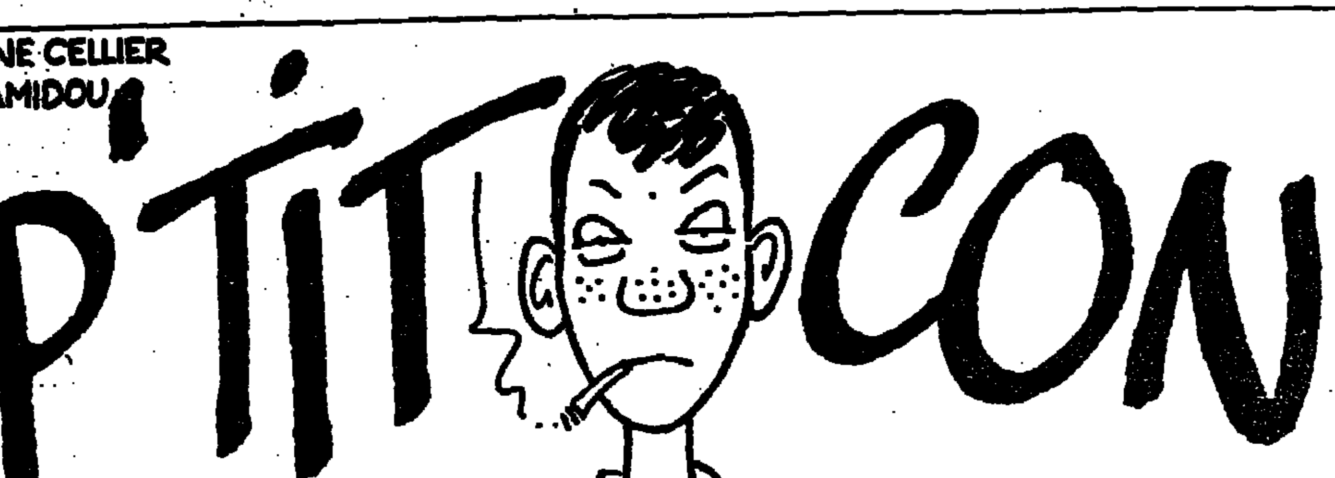
TRAQUENARD (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 10.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h 45.





COMMUNICATION

LA SAISIE DU « MARGINAL »

Le cinéma entre les pirates et Canal-Plus

Le 28 décembre 1983, le tribunal de grande instance de Paris faisait saisir les vidéocassettes du film *le Marginal* à la demande de la Fédération nationale des cinémas français. Celle-ci avait déjà obtenu la saisie des cassettes de *Furyo*, de Nagashi Oshima. Dans les deux cas, les cassettes étaient sorties avant le délai d'un an prévu par la loi sur la communication audiovisuelle. Les sociétés éditrices – René Chateau vidéo et Cinéthèque – ont demandé la levée de la saisie et contestent le décret du ministre de la culture. Le jugement devrait intervenir dans une quinzaine de jours.

« Jean-Paul Belmondo contre Jack Lang ou la liberté d'expression contre la censure », telle est la belle affiche que M. René Chateau, producteur de Belmondo et grand expert en succès populaires, peaufine depuis quelques semaines à l'occasion de la saisie du *Marginal* en vidéocassette. Cette présentation sert admirablement la polémique, mais elle simplifie abusivement l'affaire. Certes le ministre de la culture est l'auteur du fameux décret exigeant un délai d'un an entre la sortie d'un film en salle et son édition en vidéocassette, mais ce n'est pas lui qui a demandé la saisie des cassettes du *Marginal*. Le plaignant n'est autre que la Fédération nationale des cinémas français, le puissant syndicat des exploitants de salles, soutenu par l'ensemble des organisations professionnelles du cinéma. En l'occurrence, M. Chateau, producteur et éditeur vidéo prospère, fait figure de franc-tireur, une réputation que lui reconnaît le milieu du cinéma depuis quelques années.

Son argumentation est simple : sorti en salles le 27 octobre 1982, *le Marginal* a connu un succès rapide, *« 95 % de ses recettes en deux mois »*, précise M. René Chateau. Il peut donc, à son avis, sortir en cassette le 15 décembre avec l'autorisation de son réalisateur, Jacques Deray, et son producteur, distributeur et principal interprète, Jean-Paul Belmondo, sans léser personne. M. Chateau estime que la saisie est une atteinte aux droits des auteurs et que le « décret Lang » est incompatible avec le traité de Rome sur la libre circulation des biens culturels. Les exploitants de cinéma rétorquent que l'édition prématurée du film en vidéo risque de pénaliser l'exploitation dans les salles de quartier, les plus menacées par la baisse de la fréquentation. Au ministère de la culture, on se contente d'observer que les cassettes du *Marginal* circulent librement à l'étranger et que le décret sur la vidéo a été élaboré avec le large consensus des professionnels du cinéma.

Avec deux cent millions d'entrées en 1982, le cinéma français vit encore largement grâce aux recettes des salles. Mais l'arrivée, après la télévision, de nouveaux modes d'exploitation (la vidéo, la télévision payante, le câble) remet progressivement en question cet équilibre économique. La profession cinématographique doit négocier cette mutation avec prudence : tout blocage risque d'asphyxier les nouveaux médias et de priver ainsi le cinéma de recettes substantielles : toute déstabilisation brutale peut être très dangereuse. Les exploitants de salles ont les yeux rivés sur l'Italie, où la création depuis 1976 d'un millier de télévisions privées, non réglementées, a provoqué une baisse spectaculaire de la fréquentation du cinéma (moins de deux cent millions d'entrées en 1982 contre quatre cent cinquante-quatre millions en 1976) et une crise grave de la production.

Lors de la discussion de la loi sur la communication audiovisuelle, le ministre de la culture avait pris en considération l'inquiétude de la profession et défini une hiérarchie des supports de diffusion : d'abord les salles, puis la vidéo, ensuite la télévision payante et, en dernière position, les télévisions publiques. La promulgation, le 4 janvier 1983, du décret fixant à un an le délai pour la vidéo avait soulevé de vives protestations chez les éditeurs, privés pour leurs cassettes de l'impact publicitaire accompagnant la sortie d'un film en salles. Le délai semblait aussi trop long à certains producteurs-distributeurs soucieux de récupérer rapidement quelque argent – grâce aux droits vidéo – après l'échec commercial d'un film.

Une commission composée de professionnels du cinéma et de la vidéo fut chargée d'accorder des dérogations. Sur soixante-huit demandes examinées, cinquante et une dérogations ont déjà été obtenues, preuve que le système peut fonctionner avec beaucoup de souplesse. Après une tentative de boycottage, la majorité des éditeurs vidéo ont accepté de jouer le jeu. Mais Canal-Plus a brusquement relancé la polémique. En se proposant de diffuser des films six mois seulement après la sortie en salles, la chaîne payante menace directement le marché de la vidéo et met le ministère de la culture dans l'embarras. C'est le moment stratégique choisi par M. René Chateau pour sortir la vidéocassette du *Marginal* un mois avant son passage en commission de dérogation.

Le ministère de la culture reste attaché à la priorité de la vidéo sur la télévion payante. Il attend de voir les délais effectivement négociés entre Canal-Plus et la profession du cinéma pour prendre une position définitive. Il s'agit de préserver le marché de la vidéo mais aussi de protéger le cinéma contre un redoutable ennemi : la piraterie. Les vidéocassettes pirates représentent entre 15 % et 20 % du marché français pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 500 millions de francs. Autant de recettes perdues tant pour le cinéma que pour les éditeurs vidéo. Cette situation préoccupante est cependant moins grave que celle qui caractérise les marchés américain, anglais ou italien. Mais la diffusion de films récents par Canal-Plus avant leur édition en vidéo risque de donner aux pirates une occasion rêvée d'agrandir leur marché.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VU

Souper avec le diable

On trouve encore l'après-midi des émissions comme on peut en voir le soir : entendez ni des « plateaux », ni des rediffusions, ni des séries américaines – tout ce qui remplit l'écran sans coûter cher. Il arrive donc qu'on tombe sur de vraies émissions, des reportages à écriture, des enquêtes bourrées d'atmosphère. Dans sa série « Un Français peut en cacher un autre », Antoine Gallien, qui poursuit depuis plusieurs années des recherches sur la sorcellerie en France – il a collaboré à la grande série « Légendaires » de Philippe Alfonsi, – nous a fait entrer, hier, dans la Bretagne profonde. La sorcellerie en Bretagne n'est pas une sorcellerie de salon. Les mythes sont beaux mais cruels.

Le linge lavé qu'on retrouve sale, les doigts coupés qui apparaissent à une fenêtre, les lutins qui viennent manger vos crêpes, les personnes envoûtées qui rétrécissent, on raconte toutes ces histoires en Bretagne, mais les intersignes – sortes de prénomition de la mort, – l'ankou (le premier mort de l'année, qui peut porter malheur), les envoûtements, sont peut-être les faits les plus troublants. Antoine Gallien a rencontré ceux, celles, qui peuvent en témoigner. Pas seulement des vieilles femmes comme on pourrait le croire, mais des plus jeunes, et des médecins et des curés aussi. L'envoûtement ? « Même si on n'en parle pas, cela se fait encore », affirme une jeune femme. Les Bretons connaîtraient toujours quelqu'un qui jette des sorts. Ceux qui le font, ont fait un choix, explique un médecin magnétiseur, souvent (un peu trop ?) sollicité. Question de caractère, de choix de vie, il ne veut pas entrer dans cette voie. « Quand on soupe avec le diable, il faut avoir une longue cuillère », dit un prêtre qui connaît bien la question. Il est lui-même appelé de temps à autre pour des désenvoûtements.

C'est filmé comme on bavarde, avec les rochers qui se découvrent, le brouillard sur une croix, la mer grise... Un film comme on n'en verra peut-être plus l'après-midi. La série s'arrête bientôt. Elle ne coûte pas très cher, mais le budget des après-midi pourrait lui-aussi rétrécir.

CATHERINE HUMBLOT.

★ TF 1, lundi 16 janvier.

« La Vie française » acquiert la majorité du capital de l'Agefi – « Nouveau Journal »

La société l'Opinion, éditrice de l'hebdomadaire *la Vie française*, s'apprête à prendre une participation majoritaire (50,5 %) dans le capital du groupe l'Agefi-*Nouveau Journal*. Les conseils d'administration des deux sociétés sont convoqués ce mardi 17 janvier pour officialiser ce transfert de parts, après que les deux comités d'entreprise en ont été informés le même jour. Ce rachat surprend d'autant plus les observateurs qu'une augmentation de capital de l'Agefi-*Nouveau Journal*, annoncée en décembre dernier – 20 millions de francs consentis par le groupe Michelin et ses filiales qui détenaient 80 % du capital, – semblait mettre le groupe à l'abri des difficultés immédiates.

Dans une première phase, *la Vie française* ne souhaiterait pas intervenir dans les structures du *Nouveau Journal*, même si les objectifs de relance que ce quotidien s'était assignés en mai 1983 n'ont pas été atteints (sa diffusion ne dépaserait pas 30 000 exemplaires). En revanche, une meilleure synergie entre la vocation des deux titres – *la Vie Française*, le *Nouveau Journal* – et l'agence Agefi serait recherchée à moyen terme.

La prise de contrôle entraînera la nomination, au poste de président-directeur général de l'Agefi, de M. Bruno Bertez (actuel directeur général du groupe *la Vie française*), en remplacement de M. Hugues-Vincent Barbe, qui prendra le titre d'aministrateur. Pour sa part, M. Jacques-Yves Duquennoy deviendra administrateur-directeur général.

Le personnel du groupe Agefi-*Nouveau Journal*, encore sous le coup des soixante-dix départs (dont une quarantaine de licenciements) opérés l'an dernier dans le cadre d'une restructuration, ne cache pas l'inquiétude que lui inspire ce rapprochement avec *la Vie française*, dans la perspective de nouvelles compressions d'effectifs. L'Agefi-*Nouveau Journal* compte environ quatre-vingt dix journalistes permanents, contre trente à l'hebdomadaire *la Vie française* (nombre d'abonnés : 90 000, diffusion totale : 110 000 environ).

● *Les compressions d'effectifs à l'imprimerie Oberthur.* – Les noms des salariés d'Oberthur, imprimerie de Rennes qui vient d'être renflouée par trois acquéreurs (*le Monde* du 24 décembre 1983), ont été communiqués à la direction du travail. Cent quatre-vingts salariés (sur sept cent soixante-quatre) ne retrouveront pas d'emploi et vingt autres devront partir en préretraite. Selon cette liste, trois des vingt et un élus délégués C.G.T. sont réembauchés, ainsi que six des huit délégués C.F.D.T. et la totalité des élus C.G.C. Le secrétaire du comité d'établissement et le secrétaire de la C.G.T. de l'imprimerie figurent parmi les « exclus ». A l'annonce de cette liste, la C.G.T. a fait savoir qu'elle entendait discuter du problème de la reprise de ses élus.

LE CIRQUE DE LA TÉLÉ

La Cirque d'hiver Bouglione accueillera vendredi 20 janvier le premier « Gala de la presse » sous la présidence de M. Pierre Desgraupes, P.-D.G. d'Antenne 2. Il transformera de nombreux journalistes en saltimbanques et artistes d'un soir. Léon Zitrone y sera un Monsieur Loyal d'exception, commentateur exquis pour présenter ce show à l'affiche étonnante : Christine Ockrent, dans un numéro de la haute école espagnole de Vienne, Patrick Poivre d'Arvor et l'équipe de l'émission « A nous deux » face à des éléphants, Francine Bucchi et Michel Drhey en prestidigitateurs, Ivan Levaï sur un vélo surprise, Danièle Breem entourée de colombes et Laurent Broomhead dans un rôle de clown !

La liste est bien plus longue, en fait, de ceux qui déserteront ainsi les studios de télévision et de radio pour la piste d'un cirque. Un défi et un jeu sans doute, mais avant tout un geste d'entraide pour l'association Médecins sans frontière, puisque c'est à elle que seront attribués, selon le vœu des participants, les bénéfices de cette soirée.

★ Cirque d'hiver, 110, rue Amelot, 75010 Paris.

Mardi 17 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mardis de l'information : la crise des autres.
Magazine de la rédaction de TF 1.
Second volet de ce magazine consacré à la crise dans le monde. Des Etats-Unis à la Grande-Bretagne, en passant par l'Italie, l'U.R.S.S., le Togo...

21 h 40 Variétés : Vagabondages.
Roger Gicquel invite Gilles Servat, musicien breton, qui chantera en première pour TF 1 son pamphlet de 20 minutes « Je ne hurlerai pas avec les loups » ; La Vilanelle, P. Robert Leclercq...

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Film : Pétrole, pétrole.
Film français de Christian Gion (1981), avec J.-P. Marielle, B. Blier, C. Alric, H. Guybet, C. Gérard, M. Modo.
Des comédiens livrés à eux-mêmes – dont Bernard Blier en émir du pétrole, – dans une comédie satirique bâclée.

22 h 40 Lire, c'est vivre : Pierrot mon ami.
Une émission de P. Dumayet et R. Bober.
Un vrai plaisir que ce regard de Pierre Dumayet et Robert Bober sur le livre de Queneau Pierrot mon ami, *un sentiment de bonheur rare, un mélange subtil de complicité, de respect et de malice font exulter.*

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et G. Jourd'hui, présentée pour la première fois par Michel Sardou. 20 h 30, dessin animé : Hook, Line and Stinker.

20 h 50 1er Film : El Perdido.
Film américain de Robert Aldrich (1961), avec R. Hudson, K. Douglas, D. Malone, J. Cotten, C. Lynley.
Un shérif vêtu de blanc à la poursuite d'un aventurier vêtu de noir. Les rapports de ces deux hommes sont bien complexes. Et qui aurait cru qu'Aldrich était capable de réaliser un western romantique, où passe la nostalgie d'un amour perdu ? Eh bien, ne manquez pas cela.

22 h 40 Dessin animé : Field and scream.

23 h Journal.

23 h 20 2e film : Le peuple accuse O'Hara.
Film américain de John Sturges (1951), avec S. Tracy, D. Lynn, J. Hodiak, P. O'Brien, W. Campbell, E. Ciannelli.
Spencer Tracy, soupçonné de meurtre, ne veut pas fournir son alibi, pour protéger la femme qu'il aime. Cela complique évidemment l'enquête policière, mais sinon, il n'y aurait pas de film. Le suspense tient le coup.

FR 3 Paris-Ile-de-France

17 h 05 Dessin animé : Du plomb dans la neige.

17 h 10 Film : la Fin du jour.
De Julien Duvivier.

18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.

19 h Informations.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 35 Feuilleton : Fortune.

19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

20 h Dialogues : Tiers-monde : l'identité culturelle en question.

21 h 15 Les premières des Amis de la musique de chambre.

22 h 30 Nuits magnétiques : Entretien avec Claude Régy.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Concerto pour piano et orchestre n° 1, Symphonie n° 2 en ré majeur*, de Brahms, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. B.-L. Gelber, piano.

22 h 30 Fréquence de nuit : Musiques de la révolution ; à 23 h, Jazz-Club (en direct du New Morning) : Manu Dibango.

Mercredi 18 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.

12 h Le rendez-vous d'Annik.

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 35 Un métier pour demain.

13 h 50 Vitamines. Vers 15 h 40, Peinture fraîche.
La rencontre se fait ici avec le peintre Antoni Taulé dans une maison abandonnée et une atmosphère de mystère. Une bande de gosses agités découvrent ce qu'est un rai de lumière, l'architecture de l'espace. Une petite émission construite, sophistiquée, une des meilleures de cette série minuscule.

16 h 40 Jouer le jeu de la santé.

16 h 45 Temps X : Spécial Avoriaz.

17 h 40 Infos.

17 h 55 Jack spot.

18 h 15 Le village dans les nuages.

18 h 40 Variétoscope.

18 h 55 7 heures moins cinq.

19 h Météo.

19 h 15 Émissions régionales.

19 h 40 Jeu : Les petits drôles.

19 h 53 Tirage de la loterie.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du loto.

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
J.R. et Bobby s'affrontent.

21 h 25 Saturday blues, le blues du samedi soir, de S. Mignot, J. Wilson, P. Desfons, A. de Gaudemar.
Un vaste périple jusqu'aux sources du gospel et du blues avec Marguerite Yourcenar, une émission construite sur le mode rituel. Images religieuses du gospel, images quotidiennes de la misère, images éperdument joyeuses des grands bals nocturnes. Des images à ne pas manquer.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.

12 h Journal *(et à 12 h 45).*

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

13 h 35 Les amours romantiques.

13 h 50 Les carnets de l'aventure.

14 h 25 Dessins animés.

15 h Récré A 2.

17 h 10 Platine 45.
Avec ABC, Casanova, Les Belles Stars...

17 h 45 Terre des bêtes.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret. Réal. Stéphane Bertin. Avec J. Richard.
Par lequel de ses amants Joséphine Papet a-t-elle été assassinée ? l'ancien camarade de classe de Maigret ?

22 h 15 Magazine : Moi-je
de P. Bouthier.
Petites histoires de vol, des gens rêvent d'être un autre, d'autres se bagarrent pour lancer une entreprise. Boom sur le marché des caméras de surveillance...

23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 05 Les jeux.

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux et L. Milcic.
Avec C. Dumont, G. Reno, R. Cocciante.

21 h 45 Journal.

22 h 05 Feuilleton : Exil.
de R. Muller et E. Gunther, d'après L. Feuchtwanger, avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
1935. Un journaliste d'origine juive et un musicien allemand quittent tous deux leur pays pour monter un journal à Paris. Commence le combat contre le nazisme. Un feuilleton décevant.

23 h Prélude à la nuit.
A Cantar un Villancico *de R. Ceruti, par l'Agrupacion Musica, dir. E. Gieco.*

TROISIÈME CHAINE : A 2

17 h 05 Dessin animé : Du plomb dans la neige.

17 h 10 Court métrage.

17 h 15 Dessin animé : Belle et Sébastien.

17 h 40 Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

18 h 05 Carrefour de l'Outre-mer.

18 h 30 Vie régionale (magazine d'information).

18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.

19 h Informations.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 35 Feuilleton : Fortune.

19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.

8 h Les chemins de la connaissance : Lire et relire R. Musil ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques du capitalisme.

8 h 50 Echec au hasard.

9 h 7 Matinée des sciences et des techniques.

10 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : Avec A. Martel (« Fils du Mexique »).

11 h 2 Musique : Marguerite Yourcenar, les musiques des hommes (et à 13 h 30, 17 h 32, 20 h).

12 h 5 Agora.

12 h 45 Panorama.

14 h Sons.

14 h 5 Un livre, des voix : *Marie Karpovna* d'H. Troyat.

14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : La solitude de l'enfant face à la douleur, la maladie et la mort.

15 h 2 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses : à 15 h 35, les Cosmologies ; à 16 h 10, Science-hebdo ; à 16 h 20, Science à l'infinitif ; à 17 h, Raison d'être.

18 h 30 Feuilleton : les Ethiopiques.

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Perspectives scientifiques : Linguistiques fantastiques ; Raison et dérision de la grammaire de Virgile « de Toulouse. »

20 h Marguerite Yourcenar : Les musiques des hommes (Inde, Japon).

22 h 30 Nuits magnétiques : J.-L. Godard.

FRANCE-MUSIQUE

1 h à 6 h, Fréquence de nuit.

6 h 2 Pittoresques et légères.

6 h 30 Musiques du matin : œuvres de Lalo, Brahms, Weber.

7 h 10 Concert : Chostakovitch, Stravinski, par le Quatuor Melos.

7 h 45 Le journal de musique.

8 h 12 Magazine.

9 h 2 D'une oreille l'autre : Œuvres d'Albert, Mozart, Beethoven, Morales, Dohnanyi...

12 h Avis de recherche.

12 h 35 Jazz : Eric Dolphy...

13 h Opérette magazine.

13 h 30 Jeunes solistes : Bach, Kodaly, Hindemith par J.-L. Bourré, violoncelle.

14 h 4 Microcosmos : rubriques habituelles.

17 h 5 Histoire de la musique.

18 h L'imprévu.

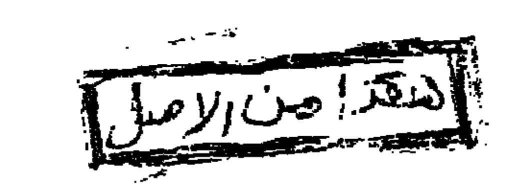
19 h 5 Concert : Bach/Mozart, Guinjoan, Beethoven, par le Trio à cordes de Paris.

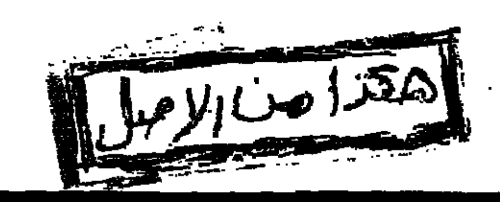
20 h Les chants de la terre.

20 h 30 Concert : (Semaine de musique ancienne d'Insbruck 1983) : *Sonate en trio* « la pucelle » de Couperin. *Tu resti, o mio bel Nume* de Scarlatti, *Ixion*, cantate de Bodin de Boismortier, *Cinquième concert* de Rameau, *Trio-sonate en la* de Bach, *Mi palpita il cor* de Haendel, avec R. Jacobs, haute-contre, B. Kuijken, flûte traversière, S. Kuijken, violon baroque ; W. Kuijken, viole de gambe, R. Kohnen, clavecin.

22 h Cycle acousmatique.

23 h Fréquence de nuit.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

NATIONS UNIES



cherchent des candidats qualifiés pour son Secrétariat. La plus grande priorité sera donnée aux candidats des pays non représentés ou sous-représentés parmi le personnel de l'Organisation (voir liste ci-dessous) *. *Les femmes sont encouragées à poser leur candidature.*

CHEF DE LA SECTION DU CLASSEMENT DES EMPLOIS à New-York (Avis de vacance : 83-245) Bureau des Services du Personnel

Fonctions : est chargé d'établir les politiques en matière de classement et de les mettre en œuvre tant au Siège que dans les divers lieux d'affectation de l'Organisation ; est chargé de la gestion et de la supervision de la Section ; représente la Section dans des activités concernant d'autres organisations.

Qualifications : diplôme d'études universitaires supérieures en gestion de personnel, en administration ou en sciences sociales ; treize années d'expérience du classement des emplois et de l'administration du personnel ; très bonne connaissance de l'anglais ou du français.

Traitement : selon les qualifications et le nombre des personnes à charge, le traitement de base net minimum par année est de 30 776 dollars auquel s'ajoute une indemnité de poste de 14 726 dollars.

Date limite de dépôt des candidatures : mi-février 1984.

ADMINISTRATEUR DU PERSONNEL à New-York (Avis de vacance : 83-246) Section des Règlements et du Manuel d'administration du personnel

Fonctions : conseille les fonctionnaires du Secrétariat sur l'interprétation et l'application du règlement du personnel et prépare les révisions de ce règlement et autres documents administratifs ; prépare des analyses et évalue les politiques et pratiques en matière d'administration du personnel.

Qualifications : diplôme d'études universitaires supérieures de droit ou d'administration publique ; huit années d'expérience dans ces domaines, de préférence dans des organisations internationales ; très bonne connaissance de l'anglais ou du français ; aptitude à rédiger particulièrement importante.

Traitement : selon les qualifications et le nombre des personnes à charge, le traitement de base net minimum par année est de 25 671 dollars auquel s'ajoute une indemnité de poste de 12 410 dollars.

Date limite de dépôt des candidatures : mi-février 1984.

Envoyer curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante :

Service de Recrutement des Administrateurs
Secrétariat des Nations unies
NEW-YORK, NY 10017, U.S.A.

* *Pays non représentés ou sous-représentés parmi le personnel des Nations unies :*
Albanie, Allemagne (République fédérale d'), Antigua-et-Barbuda, Arabie Saoudite, Bahrein, Bhoutan, Cap-Vert, Djibouti, Dominique, Emirats arabes unis, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Iles Salomon, Israël, Italie, Japon, Koweït, Luxembourg, Maldives, Mongolie, Mozambique, Norvège, Oman, Papouasie-Nouvelle Guinée, Pays-Bas, Qatar, République démocratique allemande, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Suriname, Swaziland, Tchécoslovaquie, R.S.S d'Ukraine, U.R.S.S., Vanuatu, Venezuela.

SOCIETE D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
(Groupe «Caisse des Dépôts - Développement»)
recherche

ECONOMISTES et ECONOMISTES FINANCIERS

Formation supérieure
type ENSAE, IEP Eco-Finances, CEPE ou Ingénieur Grandes Ecoles avec solide formation économique.

Expérience 7 ans minimum,
soit en macro-économie, budget, planification,
soit en Finances Publiques, problèmes monétaires, financement du développement,
pour missions ou séjours à l'étranger.

Anglais - Espagnol souhaités.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. à
S.E.D.E.S.
15, rue Bleue - 75009 PARIS.

Axial Publicité

Notre réseau commercial renforce ses équipes en Afrique et recherche des

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

de nationalité camerounaise, ivoirienne, nigérienne.

Diplômes de l'enseignement supérieur (Ingénieur, DEA ou maîtrise d'informatique), vous souhaitez travailler dans un contexte technique informatique où le conseil et les contacts clients sont aussi présents. Nous vous confierons les responsabilités de support technique à la vente. Par la qualité technique que vous apporterez à la clientèle, vous participerez étroitement à la réalisation des objectifs de votre unité. Vous développerez votre expérience ou *débuterez votre carrière dans votre pays d'origine.* Formation interne assurée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 506 M à
Véronique Bourlet
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



HOMMES VENTE MARKETING

C'est une occasion d'entrer dans une société stimulante et à croissance rapide, vendant de l'équipement de haute technologie en Europe.

Poste libre pour un CADRE VENTE MARKETING dans le domaine de la technologie informatique.

Ce poste est nouveau et se concentrera sur la vente d'appareils de simulation de circuits logiques digitaux complexes pour la conception de semi-conducteurs.

Le candidat retenu sera Ingénieur Diplômé et aura quelques années d'expérience, ou une connaissance *suffisante dans le domaine des systèmes de gestion* informatique, et dans la conception de l'ingénierie *assistés par ordinateur.*

Ce poste exigera des déplacements fréquents et une bonne connaissance des langues Européennes.

Anglais indispensable.

Les entretiens auront lieu sur rendez-vous les 11-12 et 13 février prochain.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et *prétentions* à ***METRON SEMI-CONDUCTEUR EUROPE***
P.O. BOX 75524 - 1118 Z.N. SCHIPOL AIRPORT
PAYS-BAS

THE INTERNATIONAL MONETARY FUND
has a career opening
at its **Washington** Headquarters for an

INTERPRETER-TRANSLATOR

Candidates must be able to **interpret from English and Spanish into French** (and if possible, from French into English), and to **translate from English into French.** Candidates must have French as their mother tongue and a thorough knowledge of Spanish and English. They must have a related university degree or equivalent and professional work experience in interpretation and translation. Additional academic qualifications and/or experience in economics or law will be particularly useful. Translation work will account for a major share of the duties in the Fund; accordingly, qualified candidates will be required to take a translation test as well as an interpretation test.

Salary will be commensurate with academic qualifications and experience. The Fund offers attractive fringe benefits, including annual leave (home leave every two years), family and education allowances, retirement scheme, and health and life insurance.

Candidates should send a copy of their curriculum-vitae within two weeks of the publication of this announcement to:

Berend P. van Baak
Recruiting and Training Division
International Monetary Fund
Washington, D.C. 20431

ETAT DU QATAR ARMÉE DE L'AIR

NOUS RECRUTONS DES TECHNICIENS DE RADAR ET MIRAGE F1 POUR TRAVAILLER AU QATAR DANS LES SPÉCIALISATIONS SUIVANTES :

- **7 AJUSTEURS RADAR** (CYRANO ET HUD BF) ;
- **4 AJUSTEURS RADAR** (N.W.S. GUN SIGHT) ;
- **11 AJUSTEURS RADAR** (E.G.M.) ;
- **7 ÉLECTRONICIENS D'ARMEMENT** (R.550).

Conditions et privilèges :

- minimum 5 ans d'expérience ;
- âge limite 45 ans ;
- durée du contrat 3 ans ;
- logement fourni ;
- salaire avantageux selon qualifications et expérience ;
- congé annuel de 2 mois, plus billets avion pour candidat, son épouse et 3 enfants.

Si intéressé, téléphonez au :
555-54-62, de 9 heures à 14 heures.
Interview à l'Ambassade le 20 janvier 1984.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales



La Société GIVAUDAN FRANCE (250 personnes) *Filiale* d'un Groupe International, l'une des Sociétés les plus importantes du marché, spécialisée dans la fabrication de matières premières (compositions synthétiques et *produits naturels) pour les industries de* la parfumerie, cosmétique, alimentaires etc... recherche son

FUTUR SECRETAIRE GENERAL

Il aura en charge :
- la direction des relations sociales de l'entreprise et la gestion du Personnel du Siège (70 personnes).
- la direction des Services Administratifs (Finances et Comptabilité - Services Généraux - Questions juridiques).
- la coordination du Service Informatique.

Le candidat, âge minimum 35 ans, de formation supérieure, aura déjà l'expérience de ce type de poste et possèdera une connaissance approfondie en finances et droit du travail.

Des qualités d'organisation et de dialogue sont indispensables.
Anglais courant - Allemand souhaité.

Adresser curriculum-vitae détaillé avec lettre manuscrite, photo et *prétentions sous pli personnel* à M. François BERTHOUD
GIVAUDAN FRANCE
44, bd du Parc - 92521 NEUILLY / SEINE Cédex.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

URGENT. Sté de services (conseil et assist. aux entr.) cherche pour dével. et animer réseau de franchise directeur dynamique mentalité *chef d'entreprise*, connaissance droit des affaires apprécié. Salaire départ 100 000 F/an + % int.
Ecrire ALPHA C. 2, pl. Lyautey. 78000 Versailles.



emplois régionaux

Société électronique médicale, recherche pour *usine* BORDEAUX

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Connaissance en microprocesseurs en vue développement *nouveaux produits 2 à 3 ans* expérience.
Résid. Bordeaux ou envir.
Anglais souhaité.
Ecr. K 8374, agence Havas 33075. *BORDEAUX Cedex.*

ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL RECHERCHE
pour un village de 400 lits dans un complexe de 2.500 lits,
un RESPONSABLE D'ANIMATION (culture *générale, intérêt pour la région,* animation d'une équipe).
Lieu : Pyrénées-Orientales.
Poste permanent, à temps partiel hors saison.
Ecr. s/nº 7.370 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉQUIPEMENT POUR BUREAUX ET BANQUES

Pour animer et diriger
2 P.M.I.
RECHERCHONS
PERSONNALITÉ
ESSENTIELLEMENT COMMERCIALE
APPUYÉE SUR DE BONNES CONNAISSANCES
TECHNIQUES
(électromécanique)

Ce poste autonome implique : expérience, sens des responsabilités, dynamisme, et est porteur d'avenir.
Situé banlieue nord de Paris.
Déplacements France et étranger *à prévoir.*
Connaissance anglais, allemand appréciés.

Env. C.V. + photo s/réf. 3.752 à Inter P.A., B.P. 508, 75066 PARIS *Cedex 02 qui transm.*

---

emplois régionaux

EST DE LA FRANCE
(230 km de Paris)

Filiale en expansion d'un Groupe Multinational (650 personnes), spécialisée dans la forge à froid en grande série et exerçant ses activités dans les marchés de l'automobile européenne

recherche son

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL

En charge du département commercial, il aura pour missions les négociations et le suivi de la clientèle existante ainsi que la recherche et le développement de nouveaux marchés.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur (métallurgiste, de préférence) âgé de 30-35 ans. Il sera bilingue français-anglais et possédera une bonne connaissance de l'allemand.

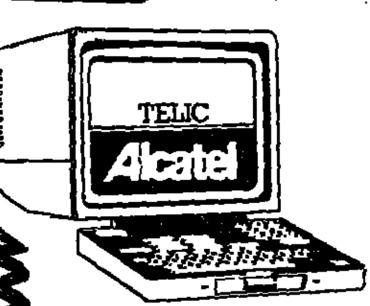
Il pourra, en outre, justifier d'une expérience réussie dans la vente de produits industriels.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions) sous réf. LM 394 à **Universal Communication,** 122, chaussée de la Hulpe, 1050 Bruxelles, Belgique, qui transmettra.

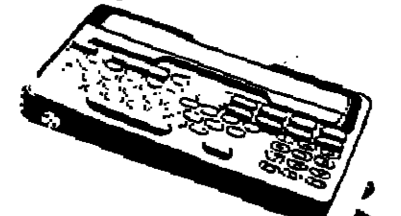
Réponse et discrétion assurées.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



TELIC-ALCATEL



Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans le monde sur le marché du téléphone et de la communication privés (télématique, bureautique, électronique grand public).
Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui le milliard de francs de chiffre d'affaires.

La qualité des hommes de TELIC est le moteur de son développement.

Vous avez la même créativité et le même goût d'entreprendre, venez nous rejoindre à Strasbourg au sein de notre

DIRECTION TECHNIQUE

Nos 250 Ingénieurs et Techniciens peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom-électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT...
Ils développent actuellement une gamme d'autocommutateurs de nouvelle génération et un ensemble de terminaux téléphoniques et bureautiques.
A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel...
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, plus de 50 machines de développement, un centre de calcul puissant.
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intègrera dans ses produits, en 1984, plus de 450 000 microprocesseurs 4, 8, et 16 bits.

Si vous êtes intéressé par le développement de nos projets (autocommutateurs de nouvelle génération, applications télématiques et bureautiques), venez renforcer nos équipes actuelles et construire, avec elles, l'avenir de TELIC-ALCATEL.

INGENIEURS LOGICIEL

CONFIRMES

Une expérience significative vous a permis d'approfondir vos connaissances en logiciel de base, en systèmes temps réel et si possible en réseaux locaux et en bases de données. En vous confiant la responsabilité d'animer des projets complexes, nous vous offrons la possibilité d'élargir votre experience professionnelle et de promouvoir votre évolution personnelle.

DEBUTANTS

ou ayant une première expérience
Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (option informatique, avec de préférence une spécialisation systèmes) ou titulaire d'un DESS logiciel systèmes ; nous vous donnons les moyens de parfaire votre formation au cours d'un stage d'initiation aux produits et méthodes specifiques de l'entreprise ; nous vous accueillerons ensuite dans nos équipes où vous participerez à la conception des logiciels de nos produits et systèmes.

INGENIEURS D'ETUDE ELECTRONICIENS

CONFIRMES

Vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou / et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DEBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

RESPONSABLES DE PROJET

Vous avez une première expérience dans la conception matériel ou / et logiciel de systèmes ou produits électroniques et vous avez déjà animé une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Nous vous proposons de devenir l'un de nos responsables de projet.

A la tête d'une *équipe pluridisciplinaire* (matériel / logiciel) d'environ 10 personnes, vous aurez pour mission *d'animer l'étude et le developpement d'un de nos futurs produits.*

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel très évolué, font de TELIC-ALCATEL une entreprise ouverte et évolutive.
Notre principal capital est la «matière grise» et notre expansion se fait principalement par elle.
C'est la meilleure garantie pour un Ingénieur de rester «up to date» et de se voir proposer d'intéressantes et rapides évolutions de carrière.

A 25 km de la forêt des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, Strasbourg, carrefour de l'Europe, vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre : l'Alsace.

Vous vous reconnaissez dans l'un des postes proposés, et vous pensez avoir le «profil TELIC», adressez, en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae, en indiquant le poste choisi à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, qui vous assure une totale confidentialité.



GROUPE C.G.E.

TELIC ALCATEL
206, route de Colmar, BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

CONTESSE

DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES REGIONALES

steria

l'un des premiers groupes français d'ingénierie en informatique
recherche pour chacune de ses deux agences
— Bretagne — Pays de-la Loire
— Nord-Picardie — Pas de Calais
des

INGENIEURS et ANALYSTES PROGRAMMEURS

ayant une première expérience en informatique technique ou de gestion (2 ans minimum) sur les matériels suivants :

— IBM gamme 43 XX dans un contexte CICS / DL1 ou IMS
— BULL sous DM4 - TP
— DEC gamme VAX sous VMS

Si vous êtes intéressés par un de ces postes, prière de prendre contact avec nos Délégués Régionaux :

steria

STERIA - NORD-PICARDIE - PAS DE CALAIS
Mr J.L.ANDRE - 10, Place S. Allende
59600 VILLENEUVE D'ASCQ

STERIA - BRETAGNE - PAYS-DE-LA-LOIRE
Mr D. FOURNIER - Centre d'Affaires les 3 B
Rue de la Garde 44085 NANTES Cédex.

Ingénieur Electronicien

Jeune diplômé ou expérimenté (2/3 ans) de formation INSA option électronique, ISEN, SUPELEC ou équivalent, le candidat retenu sera responsable d'une cellule de recherche tant au plan technique qu'administratif et commercial.
Les missions qui lui seront confiées l'amèneront à travailler aussi bien avec les autres cellules de la division qu'avec des organismes et des sociétés extérieurs avec pour objectif de préparer l'avenir.
La connaissance de l'anglais et des bases solides en informatique sont indispensables.
Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + photo sous référence 802/1 à



10, rue Bellini 75016 PARIS

Pour un jeune ingénieur AM, ECAM, INSA,

amoureux de la montagne...

Notre société, petite par la taille (60 personnes), est à la pointe de sa technologie. Leader français et européen du verre organique solaire, nous concentrons tous nos efforts sur l'équipement technologique et l'ouverture sur l'extérieur : 90 % de notre chiffre est réalisé à l'export. Il devient important pour nous de bien structurer notre développement en particulier de nous assurer un solide appui technique. Celui d'un jeune ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, possédant une première expérience de 2 à 3 ans en production ou technique, voire un débutant à fort potentiel. Nous allons lui confier des responsabilités réelles : organisation de la production, automatisation, contrôle qualité, investissements... Largement écouté et suivi, il sera l'adjoint direct du PDG.

La rémunération, évaluée en fonction du candidat, sera à la hauteur de nos exigences. La pratique de l'anglais sera très utile.

Si ce poste vous intéresse, n'hésitez pas à faire connaissance avec notre région - le Jura - qui, à deux pas de la Suisse et de l'Italie, saura vous conquérir. *Un logement vous y attend. Adressez votre dossier de candidature, mentionnant votre rémunération actuelle, à notre Conseil ALGOE. Ecrivez sous référence 825 M à Pascale GEHIN.*



9 bis, route de Champagne — 69130 ECULLY.



THOMSON-CSF

TUBES ET DISPOSITIFS A IMAGE

Premier mondial en intensificateurs d'images *radiologiques, démarrant* la fabrication d'une nouvelle génération *d'intensificateurs d'images lumineuses et de dispositifs de visualisation plane à plasma*, nous réalisons les alimentations spécifiques *associées à ces produits.*

Pour renforcer notre équipe de développement nous recherchons

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

FORMATION E.S.E. - E.N.S.E.R.G. - E.N.S.E.E.I.H.T. ...

ayant une première expérience en électronique analogique.

Il participera à la conception et au développement de circuits électroniques miniatures à haute tension ainsi qu'au choix des composants et des technologies associés.

Envoyer dossier de candidature, photo et prétentions au Service du Personnel - THOMSON-CSF - T.D.I. - B.P. 55 - 38120 SAINT-ÉGRÈVE.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

HAVAS CONTACT

Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE EXPORT

ESCE - ESC + formation export, ou similaire

- Disposant d'une expérience *de l'exportation de 3 à 5 ans*, parlant bien l'anglais et l'espagnol.
- Mission :
  - Développement et gestion de nouveaux marchés d'exportation.
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9.
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr CV dét. ss réf. 1058-01 à

SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Sté d'entreprise Comptabilité Bourgogne, recrute

ASSIST. PRINCIPAL (CHEF DE MISSION)

Ecrire avec C.V. et photo sous le nº T 043.805 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHAMBRE DE COMMERCE MASSIF VOSGIEN

recherche un (e)

INGÉNIEUR CONSEIL A L'INDUSTRIE

SUP de CO, E.S.C., I.E.P.
SCIENCES ECO

SA MISSION :
Conseiller les entreprises en matière de gestion financière, *commerciale et dans leurs* projets de développement.

SON PROFIL :
Avoir si possible une expérience industrielle de 2 à 3 ans *au minimum.*

Salaire à débattre selon expérience.

Pour convocation rapide tél. au (8) 335-42-63 ou écrire *sous réf. 5.660 à*
D. HEFTRE

CABINET BLIQUE
B.P. 3.097.
54013 NANCY Cedex.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES recherche pour CHOLET (49)

JURISTES EN DROIT SOCIAL et REGLEMENTATION ECONOMIQUE

ayant pratique en cabinet ou en entreprise 5 ans minimum.

Libres immédiatement.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à **FIDAL - BP 385 - 44012 NANTES Cédex.**

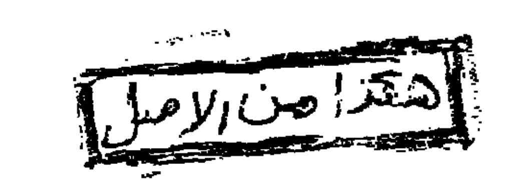
JEUNE CHEF DE PRODUIT

(grande consommation)
ESC - IECS ou similaire
+ une première expérience réussie de marketing, axée sur le produit.

- Une PME située dans une grande ville de l'Est (2 usines), *recherche ce jeune diplômé d'enseignement supérieur commercial ou économique, ayant une première expérience de la gestion "marketing" d'une ligne de produits grand public.*
- Très autonome, relevant directement de la D.G., il sera chargé de restructurer, faire évoluer et gérer une importante gamme de produits de papeterie (CA 100 000 000 F) en liaison avec la fabrication et la vente.
- Poste stable, permettant l'évolution.
- Logement facilité.

Adr. CV dét. ss réf. 1074 à

seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28 500 PERSONNES - C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Usine Mermoz Nord

VALEO - Machines Tournantes - PARIS-RHONE - LYON - 69

De formation juridique supérieure, vous avez une expérience d'au moins 5 années de la fonction personnel en Etablissement Industriel.

En liaison avec le Directeur du Personnel de la Société et en relation avec les Responsables des Départements concernés (900 personnes) vous participerez à l'élaboration de la politique de personnel et assisterez de façon opérationnelle la hiérarchie dans sa mise en oeuvre. Vous conseillerez la maîtrise dans la gestion du personnel (formation, communication, promotion, recrutement...).

Adresser CV, prétentions et photographie sous référence 52760/M à VALEO Service Recrutement I. & C. – 43 rue Bayen – 75017 PARIS



Chef de Centre Informatique

Lyon

Si vous êtes intéressé par les Sociétés de service informatique, nous sommes une des premières, avec nos 1500 personnes à travers la France, et la diversification de nos produits.

Nous recherchons pour notre Centre de Lyon, l'Ingénieur Grande Ecole, qui, à 32 ans environ, a déjà su prouver ses qualités de gestionnaire, d'organisateur, et d'animateur.

Il devra s'imposer avec souplesse à 35 personnes, être ouvert techniquement au DPS 7, capable de développer autour de ce matériel, des services au niveau régional.

Merci, si vous vous sentez concerné par ce poste, le challenge qu'il implique, d'envoyer lettre manuscrite, C.V. sous référence 84801 M à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS



Responsable administratif

pour l'une des unités de production (70 pers. CA 80 MF) d'un groupe national agro-alimentaire leader dans sa spécialité.
Il sera chargé de toute la comptabilité générale et analytique, de la préparation et du contrôle des budgets, de l'administration du personnel et des relations avec les organismes publics.
Agé de 30 ans mini, doté de solides connaissances comptables et d'une expérience similaire de plusieurs années (avec pratique de l'outil informatique), il participera à la vie de l'entreprise avec autant de rigueur que de sens des relations humaines. Poste basé près d'Avignon.
Adresser CV + lettre manuscrite Réf. M 644 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48, rue Grignan 13001 Marseille.

INGENIEUR MARKETING

EMP
ECP
ESE
ENSERG
...
HEC
IEP Paris
ESSEC
ESCP

C'est à Grenoble qu'est implantée notre division européenne de support du groupe informatique. Son Département Marketing a pour objectif de promouvoir du service clientèle en logiciel et matériel ceci par l'intermédiaire et en obtenant la contribution de notre réseau européen d'ingénieurs de vente.

Le poste que nous créons aujourd'hui se caractérise par de nombreux points forts : son caractère européen, les contacts nombreux et variés qu'il offre avec des entités et des personnes différentes (usines, réseaux commerciaux, service après-vente, clients...), par son point de vue technique (vue très large de tous les produits de la gamme informatique d'HP), son aspect créatif : définition et mise en place de programmes de marketing pour toute l'Europe, organisation et structuration de la communication avec différents pays (formation, informations, assistance...).

Ce poste extrêmement varié et très vivant est de ce fait particulièrement formateur, permettant ainsi au candidat qui y fera ses preuves d'avoir par la suite un choix très étendu pour son évolution de carrière (tant sur le plan des entités des champs d'action que des fonctions elles-mêmes).

Si vous parlez couramment l'anglais, si vous êtes disponible, soucieux de votre développement professionnel, attiré par les techniques de pointe, motivé par un poste exigeant, écrivez à Christine CHESNEAU, sous référence CC 042, Département du Personnel, HEWLETT-PACKARD, 5, avenue Raymond Chanas 38320 EYBENS.





prendre la responsabilité d'un nouveau projet Telecom

Le Crédit Agricole de la Nièvre - 450 personnes, 42 agences - se tourne résolument vers l'avenir. Nous devons aujourd'hui installer un nouvel autocommutateur sur NEVERS, et recherchons un ***JEUNE INGENIEUR*** autonome et rigoureux, à qui nous confierons la responsabilité de ce projet, depuis la définition des besoins jusqu'à sa réalisation et la formation des utilisateurs. 30 ans environ, de formation Grande Ecole Technique ou Scientifique, vous avez une première expérience réussie dans un projet similaire, et vous souhaitez maintenant assumer de réelles responsabilités, en sachant bénéficier de l'acquis de notre Institution sur le plan national. Par votre sens des relations, vous nous apporterez conseil et assistance technique, et participerez ainsi à notre politique d'innovation. Votre dynamisme et votre ambition seront déterminants pour votre évolution chez nous : une réelle opportunité de carrière dans un environnement de qualité...

Laurence LENOIR-PECHADRE vous remercie de lui adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence M 133 à Immeuble Colisée - 32, rue de la Motte 71100 CHALON-SUR-SAONE



maurice cohendet
département recrutement



Recherche pour son usine en MEUSE (FIL METALLIQUE)
700 salariés - 50 % à l'Export

Ingénieur matériel electromécanicien

A. et M., ENSEM ou équivalent

Il aura la responsabilité des travaux neufs, de la *maintenance et de l'entretien de notre parc Machines* (800), de l'étude et de la mise en place de nouveaux procédés techniques et du suivi services généraux divers.

Poste à forte autonomie.
Expérience professionnelle souhaitée.
Salaire à débattre.
Evolution assurée au sein du groupe.

Pour détail et convocation Tél. (8) 335.42.63. ou écrire D. HEFTRE - Sous réf. 5606

CABINET CLAUDE BLIQUE
B. P. 3097 - 54013 NANCY CEDEX





Société industrielle de composants électroniques leader sur son marché, recherche pour son centre de production situé à **St-Apollinaire**

INGÉNIEUR MÉTHODES

A.M.-ESME-ENSMM ou équivalent

Il sera chargé de l'amélioration de l'organisation de l'activité des lignes de production (analyse et contrôle des coûts de fabrication, introduction de technologies nouvelles.

Ce poste s'adresse à un *candidat de haut potentiel.*
Il suppose le goût des contacts humains à tous niveaux, allié à un sens aigu de la rigueur.
Anglais. Connaissances en électronique de puissance appréciées. (Réf. ING/MET).

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

INSA-ENSI ou équivalent

Formation électrotechnique, électronique.
Bonnes connaissances en mécanique.
Après une formation sur le produit assurée par le responsable de secteur, cet ingénieur participera au développement et à l'industrialisation de condensateurs d'une nouvelle génération faisant appel à des constituants et des technologies à rechercher, essayer, qualifier.
Anglais. Connaissances en chimie organique appréciées. (Réf. ING/PLR).

Pour ces 2 postes, les candidats devront être libérés des obligations militaires.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à LCC - Direction du Personnel - Avenue du Colonel Prat, Saint-Apollinaire, 21000 DIJON.



THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

DIRIGEANT d'une IMPORTANTE ENTREPRISE à CARACTERE FINANCIER
(siège à LILLE, nombreux intérêts à PARIS)
recherche :

COLLABORATRICE DE HAUT NIVEAU

pour l'assister, afin d'assurer : le suivi et/ou la réalisation des dossiers essentiellement financiers confiés aux divers directeurs ; la participation à l'élaboration d'idées sur l'évolution de l'entreprise et leur concrétisation ; la présence à des réunions avec ou à la place du Directeur Général, les relations à tous niveaux demandant un sens développé de la négociation.

La fonction nécessite un niveau d'études supérieures, et si possible une expérience confirmée dans le domaine financier et une grande disponibilité.

Adresser C.V. manuscrit et derniers émoluments perçus à **PUBLICITE ORBIS** (sous référence DK) 28, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DEVANLAY RECOING

Groupe français performant, leader de sa branche, qui fabrique et commercialise les produits :



Timwear — ORLY — Exciting

cherche un

contrôleur de gestion

Rattaché à la Direction Générale, ses compétences s'étendent à l'ensemble des unités du Groupe (6500 personnes, 15 centres de profit).

Il assure la maintenance et le développement des procédures. Il contrôle la fiabilité des données de gestion qu'il exploite. Il joue un rôle de conseil auprès des responsables des centres de profit et informe la Direction Générale. Il développera l'informatisation du contrôle budgétaire.

Issu d'UNE GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE GESTION, il a 3 à 5 ans d'expérience industrielle dans l'un des domaines suivants : Production, Organisation, Contrôle de Gestion - et parle anglais -.

Après avoir prouvé son efficacité dans ce poste il pourra trouver de larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Poste situé à **TROYES.**

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V. + photo sous référence 2272-M) précisant le niveau de rémunération, seront examinées avec la discrétion d'usage par

a et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Etudes Sociales *HF*

Poste à créer en Normandie 160 000 F/an +

De formation E S C., Droit... vous avez déjà 3 à 4 années d'expérience diversifiée de la fonction "personnel", en entreprise de préférence industrielle. Homme d'études, vous êtes aussi un homme de contacts, sachant négocier et convaincre.

Dans ce cas vous pouvez, en Normandie, intégrer notre Groupe du Secteur Tertiaire (effectif : 2200 personnes). Nous conduisons depuis de nombreuses années une politique sociale imaginative et rigoureuse, dans le cadre d'une forte croissance.

Rattaché au Chef du Service Central du Personnel, et en liaison avec les responsables opérationnels, vous réaliserez les études nécessaires à l'application de la politique de personnel, analyserez les évolutions de la législation sociale. Simultanément, vous suivrez des groupes d'expression et les opérations d'amélioration des conditions de travail.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'écrire sous référence 10209 M à François CORNEVIN qui garantit la confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

SERVICES TECHNIQUES

Filiale d'un des tous premiers groupes chimiques mondiaux, **la Société Française HOECHST** réalise un chiffre d'affaires proche de 4 milliards de Francs, dont un tiers à l'exportation. Employant plus de 2000 personnes, elle dispose en France de 4 usines et d'un Centre de Recherches et d'Applications *où elle développe sa propre chimie.*
Elle recherche pour son Usine de **LAMOTTE (Oise) :**

UN INGENIEUR e.c.p., e.n.s.a.m...

ayant déjà quelques années d'expérience dans le domaine de **l'entretien** *et / ou du* **Bureau d'Etudes.**

Destiné dans un premier temps à renforcer l'équipe technique de l'usine, sa carrière évoluera ultérieurement vers des responsabilités importantes dans un des établissements de la Société.

La connaissance de l'allemand et, si possible, de l'anglais est nécessaire.

Adresser C.V. *et prétentions s / réf.* 667 Département des Ressources Humaines
SOCIETE FRANCAISE HOECHST
Tour Roussel Nobel - Cédex 03
92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst

CONTRÔLE DE GESTION INDUSTRIELLE : PRÉPARER L'ÉTAPE INFORMATIQUE.

Imaginer puis mettre en place un système complet de CONTRÔLE DE GESTION dans l'optique d'une informatisation à court terme : une création de poste et une opportunité proposée par un groupe industriel national mettant en œuvre des technologies avancées, au sein de l'une de ses plus importantes divisions, basée à LYON.

Diplômé de l'Enseignement Commercial Supérieur et âgé de 33 à 38 ans environ, vous avez acquis l'essentiel de votre expérience du CONTRÔLE de GESTION en milieu industriel, où vous avez naturellement utilisé l'outil informatique.
Vous savez posséder les qualités d'organisateur, de manager et d'homme de dialogue qui vont vous permettre d'assurer aujourd'hui la responsabilité pleine et entière d'un contrôle de gestion rigoureux, au profil du Service INTERVENTIONS sur sites industriels.

Animateur d'une équipe de 4 à 5 personnes, vous élaborez les moyens de gestion optimum à partir des données de base (contrôle des devis et des offres, coûts, analyses des résultats...) et en préparez l'informatisation. Vous mettez parallèlement au point des interfaces fructueuses avec les Départements Achats, Gestion Générale et Stratégie Commerciale.
Cette mission peut à terme, ouvrir d'intéressantes perspectives d'évolution soit dans l'unité concernée, à LYON, soit dans le Groupe au niveau national.

Assurée d'une absolue discrétion et d'une réponse, les dossiers complets de candidature sont à adresser sous réf. 80652 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

GROUPE LA RUCHE MÉRIDIONALE

Leader de la distribution dans le grand SUD-OUEST

Nous connaissons depuis 5 ans une croissance exceptionnelle - CA. 83 : 2.600.000 KF - 3000 personnes, recherche son

RESPONSABLE JURIDIQUE

Il aura d'emblée la responsabilité, au niveau du Groupe, de tous les problèmes juridiques touchant l'Entreprise.

- C'est donc un juriste généraliste qu'il nous faut ; une bonne connaissance des problèmes d'urbanisme commerciaux serait de plus appréciée.

- Le cadre dirigeant que nous recherchons allie une forte personnalité à une expérience prouvée de plusieurs années dans la fonction.
Adresser C.V., photo et prét. à Michel BONEYDS
LA RUCHE MERIDIONALE, 2, rue Jean-Baptiste Pérès 47000 AGEN. Les candidatures seront traitées avec une totale discrétion.

la ruche méridionale — LA RUCHE — SUDECO — Suma

LA RUCHE MÉRIDIONALE :
SAVOIR VIVRE ET TRAVAILLER DANS LE SUD-OUEST

R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC

RTC

Centre Industriel d'Evreux
(Développement et fabrication de Circuits Imprimés, Ferrites magnétiques, Modules et Hybrides)

recherche

DEUX INGENIEURS,
chargés des projets futurs d'automatisation de la fabrication de céramiques ferro-magnétiques.

INGENIEUR MECANICIEN,

pour poste assistant responsable Equipement

Arts et Métiers, ECAM, ICAM, INSA Génie Mécanique.

Mécanicien de formation, intéressé par automatismes et utilisation de l'informatique industrielle.

Esprit critique, goût d'innovation, créatif, sachant faire passer ses idées et convaincre.

INGENIEUR PHYSICO-CHIMISTE,

pour poste Ingénieur Développement

Grandes écoles ou Docteur 3è cycle ou Docteur Ingénieur.

Développement et mise au point de procédés de mesures physiques appliqués aux ferrites.

Pour ces deux postes, expérience industrielle 4 à 5 ans appréciée.
Anglais courant
Larges possibilités de développement de carrière pour forte personnalité.

Adresser C.V. et prétentions à la Direction de R.T.C., 41, rue Pierre Brossolette, B.P. 1642 27016 EVREUX CEDEX.

Important Groupe de Distribution (10000 pers.)

situé dans le Centre-Est
recherche

UN CHARGÉ DE MISSION

Dans un premier temps, il aura à mettre en place la technique du « budget baze zéro » dans l'ensemble de l'entreprise.

Outre des connaissances techniques et une expérience en organisation, gestion et comptabilité et des notions d'informatique qui lui sont nécessaires, il est essentiellement un homme de communication et de négociation.

Si vous disposez d'une solide formation et/ou d'une expérience en entreprise de plusieurs années, merci d'adresser CV, photo et prétentions à François BERTSCHY, Direction des Relations Humaines, 8, bd Diderot, 25039 BESANÇON CEDEX.

JEUNE INGENIEUR

Implantée dans la **région Centre** notre société filiale d'un groupe international produit en grande série des pièces mécaniques.

Dans le cadre de notre développement nous recherchons pour assister la direction industrielle **un ingénieur (INSA, AM ou équivalent)** ayant acquis une première expérience d'environ 3 ans dans un service **méthode** ou en **production.**

Nous lui offrons la possibilité d'évoluer à moyen terme sur des postes plus importants au sein de notre société.

Adresser lettre manuscrite +C.V. détaillé + photo et prétentions s/réf. 7481 à ***PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220;*
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Association de Tourisme, recherche pour saison *hiver 83-84 :*

ANIMATEURS

Soirées + activités ski. Expér. en animation indispensable. Envoyez C.V. + photo à

OCCAJ
ANIMATION
95, rue d'Amsterdam
75008 PARIS.
Tél. : 526-21-21.

COPGO HUNTING

recherche

INGÉNIEUR LOGGING

formation
ÉLECTRONIQUE

Quelques années d'expériences pour maintenance, opérations et formation du personnel.

Déplacements fréquents à l'étranger.

Basé à VITROLLES.

Ecr. 14, bd ZA Bastide Blanche, 13127 VITROLLES.

POITIERS
Groupe de 3 usines performantes
330 personnes, 100 millions C.A.
recherche



attaché de direction financière

Il sera responsable de l'établissement des budgets, de leur contrôle, de la comptabilité analytique et du service informatique.
Nous lui demandons une formation ESC et DECS, l'expérience d'un poste équivalent, un esprit de gestionnaire capable d'initiatives.
Nous lui offrons un poste évolutif, un cadre de travail dynamique avec délégations de responsabilités.
Merci d'envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
UNILIVRE AUBIN 33 rue Vaneau 75007 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

afnor
association française de normalisation

recherche pour son service

DOCUMENTATION INFORMATISÉE

son responsable

Banques de Données

FONCTION : Production et Maintenance
- des Banques de Données existantes : NORIANE, NORMATERM
- d'un THESAURUS multilingue d'audience internationale

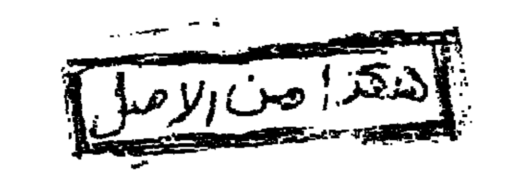
Secondé par une équipe de 8 personnes, en liaison avec le service Informatique de l'AFNOR *et divers serveurs français,*

il assure :
- la gestion technique et financière des banques de données
- leur promotion,
- les actions de formation des utilisateurs.

FORMATION : Elle allie obligatoirement :
- école d'ingénieur ou cursus universitaire scientifique,
- diplôme d'informatique documentaire (connaissance Mistral appréciée),
- maîtrise de l'Anglais (Espagnol souhaitable)

Expérience *acquise dans une* fonction de niveau équivalent.

Adresser lettre manuscrite, c.v. *photo* et rémunération actuelle s/réf. 6065 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe cedex 07 - 92080 PARIS LA DEFENSE.



Ingénieur d'affaires

TELECOM, SUPELEC, Ecole Supérieure d'Ingénieur...

Le DEPARTEMENT INDUSTRIEL de la BANQUE PARIBAS recherche, pour ses interventions dans l'informatique, la bureautique et la téléphonie un ingénieur d'affaires.

Agé d'environ 27 ans, de formation Ingénieur Télécom, Supélec ou équivalent, il aura de bonnes connaissances de base et une première expérience en gestion finance.

Il sera chargé de rechercher, sélectionner et analyser, tant sur le plan financier qu'industriel, des sociétés à fort potentiel de développement sur les secteurs informatique, bureautique et téléphonie.

Ce poste requiert de bonnes qualités relationnelles, un esprit d'initiative et de l'imagination.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à la Direction des Relations Humaines de la Banque PARIBAS - B.P. 141 - 75078 PARIS CEDEX 02.

BANQUE PARIBAS

MEDIA BA

PLANNING D'ORDONNANCEMENT :

REALISER LA PROGRAMMATION DE NOS PRODUITS

Spécialisés dans le créneau : informatique distribuée, bureautique et automatisation bancaire, nous désirons confier cette mission à un candidat ayant une bonne expérience en ordonnancement, lancement de production.

La connaissance en produits informatiques serait appréciée.

Il devra à partir des prévisions marketing :
- réaliser le suivi des consommations,
- établir les documents de lancement,
- constituer, suivre et analyser les tableaux de bord.

Des outils informatiques de gestion sont mis à la disposition de la fonction.

La formation à nos produits est assurée.

Des évolutions au sein du Groupe sont offertes.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC - BP 92 91301 MASSY.



Transac

THOMSON ANSWARE

Nos projets sont passionnants, prenez les en charge.

La compétence de nos équipes nous a permis de devenir une des premières sociétés d'Ingénierie Informatique française. Nous souhaitons confier la responsabilité de missions importantes à des

CHEFS DE PROJETS

Votre acquis professionnel
- connaissance du matériel IBM et BULL
- produits "actuels"
- réseaux, télétraitement et/ou bases de données, doit vous permettre d'animer rapidement une de nos équipes.

INGENIEURS SYSTEMES DOS OU MVS

Nous offrons un cadre professionnel attrayant et des perspectives de carrière ouvertes.

Pour un premier contact nous vous remercions d'adresser votre candidature sous Réf. MP11 135 Rue de la Pompe 75116 Paris.





4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Cadre financier service filiales et participations
référence TA 300 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS de premier plan recherche **un Cadre Financier pour son service filiales et participations.**

Il s'agit d'un poste polyvalent, comprenant en particulier :
- des mission d'audit,
- *un rôle d'assistance et conseil dans les domaines de la gestion et des problèmes juridiques (gestion de trésorerie, contrôle de gestion, droit des affaires, droit des sociétés),*
- une participation à l'activité des sociétés financières du groupe.

Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou école équivalente (+ DECS apprécié), ayant quelques années d'expérience acquise dans un Cabinet ou une grande entreprise, disposant de solides connaissances en comptabilité et contrôle de gestion et de bonnes connaissances en finances et en droit des affaires.

De solides qualités de contact, de bonnes capacités d'analyse et de synthèse, une grande faculté à l'adaptation sont indispensables.

Poste à Paris.

ÉLECTRONIQUE SEMI-CONDUCTEURS Ingénieurs responsables marketing-produit
référence RY 298 CM

UN DES GRANDS MONDIAUX DE L'ÉLECTRONIQUE renforce les structures de Marketing Produit et Application de sa Division Semi-Conducteurs et offre de très intéressantes opportunités de carrière à des Ingénieurs d'études, de développement et d'application, disposant d'une expérience de 3 ans mini acquise dans les domaines d'électronique de puissance et ayant commencé une évolution marketing technique ou désirant s'y orienter.

Ils auront en charge une famille de produits à l'échelon international.

Leur mission :
- *étudier les marchés, participer à l'élaboration des stratégies produits en veillant à leur mise en œuvre, apporter une assistance technique aux réseaux de ventes.*

Ces postes conviendraient à des ingénieurs grande école électrotechnique/électronique, *parlant anglais, dynamiques et motivés, capables d'évoluer et assumer les* responsabilités élargies.

Postes : banlieue immédiate ouest Paris.

Chef service achats
référence WD 302 AM

PARTICIPER AU DÉMARRAGE D'UNE NOUVELLE USINE

Un puissant groupe électronique français recherche un candidat ESC ou école de gestion équivalente, désireux de valoriser une première expérience d'environ 3 ans dans les achats de produits industriels.

Il fera partie de l'équipe chargée de démarrer et de développer une nouvelle unité de production. Il structurera son service et assumera la responsabilité de l'ensemble des achats (énergie, fluides, matières premières, équipements) des magasins et des expéditions.

Poste très intéressant pour un candidat dynamique, organisateur et bon négociateur.

Poste : ville sud-est. **Rémunération : 180 000 F +**

Membre de Syntec

Cadre financier forte envergure HEC... MBA
référence YF 304 AM

TRÈS PUISSANT GROUPE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION, *nombreuses filiales France et étranger,* *offre un poste intéressant* et évolutif pour candidat capable de :
- prendre en charge la préparation, l'établissement et la coordination des Plans et Budgets des différentes sociétés du Groupe,
- procéder à l'établissement du plan consolidé et au contrôle de gestion des filiales,
- participer aux études nécessaires à la définition de la politique des objectifs et de la stratégie du Groupe.

De formation supérieure HEC, ESSEC, ESCP... + MBA apprécié, le titulaire du poste devra disposer d'une expérience de 3 à 5 ans en contrôle budgétaire et planification acquise au sein d'un *important groupe diffusant des produits de grande consommation* (alimentaire de préférence) ou organisme financier.

Larges perspectives de carrière au sein du Groupe pour candidat de valeur alliant la compétence financière au sens du dialogue.

Bonne connaissance de l'anglais.

Poste à Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

LABORATOIRES DE MARCOUSSIS

- TELECOMMUNICATIONS
- TECHNIQUES DE L'INFORMATION
- OPTRONIQUE
- ROBOTIQUE ET PRODUCTIQUE
- ENERGIE

recrutent pour des RECHERCHES SUR LES SYSTEMES ET SUR LES COMPOSANTS dans le domaine de *l'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE*

thermicien

INGENIEUR GRANDE ECOLE ayant des connaissances en ELECTRONIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE (saisie et traitement de données, modélisation).

Adresser lettre manuscrite et CV s/réf. P/191/T au Service du Personnel des LABORATOIRES de MARCOUSSIS Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS



CENTRE DE RECHERCHES DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

Cabinet de Conseil en Organisation

Formation **INGÉNIEUR** indispensable (Grandes Ecoles - Débutants ou confirmés)

Nous sommes ambitieux, optimistes... Peut-être que vous aussi ?

Nous pouvons vous confier des projets importants en tant qu'**INGÉNIEUR EN ORGANISATION.**

Vous pouvez accéder aux résultats financiers de l'entreprise. Missions essentiellement en région parisienne.

Envoyer C.V. + photo à ***OBJECTIFS CONSEIL,*** 160, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

ORGANISME DE FORMATION ET DE CONSEIL
dans le secteur Agro-Alimentaire recherche

LE RESPONSABLE DU SERVICE CONSEIL

(gestion, finance et droit)

PROFIL :

– Formation
- Agro ou ENSIA + formation à la gestion
- *Ecole supérieure de commerce*
- Expert comptable

– Expériences

Plus de 6 ans dans un Cabinet de Conseil ou d'expérience en entreprise de préférence en agro-alimentaire

– Mission
- Développer le service à l'aide d'objectifs négociés
- Contact commercial
- Contrôle et gestion des intervenants.

Envoyer *curriculum vitæ, photo et prétentions s/réf. 3762,* à SWEERTS Publicité, 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.

FA

Vous avez cinq années d'expérience du marketing mix sur *des produits de grande consommation.* Vous encadrez et animez une équipe de CP. Votre Anglais est courant et vous n'ignorez pas l'Allemand. Si ces critères minima ne sont pas les vôtres, ne postulez pas au poste de

CHEF DE LA GAMME FA

poste à pourvoir chez
HENKEL FRANCE
suite à une promotion

Si vous vous reconnaissez dans ce bref portrait, adressez votre dossier sous N° 813 M à

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes - 75017 Paris.

Filiale Société Américaine d'IMAGERIE MEDICALE, *leader international* dans son domaine, recherche d'urgence pour faire face à son expansion rapide

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

INGENIEURS et TECHNICIENS S.A.V.

Pour tous ces postes:
- excellente connaissance en échographie ou radiologie et/ou en informatique, traitement d'image numérique, vidéo,
- bonne connaissance de l'anglais,
- rémunération très attractive : fixe + commissions + voiture de fonction,
- être un battant et disponible sont de rigueur.

Merci d'adresser CV + prétentions + lettre manuscrite, en rappelant la réf. 47452 à **PROJETS** 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

GROUPE EXPANSION

recherche

contrôleur budgétaire HF

Intégré dans le Service Contrôle de Gestion, il sera chargé, pour plusieurs produits Presse, d'élaborer les budgets annuels, de suivre, en liaison avec les responsables de ses produits, les résultats mensuels et d'assimiler rapidement les différentes techniques propres à la Presse. Il devra en outre, réaliser toutes les études qui lui seront confiées et faire preuve d'initiatives pour en proposer lui-même. Il doit devenir l'interlocuteur privilégié de la Direction et des Responsables de Départements pour les produits dont il aura la charge.

Ce poste conviendrait à un ou une JEUNE DIPLÔME (E) d'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMMERCIALES ou de GESTION débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, motivé par un travail en équipe, dans un groupe où les contacts humains sont primordiaux.

Les dossiers de candidatures + photo et rémunération – sous réf. 2770 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

MATRA SALBRIS

A proximité d'Orléans, le Centre de SALBRIS, environ 650 personnes organise son activité autour de la fabrication aéronautique de matériels sophistiqués et recherche le

Futur Patron de la Gestion de Production HF

Pour faciliter son intégration, il lui sera confié, pour une période transitoire d'environ 1 an, la responsabilité du **Service Rechanges et Réparations** : il sera chargé de mettre en place une nouvelle organisation en apportant des améliorations de procédures, et en s'appuyant sur une équipe de 5 - 6 personnes.

Il est ensuite appelé à devenir le «responsable» de la gestion de production informatisée en ayant la responsabilité d'encadrement d'une équipe de 50 personnes.

Compte-tenu des responsabilités évolutives, le poste ne peut convenir qu'à un ingénieur «généraliste» à dominante mécanique (ECP - SUP'AERO - ENSAM . . .), confirmé par une expérience d'environ 5 ans acquise en fabrication électromécanique et si possible proche des problèmes de gestion de production.

Outre ses compétences industrielles, des qualités personnelles de relations humaines et d'encadrement sont essentielles pour réussir dans cette fonction, compte-tenu des nombreuses interfaces avec d'autres services internes aux Centres.



Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1116 à S.A. MATRA Service Recrutement – B.P. 29 – 41300 SALBRIS

MATRA VELIZY

La Direction Equipements se renforce et crée un poste :

Ingénieur HF

à dominante électronique pour l'étude et la conduite de projets de bancs de tests

Il a la responsabilité complète d'une affaire; il coordonne l'étude, le développement et l'intégration de systèmes ou de bancs de tests de la *phase conception*, à la *phase* industrielle.

A ce titre, il assure en interfaces internes avec les différents services internes (R et D, B, E , Fabrication, Essais - Recettes . . .) les relations avec les coopérants et les clients.

Ce poste peut convenir à un ingénieur «généraliste» diplômé d'une Grande Ecole (ECP - ESE - ENST - ENSI - A et M . . .) confirmé par 3 ans d'expérience et intéressé par la
conduite d'affaires techniques et industrielles.

Il sera rapidement autonome et responsabilisé dans cette activité de coordination et dans l'animation d'une petite équipe.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant le référence NK 1115 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - 3 avenue du Centre – Centre de MONTIGNY – 78182 Saint Quentin Yvelines Cedex

INGÉNIEUR
COURANTS DE FOUCAULT

Profil :
Grande École d'Ingénieur.
Expérience 3 à 5 ans Laboratoires en Méthode contrôle.

Contexte :
Groupe industriel français de premier plan.
Technologies avancées.

Mission :
– Prendre en charge la définition, la conduite et l'application industrielle des programmes de R & D concernant les COURANTS de FOUCAULT.
– Relations étroites avec unités de production du Groupe et Laboratoires externes.
Anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS.

Conseil de l'entreprise concernée, nous étudierons avec le plus grand intérêt les dossiers de candidatures qui nous seront adressés sous réf. 80660/M à notre Conseil : MILO MRH, 43 bis, bd Victor-Hugo - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

MILO M.R.H

HAVAS CONTACT

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS.

Maître d'œuvre et réalisateur :
* *de réseaux de transmission de données :*
1er fournisseur mondial de réseaux publics : Transpac...
* *de grands systèmes télématiques : annuaire électronique...*
* *de grands systèmes temps réel : industrie, spatial et militaire.*

Une implantation nationale et internationale :
1200 personnes, chiffre d'affaires doublé en 2 ans, des réalisations dans près de 50 pays.

Recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS LOGICIEL EXPERIMENTES ou DEBUTANTS
FORMATION GRANDES ECOLES

Plusieurs postes vous sont proposés en fonction de vos affinités dans les domaines suivants :
* réseaux de transmission de données par paquets.
* commutation de messages,
* systèmes télématiques,
* systèmes temps réel.

Envoyer C.V. et prétentions
SESA, 30 Quai de Dion Bouton
92806 PUTEAUX.
Préciser réf. sur enveloppe : **LM 01**





LA FILIALE FRANCAISE EN PLEINE EXPANSION DU NUMERO UN MONDIAL DES RADIOCOMMUNICATIONS

recherche pour son Siège situé à EVRY

ASSISTANT AU CHEF DU S.A.V.

Chargé de la logistique. Il sera responsable de la planification et de la coordination des installations de *réseaux radio faisant intervenir différents services de la Société (services de montage du S.A.V., laboratoire des produits spéciaux, service des achats et pièces de rechange)* et du suivi technico-administratif des affaires du S.A.V.
Le candidat doit avoir des connaissances en radio professionnelle.
Ce poste est à pourvoir pour une période initiale de 6 mois.
Une évolution ultérieure est possible en fonction du candidat. La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 100.000 F.

INGENIEUR SYSTEME

Chargé des études de définition de :
* *réseaux de radiotéléphonie mobile*
* *systèmes de transmission de données par voie radio.*

Il sera en contact direct avec les services commerciaux, les usines européennes de fabrication, les laboratoires d'Etudes et les Sociétés de sous-traitance.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur diplômé Electronicien ayant plusieurs années d'expérience et intéressé par la conception et la mise en œuvre de systèmes dans le domaine en plein développement des radiocommunications. Le candidat doit avoir des connaissances en radio-Electricité.
Poste d'avenir pour un candidat de valeur.
La connaissance de l'anglais technique est indispensable

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Chargé de l'exploitation des programmes mis à la disposition de la filiale française par le Groupe sur des ordinateurs distants accessibles à partir d'IBM 5280, il s'occupera en outre de la coordination des projets d'informatisation. Agé de 28 ans environ, de niveau Bac + 2, il a des connaissances de gros matériel, d'un langage de programmation (COBOL ou GAP 2), et 1 à 2 ans d'expérience en analyse programmation et exploitation. *L'anglais est indispensable.*

TECHNICIEN D'ETUDE ET DE REALISATIONS

Pour son laboratoire de produits spéciaux.
De niveau BTS Electronique avec 2 à 3 ans d'expérience.
Connaissances en logique câblée et micro-processeur.

Adresser lettre de candidature au Service du Personnel de MOTOROLA S.A. - Division Communications - 14, allée du Cantal - Z.I. de la Petite Montagne Sud - 91020 EVRY

Ingénieurs Grandes Ecoles

Filiale d'un grand groupe industriel français, nous renforçons nos équipes pour continuer notre développement de nouveaux produits et réussir sur d'autres marchés de ROBOTIQUE INDUSTRIELLE.

Nous nous intéressons à des ingénieurs (H/F) motivés et compétents dans l'un des domaines suivants :

Automatismes - Asservissements Numériques - Robots

pour créer, *développer et intégrer de nouveaux systèmes* automatiques de commandes.

Intelligence Artificielle en Vision

pour développer de *nouvelles* applications de reconnaissance de forme en vision.

Pour ces deux postes, de réelles connaissances en micro-informatique sont indispensables.

Une première expérience acquise en laboratoire, sans être indispensable, serait souhaitée et favoriserait une prise rapide de responsabilités de nouvelles affaires.

L'organisation des projets autour de compétences complémentaires implique d'être *créatif et de* participer à un travail d'équipe.

Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 8992 à PARFRANCE ANNONCES – 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS – qui transmettra

UNE FORMATION ELECTRONIQUE ET DES CONNAISSANCES EN LOGICIEL : le profil de L'INGENIEUR que nous recherchons

Dans le cadre de la réalisation de stations bureautiques nous proposons deux fonctions :
- *REALISATION DE MICRO-LOGICIELS* équipant les modules matériels de couplage des périphériques ou de support de lignes de télécommunications.
- *REALISATION DE LOGICIELS DE TESTS ET DE DIAGNOSTICS* permettant de déceler les défauts éventuels d'une station ou de sa périphérie

Les candidats ont si possible une expérience dans le domaine *systèmes réalisés à base de* micro-processeurs, et seront intégrés dans de petites équipes projet.

Formation à nos produits assurée.

Nous vous remercions d'adresser *votre dossier* de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) en précisant le poste choisi, à Michèle CORBINEAU BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY



Transac

200.000+

POUR NOS FUTURS INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX CONFIRMES

Notre Société, leader dans le domaine de l'instrumentation de mesure et des systèmes de test, vous propose de prendre en charge la vente de matériels de réputation internationale. Il s'agira toujours de produits hautement sophistiqués, faisant appel aux technologies les plus avancées.

Les contacts que vous devrez prendre avec une clientèle de haut niveau feront appel à toutes vos qualités techniques ainsi qu'à votre *sens* commercial très développé.

SI le profil décrit ci-dessus n'est pas entièrement le vôtre, vous êtes peut-être un ingénieur électronicien désireux de voir évoluer sa carrière vers des responsabilités plus larges ; dans ce cas votre candidature nous intéresse également.

Ces postes à pourvoir sont placés en banlieue sud-ouest, proche de Paris.

Veuillez adresser votre dossier (CV + lettre manuscrite), en précisant sur l'enveloppe la référence 275 973 M, à Régie Presse, 85bis rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

DES CARRIERES OUVERTES AU SERVICE DE L'ELECTRONIQUE DE DEMAIN



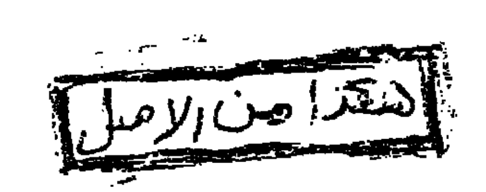
Vous êtes

INGENIEUR GRANDE ECOLE ou UNIVERSITAIRE
intéressé par la TECHNOLOGIE

Vous voulez travailler sur un matériau d'avenir : le Ga As.

Nous vous offrons d'étudier et de développer de nouveaux composants électroniques : transistors, diodes PIN, circuits intégrés.

Adresser C.V., photo et prétentions à R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC
à l'attention de M. BOURGES - Département Central du Personnel -
B.P. 301 - 92156 SURESNES Cedex



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

E.P. Schlumberger

La Société Etudes et Productions Schlumberger accroît l'efficacité de la recherche pétrolière par la conception, le développement et la production de systèmes de mesures pour évaluer les gisements d'hydrocarbures.

Un des départements s'occupe plus spécialement de l'interprétation des résultats obtenus en sismique, à l'aide de capteurs de fond. Ce département se développe et se diversifie dans le domaine de la sismique de surface, aussi cherche-t-elle à s'adjoindre les compétences d'un

Ingénieur spécialiste en traitement du signal

Le candidat, titulaire d'un diplôme de grande école ou d'une thèse d'état dans la spécialité, devra avoir de préférence une expérience dans le domaine de la sismique de surface à deux et trois dimensions. Intégré dans une équipe d'application, sa responsabilité consistera principalement à concevoir et mettre au point des algorithmes et des programmes de traitement de données sismique.

Ce poste, qui implique une parfaite maîtrise de l'anglais, est à pourvoir à PARIS (Montrouge) et inclue des déplacements occasionnels dans les autres centres de recherche du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à la Direction du Personnel, E.P. Schlumberger, 26 rue de la Cavée 92142 Clamart.

Schlumberger



Spécialiste de la robotique de laboratoire pour la
CHIMIE
BIOTECHNOLOGIE
recherche pour sa filiale française en formation, un

INGÉNIEUR D'APPLICATIONS ET DE SERVICE

Le candidat aura au moins 2 ans d'expérience en laboratoire (recherche, contrôle) ;
Il sera familiarisé avec les procédures de préparation d'échantillons,
Il devra assurer la mise en route des robots en faisant preuve d'imagination, d'ingéniosité et de sens pratique.
Il devra également assurer la formation des utilisateurs et le service après-vente d'un matériel qui va révolutionner la vie des chercheurs.
De tempérament actif et entreprenant, il alliera des qualités de contact à un goût pour le travail en équipe.
Parfaitement bilingue anglais-français.
Lieu de travail : Paris Pantin. Stage rémunéré aux U.S.A.
Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. 321 au Cabinet GIRAUD MOUCHOT CONSEIL, 21 bis, rue de Paradis, 75010 Paris.

giraud mouchot conseil
Conseil en recrutement de personnel

NOTRE DOMAINE : INFORMATIQUE DISTRIBUEE ET BUREAUTIQUE
Nous recherchons pour notre Département Informatique Gestion Outil, des

INGENIEURS LOGICIEL

Ils auront à :
- Gérer et distribuer tous les logiciels produits par la Société.
- Etudier et développer des programmes de gestion et d'automatisation de la distribution.
- Garantir l'intégrité et l'authenticité des logiciels produits.

Les candidats ont une expérience en réalisation de logiciels et encadrement de projets.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC BP 92 - 91301 MASSY.



Transac

L'esprit d'entreprise avec les moyens d'un grand groupe :

Spie Batignolles

Division électricité et nucléaire
(16 000 personnes, chiffre d'affaires 6 milliards de francs dont 40% à l'étranger).
spécialisée dans l'équipement électrique et les automatismes industriels recherche :

Ingénieur d'affaires téléconduite export

Il assurera le suivi technique, commercial et financier d'importantes affaires en téléconduite destinées à des PIPE-LINES, à de GROSSES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES, ou à des DISPATCHINGS ELECTRIQUES A L'EXPORT.
Fort d'une première expérience (2 à 5 ans environ) en ENTREPRISE ou chez un CONSTRUCTEUR de matériels de télétransmission ou de télécommunication, votre formation sera celle d'une grande école d'ingénieurs en électricité ou équivalente, option télécommunication.
Mobilité, initiative, autonomie, sens de l'approche commerciale mais aussi de la gestion feront de vous « l'homme orchestre » d'une réalisation.
Le poste est basé à PARIS. Un très bon niveau en ANGLAIS est indispensable.
De réelles opportunités de carrière existent au sein de notre groupe aussi bien en France qu'à l'étranger.
Vous êtes invité à écrire (CV détaillé, photo et prétentions), sous réf. SB 83.79 à Société SPIE BATIGNOLLES, division électricité et nucléaire, DP/GRH, 202 quai de Clichy 92111 Clichy Cédex.

média-system

auditeur confirmé(e)

AFFAIRES A CYCLE LONG · PARIS

L'un des premiers groupes industriels français, leader dans les équipements mécaniques lourds, souhaite renforcer sa Direction de l'Audit Interne en engageant un auditeur confirmé.

Les missions de contrôle de procédures, de vérification de comptes et de prévision de résultats qui lui sont confiées ont pour but d'assurer la Direction Générale du bon fonctionnement des systèmes de gestion et de leur cohérence, indispensable dans un groupe décentralisé.

Cette proposition s'adresse à un(e) jeune professionnel(le) de formation supérieure (HEC, ESSEC, IEP, ESC). Il a acquis une expérience d'au moins trois ans dans un cabinet d'audit anglo-saxon ou dans un service similaire d'une entreprise et souhaite élargir son horizon professionnel aux dimensions d'un groupe aux activités diversifiées.

Après quelques années à la Direction de l'Audit, il évolue vers des postes opérationnels (contrôle de gestion, direction financière...). L'anglais est indispensable ainsi qu'une disponibilité pour des déplacements à 50% du temps, en France principalement, ainsi qu'à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Mme Catherine de LA ROCHE, sous la réf. 331.2 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de Logelbach. 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

Importante organisation professionnelle

recherche pour Paris

COLLABORATEUR RESPONSABLE POUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES

FORMATION :
Doctorat Droit ou Sciences Eco ;
Sciences Po ;
Grandes Ecoles de Commerce.

EXPÉRIENCE :
De plusieurs années dans les domaines relevant de sa compétence.

AGE :
Environ 35 ans.

MISSION :
Collaborateur du Délégué Général.
Il sera chargé notamment :
- d'informer les adhérents (économie, fiscalité, prix, concurrence, consommation) ;
- d'assurer le secrétariat des commissions économiques fonctionnant au sein de l'organisation ;
- d'être en contact avec le service du C.N.P.F., les ministères et l'administration, l'INSEE, etc.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo et prétentions à S.C.E.E.P. Régie, 5, rue Bernard-Palissy, 92800 PUTEAUX.



Filiale de CIT ALCATEL,
Spécialiste en FORMATION
recherche des

ANIMATEURS DE FORMATION H/F

INGENIEURS OU TECHNICIENS SUPERIEURS

Pour conception, diffusion de cours mais aussi pour rédaction de notices et de supports de cours dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS : équipements de transmission, téléphonie, commutation.
Une première expérience (B.E., SAV, chantier, ...) est souhaitable *ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais*.
L'expérience de la Formation n'est pas indispensable mais il est nécessaire d'avoir le goût du transfert de connaissances, tant par oral que par écrit.
Notre structure vous permettra : • de développer vos dons d'animateur et vos connaissances techniques, • de répondre à une de vos motivations en effectuant des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Si vous êtes intéressé, adressez votre lettre manuscrite et C.V. à Mme CHEVALIER - COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL 27, rue Godillot - 93406 SAINT-OUEN

INVITATION*

Responsables d'Entreprises, venez rencontrer, dans une ambiance professionnelle, **100 exposants** à l'écoute de vos problèmes.
Ils étudieront avec vous la **solution informatique** adaptée à votre cas.

☐ Nom : ....
☐ Fonction : ....
☐ Entreprise : ....
☐ Adresse : ....



INFOPRO du **24** au **28 janvier 1984**, le forum de l'informatique appliquée aux PME et professions libérales.

Palais des Congres PARIS - (Porte Maillot)
INFOPROMOTIONS, 48 rue Saint Ferdinand 75017 PARIS.

a decouper et a remplir avant l'entree a l'exposition
* Donne droit a l'entree gratuite (tarif normal 50 F)

SOCIETE FILIALE
GROUPE NATIONALISE
recherche

2 INGENIEURS CHIMISTES

Bonnes connaissances en hydraulique.

Tâches confiées :
- traitement des eaux potables et industrielles
- traitement des eaux résiduaires.
- conception d'installations.
- rédaction des offres.
- défense des projets.

Expérience dans ces domaines minimum 10 ans.

Connaissance de l'anglais lu, parlé, écrit.

Déplacements France et étranger.

Adresser C.V. + prétent. sous réf. 86060 à CONTESSE PUBLICITE, 20 av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

VARIAN ASS., PALO ALTO, CALIFORNIE
(C.A. 760 millions $ en 83, 13.000 personnes)
recherche pour sa filiale française.

INGENIEUR DE VENTES

pour sa Division VIDE et ULTRA-VIDE

Agé de 30-35 ans, vous êtes autonome, vous possédez une forte capacité de travail. Nous vous proposons de promouvoir la vente de composants et d'équipements liés à la technique du vide et de l'ultra-vide.

Ingénieur électronicien, vous avez une formation ou un appétit commercial auquel vous joignez un anglais courant. Votre formation complétée par une réelle expérience de la vente de produits industriels de haute technologie vous permettra d'occuper des fonctions d'Adjoint ou de Responsable des Ventes France.

Votre réussite dans le poste vous ouvrira de larges possibilités d'évolution tant en France qu'à l'étranger. (Réf. M1)

INGENIEUR DE VENTES

pour sa Division INSTRUMENTS

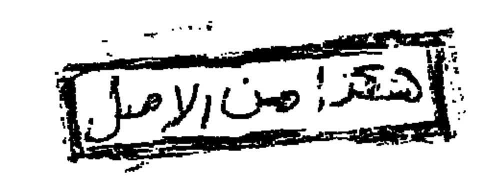
Agé de 30-35 ans, vous aimez vendre et vous l'avez prouvé. Vous avez une solide expérience en chromatographie gazeuse et liquide, et si possible, en informatique.
Vous avez une bonne connaissance de l'anglais qui vous permettra de suivre régulièrement des stages de formation.
Vous aimez travailler au sein d'une équipe avec des objectifs précis. (Réf. M2)

Pour ces deux postes, nous offrons une rémunération particulièrement intéressante, avec voiture de fonction et de nombreux avantages liés au Groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi à



VARIAN S.A.
Boite Postale 12
91941 LES ULIS CEDEX.



IMPORTANT GROUPE FINANCIER PRIVE

Assurances - Retraite - Placements Financiers

recherche

COMMERCIAL

HF

pour sa délégation de L'ILE DE FRANCE

Vous êtes un homme de la vente ayant une expérience du «terrain».
Vous êtes un animateur capable d'encadrer une équipe de vendeurs.
Vous avez une formation supérieure.
Venez vous joindre à nous, vous y trouverez une ambiance dynamique.
La rémunération est motivante.
Une formation approfondie vous sera dispensée.
Voiture de service.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo, prétentions sous N° 8993 à PARFRANCE ANNONCES
4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra
Discrétion assurée.



La division impression électronique

recherche

Ingénieurs commerciaux de haut niveau

expérimentés en milieu informatique.

RANK XEROX met sur le marché une gamme de produits qui vont de l'imprimante à laser, Xerox 2700, à la Xerox 9700.
Les imprimantes électroniques reliées à un ordinateur central (compatibilité avec les gros sites IBM) permettent d'éditer à la vitesse du laser des informations graphiques entrées par CAO/FAO Scanners et tout autre analyseur d'entrée graphique.
Le marché de ces périphériques RANK XEROX va de l'imprimerie importante aux plus grandes entreprises et administrations et ce dans tous les secteurs de pointe (électronique, aéronautique, pétrole, industrie lourde, etc...).
Ces marchés très importants où la négociation n'intervient qu'au plus haut niveau de l'entreprise, Rank Xerox France veut les confier à quelques Ingénieurs Electroniciens, Informaticiens ou Commerciaux dont la qualité première sera d'être de véritables négociateurs.
Vous avez déjà l'expérience des moyens et gros systèmes ou des périphériques lourds et/ou de leur commercialisation.
Vous souhaitez rejoindre nos équipes à PARIS ou à LYON ?

Adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et prétentions) sous réf. D.I.M 54 à Michel Tappert RANK XEROX Service Recrutement 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex. (discrétion assurée).

RANK XEROX

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS DEBUTANTS *HF*

généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

INGENIEURS GESTION

VALEO Thermique – NOGENT-LE-ROTROU – 28
VALEO Direction Gestion Automobile – PARIS 17e
VALEO Embrayages – AMIENS – 80

Vous avez une formation complémentaire en gestion (I.A.E., CESMA . . .). Au sein des services Gestion vous serez chargé d'études économiques sur les éléments d'exploitation (activités, résultats, stocks, investissements. . .) et participerez à la diffusion ou l'application des principes de gestion retenus dans le groupe. Connaissances en espagnol, italien ou allemand appréciées.
Réf.52832/1/M

INGENIEURS METHODES ET INDUSTRIALISATION

VALEO Embrayages – AMIENS – 80

Nous vous proposons de débuter votre carrière au sein de cette importante unité de production en grande série (1.600 personnes) en prenant en charge la conception, la mise en oeuvre, l'amélioration des procédés et matériels de fabrication (outillages de presses) afin d'obtenir les meilleures conditions techniques, humaines et économiques de production. Vous animerez une équipe de 7 techniciens et mettrez en place l'organisation et les moyens nécessaires à la C.A.O. Connaissances en métallurgie et/ou informatique technique souhaitées.
Réf.52832/2/M

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre, CV, *prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi* à VALEO Service Recrutement I. & C. – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

GROUPE IMPORTANT EN PLEIN DEVELOPPEMENT

recherche pour son

DEPARTEMENT CONSEIL AUX COLLECTIVITES

RESPONSABLE DE FORMATION SUPERIEURE

à caractère socio-économique, capable d'animer une équipe d'études et de réalisations de projets touchant la vie locale dans ses aspects sociaux et/ou économiques. Expérience d'aménageur ou d'animateur des contrats de pays souhaitée.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous N° 8994 à PARFRANCE ANNONCES
4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS - qui transmettra - Discrétion assurée.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche :

INGENIEURS RESPONSABLES AFFAIRES

1 à 3 ans d'expérience professionnelle. Pour assurer la responsabilité complète de réalisations d'installations en courant faible (technique, commerciale, animation des hommes, gestion, méthodes).



Merci d'adresser C.V., photo et prét., CSEE - Direction des Relations Humaines-17, Place Etienne Pernet-75738 PARIS Cedex 15, sous réf. C 654

Direction industrielle/Méthodes production

Spécialistes en informatique distribuée et bureautique, nous recherchons

un ingénieur mécanicien
un ingénieur électromécanicien

Fonction :

- assurer le leadership d'une équipe dont les méthodes sont axées sur les familles Produits (station bureautique et micro).
- *mettre au point la ligne opérationnelle sur les plans : procédés, coûts, délais, qualité.*
- caractériser et mettre en place les investissements liés aux produits et aux productions.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés ayant une première expérience, capables de s'intégrer rapidement au sein d'une équipe dynamique. Anglais obligatoire

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence 191/1 à Michèle Corbineau - BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.

Bull Transac

COMMERCIAL :

Autonome, dynamique, persévérant, votre *formation supérieure et votre expérience vous* ont amené à constater l'importance des nouvelles économiques et financières dans la stratégie des entreprises.

Si vous répondez à ces critères et parlez anglais

A.P. DOW JONES

vous confiera la commercialisation de ses services d'informations pour la France et Monaco.

Veuillez présenter votre candidature motivée à DAFSA - Service du personnel
7, rue Bergère - 75009 PARIS.

---

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

OLIVETTI, premier constructeur européen de matériel et d'équipement Bureautique et Informatique poursuit son développement Informatique et recherche des

Ingénieurs débutants ou première expérience

Ce qui nous intéresse ce sont vos capacités d'évolution autant que votre culture technique.
Formés à *nos produits* et à *nos méthodes*, vos premiers objectifs réalisés, vous saurez prendre un poste à responsabilités.
Vous pratiquez l'anglais et peut-être l'italien.
Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature à Daniel BASSAN

OLIVETTI FRANCE - DPRH
89 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris.

olivetti olivetti olivetti olivetti

ARMCO

FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE AMERICAIN
recherche pour son Département TUBE ACIER, LEADER sur son *marché :*

INGENIEUR DE VENTE
180 000

Nos produits sont destinés principalement aux industries *de l'automobile et de la réfrigération. L'Ingénieur de* Vente étudiera les besoins des clients avec le Service Technique de l'usine. Il assurera la promotion de nos produits de notre technologie et nos capacités d'innovation. Il négociera les conditions de vente.

Le poste convient à un **INGENIEUR MECANICIEN**, 25-30 ans, ayant une première expérience de la **VENTE**. Anglais indispensable. Déplacements fréquents entre le service commercial (Courbevoie) et l'usine (Amboise).

Nous vous remercions d'envoyer votre C.V. *accompagné* d'une lettre manuscrite et d'une photo à ARMCO - *Direction des Ressources Humaines* -
4, rue de l'Abreuvoir - 92400 COURBEVOIE.



CR2A
CONCEPTION ET REALISATION D'APPLICATIONS AUTOMATISEES

Dans le cadre de son expansion

RECRUTE

DEPARTEMENT PROSPECTIVE ET OUTILS LOGICIELS

REF. N°1 INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation grande école ou universitaire pour participer à la conception d'un générateur de code ADA

REF. N° 2 INGENIEURS INFORMATICIENS EXPERIMENTES

Pour prendre part aux études d'architecture de calculateurs futurs (type MIMD) et à l'architecture de systemes complexes temps reel
Une experience pratique d'au moins 5 ans en matiere d'implementation d'outils temps réel est necessaire pour ces deux postes, ainsi que la pratique des langages tels que LTR, ADA, PASCAL ou C

DEPARTEMENT SYSTEMES D'INFORMATION

REF. N° 3 INGENIEURS DE CONCEPTION ET D'ETUDE DE HAUT NIVEAU

Une expérience pratique de conception et/ou d'etude de systèmes d'information et/ou de communication est imperative. La pratique et/ou la connaissance des bases de données de l'informatique répartie; réseaux, vidéotex et génie logiciel seront des criteres de choix.

Pour ces postes, la rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel individuel. De grandes possibilités d'évolution de carrière existent au sein d'une société d'ingénierie à taille humaine (160 personnes), ayant des moyens évolués (ADA-WORK-CENTER), actuellement en pleine expansion et qui réalise des projets de taille nationale.

Adresser votre candidature en mentionnant la référence du poste envisagé à la Direction du Personnel de CR2A, 18-22, rue d'Arras - 92000 NANTERRE.

Société Holding d'un important Groupe de négoce international à Paris recherche :
pour son nouveau *département d'assistance et d'inspection de ses filiales*

Jeunes collaborateurs *HF*

ayant une bonne *formation* comptable (DECS), 2 à 3 ans d'expérience, une bonne connaissance de l'anglais.
Déplacements à prévoir.
Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. 9551 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

BANQUE AMERICAINE CHAMPS ELYSEES
cherche pour son service crédit

analyste financier

jeune diplômé ESC
Parfaite connaissance anglais
Libre de suite
Cadre agréable - avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétent. sous réf. 86354 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01 *qui transm.*

Serete (800 personnes) est l'une des premières sociétés françaises d'ingénierie. Nous opérons en France et à l'étranger sur des réalisations industrielles variées (pétrole, chimie, agro-alimentaire, techniques avancées...). Dans le cadre de notre développement, notre Département Etudes Economiques recherche :

Jeunes ingénieurs économistes

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école. Vous possédez une formation économique complémentaire. Après une période de formation à nos méthodes, vous vous verrez rapidement confier la responsabilité d'études de faisabilité de projets, d'implantation d'unités, d'études de marchés de biens industriels, de recherches technico-économiques, tant en France qu'à l'étranger.

Vous débutez ou avez une première expérience de la fonction. Une bonne connaissance de l'anglais et une mobilité géographique sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature à Serete, Service Recrutement, 86 rue Régnault, 75640 Paris Cédex 13 sous référence S3-41 M.

serete ingenierie

média-system

Le Service **INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE** d'une importante société industrielle recherche pour **PARIS** et la province **(BOURGOGNE)**

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

ayant la connaissance des matériels CDC, CRAY ou DIGITAL VAX 11 780,

qui seront chargés de la transposition de logiciels, de l'adaptation aux matériels clients, de couplage avec CAO...

Ces postes exigent des connaissances en mécanique des structures et en fortran ainsi qu'une expérience préalable d'au moins 3 ans.

Ces postes sont évolutifs, vers des fonctions de Chefs de Produit chargés de la commercialisation de systèmes auprès d'entreprises industrielles ou de SSCI.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 80682 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

chef de projet - bureau d'études

MATERIEL PEDAGOGIQUE

Leader sur son marché, notre Société cree, fabrique et distribue du matériel d'expérimentation scientifique destiné aux établissements scolaires. Notre bureau d'études conçoit du matériel, d'une part pour les sciences expérimentales (physique et biologie), et d'autre part pour l'enseignement informatique. Ces deux activités comprennent la micro-électronique. Nous recherchons aujourd'hui le Responsable de Projet pour la physique et la biologie. Avec une équipe de techniciens il devra concrétiser le programme d'études et susciter de nouveaux produits. Nous souhaitons confier ce poste à un **INGENIEUR ELECTRONICIEN** justifiant d'une première expérience de bureau d'études, et possédant une bonne connaissance de la micro-électronique. Pour réussir à ce poste, il faut avoir le sens de l'organisation ainsi que de réelles qualités de contact. Ce poste est basé en Normandie, à 100 km de Paris.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 331.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Notre vocation : **la bureautique et l'informatique distribuée sur les marchés nationaux et internationaux.**

Pour faire face à notre expansion constante nous recherchons pour notre **Direction Organisation et Informatique interne.**

Un chef de groupe informatique

Il organise, planifie et contrôle plusieurs projets et anime une équipe de chefs de projets et d'analystes programmeurs.

Ingénieur diplômé il a une expérience réussie de quelques années de chef de projet et la connaissance des DPS 7 et DPS 8.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 171/2 à Michèle Corbineau - BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.

Bull Transac

Filiale Groupe Multinational Equipements Automobile Leader dans son Secteur recherche

ANALYSTE FINANCIER

- Le candidat sera diplômé d'une école de commerce ou universitaire option gestion.
- Aura 2 ans minimum d'expérience de préférence dans une entreprise à vocation industrielle.
- Bonnes connaissances de l'anglais indispensables.

LA MISSION :
Au sein de l'équipe contrôle de gestion de la direction financière, assurer le suivi et contrôle d'activité des unités de production.

De réelles possibilités d'évolution seront offertes au sein de la direction financière du groupe.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne (m°)

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 86509 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Compagnie d'assurance à vocation internationale
Recherche comme Responsable pour son service

CONTENTIEUX SINISTRES TRANSPORTS

UN JURISTE EXPÉRIMENTÉ

Le candidat devra essentiellement posséder :
- une expérience de plusieurs années dans une fonction à dominante «Facultés Maritimes»;
- de bonnes aptitudes à la conduite des hommes;
- la maîtrise de la langue anglaise;
- l'allemand serait un avantage.

Adresser C.V., Photo et prétentions à n° 86.166
Contesse Publicité, 20 avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

INGENIEUR CONSEIL LA DEFENSE

recherche

- **1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN**
- **1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN**

Expérience 5 ans équipements nucléaires.

- **1 INGÉNIEUR D'AFFAIRE**

Promotion et suivi des services.

LIEU DE TRAVAIL PARIS LA DÉFENSE.

- **2 INGÉNIEURS ASSURANCE - QUALITÉ**

Expérience 3 ans Offshore ou nucléaire.

LIEU DE TRAVAIL : LE HAVRE - MARSEILLE OU PARIS.

POUR TOUS CES POSTES :
BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° T043.965 M
RÉGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.



GROUPE recherche pour ses filiales en forte croissance

JEUNES DIPLOMES(EES)

MIAGE (ou BTS Informatique)

intéressés (ées) par la micro informatique dans les secteurs suivants :
- formation,
- actions technico-commerciales,
- développement de logiciels.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions sous référence 1591 M à

SOURCES
16 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris
qui transmettra

Une société de second oeuvre bâtiment, filiale d'un important groupe BTP français en fort développement à l'étranger, nous a confié la recherche d'un

INGENIEUR ELECTRICITE

COURANTS FORTS ET FAIBLES

qui devra :
- ▶ établir les plans de principe des installations,
- ▶ préparer les dossiers d'appels d'offres et sélectionner les entreprises sous-traitantes,
- ▶ contrôler les plans d'exécution et la réalisation des travaux.

Si vous avez :
- Une formation d'ingénieur électricien,
- 5 à 10 ans d'expérience,
- une aptitude pour le travail en équipe,

Merci d'écrire avec CV, photo et rémunération actuelle et souhaitée sous réf. IE 1.4 à Jean Ernoult 75, bd Richard Lenoir 75011 Paris. Ne pas téléphoner. Confidentialité assurée.

GROUPEMENT FRANÇAIS d'EXPORTATEURS d'EQUIPEMENT
pour
L'INDUSTRIE CHIMIQUE
offre situation intéressante à

RESPONSABLE EXPORT

Le candidat âgé de 28 ans minimum et de formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce ou Ecole d'Ingénieurs) aura une expérience confirmée dans fonction similaire.

• Il aura pour mission de promouvoir et de négocier les offres faites par les sociétés du Groupement, essentiellement en URSS et dans les pays de l'Est, assisté par les spécialistes des Entreprises.

• Il devra parler couramment ANGLAIS-ALLEMAND, le RUSSE serait très apprécié.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé et photo, indiquant dernière rémunération perçue; adressée à

B.E.O. (sous référence 8252) 3, rue de Téhéran 75008 Paris

La holding d'un important groupe privé (3500 personnes, 2 milliards de C.A.) recherche

L'ADJOINT AU CHEF DU DEPARTEMENT COMPTABILITE FINANCES H/F

Il intervient pour tous problèmes de gestion comptable et financière (*comptabilité générale et analytique, consolidation, trésorerie...*) tant au niveau de la holding que des différentes filiales.

Ce poste s'adresse à un diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (+ *D.E.C.S.*) qui possède une expérience de 3 à 5 ans en cabinet d'audit ou en *entreprise*.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 499 à **INTER P.A.**, BP 508, 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GREGGORY S.A.

Groupe privé de 400 millions de C. A. en expansion, recherche un

Contrôleur de Gestion

Il sera l'adjoint du Directeur Financier et Administratif et veillera plus particulièrement au contrôle des filiales et au respect des procédures. Il en fera l'audit, analysera les comptes, traitera les questions juridiques et préparera le bilan consolidé. Au siège, il collaborera à l'organisation *générale comptable, informatique et administrative.*

Ce poste conviendrait à un professionnel diplômé d'une grande école ou de formation universitaire supérieure ayant au minimum le DECS complet et une expérience de 3 à 5 ans d'audit en cabinet comptable. De solides connaissances d'informatique seraient un plus pour ce poste.

Bonne évolution en perspective au sein du groupe.

Adresser votre candidature sous réf. 488 à M. A. DANNENBERGER CEPIAD 135, av. de Wagram 75017 Paris, qui vous assure la discrétion.

SOCIETE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
- Groupe Caisse des Dépôts - Développement -
recherche

JEUNE INGENIEUR DIPLOME

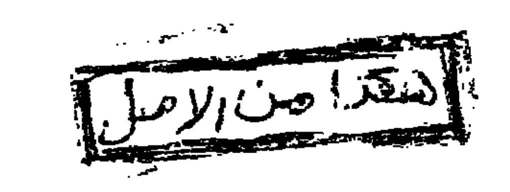
Expérience industrielle de plusieurs années
Connaissance de l'informatique,

pour fonction technico-commerciale en France.
Possibilité de carrière internationale ultérieure.

Adresser curriculum vitae, prétentions et date de disponibilité sous référence 6056 à :



SINORG RECRUTEMENT
7 RUE ROYALE 75008 PARIS



Filiale d'un groupe international
recherche pour
LA COURNEUVE

un Assistant Financier H/F

rapportant au Directeur Financier.

Missions :

- **en matière de crédit**
  - amélioration des outils et procédures (comités de crédit et fixation plafonds)
  - contrôle du risque client et prévention
  - recouvrement des créances et suivi du contentieux.
- **en matière de trésorerie**
  - préparation des dossiers bancaires
  - gestion en dates de valeur
  - situation prévisions et budget.
- **en matière de gestion**
  - préparation des budgets et plans
  - analyse des résultats et marges.

Profil :

- études supérieures financières ou formation juridico-comptable approfondie
- expérience en milieu industriel min. 2 ans
- connaissance de l'allemand
- rémunération envisagée : 160.000 F an.

Envoyer CV et photo sous référence 2085 à L.T.P. 31, Bd Bonne-Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Responsable Caisse des Retraites

Importante Banque - PARIS

Une importante banque française recherche pour Paris le Responsable de sa Caisse des Retraites.

Sa fonction consistera principalement en la **gestion administrative** de la caisse (qui regroupe 4.500 allocataires).

En particulier, le cadre recruté se verra confier :
- la constitution des dossiers de retraite, et les relations les concernant avec les autres caisses,
- l'établissement et le suivi de sa comptabilité,
- le paiement des retraites (par informatique),
- la préparation des conseils d'administration.

Il sera également chargé de **l'organisation de son service** (7 personnes), de la formation et de l'animation de son équipe.

Homme de contact, il établira les relations avec les retraités, contribuera à la résolution des problèmes en cours.

Ce poste à nombreuses responsabilités conviendrait à un cadre confirmé (10 années d'expérience dans la gestion administrative du personnel seraient appréciées.)

Doté d'une autorité naturelle, il aura le goût de l'animation et de l'organisation d'un service administratif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 4307 M à rscg carrières - 48, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

Filiale Grand Groupe Pétrolier Français activités ingéniérie
cherche

INGENIEUR DIPLOME

40 ans

Expérience maintenance.
Gestion stocks.
Homme de terrain.
Meneur d'hommes.
Anglais.
Pour équipe de direction siège Paris.
Mais susceptible d'évoluer vers mobilité France et étranger.

Premier poste en province.
Possibilité activités ultérieures hors de France.

Envoyer CV complet détaillé et prétentions s/réf. 86411 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmetra

---

Société d'informatique en forte croissance
recherche pour le développement de ses

SYSTÈMES DISTRIMATIQUE

sur INTERTECHNIQUE 500-5000
destinés aux P.M.E. de distribution

CHEFS DE PROJETS

expérimentés en informatique de gestion
rémunération motivante

AGENCE PARISIENNE D'INFORMATIQUE
1, rue de Bercy - 75012 Paris.

La filiale française d'un groupe international, en forte expansion, crée la fonction de

« Controller »

Collaborateur immédiat du Directeur Financier, nous vous confierons la responsabilité du Contrôle de Gestion Marketing et Production qui comporte notamment les plans à court et moyen termes, les budgets et le reporting.

Vous superviserez la comptabilité, la trésorerie et l'ensemble des questions fiscales.

De formation supérieure commerciale (complétée par un DECS), vous avez acquis une expérience de 5 ans minimum de l'audit ou du contrôle de gestion dans un groupe anglo-saxon et parlez anglais couramment. Vous souhaitez élargir vos responsabilités dans un poste évolutif (situé à l'Ouest de Paris - 1 heure environ).

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée), sous la référence 8/CAB/LM, à notre Conseil qui garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

AFCOREM

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche
pour son Service des Engagements

REDACTEUR

- Formation supérieure,
- Ayant plusieurs années d'expérience acquise dans un poste similaire ou en exploitation,
- Désireux d'évoluer ultérieurement vers l'Exploitation.

Classification : gradé ou cadre en fonction de la compétence professionnelle.

Adresser candidature détaillée, photo et prétentions sous réf. 86286 à CONTESSE Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

VOUS ETES INGENIEUR OU TECHNICIEN !

venez participer à l'expansion d'une importante société d'électronique - filiale d'un puissant groupe industriel - située en Banlieue Sud-Ouest de Paris

nous recrutons

INGENIEUR II

Ecole d'ingénieur ou expérience correspondante

Il sera chargé de la mise en forme de notices techniques et de documents généraux afférents aux différents systèmes de commutation électronique.
Il travaillera en collaboration étroite avec les concepteurs tant sur le plan matériel que logiciel.
Rapports fréquents avec les sous traitants extérieurs.
Connaissances logiciel et anglais lu.
Encadrement d'une équipe de rédacteurs. Réf. 47402

INGENIEURS GRANDE ECOLE

Ils participeront, au sein d'une équipe d'intégration et de validation, à l'élaboration des méthodes d'essais et à leur mise en oeuvre sur maquettes et prototypes pour des applications télématiques.
Quelques années d'expérience industrielle sur systèmes temps réel ou sur système à microprocesseurs seraient souhaitables. Réf. 47403

TECHNICIENS ELECTRONICIENS BTS ou DUT

Dans le cadre des activités d'intégration et de validation des produits développés par notre Société, ils seront chargés de la conduite des essais sur maquette et prototypes (élaboration de méthodes d'essais et mise en œuvre).
Domaine d'activité: matériel et logiciel des commutateurs temporels. Réf. 47404

Adresser lettre manuscrite + CV détaillé **en rappelant bien la référence du poste choisi** à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

COULTRONICS FRANCE S.A.

- Société d'instrumentation scientifique implantée Région
ENGHIEN MONTMORENCY (95)
recherche

SECRETAIRE COMMERCIAL H/F

BILINGUE FRANCAIS RUSSE

Libre rapidement.

Connaissant traitement et suivi de dossiers de commandes export.

Poste sédentaire. Anglais souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/réf. SC 841 - Service du Personnel COULTRONICS FRANCE S.A. 14, rue Eugène Legendre 95580 MARGENCY

SOCIETE GENERALE
POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Nous sommes une Société d'Ingénierie spécialisée dans les techniques de pointe (retraitement de combustibles irradiés, biotechnologie...) et nous recherchons pour notre Département

Sureté nucléaire un FIABILISTE

Il participera aux analyses de sûreté des études et des réalisations et mettra en oeuvre les moyens correspondants d'évaluation (méthodes, conception et traitement des arbres de défaillance, calculs, simulations).

Une expérience d'une année dans cette spécialité serait appréciée.

Le poste est évolutif pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence F1 à

SGN

Direction du Personnel
1 rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux
78184 - Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

SOURCES

LABORATOIRE DE RECHERCHE APPLIQUÉE PROCHE BANLIEUE OUEST
recherche

CHIMISTE-ORGANICIEN

Diplômé (ée) E.N.S.C.P., ESCIL ou équivalent, ayant réelle expérience en synthèse PEPTIDIQUE

Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et prétentions à nº M. 70.872 BLEU, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

INFORIA
INGÉNIERIE

INGÉNIEURS
APPLICATIONS TEMPS RÉEL
CICS. DL 1, IMS, MINI 6, DPS 7, DPS 8

INGÉNIEURS
TÉLÉCOMMUNICATIONS
COMMUTATION TEMPORELLE
VIDÉO COMMUNICATION
Expérience 2 à 4 ans.
Disponibilité immédiate.

Prière envoyer votre C.V. à Tour Gallieni II, 36, avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET.

---

epsilog GSI-ALCATEL/CGE

LOGICIEL TEMPS REEL ET INDUSTRIEL

- ▶Réseaux privés
- ▶Robotique
- ▶Systèmes industriels
- ▶Téléphonie commutation

PARIS - PROVINCE

INGENIEURS CONFIRMES

POUR LES PRODUITS DU FUTUR

Les candidats devront justifier d'une expérience sur : M. 68000, I 80 286, PDP, VAX, SOLAR.

Dominique DELASNERIE vous remercie de lui écrire à EPSILOG 29, rue des Pyramides 75001 Paris, ou de noter ce numéro d'appel : 296.33.03

COMPAGNIE DE SIGNAUX
ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
recherche :

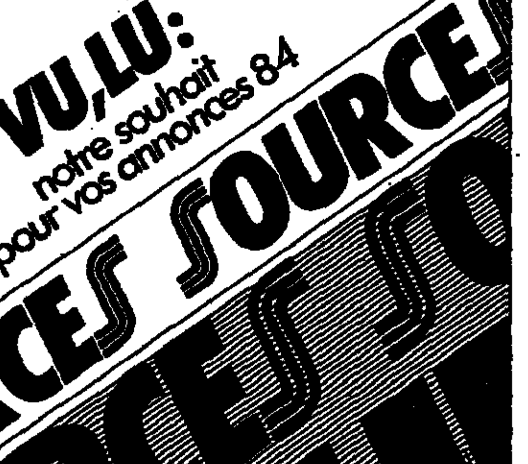
INGENIEURS GENIE CIVIL

DIRECTION TRAVAUX

Réalisation d'affaires très importantes en Algérie et en Lybie.
Responsabilité de chantiers sur tout le territoire pour construction TCE de bâtiments administratifs.
Les ingénieurs recherchés doivent avoir des connaissances approfondies en PREFABRICATION et une expérience de plusieurs années de direction des Travaux.
Maîtrise de l'anglais nécessaire.



Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, en précisant la référence E 653, à - CSEE - Service Emploi et Développement des Cadres - DPRH - 17, place Etienne Pernet - 75738 PARIS cedex 15.



IMPTE SOCIÉTÉ RECHERCHE V.R.P.

- 25 ans minimum.
- Bonne présentation.
- Aimant les contacts.
- Formation assurée.
- Gains importants.

Tél. ce jour au 538-68-67.

RADIALL

Sté de composants électroniques, leader européen dans sa branche, recherche

TECHNICO-CIAL

- Formation technique.
- 3 ans minimum, expérience vente.

Envoyer C.V. et prétentions : 101, rue Philippe-Hoffmann 93116 ROSNY-S/BOIS.

Importante *Société Industrielle* PARIS
recherche

ASSISTANT (e) D'INGENIEUR

- titulaire du B.T.S. d'assistant d'ingénieur pour service technico-commercial.
- bonnes connaissances de l'anglais indispensables.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 29357 à COFAP 40, r. de Chabrol 75010 Paris, qui transmettra.

Juriste international confirmé

De formation supérieure, grande école de commerce, doctorat en droit, *il sera chargé au sein de* la Direction Administrative et Financière de participer à la négociation des contrats internationaux et de suivre la gestion juridique des filiales étrangères.

Il intégrera un groupe très *performant, travaillant essentiellement dans le domaine* des équipements pour l'aérospatiale et l'automobile et dont les activités internationales sont en développement constant.

Pour tenir cette fonction, une *excellente connaissance* de *l'anglais est indispensable.*

Poste basé à BOIS D'ARCY.

Adresser C.V. et prétentions à :
PM LABINAL - Direction des Affaires Sociales
5, Avenue Newton - 78390 BOIS D'ARCY




Cabinet de formation et de conseil à Paris
ayant une grande notoriété dans son domaine, recherche

animateur de formation

35 ans minimum

Il devra :

- assurer pour des entreprises industrielles la conception et l'animation de stages de formation dans les domaines : communication, management et développement des ressources humaines.

- participer au sein d'une équipe au développement de supports originaux pour l'action pédagogique

- suivre l'efficacité de son action dans l'entreprise chez nos clients.

Seules seront examinées les candidatures pouvant justifier

1°) d'une expérience d'animateur d'au moins 4 ans en milieu industriel dans les domaines : communication, management et développement des ressources humaines

2°) d'une formation supérieure

3°) de connaissances précises et étendues en psychologie

4°) d'une compétence pédagogique reconnue.

Votre dossier de candidature sera traité confidentiellement.

Merci de l'adresser accompagné d'une lettre manuscrite et de vos prétentions à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra s/réf: 86095

ANJOU TELEMATIQUE

Groupe Générale des Eaux

ANJOU TELEMATIQUE :
la jeune filiale de la Compagnie Générale des Eaux et de *l'une des premières* SSCI *mondiales, CISI. Notre objectif* : réunir les meilleures compétences en Informatique - traditionnelle et nouvelle - afin de créer un groupe d'études de plus haut niveau.
Une structure originale, souple, dans *un environnement* stable.
Après la Gestion, les Réseaux et Systèmes, la Bureautique, nous voulons développer une activité Conseil et recherchons pour cela un

Ingénieur Conseil en Systèmes d'Information

Diplômé Grande Ecole ou universitaire, 30 ans environ, il doit avoir plus de 5 ans d'expérience en cabinet conseil ou SSCI. Il a acquis une pratique courante de MERISE, participé à des conceptions de systèmes et de schémas directeurs, et possède une connaissance «panoramique» de *l'informatique*, la Télématique, la Bureautique.
Esprit d'entreprise et d'innovation, goût pour l'autonomie d'action, attrait pour l'informatique d'avant-garde ?
Rencontrons-nous.
Merci de nous adresser votre dossier de candidature et vos souhaits de rémunération à:
ANJOU TELEMATIQUE - 79, *rue* Anatole France - 92320 LEVALLOIS-PERRET.

La division agriculture de CIBA GEIGY
recherche un jeune diplomé d'une

ECOLE DE COMMERCE OU D'AGRICULTURE + INFORMATIQUE

Au sein du Service Recherches et Réalisations Prospectives, il participera à la mise en place et au développement chez nos clients (coopératives) de logiciels permettant d'aider les *agriculteurs dans* le choix et l'utilisation des *produits phyto - sanitaires.*

Les candidats recherchés ont acquis si possible une courte expérience de type technico-commercial.

Mobiles, ouverts et motivés, ils trouveront au sein de notre entreprise de réelles possibilités d'évolution.

CIBA-GEIGY

Merci d'adresser votre candidature sous Référence 877 à Christiane MONTEIL
Département du Personnel - 2 *rue* Lionel Terray - 92506 RUEIL MALMAISON.

Curriculum

IMPORTANTE
SOCIETE PETROLIERE
filiale d'un groupe international
recherche
pour son Siège Social
DEPARTEMENT DEPOTS,
EXPEDITIONS, TRANSPORTS

1 collaborateur HF

diplômé de l'enseignement supérieur
«GENIE CHIMIQUE»
Mobilité géographique, aptitudes à l'informatique recherchées.
Apte au commandement et ouvert aux contacts humains.
Avantages de la convention collective du Pétrole.

Adresser CV, photo s/réf. 46441 à
PROJETS
12, rue des Pyramides 75001 Paris
qui fera suivre

Jeune Adjoint Directeur Financier

Nous sommes un important **Groupe Industriel Français** (CA 3 milliards) et *nous* préparons la «relève» de l'Adjoint du Directeur Financier.

Notre candidat sera progressivement chargé d'études en France et dans les filiales étrangères pour le Directeur Financier et la Direction Générale, et ses missions se *rapporteront* à des domaines variés : fiscalité, consolidation, *audit interne...*

Si vous êtes jeune diplômé (e) Ecole de Sup de Commerce + DECS et avez deux à trois ans d'expérience dans l'industrie (de préférence dans un cabinet d'audit) le goût d'entreprendre et le sens de la négociation, adressez votre candidature (CV détaillé, photo et prétentions) sous référence *5012* à rscg carrières -
48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS.

Ingénieur de recherche débutant

CECA S.A., filiale de l'un des plus importants groupes pétroliers français, intervient dans des secteurs industriels *aussi divers que le forage, la production pétrolière*, **l'industrie alimentaire et chimique...**

Nous nous situons parmi les leaders internationaux dans la chimie de spécialités avec plus de 65 % de *notre C.A. à l'étranger.*

Dans le cadre de notre constante expansion, nous souhaitons rencontrer un **ingénieur de recherche.**

Vous êtes jeune diplômé de l'ENSIC, INSCIR, IGC ou UTC et possédez une solide formation en génie climatique.

Nous vous proposons, dans un premier temps, d'effectuer des mises au point de procédés à notre siège social de Vélizy.

Nous offrirons, à terme, à un candidat de valeur, un poste d'ingénieur de fabrication dans l'une de nos usines de province.

Merci d'adresser *lettre manuscrite*, C.V. *et photo* à **CECA S.A. - 11, avenue Morane-Saulnier - 78140 VELIZY.**

CECA SA
CHIMIE DE SPECIALITES

MEDIA BA

BSP AUTOMATION

Société d'ingénierie spécialisée dans l'automatisation de processus industriels

recherche

INGÉNIEURS

Motivés par la réalisation de projet d'automatisation clefs en main ayant au minimum deux ans d'expérience *dans l'analyse de la programmation* temps réel sur mini et micro dans l'un des domaines suivants :

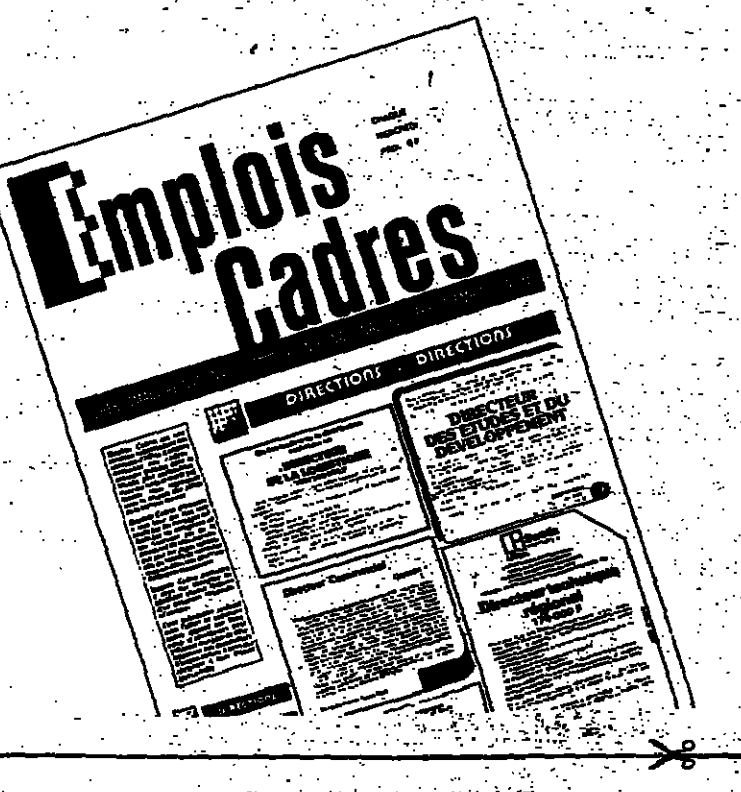
- BASIC ET ASSEMBLEUR 6809 GESPAC/EFCIS ;
- BASIC MICRO-ORDINATEUR APPLE II, IBM PC ;
- FORTRAN 77/HP 1000.

Adresser photo, curriculum vitae et prétentions (en précisant le poste choisi) à
BSP AUTOMATION,
87, rue des Bruyères, 92310 SEVRES.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » **est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupent les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune**

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F.



IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL
recherche

jeunes cadres comptables (DECS ou niveau)

Diplômés d'Ecoles du type HEC, ESSEC, Sup de Co de Paris ou de Province.
débutants ou ayant 1 ou 2 années d'expérience pour ses Etablissements de province Sud-Est et Nord-Ouest.

Après une période d'intégration à l'entreprise, il leur sera confié - dans un premier temps - et au sein d'une équipe la comptabilité de l'Etablissement en tant qu'adjoint du Chef Comptable du site.

Ce poste nécessite une bonne connaissance dans le domaine de la comptabilité et le sens des relations intérieures (hiérarchie - équipe).

Son évolution de carrière nécessite l'acceptation du principe de la mobilité géographique.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous réf. 86173 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

conseils en carrière

CADRES A LA RECHERCHE DE VOTRE 2e SOUFFLE

Le poste que vous avez accepté hier, le reprendriez-vous *aujourd'hui ? Si, au fond de vous-même, c'est non,* ne vous y résignez pas.

Nous aidons les cadres dirigeants à trouver leur deuxième souffle. Nous sommes les conseils en orientation les plus expérimentés en Europe.

Notre méthode consiste tout d'abord en une analyse en profondeur de votre cas. Puis nous vous aidons à obtenir les contacts qui *vous conduiront* à *l'emploi le plus conforme* à vos désirs.

Pour une évaluation, confidentielle et sans frais, de vos propres possibilités de redéploiement, prenez un *rendez-vous par téléphone* ou par lettre avec un de nos conseils en orientation :

Forgeot Weeks

Conseil en orientation de cadres dirigeants.
50, rue Saint-Ferdinand, 75017 Paris.
Tél. 574-24-24.
Meeting in English welcomed.

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... *PRÉNOM* ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL .... *VILLE* ....

NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F (Frais de port inclus) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

OFFRES D'EMPLOIS

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'ingénierie internationale,
plus de 3000 INGENIEURS / TECHNICIENS
80 % du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants:
MINES-METALLURGIE-PETROLE-PETROCHIMIE-ENGRAIS-CHIMIE-OFFSHORE PIPELINES-CENTRALES.

SOFRESID recherche :

Ingénieur grande école

Arts et Métiers ou Assimilés

possédant quelques années d'expérience en entretien d'installations industrielles lourdes.
Au sein du Service Maintenance, cet Ingénieur sera plus particulièrement chargé d'Etudes d'Organisation de Maintenance et de Missions d'assistance technique.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Des séjours à l'étranger, de courtes ou longues durées sont à prévoir.
Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite C.V. + photo et prét. sous référence 3539 à SOFRESID Service Recrutement
59, rue de la République
93108 MONTREUIL Cédex

SOFRESID

PIPELINE SERVICE
(domaine gaz et pétrolier)
recrute pour son établissement industriel TRAPPES (78)

UN INGÉNIEUR
ÉLECTRONIQUE MICROPROCESSEUR
confirmé pour développement contrôle non destructif.
5 ans d'expérience dans la même fonction. Libre de suite.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au secrétariat général, 5, rue Chante-Coq, 92808 PUTEAUX CEDEX.

Sté française de distribution en mini et micro-informatique *recherche*

TECHNICO-COMMERCIAL

pour service ventes utilisateurs et revendeurs sur toute la France. Expérience domaine informatique nécessaire.

Téléphoner au 255-09-04.

PIPELINE SERVICE – TRAPPES (78) recherche pour son activité vente équipements contrôle non destructif

UN INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL
ÉQUIPEMENTS COURANTS DE FOUCAULT

UN INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL
ÉQUIPEMENT ULTRASONS

Connaissance de ces matériels demandée. Anglais. Ingénieur INSA ou équivalent.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au secrétariat général, 5, rue Chante-Coq, 92808 PUTEAUX Cedex.

ÉCOLE PERCEVAL
Pédagogie Steiner
5, avenue d'Epremesnil, 78400 CHATOU
recherche urgent

PROF D'ANGLAIS
Classe 1re, terminale.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

AGENCE DE COMMUNICATION EN MILIEU JEUNES
recherche

RÉDACTEUR (TRICE)

Tâches :
Documentation
Rédaction et suivi de fabrication
Niveau maîtrise
Expérience souhaitée

Envoyer CV, photo et prét. à C. I. E.
143, rue de Saussure
75017 Paris.

Important organisme de formation propose ambiance confraternelle et rémunération intéressante à :

ANIMATEURS CONSEILS

5 ans expérience minimum, diplômés Grande Ecole, Maîtrise psycho-socio ou équivalent, pratique de l'entreprise appréciée pour vacations, 35 jours/an environ : conseil de direction, D.P.O., gestion du personnel, relations humaines.
Adresser C.V. et photo à M. HAMALIAN

CSI

66, rue Lafayette, 75009 PARIS.

Cabinet de Juriste recherche pour collaboration plein temps ou temps partiel

Juriste très bon niveau
(âge indifférent) spécialisé Promotion et Fiscalité immobilières. Plusieurs années d'expérience sur projets importants.
Ecr. s/nº 7.329 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOC. BRITANNIQUE, RECH. 2 INGÉNIEURS RETRAITÉS HAUT NIV. POLYVALENTS POSS. TECH. DE POINTE ET PARF. CONN. ANGLAIS ET/OU ALLEMAND.
Ecr. s/nº 7.361 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société française de négoce de métaux minerais recherche pour Paris

CADRE COMMERCIAL

ayant connaissance minéraux ou métaux ou produits chimiques et exp. de certains des secteurs suivants : fonderie, aciérie, réfractaires, céramique, verrerie, abrasifs.
Anglais recommandé.

Ecrire avec C.V. et prét. à nº 86.418 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

VILLE D'ÉTAMPES
(91) (20.000 h)
recrute
Sous-bibliothécaire titulaire du C.A.F.B., Lecture publique, option livre ancien.
Adresser candidature et C.V. à M. le maire, Hôtel de Ville, 91150 ÉTAMPES.

D.O.O.
78, CHAMPS-ÉLYSÉES
recrute

INGÉNIEURS LOGICIEL

Pour applications
PROCESSUS INDUSTRIELS SUR MICRO ET MINI EN TEMPS RÉEL
Tél. pour R.-V. 359-17-86.

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
QUARTIER ÉTOILE

recherche pour son

SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE

JURISTE

Maîtrise ou D.E.S.S. Droit Social ou Droit du travail.
5 années expérience min.

Pour traiter des questions juridiques, relatives à la formation et seconder le Chef de service dans participation à réunions, rédaction de circulaires d'information.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº M 70.879
BLEU, 17, rue Lebel
94307 VINCENNES-Cedex
qui transmettra.

Organisme important rech.
FUTURS CADRES *COMMERCIAUX*
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niveau.
- Excellente présentation
- Sens des responsabilités.

Tél. : 500-24-03, p. 43.

secrétaires

Pour S. & M. rég. Guignes recherchons
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Hautement qualifiée et expérimentée.
Sténodactylo, anglais écrit parlé indispensables.
Allemand souhaité. Salaire en conséquence.
Env. C.V. sous nº 663 HAVAS 77007 MELUN Cedex.

SOCIÉTÉ D'ARCHITECTURE rattachée à un GROUPE INTERNATIONAL implantée à RUNGIS 94 (Z.I. Silic) recherche

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
- Connaissances de l'ALLEMAND souhaitées.
- Ayant au minimum 5 années d'expérience.
- Très bonne présentation.
- Poste à responsabilités.
- Disponible rapidement.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à COFAP, sous réf. 29.523, 40, rue de CHABROL, 75010 PARIS qui transm.

L'agence Contesse vous souhaite une superbe année 1984

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE, 37 ans
expér. en recrutement, sélection et gestion de personnel, rech. poste identique ou simil. Ecrire M. BORREL, 6, square Raynouard, 78150 LE CHESNAY.

TECHNICIEN SOUDEUR
H.Q., expérience construction navale, Offshore, serrurerie qualifié soudure HP, cherche situation de préférence chantier étranger ou Offshore ou expatrie pour soudure pipeline. Répondre à : M. GLASSON GEORGES, IMM. LA PLAINE-ESCALIER J-QUARTIER LES PLAINES 83500 LA SEYNE S/MER.

H. 50 ans, ch. loge ou gardiennage sur Paris ou proche banl. Ecr. s/nº 6585 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sage-femme titulaire province cherche poste Paris banlieue. Consult. PMI, MAD, Planning Fam. Tél. 656-07-61.

Secrétaire bac F8 dactylo, trav. avec dictaphone. Rech. travail temps complet. 425-54-61.

J.H, 24 ans, maîtrise agrégatif d'histoire recherche travail d'enseignant sur Paris et proche banlieue. Etud. toutes propositions. Tél. 200-47-13, tous les soirs entre 18 et 20 H.

Ingénieur électronicien et électromécanicien, 50 ans, longue exper. Afrique, respons. importantes, métall., pétroch., étud. toutes propositions poste de Direction export Société Française ou internat. Ecr. s/nº 2713 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Born in 32 still going strong well seasoned and world-wide travelled executive seeks new career opportunity. Fluent french english and german. Ex naval aviation senior officier master mariner experienced in high level negociations and interested in aviation offshore shipping. Would like to resume overseas expatriate or offshore.

Please reply to Havas
La Seyne 83500
15, quai Gabriel-Péri
nº 61721 who will forward.

J. Femme trilingue (fr., angl. arabe), dipl. anglais Sorbonne. Sérieuses références en traduction dact. Telex, notions informatique, cherche poste stable. Tél. 504-92-80 ou écrire B.T., 41, r. Corambert, 75012 Paris.

J. H. 30 ans, doct. Sces pol./Ethnologie – Expérience marketing – Capacités rédactionnelles, parle l'arabe. Etudierait toute proposition. Téléphone : 587-38-73 (1).

Ingénieur Chef de Projet expérience 5 ans en informatique industrielle cherche poste Paris-Paris Est.
Ecrire sous le nº T043.964M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Membre Marché commun, trilingue (angl., franç., allem.), 10 ans exp. enseig. angl./allem., traduction, vidéo télév. cherche poste secteur presse, éditions ou vidéo. Hans Wedler, 30, av. du Maine, 75015 Paris.

Cadre Sup. Sciences Po Paris, nat. algérienne, expér. polyvalente : travaux publics, tourisme. Recherche poste à responsabilité dans secteur associatif ou Etablis. public.
Ecrire sous le nº T 043981 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur C.N.A.M., 42 ans, 15 ans d'expérience téléphonie et télématique, espagnol, anglais. Etudie toutes propositions Technique, ingénierie, ou technico.
Ecrire sous le nº T 043.963 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AVOCAT AMÉRICAIN
30 ans – Juris Doctor barreaux, Californie, Pennsylvanie 4 ans expérience Profr (1 an R.F.A.) possédant parfait allemand et français ch. travail juridique en France.
Téléphone : (38) 73-46-39.

PRODUCTIQUE
Ingénieur, 47 ans, ancien consultant en marketing industriel, très grande pratique de la vente et du marché de l'automatisation dans l'industrie mécanique. Etudie ttes propositions ds le cadre de la productique et de la C.F.A.O.

Ecrire sous le nº T 043.972 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune chirurgien dentiste, thèse en cours, expérience cabinet, ch. remplacement ou collaboration, Paris, banlieue. Libre de suite. Tél. 377-29-24.

E.S.S.E.C.
41 ans, haut niveau, notamment
TOUTES QUESTIONS ADMINISTRATIVES
au sens large du terme, étudie toutes formes de collaboration même ponctuelles.
Ecr. s/nº 2722 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

- HOMME, 40 ans, universitaire, expérience de direction P.M.E., secteurs transports, services, export (Esp., Am. Lat., Maghreb).
- Anglais + espagnol.

Cherche poste actif d'adjoint à D.G. ou poste direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/nº 6583 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPATRIATION
- H. 40 ans, Droit et Sc. Po
- Exp. direction-gestion P.M.E.-Filiale
- Exp. expatriation (Am. Lat. Maghreb)
- Anglais-espagnol.

cherche poste à l'étranger avec épouse (secrétaire de direction, aide-comptable). Étudierait tte proposition sérieuse.
Ecr. s/nº 6583 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H, 25. Deug droit T. B. connais. Droit-économ. – vie pol. Hist.-Géo., Angl. Lu-écrit-parlé y compris. Tech. – Aviat. – Armement. Aût comp. Rech. emploi nécess. : dynamisme, intellig., esprit ouvert, esp. d'entr. T. B. Cap. analyse-synth. Jobs routin. exclus. Libre de suite – France – étranger. Ecr. s/nº 2.698 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 30 ans cherche emploi administratif. Tél. : 368-85-42.

J. H. maîtrise droit privé. Recherche 1er emploi région Paris. Libre de suite. Tél. : 534-23-93.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

NOUVEAU
VOLVO PARIS
Le plus grand centre de voitures D'OCCASION
VOITURES NEUVES
VOLVO MIRABEAU
54-56, av. de Versailles, 75016 PARIS
Métro Mirabeau
524.43.61

de 8 à 11 C.V.

A vendre GOLF CABRIOLET GLI noire, garantie 1 an. Crédit poss. Téléphone : (22) 46-12-91.

BMW SÉRIE 3-5-7
83 et 84 peu roulé garantie Auto Paris XV, 533-69-95
63, r. Desnouettes, Paris 15e.

A vendre 505 gr. sable 1983, 3 200 km, cause décès. Prix 55 000 F – Mme Buffet Téléphone : 980-80-60.

de 12 à 16 C.V.

A vendre AUDI 200 Turbo, 82 intérieur cuir, garantie 1 an. Crédit poss. T. (22) 46-12-91.

boxes - parking

Mº MONTPARNASSE
PARKING dans imm. récent 98, bd du Montparnasse
Tél. gardien 873-57-80.

capitaux propositions commerciales

PRÊTS PERSONNELS
EFITRA (1) 555-79-71.

Ch. prêt personnel 35 000 F. Sérieuses garanties sur 3 ans. FOURCADE Serge, 135/145, rue de l'Ourcq, 75019 Paris.

formation professionnelle

PERFECTIONNEMENT
PROGRAMMATION MICRO
STAGE MEL 840 201 agréé CPE du 1er févr. au 30 mai 1984. Tél. 205-24-63 - Mme EDON toute l'année : préparat. BTS.

TECHNICIENS SUPÉRIEURS CHIMISTES et D.U.T. CHIMIE

SI VOUS ÊTES :
- Demandeur d'emploi.
- Agé de moins 26 ans.

LE STAGE RÉMUNÉRÉ D'ANALYSE INDUSTRIELLE ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES A LA CHIMIE

organisé par le Centre de formation continue du L.T.E. LA MARTINIÈRE TERREAUX DE LYON vous intéresse car il vous apportera une spécialisation utile.
- Formation à temps plein ? 1200 heures dont 400 en entreprise.
- Démarrage fév. 1984.

Candidatures avec C.V. au Centre de formation continue du LTE La Martinière-Terreaux
9, rue des Augustins
69001 LYON.
Téléphone (7) 827-01-96.

URGENT

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 402.09 PARIS.

travail à domicile

Je frappe sur IBM vos manuscrits, rapports, thèses, etc. Trav. rap. et soig. 867-80-21.

L'immobilier

appartements vente

INVESTISSEURS

Une affaire à saisir en plein cœur de Rennes : des 4 pièces finançables à 90 % sur 25 ans à un taux exceptionnel.
Renseignez-vous à la Maison du G.SCIC.
Tél. 320.15.11

5e arrdt

MONGE
STUDIO ET 2 PIÈCES LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS PRESTATIONS 1er ORDRE
GARBI. 567-22-88.

CLAUDE BERNARD. Imm. pierre de t., 4 p. dern. étage avec 865 000 – 322-61-35.

Mº MONGE
Bon imm., 1 gde pce s/rue. 11, rue Pestalozzi. Mardi, mercredi 14 h à 17 h.

6e arrdt

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e).

11e arrdt

AV. DE LA RÉPUBLIQUE
gd 5 pces, tt cft, immeuble pierre de taille. 1.100.000 F.
LERMS. 355-58-88.

Mº RÉPUBLIQUE, petit 2 pces 5e ét., clair, tt équipé, neuf 190.000 F. Pptaire. 590-86-06.

12e arrdt

MICHEL BIZOT, imm. pierre de t., asc. BEAU 3 P. TOUT CONFORT. Occupé dame âgée 350 000 F - 543-88-60.

DAUMESMIL
3 pièces, cuis., entrée, bains refaits neuf. Imm. bourgeois 330.000 F – 526-99-04.

13e arrdt

TOLBIAC, 5 P. 112 m², balc., park., stand., calme, SOLEIL. 990.000 F. 535-56-92.

PTE ITALIE S/KREMLIN
Parfait 5 pces, loggias, box, calme. SOLEIL. 630.000 F. Téléphone : 535-56-92.

13e TOLBIAC, beau 3 pces 5e ét., asc., balcon, calme 650.000 F. Tél. 329-40-00.

Place J.-D'Arc (près), séj. + chbre, bns, 56 m², 3e ét., récent. 425.000 F. 622-22-56.

BUTTE AUX CAILLES
MAISON PARTICULIÈRE
130 m² autour d'un patio
AMÉNAGEMENT CONTEMPORAIN
SERGE KAYSER - 329-60-60.

14e arrdt

ALÉSIA, 2 pces, entrée cuis., s. d'eau, cave, soleil. 280.000 F. Tél. 327-52-44.

ALÉSIA, bel imm., asc., 3 p., entrée, cuis. Occupé dame âgée Prix 256 000 F - 543-88-60.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3 PCES
Studio . . . . 435.500 F
2 P. à part. de . . . . 690.900 F.
3 P. à part. de . . . . 912.700 F.
LIVRAISON IMMEDIATE
Bureau de vente ouvert
- du mardi au vendredi de 14 h à 19 heures.
- Samedi, de 11 h à 18 h.

575-62-78 ou 557-82-56.

PORTE DE VERSAILLES
4 p., imm. récent, 8e ét., asc., calme. Prix 710 000 F.
BRIANCON SARL 575-73-94.

16e arrdt

PRÈS TROCADÉRO, dans imm. moderne, grand standing beau 2 P. 60 m² + balc., 3e ét. clair, calme, parfait état. Libre, juin 84. 227-93-30.

FOCH MAILLOT
très bel imm. p. de t., ét. élevé, asc., calme, soleil, 100 m² (liv. double + 2 chambres) excellent état, chambre service. 1.160.000. VERNEL 526-01-50.

JARDIN, MUETTE
2/3 PIÈCES LUXUEUX PARKING, 502-13-43.

17e arrdt

SUR AVENUE NIEL
GDS STUDIOS, tt cft
Bel imm., asc. 206-15-30.

RUE ACCACIAS, IMM. 1964 LIV., 2 CHBRES s/jard., 110 m² calme. 1.100.000. 631-51-10.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Maison du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIO 2, 3 P., PARK.
Studio à partir . . . 319.000 F.
2 P. à partir . . . . 459.300 F.
3 P. à partir . . . . 682.000 F.
Renseignements : 575-62-78.

MAIRIE DU XVIIIe
Imm. pierre de t., soigneusement rénové, proposons PLUSIEURS MODÈLES de 2 P. dont certains à rénover DE 34 m² à 42 m² et de 141.000 F à 284.130 F. Prêts P.A.P. possible
EGETIM. 562-52-22.

AVENUE JUNOT
Bel appart. av. superbe atelier d'artiste 150 m² env. + belle terrasse s/jardin. 254-71-93.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
Imm. récent, 3e ét., ascenseur VASTE STUDIO, 43 m², s. de bains, w.-c., cuis., rangements TRÈS BON ÉTAT. 350.000 F.
EGETIM. 562-52-22.

19e Ds imm. pierre de taille BOURGEOIS Asc., beau 3 p. 60 m² s/rue et cour 4e ét. Refait neuf. A SAISIR 561 000 F. SIMRA 356-08-40.

20e arrdt

Mº TÉLÉGRAPHE, Standing imm. récent, étages élevés
- STUDIO, cuis. équ., bns balc., park., cave. 250.000 F.
- SUPERBE 2 P., 62 m², balc., park.

Vue panoramique. 530.000 F.
EGETIM. 562-52-22.

92 Hauts-de-Seine

SURESNES, vue impren., sur
LONGCHAMP
Et. élevé, pierre de t. récent superbe 86 m² + gde terrasse état impeccable, 2 garages 900.000. VERNEL. 526-01-50.

Mº PONT-DE-NEUILLY
Imm. ancien, 40 m², 3 pièces
SANTANDREA. 260-67-36.

MEUDON BELLEVUE
GD STAND., 127 m² + jard. privé 1.580.000 F. 307-31-62, mat.

ST-CLOUD, RÉSIDENTIEL
MAGNIFIQUE MAISON
300 m² habitables, terrasse jardin 1.700 m². 2.300.000 F.
GARBI. 567-22-88.

BOULOGNE
PRÈS BOIS ET MÉTRO
100 m²
A AMÉNAGER
PRIX 565.000 F
ÉTUDE BOSQUET - 705-06-76.

Particulier vend studio (F 1) 38 m² - balcon Sud dans résidence standing 5 minutes à pied Mº Robinson, libre immédiatement.
Téléphone : 630-31-45.

93 Seine-Saint-Denis

DRANCY, 4 pièces, cuisine + garage. 300 000 F. Tél. (45) 95-82-63 (après 20 h).

94 Val-de-Marne

Particulier vend à Maison-Alfort dans résidence de standing, avec parc et tennis, appt F 4, 88 m² + 12 m² balc., comprenant un séj. dble + 2 chbres + 2 w.-c., 1 s. de bains, 1 salle d'eau, 1 cave et 2 park. en sous-sol. Ensoleillement max. Métro à 300 m. 680.000 F.
Téléphone : 378-88-58.

appartements achats

RECHERCHE
Urgent Paris, 1 à 2 pces
PAIE COMPTANT chez notaire.
Bon quartier. 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75.
Paie comptant, 15e-7e arrts.
APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

GROUPE DORESSAY
recherche pour DIPLOMATES
APPTS 200 à 300 m²
ACHAT OU LOCATION
CENTRE ET OUEST PARIS
Téléphone : 824-93-33.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS
Garanties disponibles.
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
PLACE DU CHATEAU
EXCEPTIONNEL dans immeuble NEUF de GRAND LUXE
APPARTEMENTS de caractère
3 PIÈCES et 5 PIÈCES
Possibilité BAIL MIXTE.
Bureau locations/place Mardi 11/13 h et 14/19 h.

---

50 ' Paris-Est (1) F 2 résid. 1.500 F. + 900 F. (2) Mais. bourg. 3.800 F. Agce BOILOT. Chateau-Tierry (23) 83-02-56.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune couple MÉDECIN-INGÉNIEUR cherche à louer appartement 3/4 pièces, tout confort, 4 000 F (charges comprises), 16e-17e, Sud, box si possible. MARLIAC 790-65-49 p. 3144 ou soir 527-24-51.

PARTICULIER CH. STUDIO DANS PARIS 2 000 F MAXIM.
CORINNE PASSINI.
Téléphone : 535-53-52.

Pour Cadre et personnel IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE rech. divers appartements 2 à 6 PIÈCES Villas Paris périphérie.
504-01-34, poste 16.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons tres banlieues. Loyer garanti 10 000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

OFFICE INTERNATIONAL
recherche pour sa direction Beaux appart. de standing 4 pièces et plus - 285-11-08.

Agence allemande, rech. STUDIOS et APPTS à Paris en vue location par semaine et plus à clientèle allemande.
Tél. : (3) 916-32-19.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique
355-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F S.A.R.L. 180 F
Constitution rapide de Sté
G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 586-86-11.
54, r. Crimée, 19e : 607-62-00

STÉ CHAMS
BD DIDEROT **346-76-34**
votre siège social, tous commerces, tous services courrier.
Tél. locat. bur. consult. de stés.

VOTRE SIÈGE à Paris 17e à partir de 80 F. Tous services. Constitution Stés 763-47-14.

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e
Inscription. R.C., location de bureaux, télex. 651-29-77 en permanence.

STÉ D'INVESTISSEMENT
recherche
BUREAUX 80 à 300 m²
BONNES ADRESSES
QUARTIER AFFAIRES
• Offre au 267-34-51.

fonds de commerce

Ventes

A vendre fond de commerce Garage 2 000 m² avec 300 m² couvert. Rte Romorantin-Châteaudun.
Téléphone : (16) 54 98-31-81.

hôtels particuliers

NEUILLY SAINT-JAMES
ÉLÉGANT HOTEL PARTIC.
Séduisante récept., atelier
6 chbres, 340 m², garage. VUE CHARME, CALME, EXCLUSIVITÉ DORESSAY. 624-93-33.

villas

BOIS-COLOMBES, résidentiel proximité gare, VERDURE
Villa 7 pces, tt cft, jardin parfait état. 742-26-88.

propriétés

MELUN RÉGION
Recherche propriété caractère avec terrain. 425-61-62.

terrains

ST-GELY-DU-FESC
10 km de Montpellier, 20 km mer, à vendre terrain 3 900 m², vue imprenable, prix 200 F le m². Ecrire M. Gracia, 10, rue du Pont-de-Bois, 77500 Chelles ou tél. (16) 67 54-16-54.

viagers

ST-GEORGES, 5 P.
140 m², bel imm. bourgeois
VIAGER OCCUPÉ
une seule tête 94 ans (hme)
400 000 cpt + 5 000 F/mens.
VERNEL - 526-01-50.

Le Monde

économie

M. MAUROY fait l'inventaire des moyens d'accompagnement social

M. Pierre Mauroy a présidé, lundi après-midi 16 janvier, à l'hôtel Matignon un nouveau comité interministériel consacré aux conséquences économiques et sociales des opérations de restructuration et de reconversion engagées ou à prévoir dans les principaux secteurs industriels en difficulté : sidérurgie, constructions navales, charbonnages, automobile, etc.

Huit ministres et cinq secrétaires d'Etat ont participé à cette séance de travail (1). La précédente réunion de ce genre avait eu lieu dix jours auparavant.

Ces nouveaux échanges de vues ont permis au chef du gouvernement et aux ministres présents de dresser une carte géographique des régions et bassins d'emploi en situation critique, de procéder à un inventaire des instruments sociaux disponibles actuellement dans la lutte pour l'emploi et d'étudier certaines propositions visant à mieux articuler l'utilisation de ces instruments locaux, régionaux et nationaux. Un autre comité interministériel se tiendra fin janvier ou début février.

Il est déjà acquis que le gouvernement, tirant les leçons de l'affaire Talbot, ne décidera qu'« *après concertation avec les partenaires sociaux* ». Le traitement social du chômage ayant montré ses limites, il convient, comme le dit M. Mauroy, de « *faire preuve d'imagination* », c'est-à-dire d'affiner certains procédés d'intervention, tout en concevant des moyens nouveaux, afin que le gouvernement apparaisse « *mieux armé et plus crédible* » en matière de plans de reclassement, reconversion et formation.

Dans un souci d'efficacité, le comité interministériel a opté pour une différenciation des dispositifs de traitement suivant les régions et les bassins d'emploi, car il est convaincu qu'il ne saurait y avoir une seule recette valable partout.

Le budget 1985

D'autre part, le premier ministre fera prochainement une communication sur la préparation du budget de 1985. Celui-ci devrait permettre de desserrer légèrement le corset de la politique de rigueur, conformément aux engagements du président de la République et, en particulier, l'engagement de réduction des prélèvements obligatoires pour alléger les charges sociales. Comme l'exercice s'annonce périlleux, dans un contexte de crise qui ne variera guère, l'Elysée et l'hôtel Matignon souhaitent « *rendre plus opérationnelle* » la procédure de préparation du budget, notamment en y associant plus étroitement, dès le début, les ministères les plus dépensiers.

Pour l'instant, toutefois, le ministère de l'économie, des finances et du budget ne semble pas convaincu de l'opportunité d'une telle réforme.

Le pragmatisme affiché par le gouvernement à l'égard des dossiers industriels les plus difficiles et les assurances qu'il prodigue ainsi aux syndicats traduisent-ils, comme le disait M. Edmond Maire lundi soir au micro de France-Inter, « *un changement d'attitude* » ? Incontestablement, le premier ministre s'emploie à montrer qu'il a bien reçu le « message » du secrétariat général de la C.F.D.T. Toutefois, malgré les critiques des organisations syndicales, le chef du gouvernement estime que l'accord conclu avec le groupe Peugeot S.A. était, dans les circonstances présentes, le moins mauvais possible, et répondait aux principales revendications de la C.G.T. et de la C.F.D.T. : maintien du site industriel de Poissy, maintien de la marque Talbot, engagement d'investissements. On réaffirme, dans son entourage, que ni les syndicats ni les dirigeants du P.C. (2) n'ont contesté sur le fond le bien-fondé de cet accord, bien qu'ils aient désapprouvé la méthode suivie.

Les dirigeants communistes ont fait savoir à M. Mauroy, au cours du déjeuner du 10 janvier à l'hôtel Matignon, qu'il eût été préférable à leurs yeux que le gouvernement laissât à la direction du groupe Peugeot S.A. le soin de présenter cet accord aux syndicats. Néanmoins, M. Mauroy ne se montre guère troublé ni par la querelle entre la C.F.D.T. et la C.G.T. ni par les distances qu'a prises l'organisation de M. Maire vis-à-vis du gouvernement. Il y voit « *un coup de torchon* » passager. Ainsi se refuse-t-il à stigmatiser le chef de file de la C.F.D.T. Le premier ministre préfère s'en tenir à ce qui lui apparaît politiquement essentiel : le fait que M. Maire lui ait répondu par la négative quand, le 9 janvier à l'hôtel Matignon, il lui a demandé si la C.F.D.T. souhaitait le départ des communistes du gouvernement.

En ce qui concerne le sort des 1 905 licenciés de l'usine de Poissy, M. Mauroy assure qu'aucun des intéressés ne deviendra véritablement chômeur. « *La situation des intéressés sera étudiée cas par cas.* » Les échanges de vues qu'il a eus au Sénégal à propos de l'avenir des 206 ouvriers sénégalais concernés par ces licenciements ont convaincu M. Mauroy de la nécessité d'élaborer, en ce qui concerne les travailleurs immigrés, une politique du retour conçue à long terme et qui soit permanente, afin de codifier, une fois pour toutes, les relations de la France avec les pays exportateurs de main-d'œuvre. Partisan de conventions bilatérales entre la France et ces pays, le premier ministre retient personnellement la possibilité de faire bénéficier d'une retraite proportionnelle certains travailleurs étrangers désireux de retourner au pays natal.

ALAIN ROLLAT.

(1) Il s'agit de MM. Jacques Delors, Pierre Bérégovoy, Gaston Defferre, Charles Fiterman, Laurent Fabius, Marcel Rigout, Louis Mexandeau, Jack Ralite, Jean le Garrec, Henri Emmanuelli, Jean Auroux, Mme Georgina Dufoix et M. Guy Lengagne.

(2) MM. Georges Marchais, André Lajoinie et Philippe Herzog avaient, dans une mise au point adressée au *Monde*, déclaré « *faux, de bout en bout* », un passage d'un article selon lequel ils avaient reconnu les résultats obtenus par la négociation entre le gouvernement et le groupe P.S.A. (*le Monde* des 12 et 13 janvier).

« Pas de recette unique »

A l'issue du comité interministériel, on indique à l'Hôtel Matignon que les propositions « *se précisent* ». Il faudra cependant encore au moins un comité interministériel, sans doute à la fin janvier, pour que les mesures proposées deviennent suffisamment concrètes pour faire l'objet, début février d'un « *examen critique* » du patronat et des organisations syndicales.

Dans l'entourage du premier ministre, on ajoute que le mouvement de restructurations a déjà commencé et qu'il n'y pas « *un rideau de fer de la mutation qui est tombé le 1er janvier* ». A l'issue de son entretien avec M. Mauroy, M. Menu, président de la C.G.C., a indiqué que le chef du gouvernement envisageait « *un délai de deux ans pour mettre les licenciés* [des secteurs en restructuration] *non pas au chômage mais en période de congé de disponibilité et congé formation* ». Une formule de ce type, de « *congé de reconversion* », est effectivement étudiée mais plusieurs questions ne sont pas tranchées : quel sera le statut juridique de ces bénéficiaires de « *congés de reconversion* » qui suivront une formation ? Qui paiera la différence entre l'allocation accordée et la rémunération antérieure : la formation professionnelle ou l'entreprise ? D'autres mesures sont étudiées, étant entendu qu'il n'y aura pas de « *recette unique* », autour de la réduction du temps de travail, de l'aide à la réinsertion, du chômage partiel voire de l'aide au retour et des mises anticipées en préretraite dans certains bassins d'emploi.

Le comité interministériel a examiné l'articulation des mesures au plan local et les mécanismes de concertation tripartite à faire jouer à des niveaux différents selon les secteurs (par exemple la commission nationale de l'industrie pour l'automobile) ainsi que le problème du financement, un redéploiement étant envisagé pour l'ensemble des aides relevant des ministères de l'industrie, de l'emploi et de la formation.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,5120	8,5150	+ 180	+ 210	+ 340	+ 385	+ 920	+ 1040
$ can.	6,8350	6,8400	+ 130	+ 175	+ 260	+ 315	+ 735	+ 855
Yen (100)	3,6490	3,6520	+ 190	+ 215	+ 350	+ 390	+ 1045	+ 1115
DM	3,0575	3,0600	+ 165	+ 185	+ 310	+ 335	+ 880	+ 940
Florin	2,7170	2,7200	+ 145	+ 160	+ 270	+ 290	+ 785	+ 835
F.B. (100)	14,9750	14,9850	+ 215	+ 300	+ 320	+ 460	+ 660	+ 980
F.S.	3,8355	3,8398	+ 295	+ 320	+ 545	+ 575	+ 1545	+ 1625
L (1 000)	5,0340	5,0385	– 260	– 220	– 450	– 390	– 1320	– 1190
£	12,1310	12,1415	+ 305	+ 360	+ 580	+ 660	+ 1577	+ 1785

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 7/8	10 1/8
DM	5 1/2	5 7/8	5 5/8	6	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 1/2
Florin	5 1/2	6 1/4	5 5/8	6 1/4	5 3/4	6 3/8	6	6 5/8
F.B. (100)	9	9 1/2	10	10 3/4	10 1/4	11	10 3/4	11 1/2
F.S.	1 3/8	2 1/8	3	3 3/8	3 1/8	3 1/2	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	15 1/2	16 1/2	16 5/8	17 1/2	16 3/4	17 5/8	17	17 3/4
£	8 1/2	9 1/8	9	9 9/16	9 1/16	9 11/16	9 5/16	9 15/16
F. franç.	11 3/4	12 3/8	12	12 5/8	12 1/2	13 1/8	13 3/4	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MUTATIONS INDUSTRIELLES

La faute aux robots ?

La France est entrée – « *et pour longtemps* », ce sont MM. Bérégovoy et Fabius qui le disent – dans une ère de « *mutation technologique* », de « *modernisation accélérée de son appareil productif* ». Et de citer pêle-mêle, l'automobile, les chantiers navals, la sidérurgie, les charbonnages et accessoirement le textile, la chimie, le raffinage ou l'aluminium.

Mais, à vouloir placer toutes les difficultés actuelles sous un même terme générique, à prétendre à une « *démarche homogène* » – c'est ce qui ressort du comité interministériel du 16 janvier, – à faire de Talbot l'exemple à suivre, le gouvernement risque quelques déconvenues. Car chaque dossier a ses spécifités, parfois fort éloignées de la révolution industrielle en cours.

Ce ne sont pas les robots qui obligent à licencier chez Talbot, mais une perte de marchés provoquée par une erreur de la direction dans la stratégie commerciale de la marque et par un renchérissement des coûts de production. Qu'à l'occasion de cette crise la direction en profite pour automatiser davantage l'usine de Poissy, c'est certain. Mais cette mutation technologique, à peine entamée chez Talbot, provoquera de nouvelles pertes d'emplois : la C.F.D.T. ne cache pas que 8 000 ouvriers suffiront – il en reste 14 000 – pour assurer la production prévue, si Poissy devient aussi moderne que l'est déjà l'usine de Renault à Douai.

Reste que, dans le secteur automobile, la mutation est bien en marche : sociale d'abord depuis le rejet par les O.S. du travail à la chaîne, à l'origine de nombreux conflits depuis deux ans ; industrielle ensuite avec l'automatisation croissante de diverses tâches (soudage, manutention, peinture). Sur un marché mondial qui ne s'élargira plus guère – ce qui avive la concurrence, – les investissements à venir porteront presque exclusivement sur la productivité et justifieront d'importantes réductions d'emplois chez les constructeurs et les fabricants d'équipements (de 60 000 à 70 000 en cinq ans).

A l'opposé, il y a le charbon – l'un des dossiers épineux de ce trimestre, – victime principalement de l'épuisement des réserves « *facilement* » exploitables dans le Nord et dans certaines mines profondes du Centre et du Midi (alors que la Lorraine a encore, en ce domaine, de belles années). La mécanisation poussée a beaucoup moins profité à ces bassins, dont les conditions d'exploitation sont particulièrement difficiles, et a aggravé leur handicap. A cela s'ajoute, pour Charbonnages de France, le fort déclin de ses deux principaux débouchés traditionnels : la sidérurgie et l'électricité (du fait de la montée en puissance du nucléaire). De ce fait, la relance « *politique* » décidée par le gouvernement en 1982 – et l'embauche qui s'est ensuivie (+ 38,6 % par rapport aux embauches de 1982) – s'est révélée un gouffre financier. On ne pouvait sans risque augmenter l'extraction de charbon dans les gisements où le prix de revient est nettement supérieur au prix de vente. Environ 5 000 mineurs quitteront donc leur métier en 1984 et quelque 17 000 en cinq ans.

Dans les chantiers navals, nul ne conteste que l'outil de production national a été rénové. Mais les carnets de commande des chantiers de l'Ouest (Dubigeon et Nantes-Atlantique) à Saint-Nazaire, comme du Nord et de la Méditerranée (Dunkerque, La Seyne, La Ciotat) sont désespérément plats et font peser une menace sur près de 20 000 emplois (le retour de compétitivité de Normed nécessiterait plusieurs milliers de suppressions, selon la direction). Ici encore, ce ne sont pas les robots qui sont responsables, mais un marché des plus déprimés et des pays qui, comme la Corée du Sud – moins protégés socialement, – offrent des prix qui défient toute concurrence (la production sud-coréenne a ainsi été multipliée par cent en dix ans). Les pays industrialisés sont tous logés à la même enseigne : les Etats-Unis, naguère premiers producteurs mondiaux ont régressé à la douzième place.

La sidérurgie enfin, affectée par la hausse des coûts de l'énergie, est mise à mal par la faiblesse de la demande, donc par une réduction de la production nationale passée de 27 millions de tonnes en 1974 à 17,6 millions de tonnes en 1983 sous l'effet conjugué de la concurrence d'autres matériaux, de nouveaux producteurs (pays de l'Est et pays en développement) et de la récession mondiale. Mais elle supporte aussi – socialement – l'inévitable compression des coûts et les investissements de productivité (système de contrôle des opérations par ordinateur, raréfaction des rebuts, accélération du laminage). Sur les 7 % d'effectifs perdus en moyenne chaque année depuis 1974 (on est passé dans ce secteur de 160 000 salariés en 1974 à 95 000 en 1982), un calcul rapide montre que l'évolution du marché a joué pour les deux tiers et les investissements technologiques pour un tiers. Et le retour à une sidérurgie compétitive nécessitera sans doute de nouveaux sacrifices (35 000 emplois pourraient encore être supprimés d'ici à 1988).

Pour schématiques que soient ces quelques traits, ils montrent que la crise économique mondiale et la nécessaire adaptation au marché sont, jusqu'à présent, plus que l'évolution technologique, la cause des difficultés sociales. Même si parallèlement les mutations ont été engagées plus ou moins profondément (utilisation de matériaux nouveaux, emploi de plus en plus fréquent des microprocesseurs, nouveaux réseaux de communication – la télématique, – économies d'énergie et de matières premières).

Encore faut-il souligner que, en l'absence d'une reprise forte des marchés (peu prévisible dans la sidérurgie, l'automobile ou la construction navale), la concurrence exacerbée qui s'ensuivra exigera d'accroître les investissements de productivité (1) au détriment de la main-d'œuvre, sous peine d'une désindustrialisation du pays comme en a connue la Grande-Bretagne – dirigée par les travaillistes – de la décennie précédente (en juin 1983, la part des investissements de productivité atteignait en France 70 % quand celle des augmentations de capacité de production, créatrices d'emplois, n'étaient que de 30 %).

Les dossiers en cours de traitement dans les cabinets ministériels ont deux autres caractéristiques : l'une tient à la main-d'œuvre employée, l'autre à sa localisation.

Pour ce qui est de la main-d'œuvre, le gouvernement a mangé son pain noir. Rares sont les usines comme celles de Poissy mais aussi d'Aulnay qui emploient des ouvriers aussi peu formés, voire analphabètes. Si le Japon a pu convertir ses ouvriers de l'automobile à la construction des robots et prendre en ce domaine une avance d'autant plus déterminante qu'elle a été acceptée socialement, c'est grâce au niveau de formation de ceux-ci (parfois titulaires de l'équivalent du bac quand la maîtrise de Poissy ne l'a pas toujours).

En revanche, la question de la localisation est plus inquiétante. Chez Talbot, « *il ne s'agissait d'un point de vue technocratique* » que de deux mille licenciements dans un bassin d'emplois – l'Ile-de-France – qui compte plusieurs millions de salariés. Il n'en est pas de même pour le Nord (sidérurgie, charbon), la Lorraine (sidérurgie), le Centre (charbon), certaines vallées des Pyrénées ou des Alpes (aluminium). De Paris, fermer le puits de charbon de Carmaux, dont la houille, extraite à 700 F la tonne, est vendue 400 F, c'est une décision de pure logique économique. Vu du Tarn, c'est une catastrophe, comme le serait pour Montluçon la fermeture de Dunlop ou, pour de nombreuses vallées pyrénéennes ou alpines, l'arrêt des unités d'électrolyse de Péchiney. C'est alors la vallée, la ville, la région que l'on condamne.

Voilà qui explique le dilemme dans lequel se trouve aujourd'hui le gouvernement et qui pousse les socialistes les plus radicaux à refuser de faire ce que la droite n'a pas osé réaliser. Ne pas agir vite, c'est prendre un retard peut-être irrémédiable sur la concurrence tant pour la compétitivité qu'en matière technologique. Mais agir trop rapidement, c'est risquer de désagréger le tissu social de régions entières. La ligne de crête est décidément bien étroite.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Là où il fallait trois cent soixante métiers à tisser en 1979, il n'en faut plus aujourd'hui, pour une même production, que cent quarante. La vitesse de laminage de l'acier sera passée en quelques années de 60 mètres à 100 mètres à la seconde.

M. BERGERON récuse l'idée d'une « table ronde » tripartite

Le premier ministre poursuit ses consultations en recevant ce mardi 17 janvier la C.F.T.C. Le 16 janvier, il s'est entretenu avec F.O. et la C.G.C. A l'issue d'un entretien de plus d'une heure, M. André Bergeron a déclaré qu'il n'était pas « *partisan d'une vaste « table ronde » sur la politique industrielle* ». Il a réaffirmé sa volonté « *de ne pas se prêter au jeu de la concertation tripartite. F.O. veut préserver des garanties pour les salariés et considère que le Plan, auquel elle siège à titre consultatif, est la meilleure instance pour cela* ». M. Bergeron a demandé à M. Mauroy que le gouvernement « *ne prenne aucune décision sans en avoir discuté préalablement avec les syndicats* ». Il a reçu l'assurance que le gouvernement étudiait les moyens de relancer l'activité du bâtiment et des travaux publics.

Le secrétaire général de F.O. a souhaité qu'« *il y ait pour les prolongements sociaux* [des restructurations] *un seul interlocuteur, qui doit être le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, en d'autres termes le ministre du travail* ». Regrettant la tournure du débat politique, il a affirmé : « *Nous redoutons que si l'exacerbation à laquelle nous assistons doit persister, ça finisse par ternir, aux yeux de l'opinion publique, les institutions républicaines.* »

M. Jean Menu, président de la C.G.C., a été reçu pendant deux heures par M. Mauroy. Il a souligné que, sur les restructurations industrielles, il y avait « *un certain ajustement à faire entre les espoirs du gouvernement et la réalité* », l'idée « *de ne pas mettre les gens au chômage* » rencontrant les aspirations de la C.G.C. Il s'est félicité des propos que lui a tenus M. Mauroy, qui « *semblent prouver que le gouvernement a pris conscience de la nécessité de moderniser l'appareil productif de la France* ». Il a jugé le climat de la rencontre « *meilleur* » par rapport aux réunions précédentes. Le président de la C.G.C. a demandé que son organisation soit représentée « *à part entière* » dans la commission tripartite (Etat-patronat-syndicats) chargée de définir la politique industrielle de la France.

Invité le 16 janvier de « Face au public » sur France-Inter, M. Edmond Maire a considéré que les déclarations qu'il a faites à propos de Talbot « *servent le pays* » et ont porté leurs fruits, car il « *constate un changement d'attitude réel* » de la part du gouvernement. Il s'est félicité qu'« *on annonce partout des discussions* » et que des informations « *sortent du secret* ». « *De temps en temps*, a ajouté le secrétaire général de la C.F.D.T., *et surtout lorsque l'on sent que la pente va dans le mauvais sens, il est nécessaire d'arrêter un cours et de dire il faut modifier le cap* ». Pour M. Maire, « *il fallait porter un coup d'arrêt à la méthode à la Talbot. La C.G.T. elle aussi en a déjà tiré les leçons. Les faits montrent que ça a marché* ».

M. Maire s'est expliqué sur ses critiques contre la C.G.T. indiquant que l'attitude de cette organisation à Talbot-Poissy lui avait rappelé la visite de M. Walesa en France, deux mois avant l'état de siège : « *A ce moment, les responsables de la C.G.T. l'avaient reçu avec force sourires. Deux mois après, les dirigeants de Solidarité étaient mis en prison. Et il a fallu attendre six mois pour voir la C.G.T. protester du bout des lèvres. Il fallait remettre la C.G.T. à sa place.* »

LE REPLI DU DOLLAR A CONTINUÉ : 8,52 F

Amorcé vendredi en fin d'après-midi, le repli du dollar sur les marchés des changes a continué à vive allure, mardi 17 janvier. Le cours de la monnaie américaine, qui s'établissait encore à 8,66 F vendredi 13 janvier en fin de matinée, est revenu à 8,59 F, lundi, puis à 8,52 F. A Francfort, il est passé, pendant ce laps de temps, de 2,8350 DM à 2,7850 DM. Ce repli a été déclenché par l'annonce, à la veille du week-end, d'une série de nouvelles en provenance des Etats-Unis : ralentissement de l'activité économique en décembre et très faible hausse des prix de gros pendant le même mois. Ces nouvelles semblent indiquer qu'une surchauffe pourrait être évitée aux Etats-Unis, et que l'inflation y est contenue pour l'instant.



M. FITERMAN : non à une modernisation « sauvage »

Inaugurant à Alès, une « maison pour tous Aragon », M. Charles Fiterman, ministre des transports, a exposé en ces termes les perspectives de modernisation de l'appareil industriel : « *Face à un problème, si le règlement autoritaire est certes plus rapide que la solution négociée, il a toutefois l'immense inconvénient de ne rien régler (...). Ce que nous repoussons, c'est que sous couvert d'assainissement, on abandonne les hommes, on modernise de façon sauvage, on détruit des secteurs vitaux. Car ce ne serait ni renforcer la France, ni préparer l'avenir : ce serait agir selon une conception étroite de la rentabilité financière qui s'est déjà avérée ruineuse pour le pays. Ce que nous repoussons, c'est l'aggravation du chômage, l'aggravation des inégalités, de la loi de la jungle. Et cela conformément au choix démocratiquement exprimé par le pays.* »

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Eurocom (Havas) crée sa filiale de publicité financière.** – Holding des agences de publicité de l'agence Havas, la société Eurocom crée Eurofi, une filiale intégrée qui, avec l'appui technique de l'Omnium de publicité Prodifa, s'occupera de publicité financière. Rappelons que Publicis-Conseil vient de créer Media Finance, société elle aussi spécialisée dans cette branche (*le Monde* du 14 janvier).

Étranger

ETATS-UNIS

● **La production industrielle** a augmenté de 0,5 % en décembre aux Etats-Unis, confirmant le ralentissement observé en fin d'année. Par rapport à décembre 1982, la hausse a été de 16,1 %.

● **Les prix de gros** n'ont augmenté aux Etats-Unis que de 0,6 % en 1983, ce qui représente la plus faible hausse depuis dix-neuf ans.

● **Etats-Unis : la Cour suprême confirme une condamnation d'A.T.T.** – Pour avoir refusé puis rendu difficile la connection de centraux téléphoniques de Litton Industries à son réseau, forçant cette entreprise à abandonner le secteur, A.T.T. avait été condamnée en 1976 à lui payer des dommages. Aujourd'hui démantelée et privée de son quasi-monopole, A.T.T. faisait savoir que cette condamnation l'obligerait à augmenter les tarifs de téléphone. La Cour suprême vient de confirmer la peine : A.T.T. devra payer 276 millions de dollars à Litton.

ET LEURS CONSÉQUENCES

15 000 salariés seraient menacés dans la chimie lorraine

Déjà très affectée par la crise de la sidérurgie et des houillères, la Lorraine craint maintenant que les difficultés de sa chimie lourde (54 % du potentiel industriel régional), concentrée dans le triangle Carling-Dieuze-Sarralbe, ne provoquent une nouvelle et forte hémorragie de main-d'œuvre. Le Comité économique et social de Lorraine s'est saisi du dossier, et lance un véritable cri d'alarme. Son rapport met l'accent sur la très grave menace que fait peser sur la Lorraine la décision, si elle était prise, d'arrêter plusieurs fabrications.

Selon l'un des rapporteurs, l'arrêt d'un des deux vapocraqueurs de Carling ne permettrait plus d'assurer l'approvisionnement des ateliers situés en aval, qui, privés de matières premières, pourraient, à leur tour, être contraints de cesser leur activité. Des milliers d'emplois seraient alors supprimés. La fermeture de l'atelier de chlorure de baryum (*seul d'Europe, mais ruineux à cause de la concurrence chinoise et est-allemande*) installé à Dieuze compromettrait indirectement la fabrication à bon compte d'acide sulfurique sur le même site, en ôtant, notamment, la possibilité de disposer d'une vapeur bon marché.

Au total, les rédacteurs du rapport chiffrent à quinze mille le nombre de personnes susceptibles de venir grossir les rangs des chômeurs si une concertation ne s'instaurait pas rapidement entre les pouvoirs publics, les entreprises – à savoir essentiellement C.d.F.-Chimie (Carling, Dieuze, et pour moitié Sarralbe, l'autre moitié appartenant au groupe belge Solvay) et Rhône-Poulenc (Colmar), – et les autorités régionales.

Naturellement, le comité économique ne réclame pas le maintien à l'identique des sites, mais il formule des propositions de nature à remettre sur pied, non seulement la chimie, mais aussi les Charbonnages (par le développement des techniques de gazéification et d'hydroliquéfaction), les industries du verre et du caoutchouc, qui « *ne peuvent être sauvés les uns sans les autres* ».

Des propositions qui se résument en quelques mots : « *Favoriser l'innovation, laisser évoluer la technique et les investissements* » de manière, avec le temps, à organiser la mutation.

ANDRÉ DESSOT.

2 260 POSTES DE TRAVAIL SUPPRIMÉS EN DEUX ANS A C.D.F.-CHIMIE

Ce sont environ 2 260 emplois qui seront supprimés d'ici à 1985 dans le groupe C.d.F.-Chimie, annonce dans une lettre au personnel M. François Paolini, le nouveau président du groupe. Dans ce total sont comprises les 1 024 suppressions de postes déjà annoncées dans le secteur des engrais.

Les usines les *plus touchées* sont celles – héritées du groupe P.C.U.K. – de Villers-Saint-Paul (Oise), Harnes (Pas-de-Calais) et Dieuze (Moselle) et, dans une moindre mesure, celle de Villers-Saint-Sépulcre (Oise), où environ 680 emplois seront supprimés. 300 autres le seront dans la pétrochimie de C.d.F.-Chimie et principalement à Charling (Moselle) et 200 dans le secteur de la peinture (Duco et Ripolin).

Sur l'ensemble des réductions prévues, environ 1 500 devraient pouvoir faire l'objet d'une convention F.N.E. Pour les 800 autres, il faudra « *trouver d'autres modalités* » de départ ou de reclassement.

Cinq chantiers navals dans la tempête

L'heure des choix décisifs approche pour *le secteur de la* construction navale (20 000 emplois dans cinq *sites principaux*) et notamment pour les Chantiers du Nord et de la Méditerranée, « pilotés » par Schneider.

Normed exploite trois chantiers (*à La Seyne, La Ciotat et* Dunkerque) qui emploient quelque 12 000 *personnes, mais* les carnets de commandes se tarissent rapidement *à cause de la* crise mondiale, de la concurrence japonaise et sud-coréenne de plus en plus redoutable, et du différentiel du coût de la main-d'œuvre entre les entreprises d'Extrême-Orient et d'Europe occidentale (rapport de 1 à 4).

Normed, pour éviter un dépôt de bilan qui eût été dramatique, a obtenu fin décembre une aide de l'Etat de plus de 700 millions de francs, mais on estime de source proche du secrétariat d'Etat à la mer que l'entreprise aurait besoin de quelque 2 milliards de francs en 1984, ce qui est largement supérieur à l'enveloppe prévue pour l'ensemble de la construction navale au budget de 1984.

A la demande des pouvoirs publics, M. Dollois, P.-D.G. de Normed, a réuni le 16 janvier le comité central d'entreprise et a *présenté* trois hypothèses de production avec leur corollaire, *des réductions d'effectifs.*

● Maintien de la capacité de production actuelle (grâce à la prise rapide de commandes largement subventionnées par l'Etat) et perte de quelque 750 *postes de travail* ;

● Réduction draconienne de la capacité, suppression de 5 600 *emplois et fermeture d'un site,* vraisemblablement celui de Dunkerque ;

● Hypothèse de réduction moyenne, suppression de 3 000 emplois *mais maintien de chacun* des trois sites de production.

Le 18 janvier, à la suite d'une assemblée générale convoquée par la C.G.T. et la C.F.D.T., quelque 3 000 travailleurs ont décidé d'occuper le chantier de La Seyne (Var).

Le plan économique et social de M. Dollois doit désormais être présenté au gouvernement, qui tranchera fin janvier. Il faudrait que ce soit aussi l'*occasion,* au-delà des nécessaires mutations *industrielles, de définir, en coo*pération avec les armateurs, les responsables *de l'océanologie,* de l'« offshore » et les syndicats, un véritable programme français de « reconquête maritime » qui aurait enfin la place qu'il mérite dans le IXe Plan. Les pouvoirs publics devront aussi faire savoir aux responsables d'Alsthom Atlantique, qui possède les Chantiers de Saint-Nazaire et de Dubigeon à Nantes, sur quelles aides *ils pourront compter en* 1984, même si la situation de ce *groupe — bien que tendue — est* moins préoccupante pour l'instant qu'à Normed.

F. GR.

AGRICULTURE

SEPT CENTS EMPLOIS EN JEU EN BRETAGNE

La société Tilly (poulets congelés) cherche à éviter le dépôt de bilan

Les « quatre mousquetaires bretons » dans l'exportation du poulet congelé n'étaient déjà plus que trois avec le rapprochement entre la société Doux et Unaco qui détiennent les deux tiers du marché. Ils risquent de n'être plus que deux si la société Tilly, de Guerlesquin (Finistère) ne réussit pas à éviter le dépôt de bilan dans le courant de la semaine. Le quatrième mousquetaire, la Sabco, est une filiale du groupe coopératif Unicopa ; il représente environ 10 % du marché.

Tilly, petite société familiale, s'est hissée parmi les grands avec aujourd'hui un chiffre d'affaires de 800 millions de francs, sept cents salariés et le quart des exportations françaises dans cette spécialité toute bretonne, le poulet congelé.

Mais la firme souffre d'un manque de capitaux propres : le capital social, 48 millions de francs, est détenu pour 85 % par la famille et 15 % par l'IDIA (Institut de développement des industries alimentaires). L'exercice 1983 se solde par une perte de 4 millions de francs après, cependant, 22 millions de francs d'investissement et surtout des frais financiers d'un montant de 35 millions de francs. Au 3 janvier, le total des encours bancaires s'élevait à 172,4 millions de francs, dont 14,8 millions exigibles cette semaine et que M. Tilly pourra peut-être payer s'il récupère une créance de 30 millions de francs sur un acheteur au Moyen-Orient. Cet argent pourrait être en France la semaine prochaine. Sinon, la cargaison correspondant à cette créance sera vendue à perte à un autre acheteur, soit 22 millions de francs. Dans les deux cas, il s'agit d'un exercice de corde raide destiné à gagner du temps, car la restructuration financière est indispensable.

Au cas où les banques, la B.N.P. en tête, se montreraient impatientes, l'effondrement de Tilly aurait des conséquences graves sur l'économie agricole bretonne, pour les salariés, les éleveurs, qui risquent de n'être plus livrés du jour au lendemain par les firmes d'aliments et pour ces firmes elles-mêmes.

Qui peut reprendre Tilly ou parti*ciper à la restructuration financière* de l'entreprise ? Il semble que *M. Tilly* soit prêt *à donner son aval* à tout accord permettant de maintenir *l'outil de travail nécessaire dans* la région. A une nuance près, et de *taille :une solution qui passerait par* la société Doux, sorte de frère ennemi de *Tilly, ne serait* pas appréciée. Il est possible que, du côté des pouvoirs publics, échaudés par la crise de surproduction des poulets d'exportation en *1983*, on soit plutôt favorable à un tel regroupement. Mais les *éleveurs trouveraient* alors en face d'eux une entreprise qui aurait un statut de quasi-monopole.

D'autres solutions son possibles : un accord avec la Sabco (groupe Unicopa) et surtout le Crédit agricole. Ou encore le groupe Dreyfus, qui, par sa filiale Guyomarc'h, spécialisée dans l'aliment d'élevage, peut être intéressé par une intégration dans la filière du poulet. Mais la tentation serait grande alors d'attendre que les pouvoirs publics se placent en situation de demandeurs, pour pouvoir récupérer Tilly au moindre coût. En tout cas, l'attitude du pool bancaire dans les jours qui *viennent sera déterminante.*

JACQUES GRALL.

AFFAIRES

La société Cosmair rachète la branche « cosmétiques » du groupe américain Warner

La société Cosmair, établie aux Etats-Unis, vient de racheter pour 146 millions de dollars (1,25 milliard de francs) Warner Cosmetics, filiale du groupe américain Warner Communications, qui, outre les fameux studios Warner Bros, contrôle Atari (jeux électroniques). Cosmair, qui a été fondée il y a vingt-huit ans par M. Jacques Corrèze, à partir de rien, réalise un chiffre d'affaires de 450 millions de dollars (3,8 milliards de francs) dans la fabrication, sous licence de L'Oréal, de produits colorants pour les coiffeurs, marché où elle se situe au tout premier rang, presque à égalité avec Revlon. Son capital est *détenu* à 51 % par des intérêts français (essentiellement Mme Bettencourt, fille de M. Eugène Schueller, fondateur de L'Oréal) et à 49 % *par le* groupe suisse Nestlé.

Warner Cosmetics, créée il y a dix ans, commercialise des produits de L'Oreal (parfums Lancôme) et exploite la « ligne » de produits Ralph-Laurens, premier couturier des États-Unis avec 700 millions de dollars de chiffre d'affaires, plus trois autres marques, dont Gloria-Vanderbilt et Pablo-Picasso. Son acquisition permettra à Cosmair de porter son chiffre d'affaires annuel à 600 millions de dollars environ. Dans cette affaire, le groupe français L'Oréal, qui perçoit de Cosmair 25 millions de dollars de redevances par an, n'aura pas 1 franc à sortir mais reçoit le droit de commercialiser en dehors des États-Unis, notamment en Australie et en Grande-Bretagne, les produits Warner Cosmetics, et la gamme Ralph-Laurens. L'opération s'est faite en une dizaine de jours, le groupe Warner Communications ayant besoin de capitaux pour résister au financier australien Rupert Murdoch, qui veut en prendre le contrôle.

M. EDOUARD LECLERC PREND UNE PARTICIPATION DE 20 % DANS LE CAPITAL D'UNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE AMÉRICAINE.

M. Edouard Leclerc a annoncé le 17 janvier qu'il avait pris une participation de 20 % dans le capital de la société de recherches pétrolières américaine Oil Recovery Corporation of America (ORCA) dont le siège est à Nashville (Tennessee). La direction du Trésor au ministère de l'économie, des finances et du budget, a autorisé, pour cette prise de participation et pour les premiers investissements prévus, le transfert de 10 millions de dollars au cours des quatre prochaines années. Les négociations entre les deux partenaires duraient depuis deux ans.

Le groupe Leclerc qui jusqu'à présent ne disposait que de la licence « A-3 » de distributeur d'essence, va pouvoir avoir la licence « A-10 » qui lui permettra donc de devenir enfin un interlocuteur des raffineurs. Son poids dans la distribution d'hydrocarbures en France va donc s'accroître sensiblement. Le président de ORCA, M. Hooker, qui assistait à la conférence de presse de M. Edouard Leclerc, a justifié son accord avec ce dernier en disant notamment que l'un et l'autre « *avaient des atomes crochus* ».

LA CITIBANK REFUSE DE REMBOURSER LES SOMMES DÉPOSÉES DANS SA FILIALE DES PHILIPPINES

La Citibank, une des très grandes banques de New-York, fortement engagée dans le marché international des capitaux, a refusé de rembourser en dollars des dépôts effectués par plusieurs autres établissements financiers dans sa filiale de Manille. La banque explique, dans un communiqué, qu'elle doit respecter les nouvelles dispositions du contrôle des changes philippin et que sa décision est conforme « *aux usages et à la réalité des faits* ». L'affaire est suivie de près, selon notre confrère *le Financial Times,* dans les milieux bancaires de la capitale britannique, qui reste le centre du vaste marché des eurodevises. A la base de ce marché se trouvent les dépôts interbancaires, qui financent les opérations de prêts aux emprunteurs « finals ». Le montant des sommes impliquées n'a pas été révélé.

LOGEMENT

La collecte du 1 % patronal a dépassé 7 milliards de francs en 1982

Les versements des employeurs en faveur du logement – le 1 % patronal – ont atteint en 1982 7,4 milliards de francs contre 6,55 milliards en 1981, soit une hausse de près de 13 %, selon l'étude annuelle publiée par l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL).

Les organismes adhérents de l'UNIL (comités interprofessionnels du logement – *CIL* – et chambres de commerce et d'industrie) ont, pour leur part, collecté *6,14 milliards, soit presque 83 %* de l'ensemble. Outre cette somme (versée par les employeurs des entreprises de plus de dix salariés à raison de 0,9 % de la masse salariale), ils ont disposé de remboursements de prêts, mais les actions engagées en faveur du logement des salariés des entreprises (*10,48 milliards, en progression de près de* 21 % sur 1981) ont nécessité l'anticipation d'environ 1 milliard de francs sur la collecte suivante.

39 % des sommes ainsi engagées (4,09 milliards, en progression de 22 % sur 1981) ont financé des prêts à des personnes physiques, près de 36 % (3,7 milliards, en progression de 27 % sur 1981) ont été versées à des organismes d'H.L.M. ou à des sociétés d'économie mixte et près de 20 % (2,04 milliards, soit + 13 % par rapport à l'année précédente) ont été utilisées par des sociétés filiales contrôlées par les CIL et les chambres de commerce.

Le nombre de familles ainsi aidées à se loger est en très légère augmentation : 260 886 contre 257 599 en 1981. Plus de la moitié (54 %) grâce à des prêts pour l'accession à la propriété, dans des logements neufs ou en acquisition-amélioration ; 31 % en logements locatifs ; enfin, 15 % des prêts sont accordés pour l'amélioration de l'habitat. *Le montant moyen des prêts est passé de 17 470 F à 20 900 F en province et de 21 200 F à 25 350 F en Ile-de-France.*

L'UNIL souligne que « *les familles à faibles revenus sont les plus nombreuses à recevoir l'aide du 0,9 %* » : dans le secteur locatif, près de la moitié des bénéficiaires gagnent moins de 5 000 F en province et 30,7 % de 6 000 F à 8 000 F en Ile-de-France ; en accession à la propriété, environ le tiers des ménages aidés ont en province des revenus compris entre 6 000 F et 8 000 F, et en Ile-de-France des revenus compris entre 8 000 F et *10 000 F*.

SOCIAL

LES PRÉSIDENCES DES CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Continuité

« *Comme avant, mieux qu'avant...* » L'élection des présidents des caisses nationales de sécurité sociale (maladie, famille, vieillesse), que M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, va « *installer* » à partir du jeudi 19 janvier, va reconstituer – et peut-être consolider – l'alliance de fait des trois syndicats dits « réformistes » (Force ouvrière, C.F.T.C. et C.G.C.) et du C.N.P.F., qui a gouverné depuis 1967. Les jeux sont pratiquement faits. M. Maurice Derlin (F.O.) conservera la présidence de la caisse « maladie », et M. Pierre Boisard (C.F.T.C.) celle de la caisse « famille », tandis que M. Roger Meudec (C.G.C.), administrateur de l'ARRCO (retraites complémentaires des « non-cadres »), héritera de la caisse « vieillesse ».

Le C.N.P.F., qui abandonne celle-ci – mais gardera sans doute celle de l'UCANSS (*chargée de la gestion du personnel de la Sécurité sociale*), – peut ainsi *manifester sa mauvaise humeur contre la nouvelle répartition des sièges dans les conseils d'administration, tout en conservant un rôle décisif, puisque son vote est indispensable. Chacun des partenaires a ainsi son lot. En revanche, la C.G.T. et la C.F.D.T. n'exerceront aucune responsabilité nationale.*

La conclusion est doublement paradoxale. D'abord parce qu'aux élections les deux « exclues », même si elles ont obtenu des résultats en deçà de leurs espoirs, sont quand même arrivées respectivement au premier et au troisième rang. Ensuite parce que le résultat final ne satisfait pas totalement les « vainqueurs ». Une partie des dirigeants de Force ouvrière, à commencer par M. André Bergeron, désiraient « *impliquer* » le plus de partenaires possible dans la gestion de la Sécurité sociale, dans une période qui s'annonce difficile pour celle-ci. Les responsables de la C.F.T.C., qui souhaitent *réformer le système de protection sociale, auraient bien aimé garder les mains libres et ne pas dépendre d'une alliance avec le patronat.* Au-delà, *ne donner aucune* responsabilité nationale à la C.G.T. et à la C.F.D.T., n'est-ce pas leur faciliter la critique ?

Mais les situations ont leur logique. Aucun des « vainqueurs » n'était disposé à abandonner les postes qu'il détenait, et en réclamait plutôt de nouveaux. Le meilleur moyen de satisfaire les aspirations de chacun était finalement de revenir à l'accord antérieur.

Et *puis les ambitions nouvelles rejoignaient des réticences anciennes. Par exemple, au sein de* F.O. *qui, avec presque autant de sièges que la C.G.T., occupe une* position-clé *dans les caisses nationales*, la méfiance était trop forte à l'égard des cégétistes : une méfiance qui remonte chez certains à la scission syndicale de 1947. Et l'on doutait de la solidité d'un éventuel accord avec la C.F.D.T., dont les *analyses sur la Sécurité sociale sont* fort éloignées de celles de F.O. et qui s'est montrée assez exigeante en *demandant* la caisse « famille » déjà revendiquée par la C.F.T.C.

Les présidences locales que la C.G.T. et surtout la C.F.D.T. pourraient éventuellement « décrocher » – les jeux sont loin d'être terminés *dans les départements* – apparaissent comme de bien minces consolations pour ces deux organisations.

La C.F.D.T. se contente, aujourd'hui, de maintenir symboliquement sa candidature à la présidence de la caisse famille – *pour réaffirmer ses intentions. Mais la* C.G.T., après le premier avertissement lancé par M. Henri Krasucki lors de l'émission *R.T.L.-« le Monde »* du 8 janvier, vient de hausser le ton, en dénonçant les « *manœuvres* » et les « *compromissions* » avec le patronat, « *dont l'objectif clairement avoué est de détruire la « Sécu »*. Et de menacer : les travailleurs seront juges...

GUY HERZLICH.

Les limites de la mobilité

Si la structure de la société française a beaucoup changé depuis la dernière guerre mondiale, sa « fluidité » reste faible. Deux articles, l'un de M. Claude Thélot, publié dans le dernier numéro d'*Economie et statistique*, la revue de l'INSEE, l'autre de MM. Claude Thélot et Michel Lévy, dans l'avant-dernier bulletin de l'Institut national d'études démographiques (INED), *Population et sociétés*, montrent comment les deux phénomènes peuvent se conjuguer (1).

On constate en effet que la proportion d'hommes qui se trouvent dans la même position que leurs pères au même âge a diminué entre la génération née entre 1925 et 1934 *et celle née entre* 1935 et 1944; ainsi le pourcentage de fils d'ouvriers qui sont cadres à 30-40 ans est deux fois plus élevé (24,5 % contre 12 %); 54 % contre 71,9 % sont restés ouvriers.

C'est le résultat de la multiplication des postes de « cols blancs », cadres ou employés, et du déclin de la paysannerie. Les *catégories en expansion* ont dû, *inévitablement, recruter « à l'extérieur »*. Actuellement, 10 % *seulement des cadres supérieurs âgés de quarante à cinquante-neuf ans sont petits-fils de cadre* supérieur, 28 % *des ouvriers du* même âge sont petits-fils d'ouvrier. En revanche, dans cette tranche d'âge, « *un cadre supérieur sur trois est petit-fils d'artisan ou de petit commerçant, un sur quatre est petit-fils de paysan, un sur six est petit-fils d'ouvrier... La moitié des ouvriers et des employés sont petits-fils de paysan* ».

Les transformations internes du commerce ont eu un effet comparable : 29 % seulement des artisans et des petits commerçants sont eux-mêmes petits-fils d'artisan ou de petit commerçant.

Mais malgré l'« appel d'air » créé par l'exode rural et l'industrialisation – tardive – de la France, les chances d'ascension ou de « descente » sociale restent aussi limitées que par le passé : « *La moitié des petits-fils de cadres supérieurs sont cadres supérieurs, comme la moitié des petits-fils d'ouvrier sont eux-mêmes ouvriers.* » La proportion de fils de cadres supérieurs qui sont eux-mêmes cadres supérieurs entre trente et quarante ans *est de 69,7 % dans la génération née entre 1935 et 1944, contre 61,9 % dans la génération née entre 1925 et 1934.*

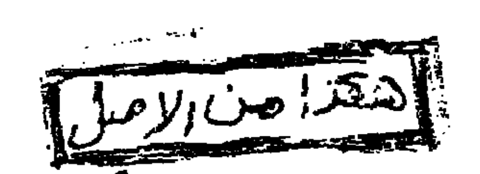
En suivant des « lignées » d'hommes sur trois générations, l'INSEE a trouvé dans 45 % des cas une « *immobilité sociale* », un maintien dans les couches populaires. Dans les « lignées » les plus fréquentes et les plus nombreuses – agriculteurs (500 000) et ouvriers (400 000), – il n'y a pas eu de changement de statut du grand-père au petit-fils. Vient ensuite le passage, en deux ou trois générations, de la situation d'agriculteur, d'ouvrier agricole, d'artisan ou de petit commerçant à celui d'ouvrier.

Bref, si « *l'on est aujourd'hui moins souvent dans la même position que son père qu'on ne l'était au début des années 50* », la « distance » entre catégories sociales n'a guère changé : on est simplement passé des champs ou de l'échoppe à l'usine ou au bureau.

G. H.

(1) *Population et sociétés*, n° 174, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. (1) 320-13-45; *Economie et statistique*, n° 161, décembre 1983.





APRÈS L'ACCORD SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le C.N.P.F. entend poursuivre son offensive sur la flexibilité de l'emploi

Même s'il n'a pas obtenu l'unanimité syndicale et s'il a dû consentir quelques concessions, le C.N.P.F. a enregistré un net succès en parvenant à un accord avec trois organisations syndicales sur un nouveau système d'assurance-chômage, celui qu'il voulait. Pour l'organisation patronale, qui a redéfini sa stratégie sociale lors de son assemblée générale du 13 décembre 1983, il n'est pas question de s'arrêter en si bon chemin. Plus que jamais, c'est *l'heure de l'offensive* (*le Monde* daté 4-5 décembre 1983) sur les deux terrains de prédilection qu'il a choisis : l'emploi et la liberté de gestion des entreprises.

Depuis mai 1981, le C.N.P.F. n'a pas toujours été à la fête. Il a parfois *dû céder du terrain face à la volonté* politique de la nouvelle majorité gouvernementale. Il a dû ainsi avaler successivement, après avoir signé le protocole d'accord du 17 juillet *1981 sur la réduction de la durée du* travail, les ordonnances du début 1982, les lois Auroux, la loi sur l'élection des représentants des assurés aux conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale... autant de couleuvres musclées. D'une certaine façon, et de l'aveu même de ses dirigeants, il a été réduit « *à la simple défensive* » et à la pratique d'une politique contractuelle se résumant à du « donnant-donnant ». Ainsi a-t-il « *échangé* » dans le domaine de la formation la reconnaissance du rôle jugé « *essentiel* » de l'entreprise contre l'extension du congé individuel, ou encore la retraite à soixante ans contre « *l'indépendance des régimes complémentaires* ».

Pour le C.N.P.F., cette attitude défensive n'a pas été totalement négative. Il estime même avoir marqué des points. Au regard de l'application de la loi du 4 août 1982 sur l'expression des salariés, il considère, au vu du contenu des accords d'entreprise qui ont été signés, qu'il est en train de « *gagner la partie* », un certain nombre de ses desiderata (notamment sur le rôle de l'encadrement) ayant été pris en considération.

« Gagner la partie »

Il juge aussi, pour la Sécurité sociale, que les élections du 19 octobre dernier ont « *légitimé la gestion précédente* » en accordant la majorité absolue à l' « alliance » qui *de facto* s'était constituée depuis 1967 avec F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. Ce constat ne l'empêche pas, au demeurant, de demander à ses administrateurs dans les conseils des caisses de Sécurité sociale « *de ne pas cautionner le nouveau système mis en place* » et d'avoir « *comme préoccupation principale de faire passer nos points de vue doctrinaux avant les problèmes de gestion* ». Même s'il se plaint encore de la « nocivité » de certains contrats de solidarité, il estime aussi qu'il a réussi à stopper l'inclination gouvernementale à *réduire la durée du travail*.

Le patronat, d'autre part, continue à afficher sa volonté de faire une priorité de l'emploi et se défend de tout état d'âme vis-à-vis des mesures gouvernementales prises ou des ministres chargés de les mettre en œuvre. En ce qui concerne les recommandations salariales 1984, il *est conscient* d'avoir joué avec les pouvoirs publics au jeu du chat et de la souris. Mais ce bilan en demi-teinte ne l'empêche pas de reconnaître, comme il l'a fait lors de l'assemblée *générale* du 13 *décembre*, que, même s'il n'a pas changé de stratégie, son action a été jusqu'à présent limitée et décevante. Il entend donc s'opposer dans le domaine social à toute *forme de tripartisme* (patronat, syndicats, Etat), avoué ou implicite.

Pour parvenir à un tel objectif, affirmé hautement lors de la dernière assemblée générale, les dirigeants du patronat, et en premier lieu M. Yvon Chotard, premier vice-président du C.N.P.F. et président de sa *commission* sociale, doivent tenir compte d'un environnement qu'ils ne jugent pas à tous égards favorable. Il y a d'abord les pouvoirs publics : ils pourraient, selon le C.N.P.F, déposer directement devant le Parlement (donc sans concertation préalable) des projets de loi jugés dangereux, tant sur la Sécurité sociale et les régimes complémentaires, la médecine du travail que la liberté d'affectation de la taxe d'apprentissage. *Il y a ensuite* les syndicats « *renforcés* » par les lois Auroux, ce qui lui fait redouter, à partir des nouveaux moyens dont ils disposent, une offensive syndicale « *de grande ampleur* », émanant de la C.G.T., pour le printemps 1984. Il y a enfin les propres troupes de l'organisation patronale, qui se partagent sur le terrain social en trois camps : ceux qui demandent une pause ; ceux qui veulent la remise en cause *de certains avantages acquis*, et, enfin, ceux qui attendent du C.N.P.F. qu'il adopte « *des mots d'ordre de désobéissance fiscale* ».

Il est clair que, pour le C.N.P.F., *la voie n'est ni dans la pause ni dans* la désobéissance. « *Notre devoir*, soulignait-il le 13 décembre, *n'est pas d'en rajouter, mais de prévenir d'autres dangers qui guettent notre politique sociale* » venant du gouvernement ou des syndicats. Il y a donc de bonnes chances pour qu'il intensifie son offensive, puisqu'il a obtenu satisfaction *sur* l'assurance-*chômage*. L'accord réalisé va lui servir à la fois de doctrine et de moyen. Sur le plan doctrinal, il va clamer haut et fort qu'il ne doit plus exister d'interférence entre le rôle de l'Etat *et celui des partenaires sociaux*, la ligne devant être clairement marquée entre l'assurance et la solidarité. En bonne logique, il va redire que c'est tout l'ensemble de la protection sociale *qui doit être remis en question*, de façon à mettre le système français, indépendamment de l'orientation politique du gouvernement, au diapason d'autres systèmes européens, *là* où on ne mélange pas ce qui doit revenir à l'Etat et ce qui dépend des entreprises et des salariés. Antant dire qu'il lui reste bien des batailles à mener.

Quant au moyen, il porte un nom, presque un label : c'est la « méthode *UNEDIC* ». *On dénonce la* convention paritaire et, ainsi, on contraint ses partenaires, dans un premier temps, l'Etat, dans un second, à adopter un nouveau système. Lors de l'assemblée générale du 13 décembre, le C.N.P.F. a clairement – mais non publiquement – évoqué l'hypothèse, si le gouvernement et les syndicats n'aident pas les entreprises à s'adapter aux contraintes de la compétitivité, de dénoncer un certain nombre de grands accords interprofessionnels ou professionnels « *afin d'obliger nos co-contractants à les modifier pour tenir compte de la réalité* ».

Alors que MM. Gattaz et Chotard doivent s'entretenir prochainement, et sans publicité, avec plusieurs dirigeants syndicaux dont ceux de la C.F.D.T. et de F.O., on *peut imaginer qu'il tentera de mettre* en œuvre une telle méthode pour l'accord interprofessionnel de 1969 – modifié en 1974 – sur la sécurité de l'emploi, puisqu'il veut donner plus de flexibilité aux conditions d'emploi et notamment faire disparaître les rigidités existant pour les licenciements. Déjà, il a saisi au bond la « *magnifique* » lettre de la C.F.D.T. sur la flexibilité de l'emploi, en en retenant seulement qu'elle refuserait toute modification des ordonnances de 1982 « *puisqu'il n'y aurait pas eu de dialogue paritaire préalable* », pour annoncer dans la foulée de l'assurance-chômage l'ouverture de discussions sur ce thème.

Cette négociation sur la flexibilité sera donc pour le C.N.P.F. un nouveau test de sa capacité offensive, si payante pour l'assurance-chômage, l'objectif principal pour 1984 étant de « *récupérer* » la liberté de gestion des entreprises en utilisant justement les moyens de sa « *politique contractuelle* ». Quitte, comme il le reconnaît lui-même, à paraître à contre-courant... *Devra-t-il, pour* réussir, livrer quelques parties de bras de fer avec le gouvernement et les syndicats ou aura-t-il, à peu de chose près, le champ libre ?

MICHEL NOBLECOURT.

AUGMENTATION DE 3,4 % DU NOMBRE DES CHOMEURS INDEMNISÉS EN DÉCEMBRE

Selon les statistiques provisoires publiées le 16 janvier par l'UNEDIC, le nombre des chômeurs indemnisés s'élevait à 1 769 656 en décembre, en augmentation de 3,4 % en un mois et de 4,24 % en un an. Si l'on ajoute à ce chiffre les chômeurs ayant déposé une demande d'allocation et qui feront l'objet d'une décision avec effet rétroactif, l'UNEDIC estime à 2 033 700 le nombre de personnes « *qui auront reçu une allocation au titre du dernier jour de décembre* ».

Plusieurs catégories d'allocations progressent sensiblement. Les allocations de base passent de 581 214 à 612 382, les allocations spéciales versées aux licenciés économiques de 98 115 à 107 792, et les allocations forfaitaires pour les jeunes et les femmes à la recherche d'un premier emploi de 115 302 à 137 805. Les allocations conventionnelles de préretraité F.N.E. augmentent moins, passant de 83 592 à 84 032, tout comme les allocations diverses (formation, F.N.E., etc.), qui s'élèvent à 18 950 contre 16 240.

ÉTRANGER

EN ISRAËL

Le marché des changes est strictement contrôlé

De notre correspondant

Jérusalem. — Confronté depuis de longs mois à une grave crise économique, le gouvernement israélien a pris, le 16 janvier, un nouveau train de mesures draconiennes visant à contrôler strictement le marché des devises.

Les Israéliens ne peuvent plus ni posséder, ni acheter, ni vendre des actions sur les marchés boursiers étrangers. Les valeurs étrangères actuellement en leur possession représentent, selon la Banque centrale, quelque 700 millions de dollars. Ils devront s'en défaire dans les plus brefs délais. Toutefois, cette mesure ne vise pas les actions cotées à la Bourse de Tel-Aviv.

Il est désormais interdit aux Israéliens, ainsi qu'aux étrangers vivant dans le pays, de vendre ou d'acheter de l'or en pièces ou en lingots. Les Israéliens n'auront plus le droit de détenir chez eux plus de 2 000 dollars. Ils disposent d'un délai d'un mois pour échanger leurs excédents de dollars contre l'équivalent en shekels.

Tout Israélien voyageant à l'étranger ne pourra plus emporter que 2 000 dollars contre 3 000 auparavant, dont 500 seulement en liquide. En outre, la Banque centrale étudie les moyens de contrôler et de réduire les dépenses réglées par les Israéliens à l'étranger avec leur cartes de crédit. Enfin, les Israéliens ne sont plus autorisés à détenir des comptes bancaires à l'étranger. Ils ont jusqu'au 1er avril 1985 pour les liquider.

Le glas du libéralisme

Ce tour de vis supplémentaire s'inscrit dans le droit fil de la politique d' « d'austérité contrôlée » introduite en octobre par le nouveau ministre des finances, M. Cohen Orgad. Le grand argentier s'est attelé à une tâche prioritaire : réduite en 1984 de 1 milliard de dollars le déficit commercial d'Israël, qui avoisine 5,3 milliards de dollars. Il a formulé l'espoir que les mesures décidées lundi permettront d'atteindre cet objectif. Toutefois, à peine décidées, celles-ci ont suscité de vives critiques dans les milieux financiers, où l'on souligne qu'elles risquent surtout d'effrayer le public, d'entraîner une fuite des capitaux et d'attiser le marché noir sur les devises.

Une chose est certaine : ces restrictions sonnent le glas de la politique libérale suivie par le Likoud — la coalition au pouvoir — en matière de devises, comme M. Yaacovi, candidat de l'opposition travailliste au poste de ministre des finances, ne s'est pas privé de le souligner. Dès son arrivée au pouvoir en mai 1977, le Likoud de M. Begin, influencé par les thèses néo-libérales de M. Milton Friedman, avait aboli tous les contrôles sur le marché des devises mis en place par les travaillistes depuis la création de l'Etat en 1948.

Le laxisme du Likoud s'est soldé par un échec cinglant. Au cours des derniers mois, le gouvernement a été contraint de réintroduire tour à tour la taxe sur les voyages — 125 dollars payables par tous, citoyens israéliens et résidents étrangers, — le contrôle des changes et enfin la réglementation en matière de devises. Pris à la gorge, le Likoud est dans l'obligation de renier sa doctrine libérale.

Ces mesures sont intervenues vingt-quatre heures après la publication du taux de l'inflation en 1983 — 190,7 % — et le jour même où la Société nationale d'assurances divulguait un rapport annuel accablant. Selon ce document, le revenu mensuel d'un Israélien sur huit (cinq cent mille personnes) se situe en dessous de la ligne de pauvreté (14 000 shekels, soit 1 100 francs). Depuis 1977, le nombre de personnes statistiquement pauvres a doublé. Une sur deux est salariée. Il n'est pas douteux qu'une bonne partie d'entre eux appartienent à l'électorat populaire du Likoud.

J.-P. L.

EN BREF

Affaires

La nouvelle société Motobécane

Le tribunal de commerce de Paris vient d'autoriser la liquidation des biens de Motobécane et la donné son agrément au plan de reprise présenté par MM. Guy Blanc, Jean-Michel Basset et Xavier Maugendre. L'entreprise, qui avait déposé son bilan en mars dernier, va reprendre ses activités sous le nom de MBK Industrie. MM. Basset et Maugendre avaient été chargés, par le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), de trouver des solutions pour permettre à la firme de continuer son exploitation (*Le Monde* du 9 décembre).

Dans le capital de MBK Industrie, la société japonaise Yamaha a 10 %, deux entreprises de cycles brésiliennes, Caloï et Monarch ont ensemble 30 % ; enfin de grandes compagnies d'assurances françaises et la Société de développement régional (S.D.R.) de Picardie, se partagent le reste des actions.

La S.D.R. de Picardie intervient dans cette opération, car Motobécane a une usine à Saint-Quentin (Aisne). Notre correspondant à Amiens, Michel Curie, nous indique que pour pouvoir entrer dans le capital de l'entreprise, le conseil régional de la Picardie, dont le président est M. Walter Amsalmem (P.S.), a créé un Institut financier régional qui sera détenteur des actions acquises par l'établissement public régional.

La société emploie encore environ deux mille salariés. Elle avait supprimé plus de cinq cents postes de travail, en décembre dernier.

Automobile

Ford première marque étrangère en France

Ford a consolidé, en 1983, sa place de premier importateur d'automobiles en France, tandis que General Motors réalisait une percée spectaculaire sous la marque Opel.

Les voitures étrangères ont dans l'ensemble progressé de 4,7 % avec 659 175 immatriculations et détiennent désormais 32,7 % du marché (contre 30,6 % en 1982). Ford France devrait donc, selon des estimations provisoires, avoir consolidé sa place de premier étranger avec 143 500 immatriculations (+ 8 %), soit 7,1 % du marché (contre 6,46 % en 1982). Volkswagen-Audi (VAG) et Fiat ont conservé les deuxième et troisième places. VAG avec 5,7 % du marché (contre 6,3 % en 1982) et Fiat avec 5 %, soit approximativement au niveau de l'année précédente. General Motors (principalement sous la marque Opel) a progressé en revanche de 55 % pour atteindre 80 000 immatriculations et près de 4 % du marché contre 2,52 % en 1982.

Social

Le financement de la Sécurité sociale et le P.S.

A l'occasion de la rentrée du Centre national d'études supérieures de sécurité sociale, qui forme, à Saint-Etienne, les cadres supérieurs des caisses, M. Claude Evin, député socialiste de Loire-Atlantique, président de la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, a estimé que le financement de la Sécurité sociale devait être réformé. Le financement actuel, fondé à 80 % sur des cotisations des employeurs et des salariés, contre 64 % en Allemagne, 48 % en Grande-Bretagne, *« n'est ni juste socialement ni efficace économiquement »*, a-t-il affirmé, car il *« a pour conséquence de pénaliser le travail et de peser sur les investissements. La fiscalité, au contraire, présente l'avantage de recourir à plusieurs assiettes : revenus du travail et de la propriété, dépenses, patrimoine. Elle permet de mieux répartir le prélèvement. Aucune de ces assiettes n'est parfaite, mais les imperfections de l'une peuvent être corrigées par les avantages de l'autre »*.

M. Evin a aussi jugé nécessaire, comme M. Bérégovoy, de distinguer *assurance* et *solidarité* : *« Chaque fois qu'il s'agit de garantir un revenu lié à l'exercice d'une activité professionnelle, l'assurance s'impose, et avec elle, le système des cotisations sociales vieillesse, maladie-invalidité, chômage. Au contraire, lorsqu'on veut garantir un minimum social à l'ensemble d'une population, la solidarité nationale s'impose et la fiscalité doit être envisagée. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS AUX ACTIONNAIRES

des sociétés néerlandaises liquidées :

N.V. ALGEMENE BELGISCH JAVASCHE CULTUURMAATSCHAPPIJ
(Société générale belge javanaise de cultures «Jabel»)

N.V. BELGISCH NEDERLANDSCHE CULTUURMAATSCHAPPIJ
(Société belge néerlandaise de cultures «Belmeat»)

N.V. CULTUURMAAT SCHAPPIJ DJEMBER
(Société des plantations de Djember)

N.V. CAOUTCHOUC CULTUURMAATSCHAPPIJ KALI-TENGAH
(Société de cultures de caoutchouc Kali-Tengah)

Il est à nouveau rappelé que les titres représentant les actions de capital des sociétés néerlandaises liquidées, reprises sous rubrique, font l'objet d'un échange, depuis 1974, contre des actions de la société holding luxembourgeoise «Jabelmalux» dans les proportions suivantes :

5 Jabel = 4 Jabelmalux	5 Djember = 2 Jabelmalux
4 Belmeat = 1 Jabelmalux	50 Kalitengah = 1 Jabelmalux

L'échange s'effectue auprès de la Kredietbank luxembourgeoise, 43, boulevard Royal à Luxembourg.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. — OBLIGATIONS 8,30 % — 1973

Les intérêts courus du 19 janvier 1983 au 18 janvier 1984 seront payables à partir du 19 janvier 1984 à raison de 74,70 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 11 après une *retenue à la source donnant* droit à un avoir fiscal de 8,30 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 12,44 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 61,43 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la C.N.T. (3, rue de l'Arrivée, Paris-15e), aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Société Générale, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Banque de Suez et de l'Union des Mines, Crédit Commercial de France, Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Industriel et Commercial, Caisse Centrale des Banques Populaires, Crédit du Nord, Banque de l'Union Parisienne, l'Européenne de Banque, MM. Lazard Frères et Cie, Banque de l'Union Européenne, Société Marseillaise de Crédit, Société Centrale de Banque, Société Générale Alsacienne de Banque, Banque de l'Indochine.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse Nationale des Télécommunications.

L'ORÉAL

L'agent *exclusif* de L'ORÉAL aux États-Unis, la société COSMAIR Inc., s'est porté acquéreur, vendredi soir, de la WARNER Cosmetics, société filiale de la Société WARNER Communications.

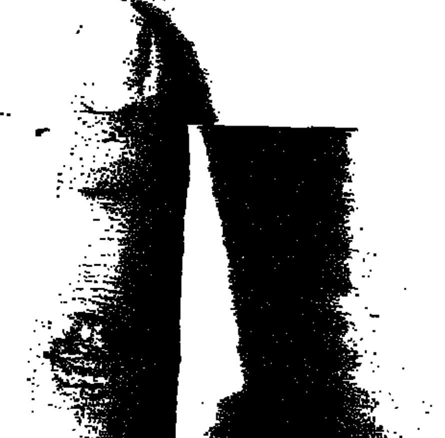
L'accord a été signé par les représentants des deux sociétés :

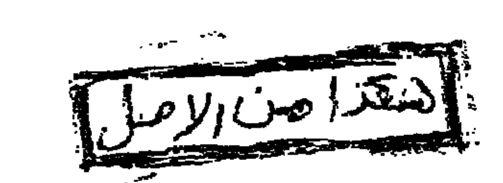
— M. Jacques CORREZE, chairman de COSMAIR ;

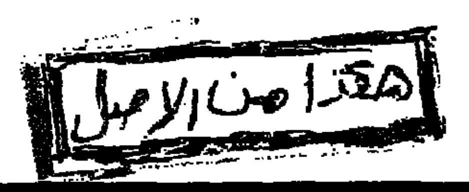
— M. Steve ROSS, chairman de WARNER Communications.

La WARNER cosmetics exploite, aux États-Unis, les marques RALPH LAUREN, POLO, CHAPS, GLORIA VANDERBILT, Paloma PICASSO et réalisera en 1984 un chiffre d'affaires de l'ordre de 150 millions de dollars.

La négociation a été effectuée en liaison très étroite avec L'ORÉAL qui a acquis gratuitement de la part de la WARNER Cosmetics l'exploitation desdites marques pour le monde entier en dehors des États-Unis.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 janvier

Léger repli

En baisse de 0,2 % la veille, le marché parisien a pratiquement récidivé mardi si l'on en croit l'indicateur instantané, en repli de 0,3 % à l'approche du son de cloche final.

Comme dans la matinée, la réduction de moitié du déficit du commerce extérieur au mois de décembre 1983 (voir page 40) *a été accueillie avec satisfaction autour de la corbeille après la bonne nouvelle – l'aspect moral en moins – que constituait le récent accord de ventes d'armes signé entre la France et l'Arabie Saoudite* (le Monde *du 17 janvier*).

Conséquence directe de cet accord, Thomson-C.S.F., qui figure parmi les firmes concernées par ce contrat (essentiellement aux côtés de Matra), a continué à bénéficier d'un courant d'achats. Déjà la semaine précédente, C.S.F. avait été tirée à la hausse, et le titre avait conclu les cinq séances sur une progression d'ensemble de 18 %, signe que certains opérateurs pressentaient des nouvelles favorables du côté du boulevard Haussmann, siège de la société.

Dans la foulée, C.F.D.E., Esso, Simnor, Peugeot, S.F.I.M., Fives-Lille et U.F.B. vont également de l'avant avec des hausses de 2 % à 4 % tandis que Valéo doit être « réservée à la hausse » en raison d'un exédent de demandes.

A l'inverse, Beghin, bien orienté jusqu'à présent, cède 3,5 %, précédé par La Redoute, Générale de Fonderie, Euromarché, tandis que Soveg, SEB, D.M.C. Lafarge et Mumm abandonnent 2 % à 3 %.

Alors que le dollar continue à faire marche arrière, le dollar-titre, lui, ne varie guère, à 11,36/39 F. Sur le marché de l'or, le lingot s'est traité à 101 400 F en second cours (– 1050 F) tandis que le napoléon était inchangé, à 650 F.

Fixing de Londres : 368,75 dollars l'once.

NEW-YORK

Consolidation

Le marché new-yorkais est apparu très hésitant lundi et les familiers de Wall Street ont manifesté une certaine déception en constatant que la cote hésitait encore à progresser en dépit de la baisse intervenue sur les taux d'intérêt à court terme. Cette hésitation a été motivée par la publication de statistiques faisant état d'un ralentissement du rythme de la croissance économique aux États-Unis, ce que viennent de confirmer les experts de l'O.C.D.E. (*le Monde* du 17 janvier) en établissant leurs prévisions pour 1984. Les bénéfices des entreprises risquent de s'en trouver affectés, fait-on valoir au Big Board.

Sur le front du loyer de l'argent, les taux, tels qu'ils sont reflétés par la dernière adjudication des bons du Trésor, sont revenus à leurs plus bas niveaux depuis deux mois. Ainsi, pour les effets à trois mois, le taux moyen a régressé à 8,82 %, contre 8,92 % précédemment, tandis que les bons à six mois trouvaient preneur à 8,92 %, contre 9,10 %.

En Bourse, les transactions sont restées relativement calmes, le volume des échanges étant ramené à 93,79 millions d'actions, contre 101,79 millions le vendredi précédent. On a finalement dénombré 878 baisses face à 720 hausses et 437 titres inchangés, tandis que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles cédait 2,51 points pour s'établir à 1 267,59 points lundi en fin de séance.

VALEURS	Cours du 13 janv.	Cours du 14 janv.
Alcoa	48 1/4	48 1/8
A.T.T.	65 3/4	66 9/4
Boeing	47	46 3/8
Chase Manhattan Bank	49 1/8	49 1/8
Du Pont de Nemours	51 3/4	51 1/4
Eastman Kodak	74	73 3/4
Exxon	37 1/2	37 3/8
Ford	45 1/2	45 1/2
General Electric	57 1/8	57 1/8
General Foods	53 3/4	53 7/8
General Motors	77 1/4	77 7/8
Goodyear	29 3/4	29 5/8
I.B.M.	118 3/4	120 1/4
I.T.T.	46 1/2	46 5/8
Mobil Oil	29 1/8	29
Pfizer	36	36
Schlumberger	47	46 7/8
Texaco	37 3/4	37 5/8
U.A.L. Inc.	39 1/4	39 1/2
Union Carbide	64	63 3/8
U.S. Steel	31 5/8	31 1/8
Westinghouse	56 1/4	55
Xerox Corp.	49 7/8	50 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LEROY SOMER. – En achetant, lundi 16 janvier, 14 760 actions de la société Verlinde à la Bourse de Lille, Leroy-Somer vient ainsi d'accroître de 21,9 % sa participation dans le premier constructeur français de matériel de levage pour la porter à 47 %. Verlinde a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires consolidé de 245 millions de francs, dont environ 22 % à l'exportation, le groupe Leroy-Somer représentant, quant à lui, un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs environ.

C.G.E.-THOMSON. – Cit-Alcatel, filiale de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), vient de racheter à Thomson la société Hotchkiss-Brandt-Sogeme, spécialisée dans la fabrication d'équipement de tri postal. H.T.S., qui emploie mille deux cents personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 540 millions de francs en 1983. Ce rachat était prévu dans le cadre des accords passés, en septembre dernier, entre les deux groupes nationalisés. Le protocole d'accord conclu à cette occasion prévoyait alors une cession pour la somme de 130 millions de francs.

CIMENTS VICAT. – En dépit de la forte récession qui frappe le secteur du bâtiment et des travaux publics, les résultats de la société *« seront sensiblement les mêmes que ceux enregistrés en 1982 »*, fait savoir la société (30,29 millions de francs sur un chiffre d'affaires hors taxes de 1 365 millions). Si le marché français apparaît en perte de vitesse, Ciments Vicat, qui figure au troisième rang des producteurs français de ciments, fait état d'une forte progression de son activité aux États-Unis. Les ventes de sa filiale locale à 100 %, National Cement Company, ont progressé de 16 % en 1983 et *« une accentuation de cette tendance »* est escomptée pour l'exercice en cours.

ZODIAC. – Au titre de l'exercice 1982-1983, la société fait état d'un bénéfice net de 29,7 millions de francs, en augmentation de 28 % sur l'année précédente, *le chiffre d'affaires atteignant* 708,5 millions de francs, contre 565,9 millions en 1982-1983.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	13 janv.	16 janv.
Valeurs françaises	107,9	
Valeurs étrangères	106,2	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 janv.	16 janv.
Indice général	167,3	167,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 17 janvier .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 janv.	17 janv.
1 dollar (en yens)	Clos	233,25

BOURSE DE PARIS Comptant 17 JANVIER

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tonty indust. inc	21 65	21 70
Vieille Montagne	607	....
Wagons-Lits	390	392
West Rand	71 10	71 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1215	1187
C.D.M.E.	509	510
Delta	365	360
Dauphin O.T.A.	1456	1514
Merlin Immobilier	1850	1850
Métallurg. Minière	134 30	133 50
M.M.B.	290	290 10
Novotel S.I.E.H.	1978	1809
Petit Bateau	410	410
Petrofigaz	570	650
Poron	585	599
S.C.G.P.M.	225	220 10
Far East Hotels	1 40	1 47
Sodexho	3033	3050
Solibus	216	216
Rodamco	....	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 60	8 80 d
Alsar	173	....
Cellulose du Pin	29 50	31
C.G.Maritime	7 10	....
CMM-Mar Madag.	....	....
Coparex	510	510
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 76	1 60 o
Imp. G.-Lang	1 15	1 23 d
La Mure	60 50	....
Promuptia	127	130
Rorento N.V.	730	730
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	155	....
Total C.F.N.	51 50	....
Ufinex	230	240 20

SICAV 16/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	692 31	660 92
Laffitte-France	210 70	201 13
Laffitte-Oblig.	143 73	137 21
Laffitte-Rend.	215 30	205 54
Laffitte-Tokyo	974 67	930 47
Lion-Associations	11277 12	11277 12
Livret portefeuille	524 85	501 05
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1818	4,5 % 1973	1848	1845 50	1846	– 0 21
3100	C.N.E. 3 %	3240	3250	3252	+ 0 37
206	Accor	236 20	236	235 50	– 0 29
770	Agence Havas	858	860	860	+ 0 23
510	Air Liquide	562	560	560	– 0 36
685	Euromarché	787	768	765	– 4 06
605	Europe n° 1	625	620	620	– 0 80
730	Facom	898	886	890	– 0 89
750	Fichet-bauche	810	....	....	....
182	Finextel	184 80	185 30	185 30	+ 0 27
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
310	Gén. Belgique	344	348	348	+ 1 16
606	Gén. Electr.	660	661	661	+ 0 15
765	Gen. Motors	870	877	874	+ 0 45
73	Goldfields	82	82	82	....
205	Harmony	208 50	204	204 50	– 1 91
35	Hitachi	39 90	39 95	39 80	– 0 25
680	Hoechst Akt.	782	789	789	+ 0 89
99	Imp. Chemical	102 50	102 70	102 70	+ 0 19
147	Inco. Limited	167	162 60	162 60	– 2 63
1290	IBM	1370	1380	1380	+ 0 72
1460	Siemens A.G.	1563	1595	1590	+ 1 72
168	Sony	178 10	174 90	175 10	– 1 68
240	T.D.K.	265 90	262	262	– 1 46
840	Unilever	973	975	975	+ 0 20
740	Unit. Techn.	823	826	827	+ 0 48
1160	Vaal Reefs	1157	1142	1142	– 1 29
545	West Deep	535	535	535	....
480	West Hold.	466	457	457	– 1 93
530	Xerox Corp.	564	564	564	....
2 12	Zambia Corp.	2 35	2 30	2 30	– 2 12

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/1	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
États-Unis ($ 1)	8 595	8 520	8 300	8 700
Allemagne (100 DM)	305 950	305 970	293	313
Belgique (100 F)	14 997	14 984	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 250	271 970	259	279
Danemark (100 krd)	84 510	84 500	80	88
Norvège (100 k)	109 190	109 210	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 117	12 186	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 400	8 377	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 047	5 034	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	385 440	383 620	369	390
Suède (100 krs)	104 970	104 790	101	108
Autriche (100 sch)	43 420	43 390	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 367	5 367	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 320	6 340	5 400	6 800
Canada ($ can 1)	6 886	6 847	6 640	6 980
Japon (100 yens)	3 676	3 647	3 530	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/1
Or fin (kilo en barre)	102500	101500
Or fin (en lingot)	102300	101400
Pièce française (20 fr)	650	650
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	627	626
Pièce latine (20 fr)	615	613
Souverain	771	769
Pièce de 20 dollars	4120	4060
Pièce de 10 dollars	1830	1830
Pièce de 5 dollars	1090	.....
Pièce de 50 pesos	4105	4050
Pièce de 10 florins	643	635

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Algérie

Tous les membres du bureau politique du F.L.N., sauf un, sont reconduits

De notre correspondant

Alger. – La composition du nouveau bureau politique a été diffusée sans commentaire, dans la soirée du lundi 16 janvier, après une brève réunion du comité central du Front de libération nationale (F.L.N.) et quatre jours après la réélection du président Chadli. Les membres titulaires sont huit, au lieu de neuf dans le précédent bureau formé le 2 juillet 1981. Ce sont les mêmes, le sortant étant M. Mohamed Saïd Mazouzi, qui figurait auparavant en qualité de président de la commission des affaires économiques et sociales du parti. Entré au bureau politique en 1979, il représentait un peu la sensibilité de la Kabylie, dont il est originaire.

La continuité est donc clairement affirmée avec le maintien de MM. Mohamed Cherif Messadia, responsable du secrétariat permanent du comité central ; Mohamed Benahmed Abdelghani, premier ministre de l'actuel gouvernement, qui devrait être remanié prochainement ; Rabah Bitat, président de l'Assemblée populaire nationale ; Abdallah Belhouchet, inspecteur général de l'armée ; Ahmed Taleb-Ibrahimi, ministre des affaires étrangères (qui avait succédé à Mohamed Benyahia au bureau politique et à la direction de la diplomatie, après le décès accidentel de celui-ci en 1982) ; Boualem Benhamouda, ministre des finances ; Boutleb Baki, ministre de la justice, et Mohamed Hadj-Yala, ministre de l'intérieur.

Les grands dosages antérieurs demeurent. « La légitimité historique » de la guerre d'indépendance est toujours incarnée par M. Rabah Bitat, qui n'avait pourtant pas que des amis parmi ses pairs. L'héritage de Boumediène est conservé, avec le maintien du premier ministre, homme de confiance du président défunt, mais souvent présenté de façon peu indulgente dans certaines sphères.

L'armée a un autre représentant en la personne du colonel Belhouchet, ancien membre du Conseil de la révolution créé en 1965. Les titulaires des grands ministères dits de « souveraineté » continuent de siéger au bureau politique qui, depuis 1980, a perdu de sa vocation de délibération et de décision collégiale pour se transformer – ainsi l'a voulu le président Chadli – en une sorte de conseil des sages réunissant représentants des grands courants du parti et responsables des principaux postes-clés de l'Etat.

L'innovation tient à la nomination de cinq membres suppléants, fonction qui n'existait pas auparavant. M. Abdelhamid Brahimi, ministre de la planification et de l'aménagement du territoire, en accédant à un siège de suppléant, se voit confirmer dans sa réputation de conseiller très écouté du président Chadli en matière économique. Ancien directeur de la SONATRACH aux Etats-Unis, ce docteur ès sciences économiques avait été appelé au gouvernement par le successeur de Boumediène en 1979. Dégagé des influences doctrinaires, il passe pour l'instigateur d'une politique réaliste faisant place au secteur privé et ouverte sur l'étranger.

M. Kasdi Merbah, ministre de l'industrie lourde, fait, lui, une « demi-rentrée » puisqu'il avait été écarté du bureau politique en juin 1980. Cet officier, responsable redouté de la sécurité militaire sous Boumediène, avait été éliminé de ce poste-clé par le successeur de celui-ci et avait exercé des responsabilités au ministère de la défense (qui relève directement du chef de l'Etat sans ministre en titre) avant d'être appelé à des tâches civiles. Sa promotion au sein de l'appareil dirigeant du parti sera sans doute défavorablement commentée par ceux qui dénoncent timidement les excès de la répression à l'époque antérieure.

M. Bachir Rouis, responsable des postes et télécommunications, est le second ministre technique à faire son entrée parmi les membres suppléants. Enfin, l'armée est largement représentée à ce niveau de la hiérarchie du parti par MM. Mostefa Benloucif, secrétaire général au ministère de la défense nationale et Rachid Benyelles, qui exerce des responsabilités au sein du même ministère.

JEAN DE LA GUÉRINIÈRE.

ENLÈVEMENT D'UN DIPLOMATE SAOUDIEN

Beyrouth (A.F.P.). – Le premier secrétaire de l'ambassade d'Arabie Saoudite au Liban, M. Hussein Abdallah Farrache, a été enlevé le mardi matin 17 janvier, alors qu'il circulait à bord de sa voiture dans le secteur ouest de Beyrouth.

Selon la police, des hommes armés non identifiés ont fait stopper la voiture du premier secrétaire dans le quartier de Raouche puis, après avoir tiré sur le chauffeur, ont enlevé M. Farrache

Le conducteur, blessé de plusieurs balles à la tête, a été transporté à l'hôpital américain de Beyrouth.

En Espagne

TROIS GARDES CIVILS ASSASSINÉS PRÈS DE VALENCE

De notre correspondant

Madrid. – Trois gardes civils ont été assassinés, ce mardi 17 janvier, alors qu'ils effectuaient une patrouille sur une route de campagne, à une vingtaine de kilomètres de Valence.

Il était environ 4 heures du matin lorsque la police nationale de Valence reçut un coup de téléphone anonyme avertissant qu'une fusillade venait de se produire près du village de Betera. Plusieurs véhicules des forces de l'ordre se rendirent sur les lieux et découvrirent un cadavre à l'intérieur d'une voiture de la garde civile et les corps de deux autres agents étendus sur le sol.

Quelques heures plus tard, un ouvrier au chômage a été découvert mort dans une rue de Valence avec un fusil-mitrailleur près de lui. La police pense qu'il pourrait s'agir de l'un des auteurs du triple assassinat, blessé durant la fusillade. – Th. M.

● *Le Conseil intersyndical des travailleurs (PIT)*, organisation de fait regroupant cent vingt syndicats et la majorité des quelque neuf cent mille salariés uruguayens, a lancé un mot d'ordre de grève générale pour le mercredi 18 janvier. Il s'agit là d'un défi sans précédent au gouvernement militaire au pouvoir depuis juin 1973, puisque l'une des premières décisions des forces armées avait été, précisément, l'interdiction des grèves.



En 1983

RÉDUCTION DE MOITIÉ DU DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

La balance commerciale de la France a enregistré un très léger excédent de 2 millions de francs en décembre. En données corrigées des variations saisonnières, les importations se sont élevées à 67,636 milliards de francs, et les exportations à 67,638 milliards. En données brutes, les résultats sont respectivement de 71,553 milliards et de 72,353 milliards, soit un surplus de 800 millions de francs. Le taux de couverture est de 100 % dans le premier cas, et de 101,1 % dans le second.

En un an, le déficit commercial s'établit à 42,250 milliards de francs en données corrigées, et à 43,466 en données brutes. Le taux de couverture, qui est de 94,5 %, est le meilleur qui ait été obtenu depuis 1979. Le solde négatif des échanges avait été de 93 milliards de francs en 1982 et de 51 milliards en 1981. Depuis la crise pétrolière de 1973, le commerce extérieur n'a été excédentaire qu'en 1975 (+ 9 milliards) et en 1978 (+ 5 milliards).

Avec une progression des ventes à l'étranger de 22 % et une augmentation de 9,7 % des achats, les résultats pour 1983 dépassent largement les derniers objectifs du gouvernement. Celui-ci, après avoir espéré réduire de moitié le déficit par rapport à 1982, avait limité ses ambitions à un solde négatif de 60 milliards et n'annonçait le résultat, finalement obtenu en décembre, que pour avril 1984. Ce résultat, lié à un décalage de conjoncture entre la France en légère stagnation et les autres pays industrialisés en reprise, ainsi qu'aux effets des trois dévaluations du franc, a été obtenu cependant malgré la forte augmentation du dollar (+ 22,3 % de décembre 1982 à décembre 1983).

Sur le vif

Impertinent Pertini

Il a quatre-vingt-sept ans. Il est très petit, très sec et très alerte. Il habite avec sa femme – elle est « psy » – un appartement de trois pièces place de Trévi. Il a son bureau au Quirinal. Il est président de la République, un président style Auriol ou Coty. Il s'appelle Sandro Pertini. Et c'est l'homme le plus populaire d'Italie.

A cela une bonne raison : il a un sens prodigieux de la gaffe spontanée ou calculée. Il dit ce qu'il pense, il pense ce qu'il dit et il dit tout haut ce qu'on pense tout bas. Au point que l'Espresso titre cette semaine en couverture : « Pousse pas, grand-père ! »

Il traite Abou Moussa, le colonel, frère ennemi d'Arafat, de monstre et Walid Joumblatt de morphinomane. Il adore le roi d'Espagne : un jeune homme délicieux. Il confie à René Lévesque, premier ministre québécois, que Trudeau lui fait la plus mauvaise impression. Il demande où est passé l'argent des secours aux sinistrés du tremblement de terre en Campanie. Il réclame le retrait des troupes du Liban. Il déclare que la tentative d'assassinat du pape a été téléguidée par le K.G.B.

Ça n'a l'air de rien, mais on n'avait encore jamais vu ça dans les hautes sphères de la politique, univers très particulier dont la brutalité féroce, sans pitié, s'enveloppe de mystère ouaté, de gazes mensongères, de prudentes dérobades. Et se barricade derrière des déclarations, des discours et des communiqués dont chaque mot a été pesé, calibré, raturé et passé à la moulinette de ce qui est bon à dire ou pas. Imaginez Mitterrand avouant : Les Arabes, faut s'en méfier. Marchais commence à me casser les pieds. Mme Thatcher est une femme adorable. Ou : En 1986, je prendrais bien Chaban comme premier ministre.

Au fond, pourquoi ne s'y risquerait-il pas ? Ça ferait la joie des foules et le bonheur des médias. Il est encore un peu jeune, c'est vrai.

CLAUDE SARRAUTE.

FORTE PROGRESSION DES CRÉDITS POUR L'INNOVATION INDUSTRIELLE

Une des rares lignes budgétaires en croissance – l'aide à l'innovation industrielle – a représenté 825 millions de francs l'an passé, soit 30 % de plus qu'en 1982. L'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche) a accordé en 1983 mille quatre cent quatre-vingt-quatorze aides aux entreprises, petites surtout, et aux artisans. Depuis 1979, date de création de cette procédure, cinq mille trois cent soixante-quatorze aides ont été distribuées, représentant un total de 2,8 milliards de francs.

Ces aides, destinées à tous les secteurs industriels, sont des avances remboursables en cas de succès. Le montant des remboursements et le taux des redevances sont calculés sur le chiffre d'affaires réalisé grâce à l'innovation en question.

L'ANVAR, qui accorde, parallèlement, des aides aux laboratoires de recherche (cent cinquante nouveaux dossiers d'aides en 1983, soit 65,4 millions de francs), a pour double fonction de valoriser la recherche (aider les laboratoires à trouver des débouchés industriels) et de favoriser l'innovation (aider les entreprises à entrer en contact avec les laboratoires et à lancer de nouveaux produits ou processus de production). Son budget en 1984 dépassera le milliard de francs.

Bilan 1983 satisfaisant ? Sans doute, les crédits s'accroissent et la procédure, très régionalisée, est maintenant bien rodée. Une large publicité a été faite et plus aucune P.M.I. n'est censée l'ignorer. Reste que le nombre de dossiers présentés par les entreprises n'augmente plus guère depuis trois ans : moins de deux mille pour quarante-cinq mille P.M.I. Pourquoi ? Le mot d'ordre gouvernemental « Innovez » ne se traduit pas par une accélération de l'innovation en France. Sans doute faut-il chercher une partie de la réponse dans la situation financière très médiocre des entreprises. – E.-L. B.

La dernière phase de la reprise du travail s'est effectuée sans incident à Talbot-Poissy

Pour les quelque quatorze mille salariés, au total, munis de leur laissez-passer et de leur carte de service, le retour dans l'usine de Talbot-Poissy s'est effectué sans incident, le 17 janvier, à partir de 6 heures du matin.

Aux abords, plusieurs cars de police stationnaient, et les chicanes grillagées, mises en place la semaine dernière, étaient toujours installées. « L'usine est transformée en camp fortifié, en camp de concentration », a déclaré M. Jean-Pierre Noual, secrétaire du syndicat C.F.D.T., au cours d'un meeting regroupant quelques dizaines de travailleurs. Demandant que la direction supprime ces filtrages, M. Noual a ensuite appelé les salariés à « peser de tout leur poids » avant la prochaine réunion de la négociation tripartite. Réclamant « une initiative importante », il a ajouté : « il faut faire la grève, nous ferons la grève. »

Tandis qu'une réunion était organisée par la C.F.D.T. à son union locale de Poissy, avec les licenciés de Talbot, le responsable du syndicat C.S.L. M. Hervé Martin, espérait que « le travail va redémarrer normalement » et que s'ouvrirait « une nouvelle période de tranquillité ».

Pour sa part, lors de l'inauguration de ses nouveaux locaux le 16 janvier, M. Edmond Amiable, secrétaire de l'union régionale C.G.T. d'Ile-de-France, a déclaré que « Talbot constitue les prémices d'autres difficultés sur le plan de l'emploi en région parisienne ». Faisant référence aux indications établies par la chambre patronale de l'automobile, et prévoyant « quarante mille suppressions d'emplois d'ici la fin 1986 », M. Amiable s'inquiétait de la situation chez Citroën et Chausson.

Par ailleurs, ce même lundi 16 janvier, une réunion s'est tenue, à l'ambassade du Maroc, qui rassemblait des délégués syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et C.S.L. de plusieurs entreprises de la région parisienne, parmi lesquelles Talbot et Citroën, et des représentants de l'A.T.M.F. (Association des travailleurs marocains en France) ainsi que de l'A.T.C.M. (Amicale des travailleurs et des commerçants marocains). L'objet de cette rencontre était la mise en place d'une commission chargée de dégager des solutions aux problèmes d'emploi et de formation des ouvriers touchés par le chômage. Bien qu'aucune date de réunion n'ait encore été fixée, cette commission pourrait élaborer des propositions qui seraient « une base de discussion avec le gouvernement français », a indiqué l'A.T.M.F., qui a souligné, comme d'autres intervenants, « l'impasse » que représentait le retour au pays en raison de la situation économique au Maroc, et a demandé des « garanties ».

Le numéro du « Monde » daté 17 janvier 1984 a été tiré à 508 086 exemplaires

LE PÈRE DU HAMBURGER EST DÉCÉDÉ

Considéré comme le père du hamburger, Ray Kroc, fondateur de la chaîne de restauration rapide à l'enseigne McDonald's, est mort à San-Diego (Californie) à l'âge de quatre-vingt-un ans à la suite d'un malaise cardiaque. Né en 1902, dans une banlieue de Chicago, Ray Kroc, issu d'une famille de pauvres immigrants tout droit venus de Bohême, devait exercer pendant une cinquantaine d'années divers petits métiers avant de faire, en 1954, la rencontre décisive qui allait marquer sa vie.

Alors qu'il travaillait comme représentant d'une firme fabriquant des *milk-shakes*, il fut séduit par la qualité et les services proposés par les frères McDonald dans leur petit restaurant de San-Bernardino, en Californie. A tel point qu'il décida de s'inspirer de leur exemple en rachetant la marque McDonald's et en proposant aux restaurateurs, d'abord aux Etats-Unis, ensuite à l'étranger, la commercialisation en franchise du fameux hamburger.

C'était le début d'une folle aventure comme les aiment les Américains. Trente ans plus tard, McDonald's, dont la formule a été étendue – et largement copiée, – regroupe plus de 7700 restaurants implantés dans 31 pays différents. En France, la chaîne dispose de 16 implantations, et le numéro un mondial de la restauration rapide doit ouvrir, le 27 janvier 1984 à Paris – enjeu d'une longue bataille de procédure avec ses franchisés, – le premier véritable restaurant à l'enseigne McDonald's situé dans le neuvième arrondissement. – S. M.





